This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

L Soc. 162.1.24 Bound

JAN 26 1[illegible]

Harvard College Library

FROM THE FUND OF

CHARLES MINOT

Class of 1828

Bind

L Soc 1621.24

MÉMOIRES

PRÉSENTÉS PAR DIVERS SAVANTS

À L'ACADÉMIE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

DE

L'INSTITUT DE FRANCE

TOME XII

PREMIÈRE PARTIE

PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK, RUE DE LILLE, 11

MDCCCCVIII

MÉMOIRES

PRÉSENTÉS PAR DIVERS SAVANTS

À L'ACADÉMIE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

MÉMOIRES

PRÉSENTÉS PAR DIVERS SAVANTS

À L'ACADÉMIE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

DE

L'INSTITUT DE FRANCE

TOME XII

PREMIÈRE PARTIE

PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK, RUE DE LILLE, 11

MDCCCCVIII

1313-32

L Soc 1621.24

Minot fund
(XII, 1)

PREMIÈRE PARTIE

TABLE

DES MÉMOIRES CONTENUS DANS LE TOME XII.

(PREMIÈRE PARTIE.)

Pages.

LE SANCTUAIRE DE TANIT À EL-KÉNISSIA, par M. le Dr CARTON. 1

ENQUÊTE SUR L'ÉPIGRAPHIE CHRÉTIENNE D'AFRIQUE, par M. Paul MONCEAUX. 161

LE CADASTRE DE L'AFRIQUE ROMAINE, étude sur plusieurs inscriptions recueillies par M. le capitaine Donau, par M. J. TOUTAIN 341

MÉMOIRES

PRÉSENTÉS PAR DIVERS SAVANTS

À L'ACADÉMIE

DES

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

LE SANCTUAIRE DE TANIT À EL-KÉNISSIA,

PAR

M. LE Dr CARTON,

MÉDECIN MAJOR DE PREMIÈRE CLASSE AU 4e TIRAILLEURS ALGÉRIENS,

MEMBRE NON RÉSIDANT DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES,

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE SOUSSE ET DE L'INSTITUT DE CARTHAGE.

I

HISTORIQUE DE LA DÉCOUVERTE.

Les Arabes donnent le nom d'*El-Kénissia* (l'Église) aux ruines d'une petite ville antique qui n'a pas encore pu être identifiée, située à 6 kilomètres au sud de Sousse, dans un site pittoresque qu'ombragent de séculaires oliviers. Ces vestiges ont été étudiés dans une courte note de M. le capitaine Molins parue dans le *Bulletin du Comité archéologique*[1]. Il semble avoir pris pour une nécropole le monument dont il va être question.

[1] 1894, p. 366. *Note sur les ruines d'El-Kénissia.* Ce n'est donc pas M. Chevy qui les a découvertes, comme l'a écrit M. Gouvet (*Bull. archéol.*, 1904, p. 377). J'ai fait une étude d'ensemble de ces ruines, qui sera publiée incessamment dans les *Publications de l'Association historique de l'Afrique du Nord.*

IMPRIMERIE NATIONALE.

Voici, en effet, la description qu'il en donne : « Bâtiment de grandes proportions (80 pas de long sur 60 pas de large) au milieu duquel se trouvent trois mausolées. Aucun objet n'a été trouvé à la surface et n'ayant pu y faire de fouilles il nous est impossible de lui donner une attribution quelconque; cependant nous avons cru devoir faire remarquer l'orientation du monument. Le sol ancien en certains endroits était formé par des dalles en pierre irrégulières. »

Les trois prétendus mausolées signalés par M. Molins sont le socle à degrés, le *suggestus* en maçonnerie et un des autels situés dans la cour en face du grand escalier. C'est d'ailleurs à juste titre que M. Molins a attiré l'attention sur l'orientation du monument.

Ayant parcouru ces ruines avec M. Chevy — qui les avait explorées déjà par quelques sondages et qui avait très bien reconnu que le monument signalé par M. Molins comme étant une basilique était un théâtre — et avec M. Gouvet, agent du service des antiquités à Sousse, où il habite depuis plusieurs années, mais qui les visitait alors pour la première fois, je résolus d'y faire quelques fouilles méthodiques.

A ma demande, l'Association historique de l'Afrique du Nord voulut bien m'accorder un subside pour fouiller dans un autre monument et l'Académie des Inscriptions, de qui j'avais également sollicité l'intervention, m'en octroya un pour explorer celui dont il est question ici.

J'ai très nettement indiqué dans les projets de fouilles que j'avais soumis à ces sociétés les monuments que je désirais fouiller pour chacune d'elles.

M. le colonel Calley de Saint-Paul, commandant le 4e régiment de tirailleurs algériens, voulut bien, avec l'intérêt qu'il ne

cesse de porter aux recherches archéologiques, mettre à ma disposition un certain nombre d'hommes pour exécuter ces recherches. Qu'il veuille bien agréer l'expression de ma gratitude.

Les travailleurs furent d'abord répartis entre diverses ruines pour y faire des sondages. Puis, les recherches à exécuter dans le sanctuaire punico-romain ayant paru dès le début devoir être très délicates, je suspendis les travaux qu'on y exécutait pendant un séjour que je fis en France afin de pouvoir les surveiller moi-même, Le 1er août, j'y mis une dizaine d'ouvriers italiens, très habiles, que M. Chevy, membre du Comité de la Société archéologique de Sousse, avait bien voulu me procurer. Chaque jour j'allais passer deux heures sur les chantiers. Les découvertes commençant à présenter un réel intérêt, et les fonds alloués par l'Académie étant épuisés, je n'hésitai pas, en attendant l'allocation d'un nouveau subside que je demandai pour ces travaux, à faire les avances nécessaires, certain que la savante Compagnie m'approuverait.

Les résultats ayant répondu à mon attente, après avoir envoyé un rapport succinct sur les fouilles d'El-Kénissia, je reçus de M. le secrétaire perpétuel l'annonce d'une seconde allocation.

C'est en particulier à l'appui de M. George Perrot, à qui je suis heureux d'exprimer ma respectueuse et vive gratitude, que j'ai dû d'obtenir aussi promptement les fonds que j'avais demandés ou avancés.

Ayant dû quitter Sousse avec le 4e tirailleurs, pour aller tenir garnison à la Goulette, et laisser incomplètes les études que j'avais commencées sur la région, je n'ai pas pu exécuter, comme j'ai toujours coutume de le faire en pareil cas, de fouilles autour du monument, mais tout l'intérieur en a été dégagé.

J'ajouterai que, la Société archéologique de Sousse projetant de continuer un jour les travaux de déblayement commencés de manière à faire d'El-Kénissia un sujet d'études pour les savants et un but d'excursion pour les touristes, ayant d'autre part constaté moi-même que, depuis sa découverte, l'édifice avait subi de nombreuses déprédations, je résolus de l'acheter afin de pouvoir l'enclore et le placer sous la protection de ladite Société. C'est ce que j'ai pu faire très facilement grâce à l'intervention de M. de Dianous, contrôleur civil de Sousse.

J'aurais voulu offrir ce monument à la jeune Compagnie, mais la reconnaissance d'utilité publique lui ayant été refusée (parce que le musée du Bardo ne l'avait pas), j'ai dû en rester propriétaire.

Je dois, en terminant, adresser mes vifs remerciements à M. Blondel, architecte à Tunis, qui a déjà rendu de nombreux services à la science archéologique et qui a bien voulu revêtir de son beau talent le plan du sanctuaire que j'avais dressé.

II

DESCRIPTION DU MONUMENT.

Situé à l'est du monticule qui portait la ville et à proximité du grand édifice que j'ai fouillé pour le compte de l'Association historique, le sanctuaire est à mi-côte de pentes très atténuées qui s'inclinent vers l'Oued Hamdoun. Cette situation remarquable est tout à fait analogue à celle du temple de Baal-Saturne de Thugga, que j'ai découvert et étudié au cours d'une mission que m'a confiée antérieurement M. le Ministre de l'Instruction publique, en tenant compte de l'exagération

qu'offrent les accidents du terrain dans le pays montagneux où s'élevait cette dernière cité.

On reconnaît ici les restes d'une enceinte rectangulaire à l'intérieur de laquelle s'élèvent d'un côté un portique et de l'autre un bâtiment que précède un escalier monumental (voir pl. I).

Que l'on jette un coup d'œil sur le plan joint à ce rapport ou que l'on visite sur place cet ensemble, on est de suite frappé de l'étrangeté et de la disposition bizarre qu'en offrent les différentes parties.

A. — ENCEINTE.

La surface que limite le mur d'enceinte a la forme d'un quadrilatère irrégulier mesurant, dans sa plus grande longueur, 46 m. 60 et ayant 28 m. 72 de largeur.

Comme le temple de Dougga, le monument s'enfonce dans le sol vers son angle occidental et fait saillie à son angle oriental. Il en résulte que ce dernier a été complètement détruit. J'ai déjà dit ailleurs [1] les ravages produits, dans tout le pays, par la chasse à la pierre sans merci que les Arabes et, après eux, les Européens pratiquent avec acharnement dans toutes les ruines romaines.

Le mur de façade regarde exactement vers l'E.-S.-E. [2].

[1] *Bulletin de la Société archéologique de Sousse*, 1905, p. 175 et suiv. LA CAMPAGNE D'HADRUMÈTE. — *Études de topographie antique et suburbaine.*

[2] C'est, me semble-t-il, exactement l'orientation qu'offre le temple de Baal-Saturne de Thugga. Lors de l'étude que j'ai faite de ce dernier monument, je n'ai pas attaché assez d'importance à ce détail qu'il y aurait lieu de reprendre. La comparaison de l'orientation *exacte* de ces monuments fournirait peut-être des renseignements intéressants sur le rite suivant lequel elle a été obtenue, car il est certain qu'elle avait une grande importance aux yeux des constructeurs. Il suffit pour s'en rendre compte de constater de quels efforts, inexplicables tout autrement, les anciens ont usé pour la respecter. C'est à Dougga une grande entaille dans le

Démoli à son extrémité nord, il est large de 0 m. 70. Mais il présente en son milieu un massif de 2 m. 10 de longueur, en saillie de 0 m. 30 dont il est séparé de chaque côté par un intervalle de 1 m. 40. C'est un fait d'observation que dans ce pays de tels vides dans un mur en blocage représentent les alvéoles d'où ont été extraites des pierres de taille.

Le massif en saillie n'a pu servir qu'à supporter un escalier et les grandes pierres latérales à recevoir l'extrémité inférieure des montants du chambranle de la porte d'entrée. La différence de niveau entre ce seuil et le sol antique extérieur doit faire admettre qu'il y avait 5 marches. Dans ce même mur, vers l'ouest, on voit l'orifice d'un caniveau, trop-plein d'une citerne dont il sera question plus loin. A 1 m. 10 de cette ouverture, une lacune dans le mur correspond à un chaînage en pierres de taille qui, situé dans le prolongement d'un des côtés du portique, devait servir à arc-bouter l'angle sud-est de la galerie.

Le mur nord-est, détruit à son extrémité occidentale et perpendiculaire au précédent, avait comme lui à supporter la poussée du monument sur la déclivité, aussi était-il d'une solidité remarquable, telle que les destructeurs n'ont pu en avoir complètement raison. Comme, de tout le mur d'enceinte, il n'y a, en somme que son angle sud-est qui a été complètement enlevé, et comme les chercheurs de pierres s'attaquent moins facilement au blocage, on peut en conclure que tout cet angle, qui avait une assez forte poussée à supporter, était en pierres de taille.

Ce qui reste du mur est en blocage et devait autrefois présenter un chaînage en pierres. Il offre en effet, de distance en

rocher, à El-Kénissia, la gêne subie pour construire des pièces dans une enceinte antérieure (voir plus loin, p. 11).

distance, à des intervalles variant de 2 m. 20 à 3 m. 10, des lacunes que l'on serait tenté de prendre au premier abord pour des ouvertures, ayant de 0 m. 75 à 1 m. 20 de largeur. Ce sont les alvéoles d'où ont été extraites les pierres de chaînage. L'inégalité de largeur des solutions de continuité qui doit correspondre aux variations de dimensions des pierres posées en harpe montre bien qu'il ne peut s'agir d'ouvertures prévues par les architectes.

Le mur devait avoir environ 0 m. 40 de largeur; son soubassement, qui subsiste presque seul partout, a 0 m. 70; le retrait était de 0 m. 20 intérieurement et de 0 m. 13 extérieurement. Je suis descendu jusqu'à 1 m. 80 au-dessous de la limite supérieure du soubassement sans en trouver le fond. L'importance de ces fondations est due aussi à la résistance qu'il fallait opposer à la poussée du monument.

Le côté de l'enceinte opposé et parallèle à celui-ci, qui est situé vers la colline et qui n'avait pas à résister à une telle poussée, ne présente pas de chaînages et il est beaucoup moins solidement établi. En blocage, il offre une interruption de 0 m. 80 de largeur qui peut correspondre à une porte donnant vers la ville et évitant de faire le tour par le mur de façade.

Il y a lieu de noter que, du côté nord-est du monument, la différence de niveau entre le sol extérieur et celui situé à l'intérieur de l'enceinte était bien plus accentuée qu'actuellement.

Le mur postérieur ou occidental coupe très obliquement les deux murs adjacents. En blocage, il n'offre rien de particulier, aucune trace d'ouverture.

J'ai fait quelques sondages vers l'angle sud-ouest du monument. J'y ai trouvé des murs et le sol de différentes pièces, qui

étaient peut-être des dépendances du sanctuaire [1]. Rien de déterminable d'ailleurs ne permet d'affirmer quelque chose à cet égard.

B. — PORTIQUE.

Du portique il ne reste plus que le soubassement. Mais la disposition de ce dernier ne laisse aucun doute sur ce qu'il supportait.

C'est un mur de 0 m. 50 d'épaisseur présentant à 2 m. 80 d'intervalle des piliers en pierre de taille, faisant sur le mur extérieur une saillie de 0 m. 45 à 0 m. 55 et dont la largeur varie de 1 mètre à 1 m. 10. Ces dimensions correspondent donc nettement à celles de l'entre-colonnement et des colonnes. Une base a d'ailleurs été retrouvée en place à l'extrémité occidentale du grand escalier, recouverte [2] en partie par le massif en maçonnerie qui le constitue. La largeur de la plinthe en est de 0 m. 70. J'ai également retrouvé auprès de cette base le haut d'un fût, mesurant 0 m. 50 de diamètre maximum.

On remarquera : 1° que ces pilastres font saillie vers le mur extérieur ; 2° que les chaînes du mur d'enceinte nord-est leur font face. On peut inférer, ce me semble, de ceci que pilastres et chaînes doivent correspondre aux cintres séparant les voûtes d'arête ou à des piliers de renforts de la galerie formée par le portique. Ceci établi, on peut ensuite calculer que le nombre des colonnes formant cette colonnade dans la partie encore déterminable, placée en avant de l'escalier, était de 16, soit 6 de chaque côté, les colonnes d'angles étant communes à deux d'entre eux.

[1] Une fouille faite entre le sanctuaire et le pied de la colline donnerait peut-être des résultats, les matériaux tombés du haut ont dû recouvrir et protéger cette partie de la ville. — [2] Ce que n'indique pas suffisamment le plan.

Il est possible que, primitivement, le portique se soit étendu au delà du grand escalier, car les chaînes du mur se continuent jusqu'à l'angle nord-ouest, ce qui donne à penser que des colonnes leur correspondaient peut-être.

La largeur de la galerie était de 4 m. 20 sur les côtés et de 6 m. 30 du côté de la façade.

Dans la partie qui régnait derrière celle-ci, on voit, à ras du sol, un mur perpendiculaire au massif de la porte d'entrée, à une des extrémités duquel il aboutit. Sa destination m'échappe, mais il me semble difficile d'admettre qu'il ait existé avec la galerie; il a probablement appartenu à une construction antérieure, quoique l'appareil soit le même.

A la face supérieure de plusieurs piliers, on voit, sur le mortier, l'empreinte de la base qu'ils portaient. J'ai encore trouvé dans l'espace encadré par le portique et près du grand escalier deux fragments de fûts de o m. 30 de diamètre, mais j'ignore d'où ils proviennent.

C. — AREA.

A l'intérieur du portique s'étendait une cour en forme de quadrilatère irrégulier, limitée au nord-ouest par le grand escalier qui coupe obliquement la colonnade.

Dans cet espace ont été édifiés une série de pièces, une citerne, et, entre les premières et l'escalier, plusieurs massifs de maçonnerie.

a. Les pièces A, B, C, D sont complètement rasées. Il n'en subsiste que le soubassement, aussi est-il difficile de faire même une hypothèse sur leur destination. Un seul détail y peut être reconnu, c'est la présence, dans leurs parois, en *a* et *b*, de caniveaux à section circulaire, cimentés intérieurement, qui

IMPRIMERIE NATIONALE.

traversent le mur. Le premier a o m. 10 de diamètre, le second o m. 15. Une disposition analogue existe dans une des pièces du bâtiment situé en arrière du grand escalier en *c*, ce qui, avec beaucoup d'autres signes, indique que ces constructions sont de la même époque. Mais on ne peut, ce me semble, tirer de conclusion de la présence des caniveaux. Les pièces étaient-elles à ciel ouvert et l'eau de pluie qui y tombait passait-elle par eux pour s'écouler au dehors? Cela ne me semble guère admissible. On ne peut pas en tous cas voir d'anciens réservoirs dans ces chambres aux murs peu solides et qui n'ont conservé aucune trace de l'enduit, si résistant, qu'on trouve toujours en pareil cas. Peut-être ces issues servaient-elles tout simplement à permettre l'écoulement au dehors d'eaux ayant servi au lavage du sol ou à des ablutions très abondantes.

Ces locaux semblent d'ailleurs avoir subi des remaniements. On y voit aussi des murs dont la présence ne s'explique que par la gêne où se sont trouvés les architectes pour obvier à l'irrégularité des surfaces à bâtir.

Il est à noter enfin que ces pièces, de même que celles qui sont derrière le grand escalier, sont en matériaux détestables. Le mortier de leurs parois en est extrêmement friable et peu résistant. C'est presque de la terre et cette constatation permet de dater approximativement cette partie du sanctuaire. On a rencontré une maçonnerie ayant les mêmes caractères dans de nombreuses villas romaines, à Sousse. Plusieurs des habitations d'où proviennent les mosaïques des musées de cette ville étaient entourées de mauvais murs formés parfois de terre et que revêtaient de brillantes fresques.

En D existe une autre trace de remaniement. Cette pièce, primitivement fermée vers le sud, a été détruite en partie pour permettre l'établissement de la plate-forme précédée de marches

dont il va être question. On ne voit plus dans ses murs aucune trace de porte, de revêtement du sol.

Ce qu'il y a de particulièrement remarquable dans ces locaux c'est leur irrégularité, que l'on s'expliquera d'ailleurs parfaitement si l'on veut bien examiner le plan. L'espace dans lequel les architectes ont dû les élever était limité par le portique et l'escalier, c'est-à-dire par des lignes non parallèles. Il était impossible que les parois qui faisaient face à chacune de celles-ci qui leur étaient à peu près parallèles le fussent entre elles.

On peut voir en outre que pour plusieurs murs les architectes ont « triché » quant au parallélisme, se contentant de ne pas faire quelque chose qui choquât les regards. Ces pièces étaient séparées par des cloisons disposées en *éventail* de manière à racheter de la façon la moins visible à *l'extérieur* ce manque de parallélisme. Leur irrégularité permet de penser qu'elles n'étaient pas les plus soignées et par suite les plus importantes de l'édifice et qu'elles servaient de chambres, de réduits ou de magasins.

J'ajouterai, pour terminer, qu'en A j'ai trouvé des fragments de tuiles marquées de deux R renversés tracés avec le doigt dans l'argile molle, avant la cuisson.

b. Citerne. — L'orifice de ce réservoir est situé à l'ouest des locaux dont il vient d'être question, contre le mur de la pièce adjacente. Une partie de la pierre qui en formait l'ouverture, ornée d'un talon entourant une feuillure, était encore en place. J'ai retrouvé l'autre fragment dans la citerne. L'ouverture a o m. 30 de diamètre et la pierre o m. 15 de hauteur (pl. VII, fig. 1).

Soigneusement cimenté à l'intérieur, le réservoir a la forme

d'un silo. Il présente dans son intrados trois ouvertures, dont deux amenaient vers lui les eaux tombées sur les terrasses ou sur la cour. La troisième est un trop-plein formant l'origine du caniveau qui débouche dans le mur de façade. Ce dernier est cimenté. Il est recouvert de dalles plates, irrégulières et mesure 0 m. 22 de largeur sur 0 m. 30 de hauteur (pl. VII, fig. 2). Un autre caniveau, dont je n'ai pas vu l'aboutissant, a été creusé dans le rocher, le long de la pièce A.

Dans la citerne, que j'ai fait vider, ont été trouvés deux fragments d'inscription et deux lampes.

1. Sur un fragment de marbre blanc, lettres brisées d'environ 0 m. 10 de hauteur.

BVS

2. L'autre fragment d'inscription est gravé sur une pierre formant un étroit bandeau; il portait une ligne de caractères, bordée de deux moulures. Hauteur du fragment : 0 m. 07; longueur : 0 m. 13; épaisseur : 0 m. 04. Hauteur des lettres : 0 m. 022.

APRONIVS·P

Apronius P...

Les deux lampes étaient à queue non forée.

L'une, en terre jaune à couverte brune avec encadrement de lauriers, représente Diane tendant son arc.

L'autre, en terre rouge, à couverte brune, porte l'image d'un homme luttant à l'épieu contre un sanglier. Sur le fond, trois cyprès ou palmettes, dans un double cercle entouré d'une marge renfermant trois couples de petits cercles équidistants.

c. Massifs maçonnés. — L'espace assez irrégulier qui s'étend en avant du grand escalier offre une série de constructions des plus curieuses (voir pl. VIII).

Presque adossé aux pièces dont il vient d'être question et faisant face au grand escalier, s'élève un massif de maçonnerie E formant un escalier de trois marches qui aboutissent à une petite plate-forme carrée de 0 m. 85 de côté, élevée de 1 mètre au-dessus du sol (voir pl. VII, fig. 3, et pl. VIII *b*).

Elle était, ainsi que les marches, revêtue primitivement de dalles et les deux côtés de l'escalier étaient bordés par un mur. Je note ici, sans chercher à l'expliquer, le retrait de 0 m. 01 qui se trouve sur le côté du massif, à la partie postérieure de la plate-forme. Peut-être y avait-il là une plaque de marbre; on verra d'ailleurs qu'il existe ainsi en plusieurs points du monument des reliefs ou des dépressions en stuc, dont on s'explique difficilement la disposition.

En arrière de ce petit monument règne un espace de 0 m. 70 de largeur formant un véritable couloir par lequel on pouvait faire le tour de l'objet ou du personnage placé sur la plate-forme. Il ne peut s'agir ici d'une niche abritant celle-ci, qui est beaucoup trop en avant.

Cet ensemble est des plus énigmatiques et d'autant plus intéressant qu'il est bien conservé. Ce n'est, à coup sûr, ni une base de statue, ni un autel, car ces formes n'expliquent ni les marches, ni l'espace situé en arrière. Ce qu'il y a de certain, c'est que la plate-forme était tout à fait symétrique par rapport au grand escalier et que tous deux, relevant d'un même plan, servaient à un même cérémonial.

Il me semble que ce petit socle devait avoir pour but de permettre à une personne de se placer ou d'exposer un objet juste en face du milieu du grand escalier. La difficulté pour l'expli-

quer est telle que je me suis demandé si la plate-forme ne s'était pas prolongée jusqu'au mur situé en arrière, à l'aide d'une plaque de marbre ou de métal barrant le couloir et sous laquelle il aurait fallu passer. De cette idée à penser à l'affusion du sang des rites mithriaques, il n'y a qu'un pas... que je ne me suis pas cru autorisé à franchir.

Hypothèse pour hypothèse, mes préférences iraient plutôt à celle d'un bétyle placé en face du sanctuaire, dans l'*area*, sur cette base. Un couloir aurait été ménagé pour permettre aux pieux visiteurs d'en faire le tour et de le toucher. On sait qu'à Thugga, dans le sanctuaire de Saturne, il y avait en face de la cella du fond deux empreintes de pied tournées vers l'area, ce qui m'a fait conclure que le prêtre ou l'adorant s'y plaçait pour faire face à un objet placé dans la cour.

En avant de l'escalier sont quatre massifs de maçonnerie en blocage, revêtus de ciment et de dimensions différentes. L'un J mesure 1 m. 20 et les autres 0 m. 95 de côté[1]. Une fouille exécutée à leur pied a montré qu'ils n'avaient pas de fondations. Ce ne sont donc sûrement pas, en raison de leur poids, des piliers de portique, ni même des bases de statue. On ne peut que penser à des autels.

Au sud de la cour s'élève un autre massif de maçonnerie beaucoup plus volumineux et compliqué que les autres (voir pl. VIII en *a*, vers la droite, ce massif et pl. VII, fig. 4, son plan). Son plus long côté mesure 5 m. 10 et les côtés adjacents 3 m. 30. Il semble avoir subi des remaniements et des agrandissements successifs.

Il y eut primitivement un massif central de 2 m. 50 sur

[1] L'un d'eux ayant été complètement détruit, au moment de sa découverte, par des chercheurs inexpérimentés, j'ai indiqué son emplacement et sa forme par un petit massif en pierres sèches.

3 m. 30 de côté, haut de 1 m. 70, auquel on accola deux murs, l'un vers le sud, de 0 m. 75 d'épaisseur; l'autre vers l'est, de 0 m. 65. On y ajouta enfin un escalier vers le sud-ouest.

Cet ensemble fut revêtu de ciment constituant un enduit à reliefs, l'un placé en *a*, l'autre en *b*, montrant que le massif primitif était flanqué d'espèces de pilastres à chacun de ses angles.

Tel qu'il fut en dernier lieu ce *suggestus* offrait une plate-forme mesurant 3 m. 30 de côté, à laquelle on accédait par le petit escalier, large de 0 m. 70 et comprenant quatre ou cinq marches. La disposition de ce dernier est curieuse. Il est comme caché, du côté du grand emmarchement, par un mur qui s'élève au devant de lui. On remarquera les changements de direction que la disposition des marches imposait. Pour gravir la première, on devait faire face au Nord-Est, puis se tourner vers le Sud et, arrivé presque en haut, regarder de nouveau au Nord-Est.

On avait jusqu'ici si bien pris ce monument pour un tombeau qu'on y a fait plusieurs sondages en pleine maçonnerie. En raison de l'aspect étrange de cette construction et pour être bien sûr qu'il ne cachait rien, j'y ai moi-même poussé très avant une fouille qui ne m'a donné aucun résultat.

Tout le sol de l'espace compris entre les constructions dont il vient d'être question et le portique était revêtu de ciment.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur le plan pour voir qu'en raison de leur position régulière ces massifs formaient un ensemble bien déterminé en avant du petit escalier. Il est regrettable que l'état de destruction si avancé du monument ne nous renseigne pas plus sur leur destination. Mais il est certain qu'il y a là un type de dispositif inconnu jusqu'ici.

Cet escalier, encadré par une large niche et derrière lequel

on pouvait passer, avec les autels alignés qui le précédaient et la *suggestus* d'où on les dominait, permettent d'entrevoir le cérémonial qui y était en pratique.

Le fond du cadre était d'ailleurs admirablement complété par le grand emmarchement qui s'étendait vers le Nord-Ouest.

D. — ESCALIER ET TERRASSE.

Les marches, au nombre de cinq, et larges de 19 m. 60, sont en retour à leurs extrémités. Contrairement à ce qu'on est habitué à rencontrer dans les édifices publics, ces degrés sont formés, non de pierres de taille, mais de blocage revêtu du même ciment que celui de la cour. L'absence d'arêtes vives, la mollesse du profil, surprennent au premier abord (pl. X).

C'est d'ailleurs l'application d'un mode économique très usité dans la région et que j'ai rencontré en bien des édifices. La bonne pierre y étant très rare, au lieu de sculpter les matériaux eux-mêmes, on s'est contenté de les revêtir d'un enduit sur lequel on moulait les reliefs de l'ornementation.

La hauteur des marches est de 0 m. 19, leur largeur de 0 m. 33, l'élévation totale de l'emmarchement d'environ 1 mètre.

La ligne, non terminée vers le Nord et parallèle aux marches, que porte le plan, indique une espèce de solin, haut vers son extrémité méridionale d'une dizaine de centimètres et qui s'abaisse insensiblement pour finir par se confondre avec le sol de la cour. Cette singulière disposition, qui révèle encore une grande négligence dans la construction, avait évidemment pour but de maintenir l'horizontalité des marches, le sol de la cour étant incliné vers la citerne.

On a remarqué la direction si choquante qu'affecte cet escalier par rapport au mur d'enceinte et au portique. Il est certainement plus récent qu'eux. En effet, l'extrémité sud de l'emmarchement a été posée sur l'entrecolonnement et recouvre en partie une base de colonne encore en place.

L'autre extrémité s'arrête juste au portique, mais on a trouvé au-dessous d'elle, ou immédiatement en arrière, un petit escalier recouvert par les matériaux qui lui font suite (voir pl. I à l'extrémité orientale de L). Il a 1 m. 50 de largeur et comprend trois marches, mesurant, les inférieures 0 m. 35 et la supérieure 0 m. 40 de largeur. Comme il est oblique par rapport à l'emmarchement qui le recouvre et perpendiculaire au portique, il est du même parti que ce dernier.

Le bord supérieur du grand escalier présente à ses extrémités les traces d'une balustrade ou d'un mur étroit et bas, de 0 m. 30 de largeur, qui s'est peut-être étendu sur toute sa largeur, en avant de la plate-forme. Cette dernière est revêtue par une mosaïque en « cubes » noirs, blancs, rouges et bleus, non cubiques, mais « rectangulaires » et simplement imbriqués. Auprès du petit escalier, qu'elle recouvrait en partie, on remarque qu'elle a été établie sur un sol cimenté plus ancien et probablement contemporain du portique.

Fait curieux, à l'extrémité sud-ouest du grand escalier et en arrière de lui, la plate-forme ne se continue pas. Il y a le sol cimenté d'une pièce plus basse. Cette disposition est d'autant plus nette que de ce côté la plate-forme est limitée par un mur et que les traces de sa balustrade sont bien visibles sur son bord.

On peut remarquer que toutes les pièces situées en arrière de l'escalier sont rectangulaires, à l'exception de celles qui sont vers les extrémités et auxquelles on a dû donner une forme

IMPRIMERIE NATIONALE.

irrégulière pour racheter le manque de parallélisme entre les premières et le mur d'enceinte ou le portique. Ces pièces à murs obliques, ne communiquant pas avec les autres, n'ont pas, comme elles, le sol revêtu de mosaïques et sont la plupart à un niveau beaucoup plus bas.

La plate-forme donnait, à son extrémité nord, sur une pièce irrégulière dont la forme est intéressante, car on voit par la disposition irrégulière de ses parois comment elle a été « comprimée » entre les deux directions des murs des parties de l'édifice qu'elle limite. Le sol en est revêtu d'une mosaïque blanche, commune. Elle présente, en *c*, une rigole qui lui donne une autre ressemblance avec les pièces situées dans l'*area*.

J'ai minutieusement examiné le sol de la terrasse pour voir s'il ne présenterait pas les traces d'un portique élevé sur elle. Je n'en ai pas trouvé, mais l'existence de mosaïques indiquant qu'elle était couverte, et la présence en ce point de fûts de colonnes montrent bien qu'il en a existé un.

En revanche, le mur du fond ou de façade, situé en arrière de l'escalier, était magnifiquement décoré. J'ai trouvé à son pied une quantité prodigieuse de fragments de stuc qui en provenaient. La plupart sont des débris de feuilles d'acanthe, de volutes, de canaux, d'abaques, de chapiteaux d'un travail très élégant; d'où l'on peut inférer qu'il y avait une série de pilastres corinthiens appliqués sur ce mur. On sait qu'assez souvent, en Afrique, les fleurons de chapiteaux sont ornés de motifs originaux. J'ai trouvé une rosace de fleuron représentant une fleur, dans la corolle de laquelle repose un serpent. Cet animal est, on le sait, le symbole d'Echmoun, l'une des divinités de la triade carthaginoise; mais c'est, d'autre part, un motif qui a pu être simplement décoratif. Je viens de le rencontrer dans un des chapiteaux du théâtre de Carthage.

E. — PIÈCES À MOSAÏQUE.

L'entrée des constructions situées en arrière de la plate-forme n'est pas en son centre, ni en face de l'entrée du monument. Elle est sur le côté. A vrai dire, il n'en reste plus rien, mais l'examen des mosaïques montre qu'elle était bien en ce point.

La pièce M, de forme carrée, offre une mosaïque semblable à celle des salles de l'intérieur, que la mosaïque de la plate-forme vient toucher en un endroit où sans doute il y avait aussi une porte.

Quant aux autres locaux, on ne voit pas quelle est la disposition d'ensemble qui a présidé à leur création. C'est, d'abord, un vestibule N dans lequel on laisse, à gauche en entrant, un petit massif de maçonnerie qui a été un piédestal, un autel ou le pied d'une vasque. Sur lui s'ouvre d'abord un couloir O de 1 m. 45 de largeur, conduisant à une pièce P de 2 m. 85 sur 2 m. 30. Sur ce même vestibule donne une autre pièce de petites dimensions Q : 3 mètres sur 1 m. 95. Plus en arrière, une autre chambre R a 2 m. 60 sur 4 m. 25. A son extrémité, un grand massif de maçonnerie long de 2 m. 25, large de 1 m. 40, évoque immédiatement l'idée d'un lit maçonné semblable à ceux que les Arabes élèvent dans leurs demeures et les cafés (voir pl. VIII et IX au-dessous de *c*).

Le vestibule avec son entrée détournée, cette pièce à laquelle on accède par un étroit couloir, font penser à quelque initiation, hypothèse à laquelle on doit se borner. En tout cas, il n'y a certainement rien ici de la *cella* d'un temple gréco-romain.

Mais l'étude des mosaïques offre un fait encore plus surpre-

nant. Ordinairement, le bandeau qui encadre ce mode de revêtement du sol est parallèle au pied des murs des pièces. Ici il est loin de le suivre, le trajet en est « saccadé », (v. le plan), scalariforme, interrompu par des angles qui semblent n'avoir aucune raison d'être.

Rien d'étrange comme le bandeau du vestibule N qui s'éloigne du mur par une série de coudes pour aboutir à une figure actuellement détruite en majeure partie, située à l'endroit du couloir conduisant à la toute petite pièce située en P.

Un autre bandeau décrit aussi autour du socle placé près de l'entrée un trajet coudé, sans en entourer complètement la base. Enfin, dans les pièces O et R, le bandeau court à o m. 50 du mur. Comment expliquer cela? faut-il admettre qu'il y ait eu un double mur ou une légère cloison en avant du mur séparant N de R?

J'ai trouvé ici deux cônes en terre cuite semblables à ceux que l'on a rencontrés ailleurs dans des thermes (pl. V, fig. 23) et qui servaient à élever des doubles parois dans les salles de bains. Cette découverte confirme l'idée d'après laquelle les murs auraient eu ici des parois disposées de la même manière.

Le décor des mosaïques est des plus simples. Ce sont deux lignes de cubes blancs, bleus et rouges, s'entrecroisant sur un fond blanc et formant une bande de o m. 10 de largeur sur le fond de la mosaïque centrale qui est blanche.

Les pièces qui entourent celles dont il vient d'être question sont, comme je l'ai déjà dit, plus ou moins irrégulières.

Tous les murs de ces constructions sont conservés à o m. 40 au-dessus du sol, tandis que dans l'*area* ils sont rasés. L'enduit, un mortier assez fin qui les recouvre, offre un détail particulier. Dans la pièce R existe un relief vertical de o m. 10

de largeur, placé à o m. 70 de la porte Q R (visible dans la planche IX, au-dessous de *p*). La surface n'en est pas parallèle à celle du mur : elle fait une saillie de o m. 02 d'un côté et de o m. 011 de l'autre. En d'autres points encore, l'enduit présente une disposition semblable (pl. VII, fig. 5).

Sur la face externe et occidentale de la pièce M, dans l'angle qu'il forme avec le mur de R, l'enduit fait une saillie de o m. 10 de largeur, séparée par un espace de o m. 20 d'un autre relief situé dans l'angle et qui n'a que o m. 06 de longueur.

Détail à noter, à mesure que la saillie la plus large approche du sol, le relief en est plus accentué. Il est de o m. 33 en bas et de o m. 23 à o m. 50 en haut (pl. VII, fig. 6, et pl. IX en *a*).

Cette saillie ne semble pas avoir été placée à l'intérieur d'une pièce comme la précédente et la suivante, mais il n'y a rien de certain à cet égard.

Les pièces irrégulières disposées autour de celles qui renferment des mosaïques ne paraissent pas avoir eu de communication avec elles. Le sol en est beaucoup plus bas, et n'offre pas de mosaïques; il est simplement revêtu de ciment semblable à celui de l'area.

Il semble donc qu'il y ait eu ici des locaux, des dépendances accessibles seulement à ceux qui étaient dans la cour. En effet les murs de ces pièces ne se coupent pas non plus à angle droit à cause de la nécessité d'occuper l'espace compris entre deux constructions qui ne sont pas d'équerre.

On remarque sur le mur qui sépare les pièces T de U une disposition indiquant qu'il a été construit ou remanié en même temps que les pièces à mosaïque. C'est une saillie de o m. 10 à surface oblique parallèle au mur, ou, pour être plus exact, il semble que ce soit la face du mur qui soit

oblique par rapport à elle. Le relief est de o m. o4 d'un côté et o m. o2 de l'autre (pl. VII, fig. 5).

Il est difficile de voir dans quel but ont été établies ces saillies. J'ai été de prime abord tenté de les rapprocher des bandes verticales et longitudinales, mais arrondies en formes de boudin et appariées que j'ai relevées sur les murs extérieurs du temple de Saturne[1]. Ils forment une gouttière aboutissant à un caniveau logé dans le sol. Ici, j'ai bien trouvé près de l'un d'eux des caniveaux, mais les saillies longitudinales ne paraissent pas y aboutir. De plus, ce n'est pas à l'extérieur mais à l'intérieur d'une pièce qu'on les a rencontrées au moins dans un cas. Enfin il ne semble pas qu'elles aient pu faire partie d'un ensemble décoratif. Cette disposition des enduits me semble être non moins énigmatique que celle des mosaïques.

La salle X ne communique pas avec R ou P. Elle constitue comme une espèce d'enclave située auprès d'elles, car le sol en est cimenté et non pas à leur niveau, mais à celui des salles U et T. Quant à S, c'est une pièce de forme irrégulière et le sol en est cimenté. Elle se rapprocherait donc des dernières, si le sol n'en était au niveau de celui de R. Son ouverture primitive est actuellement fermée par un mur très étroit et on se demande si elle n'a pas été murée à un moment donné.

Le mur nord-ouest de l'enceinte, auquel sont adossées ces deux pièces, court obliquement par rapport à leurs parois. Il résulte de cette disposition qu'il y a entre elles un espace triangulaire qu'on a rempli de blocage, ce qui prouve une fois de plus que les bâtiments élevés à l'intérieur de l'enceinte lui sont postérieurs.

Extérieurement, le mur de S présente un solin et l'amorce

[1] Carton. *Le sanctuaire de Baal Saturne à Dougga. Nouv. Archives des Missions scientifiques*, t. VII, p. 432, fig. 16.

d'un enduit en ciment ayant revêtu le sol. Le solin rappelant celui qui est au bas du grand escalier indique à mon sens qu'il y avait ici une cour. On a trouvé au-dessous de ce ciment et dans le sol des objets : lampes puniques, etc., dont il sera bientôt question.

Un examen attentif des bâtiments situés en arrière du grand escalier m'a convaincu que, de ce côté, ils ne dépassaient pas le bassin V. Celui-ci était donc isolé et dans une cour, constatation sur laquelle je reviendrai tout à l'heure en le décrivant.

F. — OBJETS TROUVÉS.

Dans les pièces à mosaïque on a découvert un certain nombre d'objets. C'est d'abord dans le local P les débris d'une statue de marbre blanc, représentant un personnage dont le torse au moins était nu, et un membre viril en érection ayant appartenu, à en juger par la nature du marbre et les proportions, à la même statue. A la partie inférieure de cet organe adhère l'extrémité de deux doigts qui sont à n'en pas douter l'auriculaire et l'annulaire droits. Le personnage devait soutenir et présenter en quelque sorte sa verge de cette main. Ce n'était pas à proprement parler un Mankenpis, mais quelque chose de bien plus érotique. Il y a lieu de remarquer l'absence de toute indication de prépuce, ce qui peut être dû soit à l'état d'érection de l'organe, soit à la circoncision.

Dans la même chambre, j'ai trouvé une très curieuse tête de statuette en marbre blanc, dont la coiffure toute particulière me permet de la rapprocher de statuettes en terre cuite rencontrées dans le sol en certains points du sanctuaire. Je la décrirai en même temps qu'elles (pl. VI, fig. 4).

Un troisième objet consiste en un socle en marbre blanc, présentant sur sa face supérieure un encastrement. La plinthe a o m. 14 de côté et la hauteur en est de o m. 10.

Dans la pièce O, adjacente à la précédente, ont été trouvés des tubes cylindriques en ciment, d'un diamètre extérieur de o m. 10; leurs parois ont o m. 01 d'épaisseur; ils devaient servir à l'écoulement d'un liquide, mais n'étaient pas en place.

Il y avait à côté d'eux ces cônes dont j'ai déjà parlé, en terre cuite noire, hauts de o m. 15, qui rappellent tout à fait ceux qu'on rencontre dans les thermes et qui, d'après l'opinion la plus répandue[1], devaient servir à l'établissement d'un mur double, c'est-à-dire à maintenir par leur gorge une cloison mince en avant du mur de la chambre de chauffe, cloison derrière laquelle aurait circulé l'air chaud.

Il ne peut être question de bains ici. Ne pourrait-on admettre que, pour la célébration des rites du sanctuaire, il y eut ainsi le long d'une des parois des chambres un mur double pour le passage des sons ou de l'air?

Je dois remarquer néanmoins que la forme de ces poteries n'est pas celle de cônes mais de pyramides, différence qui me semble sans importance.

Il a été trouvé un peu partout dans ces pièces plusieurs lames de plomb de longueur variable atteignant en certains cas près de 1 mètre, larges de o m. 10 et épaisses de o m 001, à bords déchiquetés mais coupés parallèlement. Elles présentent trois sortes de perforations. Les unes sont de grands trous, de 5 à 10 millimètres de côté, paraissant produits par de gros clous ayant servi à fixer les plaques sur une surface unie. A côté d'eux sont des trous plus petits ayant en général o m. 004

[1] *Bull. de la société des Antiquaires de France.* 1904, page 160. — *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, 1902, p. 151.

de largeur, carrés, ronds ou polygonaux. Ils sont entourés d'un cercle ou d'un polygone indiqué par un trait fort fin, en creux, à l'intérieur duquel sont quatre petites dépressions semblables à l'empreinte d'une tête d'épingle dont quelques-unes sont séparées par un trait. Il y avait donc ici des pointes ayant servi sans doute à fixer sur le plomb des lamelles en métal, pourvues de deux saillies qui, par estampage, ont laissé leur empreinte sur lui. Je remarque que les traits qui séparent les petites dépressions sont au nombre d'un ou de deux seulement, et qu'ils s'étendent parfois au delà du polygone. Il est possible qu'ils aient été produits par un instrument ayant servi à sectionner les lamelles pour les arracher. Celles-ci auraient été probablement en métal précieux.

La troisième variété de trous a été produite par le coin d'une hache qui n'a pas toujours traversé les lames. Enfin, on voit à la surface du plomb d'autres dépressions très petites qui ont été produites par une pointe métallique, sans traverser la lame. Je me propose de donner une étude de ces curieuses lames avec reproduction dans le *Bulletin* de la Société archéologique de Sousse.

Je ne vois pas à quoi ont pu servir ces objets. On peut penser qu'ils protégeaient un objet en bois exposé à l'air, et qu'ils devaient être ornés de ces paillettes en métal précieux dont j'ai étudié les traces.

Sur la terrasse située en arrière du grand escalier, on a découvert une belle plaque de marbre blanc, ayant servi de cloison ou de balustrade, car elle est sculptée sur ses deux faces et présente, sur un de ses longs bords, une moulure ornementale. Sur les deux faces se répète le même motif, et les dessins en sont exactement placés dos à dos, comme si l'un était le calque de l'autre. Il n'en reste malheureusement que

IMPRIMERIE NATIONALE.

peu de chose, mais c'est assez pour faire regretter de n'avoir pas trouvé plus : ce sont deux ailes, à pointe fortement courbe, dont les plumes sont parfaitement indiquées, tout à fait semblables à celle que le christianisme a attribuée à ses anges mais que portent aussi, il est important de le rappeler ici, certaines divinités, certains génies d'Orient. Cette pierre a 0 m. 24 de longueur sur 0 m. 10 d'épaisseur.

Tels sont les renseignements très curieux, mais malheureusement incomplets, qu'ont pu fournir les objets trouvés dans les pièces.

J'en viens maintenant à la construction isolée V située près de l'extrémité nord de celle-ci (pl. I, et pl. IX). C'est un massif en maçonnerie pleine, à section horizontale à peu près carrée puisqu'il a 2 m. 10 sur 2 m. 15 de côté. A sa surface est un bassin, une cuvette dont les bords courbes, en forme de solin, revêtus de ciment, ont 0 m. 30 de hauteur. Le fond en était revêtu de carreaux rouges en terre cuite, d'environ 0 m. 12 de côté. Il offre un orifice d'écoulement. On remarquera qu'il ne peut s'agir ici d'un bassin destiné à contenir du liquide puisque le trou d'écoulement est au niveau du fond, mais simplement d'un dispositif destiné à déverser au dehors le liquide tombé à sa surface.

Ce massif s'élevait à 0 m. 30 ou 0 m. 40 au-dessus du sol d'une cour, dans lequel avait été déposée une quantité prodigieuse d'objets dont il va être question.

III

OBJETS DÉPOSÉS

DANS LE SOL DU SANCTUAIRE PRIMITIF.

A. — LES GISEMENTS.

Ces objets ont été rencontrés en quatre endroits principaux : α, β, γ et δ[1]. Mais on peut dire qu'entre les points extrêmes α et δ, on en a trouvé partout. Il semble bien d'ailleurs que primitivement il y en avait une couche à peu près uniforme.

En α, entre les deux murs comme en α' il y avait un point non fouillé, renfermant le mobilier typique de lampes à trois becs, *unguentaria*, et vases à ossements. La couche où on les a trouvés, peu distante du sol, est coupée par les murs adjacents qui ont donc été construits à une époque ultérieure à la constitution du dépôt.

En α'', la couche est bouleversée, mais on a trouvé un nombre relativement considérable de fragments de statuettes.

Le point β est peut-être le plus intéressant. Les objets moins nombreux n'y étaient ni bouleversés, ni entassés. Chaque ex-voto formait un groupe de lampes et de vases bien distinct, à environ 1 mètre au-dessous de la surface. Chaque groupe renfermait le plus souvent deux lampes à trois becs, un brûle-parfum, plusieurs petits *unguentaria* fusiformes et un vase à ossements, le tout surmonté d'une stèle dont il ne restait en général que la partie inférieure, celle qui était cachée

[1] La surface occupée par ces points est, dans le plan, limitée par un pointillé.

dans le sol. Deux d'entre ces pierres étaient à peu près intactes (pl. II, fig. 3 et 4).

Il est important de noter que ce gisement se trouvait ici sous le sol cimenté placé à l'intérieur du portique. Il est donc antérieur à l'*area* et, d'après ce qui a été dit, à tout l'ensemble situé en dedans de la colonnade.

En δ, le gisement était bouleversé, mais on y a trouvé des lampes grecques en poterie noire et plusieurs lampes romaines. La couche qui les contenait passait sous le ciment du sol adjacent, qu'il a fallu défoncer. Ce point semble donc être celui où a été formé le dépôt le plus récent.

Mais la couche de beaucoup la plus importante était en γ. Le centre en était près du bassin V. Il y avait là, à 1 m. 20 de profondeur, une couche de stèles renversées les unes sur les autres et au-dessous d'elles, sur une longueur de 10 mètres et une largeur de 3 mètres, du charbon de bois formé de poussière et de morceaux gros comme le poing que j'ai reconnus comme étant de l'olivier. Pêle-mêle avec le charbon se trouvait une quantité prodigieuse d'ossements à demi calcinés, dans lesquels on distinguait parfaitement des mâchoires de bœufs et de moutons et une grande quantité d'os longs. C'est au milieu de ce fouillis que s'étendait la couche de statuettes, lampes à trois becs, *unguentaria*, brûle-parfums et ossuaires, dont l'énumération suit.

Ils étaient, les uns brisés la plupart intacts, au nombre de près de 7,000. J'ai le souvenir d'une statuette trouvée couchée la face en bas, sur un lit de charbon renfermant des lampes et entourée de sept perles bleues.

Cette couche a, sur les bords, 0 m. 15 à 0 m. 20 d'épaisseur, mais elle atteint par endroits 1 à 2 mètres et, autant que le bouleversement du sol permettait de le voir, il m'a semblé

que le contenu en avait été déposé dans une série de fosses successives. Pour donner une idée de la manière dont les objets étaient serrés les uns contre les autres, je citerai ce fait que, devant nombre de visiteurs, chaque fois que je faisais enfoncer la pelle dans la couche de charbon et d'ossements, c'est par 6 à 7 que l'on retirait les objets qui s'y trouvaient.

Détail à noter, le massif de maçonnerie portant le bassin s'élevait à pic au milieu de l'entassement de charbon.

J'ajouterai que des sondages, — en nombre moins grand que je n'aurais voulu le faire — pratiqués en dehors du mur d'enceinte, ne m'ont montré absolument rien de semblable à ce qu'on y trouve à l'intérieur. Le gisement s'arrêtait contre le mur lui-même. Il est donc certain que cette enceinte existait quand les ex-votos ont été déposés.

Les objets trouvés, au nombre d'environ 6,700, se répartissent ainsi, pour ceux d'entre eux qui étaient les plus abondants :

Lampes	3,100	
Brûle-parfums	1,036	
Unguentaria fusiformes	1,030	1,423
Uguentaria ventrus	393	
Couvercles d'ossuaires	300	
Ossuaires	272	
Stèles	191	
Burettes	170	
Statuettes	33	
Divers	150	
TOTAL	6,675	

B. — STÈLES [1].

Le chiffre de 191 ne se rapporte qu'aux stèles offrant une figuration quelconque ou une forme caractéristique. Mais si l'on tient compte de tous les blocs laissés sur place et qui, à en juger par leur forme ou leur nature, ne peuvent être que les restes de stèles, on peut évaluer certainement au double de ce chiffre les fragments de pierres votives qui ont été mis au jour. J'ai longtemps hésité sur la manière de classer celles dont il va être question. Il y a des formes bien caractérisées et qui doivent correspondre à une époque ou à un stade dans l'évolution des croyances, mais les formes intermédiaires ou indécises sont, elles, de beaucoup les plus fréquentes et il y a des fragments qui ne peuvent être rapportés à l'une ou l'autre de ces catégories. Je me suis donc basé sur la plus grande fréquence des symboles et ce parti aura certainement des avantages, car il montrera de suite quels étaient les emblèmes les plus en vogue ici, c'est-à-dire quelle était la dominante des croyances, le caractère principal de la divinité, etc. Il a en outre un autre résultat, c'est de classer automatiquement, en quelque sorte, ces petits monuments par rapport à l'époque où ils ont été élevés, la prédominance de tel ou tel symbole correspondant en général à une phase de l'évolution du concept religieux.

Pour les stèles qui portent plusieurs figurations, je me suis laissé guider par l'intérêt plus ou moins grand que présentait chacune de celles-ci.

Palmette. — Ce symbole est extrêmement fréquent puisqu'il

[1] Ces stèles ont été remises au service des Antiquités de Tunisie pour les musées de Sousse et du Bardo.

a été rencontré 53 fois. Dans 30 cas il était double, dans les autres cas, il était seul ou sur des fragments.

Palmette accouplée : Voici d'abord les cas où elle a été rencontrée sans autre figuration.

1 *a*[1] (pl. IV, fig. 3). — Haut. : 0 m. 25. Larg. : 0 m. 20. Ép. : 0 m. 08. Calcaire très poreux, grisâtre. Stèle demi-longue, se rapprochant par ses proportions du type de stèles portant le socle égyptien (v. nos 114 et 115). Les deux palmettes ne sont pas figurées au trait, mais simplement peintes en rouge. On devine combien le dessin, sur une pierre rugueuse, en est flou. Mais il n'y a pas de doute sur le sujet figuré. Un encadrement rouge entoure également cette face de la pierre.

2 *b*. — Haut. : 0 m. 17. Larg. : 0 m. 12. Ép. : 0 m. 09. Calcaire coquillier très poreux. Stèle longue (cf. le n° 113), curieuse par son étroitesse et par l'exécution du dessin. Les hampes sont faites en creux et les feuilles peintes seulement en rouge. Brisée aux deux extrémités.

3 *c*. — Haut : 0 m. 19. Larg. : 0 m. 17. Ép. : 0 m. 005. Stèle longue; calcaire gréseux. Dessin en creux à la pointe surmonté d'un trou qui paraît artificiel et a pu servir à fixer certains objets. Brisée aux deux extrémités.

4 *d*. — Haut. : 0 m. 15. Larg. : 0 m. 23. Ép. : 0 m. 10.

[1] Le chiffre indique l'ordre de classement général des stèles; la lettre, le classement dans chaque catégorie de symboles.

Stèle longue. Les deux palmes se touchent. A subi l'action du feu. Brisée en haut et en bas.

5 *e* (pl. IV, fig. 18). — Haut. : 0 m. 18. Larg. : 0 m. 28. Ép. : 0 m. 08. Calcaire grisâtre fin. Stèle triangulaire faite non pour être plantée, mais simplement posée sur le sol ou sur une base. A l'intérieur, triangle en creux renfermant une seule palmette au trait. Autre palmette à droite dans la marge[1]. Noter la forme deux fois triangulaire de la pierre et du cartouche. Extrémité supérieure brisée.

6 *f*. — Haut. : 0 m. 23. Larg. : 0 m. 17. Ép. : 0 m. 06. Calcaire gréseux. Petite stèle presque entière avec fronton flanqué de deux pointes. Traits en creux, mais ce qui reste de la palmette de gauche est peint en rouge.

7 *g*. — Haut. : 0 m. 20. Larg. : 0 m. 15. Ép. : 0 m. 10. Calcaire à grain assez fin. Stèle longue caractérisée, à section horizontale carrée et sans base. Extrémité inférieure de deux palmettes qui s'élèvent en divergeant. Les traits en creux des hampes et des feuilles sont partout soulignés de peinture rouge.

La stèle précédente a pu présenter un objet entre les palmes (cf. le n° 12) mais sur les autres cet emblème a sûrement été seul.

Celles qui suivent flanquent un objet ou un groupe d'objets. Le plus souvent elles accostent un signe en forme de « bident », de pelle à encens ou de gril qui semble donc, comme la palmette, être l'un des plus anciens symboles. On ne les trouve jamais sur les stèles riches ou bien travaillées.

[1] Elle est plus nettement marquée que le dessin ne l'indique à la planche.

8 *h* (pl. IV, fig. 10). — Haut. : o m. 30. Larg. : o m. 20. Ép. : o m. 10. Calcaire gréseux. Stèle grossière à contours arrondis, ne paraît pas avoir été taillée; c'est un bloc pris tel quel. Fourche ou gril entre deux palmettes. Dessin en creux, à la pointe, souligné par du rouge.

9 *i* (pl. IV, fig. 30). — Haut. : o m. 30. Larg. : o m. 19. Ép. : o m. 06. Calcaire gréseux jaune. C'est un simple galet ou bloc dont la surface est pleine de trous irréguliers et dont l'extrémité supérieure a peut-être été taillée en pointe. Fourche entre deux palmettes. Noter la forme courbe des branches.

10 *j*. — Haut. : o m. 30. Larg. : o m. 17. Ép. : o m. 04. Petit fragment très usé. Deux palmettes flanquent la fourche. Traits en creux soulignés de rouge. Le haut de la stèle et des emblèmes manque.

11 *k* (pl. IV, fig. 24). — Haut. : o m. 13. Larg. : o m. 13. Ép. : o m. 06. Galet pointu en bas, a subi l'action du feu. Extrémité inférieure de deux palmettes flanquant la fourche. Le bas de la stèle est taillé en pointe et les symboles en sont peu éloignés. Elle n'a donc pu être plantée en terre, tout au plus la pointe y pénétrait-elle un peu.

12 *l*. — Haut. : o m. 25. Larg. : o m. 22. Ép. : o m. 06. Galet très grossier et poreux portant des signes sur les deux faces. D'un côté la fourche entre deux palmettes, de l'autre deux palmettes. Cet emblème est donc figuré ici quatre fois. Traces de feu. Brisée en haut, l'extrémité supérieure des emblèmes manque.

m. — Gril entre deux palmettes. — V. plus loin. N° 87.

IMPRIMERIE NATIONALE.

n. — Deux palmettes flanquant un caducée — V. n° 145.

13 *o.* — Haut. : 0 m. 16. Larg. : 0 m. 17. Ép. : 0 m. 07. Calcaire gréseux. Deux palmettes flanquant un carré qui doit être la fourche ou le gril, mais à la place du manche il y a une série de trous qui ne laissent pas voir si on l'a dessiné. Dessins en creux, les trois motifs ont été soulignés par de la peinture rouge.

p. — Deux palmes, l'une certaine, l'autre probable, flanquant un rectangle divisé en deux qui peut être le gril. — V. n° 9.

q. — Deux palmettes flanquant un objet qui est peut-être le gril, surmonté d'un disque à rayons. — V. n° 61.

Sur les stèles suivantes, les deux palmettes accompagnent l'emblème triangulaire, dit *de Tanit*.

14 *r.* — Haut. : 0 m. 15. Larg. : 0 m. 21. Ép. : 0 m. 07. Calcaire gréseux. Stèle en forme d'un demi-cylindre creux à concavité tournée du côté des symboles, brisée en haut. Deux palmettes flanquant une figure dont on ne voit que l'extrémité inférieure. Un petit cercle forme une espèce de base à chaque palme, comme je l'ai dit à Dougga sur plusieurs stèles[1], ce qui permet de penser qu'il y avait dans le sanctuaire des palmes artificielles ou non reposant sur des pieds. Les palmettes sont en traits creux, soulignés de rouge. Les deux cercles sont simplement peints (pl. III, fig. 11).

s. — Deux palmettes flanquant l'emblème triangulaire, que surmontait peut-être le croissant, — V. n° 51.

[1] Carton, *loc. cit.*, p. 42, fig. 4. Des stèles trouvées récemment à Zagouan offrent aussi des palmettes avec un pied figuré de la même manière.

t. — Palmette flanquant Tanit ou un autel. — V. plus loin, n° 53.

D'autres symboles peuvent encore accompagner les deux palmes.

15 *a* (pl. II, fig. 16). — Haut. : 0 m. 32. Larg. : 0 m. 16. Ép. : 0 m. 03. Stèle calcaire lisse, plate, à sommet en pointe formant fronton dans lequel est un croissant renversé, très effacé. Dessins au trait. Sous le croissant, entre les deux palmettes, se dresse la figure triangulaire, dont la tête est formée par un cercle que traverse la haste horizontale. A droite, gâteau cornu; à gauche, couronne. Au-dessous du triangle sont deux animaux difficilement déterminables qui doivent avoir la prétention de représenter le bélier et le bœuf. Les cornes de ce dernier ne laissent pas de doute en ce qui le concerne.

C'est la scène habituelle, si fréquemment représentée ailleurs, si rare ici, qu'offre cette stèle : l'astre en haut dans le fronton, c'est-à-dire au ciel et, au-dessous, sur terre, les palmes figurant le bois sacré, c'est-à-dire le sanctuaire. Celui-ci est à ciel ouvert et on ne pouvait l'indiquer autrement. Plus tard, quand il y aura un temple, les palmes seront remplacées par des colonnes. C'est probablement en souvenir du bois sacré du sanctuaire primitif qu'on plaça dans le temple des palmes et que celles-ci sont parfois figurées entre les colonnes.

L'emblème triangulaire représente, non la divinité, mais le fidèle. Il n'y a qu'à comparer la stèle n° 29 dans laquelle l'« humanisation » du triangle est plus avancée, pour être convaincu de ce fait. On peut donc traduire ainsi cette représentation : sanctuaire à ciel ouvert, entouré d'un bois sacré; la lune au firmament; dans le sanctuaire le dédicant s'avance les bras

levés, dans l'attitude de l'invocation. Près de lui sont ses offrandes : un gâteau, une couronne, deux animaux.

v. — Deux palmettes placées de chaque côté du disque radié. — V. n° 119.

16 *x.* — Haut. : 0 m. 28. Larg. : 0 m. 15. Ép. : 0 m. 05. Petite stèle avec trois pointes, plate. L'extrémité supérieure en est dentelée de manière à former trois saillies représentant le fastigium flanqué des acrotères. Un croissant assez flou, renversé, a été dessiné entre les deux palmettes.

17 *y.* — Haut. : 0 m. 41. Larg. : 0 m. 23. Ép. : 0 m. 07. Calcaire grossier. A gauche, palmettes au trait en creux, peintes en rouge, surmontées d'un croissant renversé. Celle de droite est effacée.

18 *z.* — Haut. : 0 m. 18. Larg. : 0 m. 16. Ép. : 0 m. 05. Stèle en calcaire, de forme allongée, brisée en haut. Deux palmettes entourant un cartouche actuellement vide, mais qui porte des traces de lettres puniques. Les palmettes sont remarquables par les traits obliques qui sont figurés à la base et qui indiquent, à mon avis, des supports comme je l'ai dit plus haut. Ces traits en creux et les bords du cartouche sont soulignés de rouge (pl. III, fig. 7).

19 *a'*. — Haut. : 0 m. 30. Larg. : 0 m. 17. Ép. : 0 m. 07. Grès schisteux, formant une espèce de galet grossier, non taillé, à peine régularisé. Une des faces semble avoir été aplanie par polissage. Les deux palmettes ont une espèce de socle. A la partie inférieure du galet, un trait horizontal représente

peut-être le socle à gorge égyptien (v. n° 38 et suiv.), a subi un feu violent. Brisée en haut et en bas (pl. III, fig. 13).

b'. — Les deux palmettes flanquant un personnage. — V. n° 136.

20 *c'*. — Haut. : 0 m. 18. Larg. : 0 m. 21. Ép. : 0 m. 05. Calcaire très grossier. La pierre est si mauvaise qu'on a eu la plus grande peine à y graver, à l'aide d'une série de petits coups répétés, deux palmettes flanquant trois traits verticaux. On ne peut voir à quoi ces derniers ont appartenu. Peut-être faisaient-ils partie d'un gril.

La palmette isolée ou non appariée, quoique moins fréquente, est encore abondante. Il y a lieu de remarquer que certains symboles, comme le triangle, ne sont presque jamais seuls, tandis que la palmette est souvent isolée. C'est sans doute parce que, représentant l'idée du sanctuaire, ce symbole embrasse à la fois et signifie tout son contenu.

21 *d'*. — Haut. : 0 m. 20. Larg. : 0 m. 17. Ép. : 0 m. 10. Stèle longue typique. Palmette seule au milieu.

22 *e'*. — Haut. : 0 m. 12. Larg. : 0 m. 18. Ép. : 0 m. 05. Grès. Fragment de stèle longue, en calcaire, a subi l'action d'un feu violent. Seule au milieu de la stèle.

23 *f'*. — Haut. : 0 m. 20. Larg. : 0 m. 16. Ép. : 0 m. 08. Galet en calcaire presque brut. Palmette seule au milieu. Les traits de gauche sont plus obliques que ceux de droite. On remarque deux trous semblant placés au hasard, mais si régulièrement creusés qu'ils paraissent faits intentionnellement.

24 *g'*. — Haut. : o m. 21. Larg. : o m. 10. Ép. : o m. 08. Fragment de galet portant en son milieu le reste d'une palmette.

25 *h'*. — Haut : o m. 23. Larg. : o m. 14. Ép. : o m. 08. Fragment de stèle présentant une palmette dont les traits sont plus couchés à droite qu'à gauche. A subi l'action du feu. Traces de peinture rouge.

26 *i'* (pl. IV, fig. 27). — Haut. : o m. 26. Larg. : o m. 18. Ép. : o m. 08. Galet ou bloc de grès percé de trous. Une grande palmette en occupe toute la surface. Noter la forme naturelle assez gracieuse de ce bloc qui est celle d'une feuille.

Ce n'est pas comme les palmettes appariées, avec le gril, mais avec le triangle de Tanit, que la palmette isolée se rencontre le plus souvent.

j'. — Ici, elle est au-dessous d'une figure triangulaire et à côté d'un grand disque muni d'une pointe. — V. n° 58.

k'. — Là, elle est seule avec le triangle. — V. n° 52.

l'. — Ailleurs elle est avec le triangle et un rectangle de forme curieuse (v. n° 54), mais inachevée, c'est-à-dire qu'elle n'a de pennes qu'à droite.

27 *m'*. — Haut. : o m. 25. Larg. : o m. 22. Ép. : o m. 08. Grès friable. Bloc offrant naturellement trois pointes. Sur celle du milieu est, comme dans un acrotère, une palmette surmontant le triangle. Entre les deux, caractères puniques indéterminables (pl. III, fig. 16).

La palmette se trouve encore avec deux autres signes inséparables semblables à un sablier ou à un ovale.

n'. — Palmette avec la moitié inférieure du sablier ou de l'ovale. — V. n° 143.

o'. — Palmette au-dessous des mêmes figures. — V. n° 140.

28 *p'*. — Haut. : 0 m. 17. Larg. : 0 m. 25. Ép. : 0 m. 13. Stèle en calcaire friable et grossièrement travaillée. La palmette est à gauche d'une figure quadrangulaire qui est peut-être le haut du gril. A droite peut-être une colonne (pl. III, fig. 17).

q'. — Il me semble aussi que ce soit une palmette que l'on ait voulu figurer sur une stèle, à côté d'une figure rectangulaire et d'un symbole qui doit être le triangle. — V. n° 54.

r'. — La palme dans la main d'un personnage est une position très fréquente, et presque exclusive ailleurs de cette figure. Elle n'a été rencontrée qu'une fois à El-Kénissia, sur une stèle portant des caractères néo-puniques. — V. le n° 137.

29 *s'*. — Haut. : 0 m. 43. Larg. : 0 m. 25. Ép. : 0 m. 04. Dans un seul cas, j'ai relevé trois palmes sur une même stèle. Celle-ci est curieuse à plus d'un point de vue et mérite qu'on s'y arrête quelque temps (pl. III, fig. 15).

C'est un des rares monuments votifs du sanctuaire qui nous soient parvenus intacts et sa forme est intéressante comme on le verra plus loin. C'est en effet celle d'un emblème conique, figuré sur une autre stèle (voir le paragraphe relatif au cône en *a*, p. 61).

En outre, le rouge, couleur sacrée, dont on revêtait les tombes et les pierres votives, a été employé ici à profusion.

C'est lui qui a servi presque exclusivement à fixer les représentations. Les hampes des palmettes seules sont en creux, les pennes étant en couleur.

Dans le champ de la stèle, on voit une palmette à gauche et deux palmettes à droite, séparées par un personnage très sommairement figuré et marchant à gauche. De ce côté, et passant à droite, sont représentés deux animaux dont l'un, le plus inférieur, est un bovidé, reconnaissable à ses cornes, et l'autre probablement un mouton. La manière dont les animaux ont été représentés est des plus primitives. On ne peut, quand on la voit, ne pas être frappé de la ressemblance d'allure et de facture que présentent ces figures d'êtres animés avec celles de certains rupestres africains. On croirait être en présence d'une de ces scènes qu'ont figurées sur le rocher ou sur certains mausolées les anciens habitants du Sahara.

C'est d'ailleurs, comme plus haut, le bois sacré dont le caractère religieux est représenté ici par le chiffre 3, et dans lequel s'avance, avec les animaux qu'il va offrir, l'orante. Si ce grossier monument est d'une grande naïveté il me semble, grâce à l'indépendance ou, si l'on préfère, à l'ignorance de celui qui l'a orné, d'une perspective plus naturelle que ceux dus à des artistes romains. La disposition des sujets y a été faite d'après une certaine recherche des plans qui donne l'impression d'un petit paysage dans lequel on a voulu rendre ce qui existait en réalité : le bois sacré avec le personnage entouré des animaux qu'il va offrir.

Restent les fragments qui portent des palmettes, sans que l'on puisse savoir si elles étaient appariées ou isolées.

30 *t'*. — Haut. : o m. 14. Larg. : o m. 16. Ép. : o m. 08.

Fragment de stèle en forme de demi-cylindre creux. Palmette reposant sur un trait horizontal.

31 *u'*. — Haut. : o m. 34. Larg. : o m. 20. Ép. : o m. 09. Calcaire gréseux. Extrémité inférieure d'une palmette peinte en rouge d'un seul trait fort large; a subi l'action du feu; est calcinée par places. Par endroits des restes de mortier adhèrent à cette stèle, indiquant qu'elle a dû être prise à une construction avant d'être transformée en monument votif, ou être ultérieurement revêtue d'un enduit pour en faire une stèle neuve.

32 *v'*. — Haut. : o m. 13. Larg. : o m. 11. Ép. : o m. 05. Fragment avec une partie de palmette. A gauche, figure indéterminée ainsi : qui est peut-être le gâteau cornu.

33 *x'*. — Haut. : o m. 17. Larg. : o m. 10. Ép. : o m. 09. Autre fragment avec partie de palmette. Traits en creux peints en rouge.

34 *y'*. — Haut. : o m. 18. Larg. : o m. 13. Ép. : o m. 06. Partie de palmette à gauche d'une figure très effacée qui doit être la fourche.

35 *z'*. — Haut. : o m. 14. Larg. : o m. 16. Ép. : o m. 09. Usée, légèrement concave. Partie de palmette à droite, traces de feu.

36 *a''*. — Haut. : o m. 28. Larg. : o m. 18. Ép. : o m. 03. Mauvais galet corrodé par le feu, traces certaines d'une palmette.

IMPRIMERIE NATIONALE.

37 *b''*. — Haut. : o m. 33. Larg. : o m. 28. Ép. : o m. 08. Très usée, à droite d'une espèce de cartouche; palmette dont l'extrémité inférieure a un socle comme au n° 19.

On voit quelle place occupe ici cette représentation. Elle est supérieure par sa fréquence à l'emblème punique par excellence, le triangle dit *de Tanit*. De ce qu'elle est si souvent appariée on doit admettre que la divinité représentée est le couple de Tanit face de Baal.

On a trouvé à Nora [1], sur des stèles, les représentations de deux cônes ou bétyles; il est certain qu'à El-Kénissia, où la figure du cône a été trouvée tantôt triple et tantôt simple, elle a dû exister à l'état de couple. En tous cas les deux palmettes accouplées et placées sur la pierre, sans autre symbole les accompagnant, sont évidemmeht l'équivalent des deux cônes de Nora.

Dans le sanctuaire de Baal Saturne de Thugga qui doit, à beaucoup de points de vue, être rapproché de celui-ci, la palmette est une des figures les plus fréquentes mais ne domine pas comme à El-Kénissia où, en outre, elle est très souvent toute seule. Ailleurs elle est généralement accompagnée.

A ce point de vue, notre sanctuaire doit être rapproché de celui de Saint-Leu [2], où le triangle n'existe pas, tandis que la palmette est fréquente. Sur les stèles d'Announa on le rencontre également à foison. D'un autre côté, à Nora, la palmette manque complètement. Doit-on conclure de ce qui précède que cet emblème est spécial à l'Afrique? Cela ne me semble pas possible quand il s'agit d'une figuration si fréquente dans la symbolique orientale.

[1] Patroni. *Nora. Colonia fenicia in Sardegna* in *Monumenti antichi* de l'*Academia dei Lincei*. — [2] Gsell. *Bull. archéol. du Comité*, 1899, p. 459.

EMBLÈME TRIANGULAIRE, DIT *DE TANIT*.

Sa forme normale est caractérisée par un triangle à la base duquel il y a deux traits horizontaux. Néanmoins on verra que cette figure est ici souvent quadrangulaire.

38 *a* (pl. IV, fig. 8.) — Haut. : 0 m. 20. Larg. : 0 m. 21. Ép. : 0 m. 09. Calcaire poreux. Stèle longue, brisée en haut. Partie inférieure du triangle reposant sur deux traits horizontaux qui traversent toute la stèle et ne peuvent par conséquent être pris pour la base de la figure. On verra plus loin l'interprétation que j'en donne.

39 *b*. — Haut. : 0 m. 30. Larg. : 0 m. 20. Ép. : 0 m. 05. Fragment de stèle plate non sculptée. Il y a seulement un dessin en peinture rouge dans lequel on reconnaît, à gauche, une hampe de caducée ou de palme; à droite de celle-ci, la partie supérieure du triangle et plus bas les deux traits horizontaux.

40 *c*. — Haut. : 0 m. 23. Larg. : 0 m. 25. Ép. : 0 m. 08. Calcaire poreux. Triangle ou cône sur deux traits horizontaux.

41 *d*. — Haut. : 0 m. 17. Larg. : 0 m. 14. Ép. : 0 m. 06. Petit fragment de calcaire plat. Triangle sur deux traits horizontaux.

42 *e*. — Haut. : 0 m. 18. Larg. : 0 m. 19. Ép. : 0 m. 06. Calcaire gréseux. Triangle dont la base comprend deux traits.

Tous les traits ont été tracés à la pointe. Ils sont soulignés de peinture rouge. Traces de feu incontestables.

43 *f* (pl. IV, fig. 13). — Haut. : o m. 28. Larg. : o m. 20. Ép. : o m. 09. Calcaire poreux. Stèle appartenant à une série remarquable par la courbe de ses deux côtés[1]. Triangle complet sans les appendices en forme de bras ou de tête, reposant sur la base formée de deux traits horizontaux. Cette figure rappelle tout à fait le cône sur une base et devrait peut-être être placée à côté de lui. Tous les traits, en creux, sont soulignés de rouge.

44 *g*. — Haut. : o m. 30. Larg. : o m. 25. Ép. : o m. 15. Triangle ou cône brisé en haut avec deux traits à la base.

45 *h*. — Haut. : o m. 20. Larg. : o m. 21. Ép. : o m. 09. Calcaire poreux. Partie inférieure d'une stèle petite et triangulaire. Triangle brisé en haut avec deux traits à la base. On remarquera la forme aiguë de la pierre, en rapport avec la figure qu'elle porte.

46 *i*. — Haut. : o m. 18. Larg. : o m. 20. Ép. : o m. 08. Calcaire poreux. Partie inférieure d'une stèle demi-longue. Triangle avec deux traits à la base. Cette stèle, comme beaucoup d'autres, semble n'avoir jamais eu de base à planter dans le sol. Il est probable qu'elles étaient fixées dans un socle qui a pu avoir dans certains cas la forme du socle à gorge égyptienne, comme cela s'est rencontré à Nora[2].

[1] La courbe est plus régulière dans l'original que ne l'indique le dessin exécuté d'après une photographie qui fait ressortir les cassures des arêtes. — [2] PATRONI, *loc. cit.*, pl. XX, fig. 4.

47 *j*. — Haut. : o m. 30. Larg. : o m. 23. Ép. : o m. 07. Stèle brisée en haut, ayant dû former une ogive très régulière. Figure triangulaire avec la haste horizontale.

48 *k* (pl. IV, fig. 12). — Haut. : o m. 30. Larg. : o m. 15. Ép. : o m. 07. Galet long, en calcaire, irrégulier, avant subi les attaques du feu. Partie inférieure : triangle sur deux traits avec barre horizontale à extrémités montantes.

49 *l*. — Haut. : o m. 12. Larg. : o m. 21. Ép. : o m. 09. Stèle triangulaire. Emblème triangulaire dont chacun des côtés est formé de deux traits parallèles.

50 *m*. — Haut. : o m. 35. Larg. : o m. 16. Ép. : o m. 07. Galet en calcaire à angle arrondi portant des traces très nettes de feu.

Triangle de forme bizarre et irrégulière se rapprochant du rectangle et présentant en haut une haste transversale oblique. Au-dessous de la base, deux traits intentionnels, non reliés au triangle supérieur et simplement esquissés, ne peuvent être que l'indication du socle à gorge égyptienne.

n. — Voir le n° 27. Extrémité supérieure de l'emblème triangulaire.

o. — Voir le n° 14. — Extrémité inférieure du triangle ou d'un cartouche.

51 *p* (pl. IV, fig. 9). — Haut. : o m. 34. Larg. : o m. 19. Ép. : o m. 07. Stèle en mauvais grès arrondie en haut. Dessin à la pointe mal fait. Entre deux palmes, une niche en creux, et dans celle-ci une image en forme de table qui représente, soit l'autel primitif mégalithique, en pierres brutes, soit l'em-

blème triangulaire. Le croissant renversé est au-dessous d'elle. On peut comparer cette figure aux nos 1 de la pl. XVIII et 3 de la pl. XX dans l'ouvrage de Patroni.

52 *q* (pl. III, fig. 24). — Haut. : 0 m. 40. Larg. : 0 m. 20. Ép. : 0 m. 08. Galet en calcaire sommairement régularisé. La pointe a subi l'action d'un feu violent. Palmette à droite, autel ou Tanit à gauche. Type assez fréquent de l'emblème triangulaire, mais de plus ici il n'a pas d'appendice céphalique. Il se rapproche donc beaucoup de l'autel cornu.

Ce petit monument porte des traces de mortier, soit qu'il ait servi ultérieurement à faire une stèle revêtue d'enduit, soit qu'il ait été taillé dans un bloc enlevé à un mur.

53 *r* (pl. IV, fig. 23). — Haut. : 0 m. 25. Long. de la base : 0 m. 16; du corps : 0 m. 12. Ép. : 0 m. 06. Stèle en calcaire, régulière avec un élargissement à la base pour la fixation dans le sol. Forme rencontrée rarement ici. Emblème triangulaire entre deux palmettes. Noter le procédé par lequel la tête a été obtenue. C'est le sommet du triangle arrondi tranfixé. Sur un des bords latéraux, il y a une rainure, comme si on avait commencé un moment à diviser la stèle en deux dans son épaisseur.

Dans la figure suivante, l'emblème dit *de Tanit* est à côté de la palmette et d'une espèce de rectangle.

54 *s* (pl. IV, fig. 25). — Haut. : 0 m. 30. Larg. : 0 m. 18. Ép. : 0 m. 08. Mauvais galet en grès friable avec traces de feu à sa partie supérieure. Traits creux exécutés naïvement, mais avec sûreté. A droite en bas, autel ou figure triangulaire; au-dessus, palmette n'ayant de pennes que d'un côté; à gauche,

objet en forme de rectangle. La juxtaposition de cette dernière à l'image de Tanit montrerait, à mon sens, que dans la symbolique de la religion punique, le triangle et le rectangle peuvent être parfois confondus, mais qu'ils répondent bien à deux idées différentes. Il est d'ailleurs difficile de dire ce qu'est la dernière figure qui peut être rapprochée de la fourche, de la porte ou de l'autel (cf. plus loin, *y*).

55 *t* (pl. II, fig. 8). — Haut. : 0 m. 23. Larg. : 0 m. 23. Ép. : 0 m. 09. Calcaire lisse. Fragment de stèle très régulière. Au milieu, image de Tanit; à droite, caducée; à gauche, extrémité inférieure d'une hampe dont le haut a disparu; au sommet, le croissant montant. Cette stèle semble être de l'époque romaine à cause de sa facture, de la position du croissant, de l'existence du caducée qui, dans les sanctuaires de l'intérieur, est rare sur les stèles de l'époque punique. Le croissant porte une grosse tache rouge et le jambage gauche est revêtu de la même couleur. La hampe de gauche seule n'est pas en relief, mais bien indiquée par un simple badigeon rouge.

Noter la forme toute particulière de la Tanit avec ses bras obliques et l'absence de base au triangle, qui le rapproche de l'autel.

56 *u* (pl. II, fig. 15). — Haut. : 0 m. 25. Larg. : 0 m. 20. Ép. : 0 m. 05. Calcaire poreux, Stèle à rapprocher d'une pierre votive de Dougga[1] par ses figures et par son travail. Dans un cartouche le triangle entre deux caducées. Tous les sujets sont en relief et peints en rouge, ainsi que l'encadrement du cartouche.

[1] Carton, *Archiv. des Missions scient.*, 18, n° 16, pl. IX.

57 *v* (pl. III, fig. 18). — Haut. : 0 m. 18. Larg. : 0 m. 17. Ép. : 0 m. 04. Calcaire poreux. Stèle triangulaire et non sculptée, les traits étant simplement dessinés à la peinture rouge. Comme celle-ci est à moitié effacée, on n'y voit rien quand la pierre est sèche. Il faut la mouiller pour que les traits ressortent nettement. C'est l'emblème triangulaire avec tendance à l'anthropomorphisation qui y est figuré. Noter l'indication des pieds qui font des deux appendices verticaux des jambes, quoiqu'il n'y ait pas de corps. Cette forme a été aussi rencontrée à Dougga; elle est à rapprocher du triangle de la stèle n° 55. La « tête » a une forme triangulaire rappelant certaines ponctuations des textes romains et semblant aussi avoir subi l'influence du triangle sacré. A gauche, hampe surmontée d'un croissant figurant peut-être le caducée. A droite, vestiges d'une figure semblable.

58 *x*. — Haut. : 0 m. 30. Larg. : 0 m. 19. Ép. : 0 m. 10. — Stèle en grès, avec traces de feu, assez irrégulière. Au centre, disque avec une pointe regardant en haut. Peut-être est-ce un personnage humain mal dessiné. A droite, en haut, emblème triangulaire ayant la forme de l'autel cornu et au-dessous, palmette, A gauche, le feu a fait éclater la surface de la pierre.

L'autre face, très usée, a été sculptée, mais on n'y distingue que l'extrémité inférieure de deux hastes.

y. — Voir le n° 15. C'est sur cette stèle que la tête de la figure triangulaire a été indiquée par un rond appliqué sur la haste transversale. C'est exactement ce que j'ai signalé ailleurs: le disque solaire descendu sur le triangle. De cette fusion de l'astre et du cône est sortie la divinité à forme triangulaire.

59 *z* (pl. IV, fig. 6). — Haut. : 0 m. 26. Larg. : 0 m. 22.

Ép. : o m. 08. Calcaire taillé en plaque. Figures grossièrement exécutées à la pointe. Stèle à fronton et acrotères. A gauche, emblème triangulaire. On remarquera la forme de ce dernier qui, avec le cou, est celle du cône représenté au n° 73[1]. L'ensemble du symbole rappelle aussi le scorpion, emblème, on le sait, assez fréquent à Carthage. A droite, animal indéterminable avec, au-dessous, un trou de fixation.

Voici diverses autres formes de l'emblème triangulaire.

60 *a'*. — Haut. : o m. 27. Larg. : o m. 16. Ép. : o m. 07. Stèle en grès, arrondie en haut, brisée à droite, traces de feu. En bas et à droite dans le triangle, on aperçoit nettement des caractères néo-puniques.

61 *b'* (pl. IV, fig. 16). — Haut. : o m. 39. Larg. : o m. 18. Ép. : o m. 05. Bel exemple de galet pointu, à peine dégrossi, autel, gril ou Tanit, moins apparent dans le dessin qu'il ne l'est en réalité, au-dessous d'un disque à rayons, surmonté d'un petit appendice. Les deux figures se touchent et il semble même qu'elles n'en fassent qu'une, comme si, ici, le disque avait été placé pour former l'appendice céphalique de l'autel.

62 *c'* (pl. III, fig. 3). — Gros galet plat en calcaire gréseux jaune. Type de *galet peint*. Le dessin est non en creux, mais au pinceau et en rouge. A l'intérieur du triangle, gros pointillé également en rouge. Cette figure, malheureusement incomplète, ne peut être rapportée qu'à l'emblème triangulaire.

[1] La figure triangulaire ou plutôt en tronc de cône présente, entre les deux bras montants, un gros point, que ne montre pas le dessin.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Quelques fragments portent des traits ayant dû appartenir à un triangle.

63 *d'*. — Angle d'un triangle.

64 *e'*. — Bas d'un triangle. Traces de peinture rouge.

65 *f'* et **66** *g'*. — Bas d'un triangle.

67 *h'*. — Haut. : 0 m. 15. Larg. : 0 m. 17. Ép. : 0 m. 07. Stèle en calcaire poreux avec extrémité inférieure d'un cartouche rectangulaire (?).

68 *i'*. — Haut. : 0 m. 18. Larg. : 0 m. 12. Ép. : 0 m. 10. Stèle de forme allongée. C'est le type de stèle ayant le socle punique. Bas d'un triangle en un relief de 0 m. 02. Il semble qu'une des caractéristiques de ces stèles longues soit d'avoir leurs sujets en relief.

69 *j'*. — Haut. : 0 m. 18. Larg. : 0 m. 20. Ép. : 0 m. 08. Stèle demi-longue, sans base à enfouir dans le sol. Base d'un triangle : gros traits en creux soulignés de rouge.

70 *k'* (pl. III, fig. 9). — Haut. : 0 m. 18. Larg. : 0 m. 20. Ép. : 0 m. 06. Fragment de stèle triangulaire en calcaire. Figure semblant être un Tanit quadrangulaire avec deux appendices pouvant représenter les pieds.

Pour compléter ce qui a trait à cet emblème, je dois rapprocher des numéros précédents les nos 74 et 83 où il y a une figure triangulaire ou conique se rapprochant du symbole de Tanit, mais surmontée d'une tête humaine. Le n° 83 notamment rappelle les rectangles étudiés précédemment et surtout le n° 59. On a exactement la même figure si on

supprime les bras et qu'on met des points indiquant les yeux et la bouche dans le disque.

Pour résumer ce qui vient d'être exposé, j'attirerai l'attention sur le grand nombre des variantes de cet emblème triangulaire qui, lorsqu'il a la forme d'un simple triangle placé sur deux traits, est le cône des stèles puniques dans sa simplicité. Lorsqu'il est rectangulaire il fait penser au rectangle, emblème de la déesse égyptienne Neït et à la porte des mausolées figurée sur les tombeaux. Rectangulaire avec le trait supérieur débordant les deux traits verticaux, il rappelle la table, l'autel; relevé à ses deux extrémités, ce trait supérieur horizontal donne l'image de l'autel cornu ou du scorpion, qui, par l'addition du disque, devient l'emblème de la divinité et s'humanise ensuite par l'adjonction de certains caractères anthropoïdes, tête, pieds, etc.

CÔNE.

Après l'emblème triangulaire, c'est le cône, relevé vingt fois, qui vient par ordre de fréquence.

71 *a* (pl. II, fig. 4). — Haut. : 0 m. 40. Larg. : 0 m. 16. Ép. : 0 m. 09. Cette stèle et la suivante sont d'un haut intérêt par les rapports tout particuliers qu'elles créent entre certains sanctuaires non seulement de l'Afrique, mais encore de la Sicile et de la Sardaigne.

Stèle oblongue en calcaire poreux, d'une exécution soignée et correcte. Cartouche représentant le portique d'un temple prostyle dont les colonnes cannelées, sans base, portent le chapiteau punique que caractérisent les deux grandes volutes très nettement et très élégamment exécutées sur l'original. L'entablement est en grande partie brisé, mais il en reste

assez pour qu'on reconnaisse très nettement sur sa frise la partie inférieure d'une haste flanquée d'un trait courbe très allongé. Il ne peut s'agir que du globe ailé ou de l'épervier. Le soubassement en est formé par les moulures de la gorge égyptienne formant un socle sur lequel reposent les pierres sacrées, ainsi qu'on le voit sur les stèles d'Hadrumète et de Lilybée [1].

Entre les colonnes du portique, c'est-à-dire dans le temple, se dressent trois cônes très allongés, le médian plus élevé que les deux autres. C'est la triade punique. Les trois bétyles sacrés sont flanqués, à gauche, d'une hampe au sommet de laquelle se dresse l'emblème triangulaire, et, à droite, du caducée.

Au-dessus d'eux plane le croissant renversé sur le disque.

Le triangle de Tanit porté à l'extrémité d'une tige est à rapprocher de certains ex-votos où il est tenu à la main par le dédicant. Il avait donc le même emploi; il a, d'ailleurs, souvent la même place que le caducée. C'était un objet du culte, une icône.

On remarquera que sur une stèle d'Hadrumète on trouve comme ici, à la fois à côté des cônes, le croissant renversé sur le disque et le triangle sacré.

J'ajouterai, pour terminer cette description, que la moitié inférieure de la stèle a été taillée en pointe pour être fixée dans le sol.

[1] BERGER. *Revue archéologique*, 1884. *Lettre à M. Bertrand*, p. 211, et *Instructions pour la recherche des antiquités*, p. 78, fig. 34, et p. 83, fig. 45. J'ai eu l'occasion de voir au Musée Saint-Louis de Carthage un certain nombre d'autres stèles d'Hadrumète. Sur 29, il y en a 7 qui présentent les trois cônes figurés comme ici même. Voir plus loin, p. 144, les descriptions de ces stèles. Le socle avec ses deux extrémités saillantes en forme de gorge égyptienne non indiquées sur le dessin, où il a la forme d'un gradin, est très visible sur l'original.

Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai écrit ailleurs sur le culte que l'on rendait au cône à Byblos, Paphos, Éphèse, Babylone, etc.[1].

La stèle de Naram-Sin sur laquelle est représentée une montagne régulièrement conique, surmontée d'astres, a tout à fait la forme de beaucoup de stèles en pierres brutes de Dougga.

La triade de la stèle d'El-Kénissia est identiquement la même que celle qui est figurée sur nombre de stèles d'Hadrumète.

Sur l'une de ces pierres votives de l'ancienne Sousse, on voit[2] deux lignes en relief qui la coupent transversalement dans toute sa largeur. Elles représentent, à n'en pas douter, le socle à gorge égyptienne de certaines stèles du même sanctuaire. C'est une transition à retenir entre ce socle et les deux simples traits en creux qu'on a remarqués sur plusieurs ex-votos d'El-Kénissia, au-dessous de l'emblème triangulaire.

Enfin, M. Berger a signalé une découverte faite récemment à Carthage et relative à des ex-votos du même genre : sur une tablette de grès tendre, taillée en forme d'édicule et portant une inscription punique, le croissant, renversé sur le disque, planait au-dessus des trois cônes, entre deux colonnes très hautes, portant chacune, comme embrochés à leur extrémité supérieure, deux croissants renversés qui représentent peut-être à mon sens un des prototypes du chapiteau punique.

On sait qu'à Lilybée des stèles portaient une représentation absolument identique à celle dont il vient d'être question. La Sicile eut de fréquentes relations commerciales, ou guer-

[1] Carton, *loc. cit.*, p. 59. La question a été depuis reprise par le P. Lagrange : *Études sur les religions sémitiques*, in *Revue biblique*, avril 1901. — [2] Berger, *loc. cit.*, fig. 33.

rières, avec la côte du Sahel; et je rappellerai, à ce propos, qu'à l'époque où les sanctuaires de cette contrée florissaient César s'embarqua de cette ville pour conduire sa flotte devant Hadrumète.

A Nora, en Sardaigne, on a trouvé toute une série de stèles des plus remarquables.

Sur certaines d'entre elles sont représentés les trois cônes, posés ou non sur une base commune[1] ou surmontant un socle, qui dérive de la base égyptienne[2], avec ou sans accompagnement du disque au-dessous du croissant renversé[3].

On voit quelle extension a eue ce culte, ou plutôt cette forme d'un culte punique dans la Méditerranée. Les découvertes faites depuis quelque temps montrent qu'il y eut un foyer principalement intense au centre de cette mer, sur les rivages, se faisant face et reliés par de faciles communications, de l'Afrique, de la Sicile et de la Sardaigne.

On connaît en Afrique d'autres figurations qui rappellent les précédentes.

A Tatahouine on a relevé sur un mausolée trois cônes surmontés d'une boule.

A Thala, dans un sanctuaire de Saturne, se dressait, d'après une inscription qui y a été trouvée[4], un bétyle : *baetylum cum columna.*

Sur une lampe trouvée à Sidi-el-Hani, j'ai relevé également un cône très caractéristique porté sur un socle à plusieurs pieds disposés en dents de loup, dispositif qu'on a trouvé sur les stèles de Nora[5].

Il est certain que des formes qui paraissent les plus dissem-

[1] Patroni, *loc. cit.*, pl. XX, fig. 2.
[2] *Ibid.*, pl. XVIII. 1 *c.*
[3] *Ibid.*, pl. XVI. 2 *a.*
[4] *Bull. de la Soc. nat. des antiquaires*, 1898, p. 15.
[5] Patroni, *loc. cit.*, n° 20.

blables ont été données à ce symbole. Je n'en veux pour preuve que celle revêtue par les trois cônes sur une stèle dont la description va bientôt être donnée (n° 74).

72 *b*. — Haut. : 0 m. 20. Larg. : 0 m. 13. Ép. : 0 m. 07. Stèle en calcaire gris, sur laquelle on voit très nettement l'extrémité inférieure de trois cônes et, à leur gauche, le bas d'une colonne.

73 *c* (pl. II, fig. 3). — Haut. : 0 m. 40. Larg. : 0 m 16. Ép. : 0 m. 09. Stèle parfaitement conservée, régulière, en calcaire poreux. A la partie supérieure, fronton triangulaire renfermant le globe ailé. Il est supporté par deux colonnes puniques nettement caractérisées avec leurs énormes volutes et l'absence de bases. Dans l'espace qu'elles encadrent se dressent les trois cônes, clairement dessinés. Ils sont en un relief très prononcé, comme d'ailleurs tout le reste de l'ornementation de la stèle. Le médian est plus élevé que les deux autres. Les deux latéraux sont divisés verticalement par une rainure qui semble due à une erreur du lapicide.

Cônes et colonnes reposent sur le socle à gorge égyptienne vigoureusement taillé.

Cette stèle est donc la plus caractéristique de toutes, parce qu'elle offre, dépourvus d'autres accessoires, les symboles fondamentaux et l'ornementation essentielle de ce genre d'ex-votos.

d et *e*. — Ce sont aussi les trois cônes ou un seul cône reposant sur le socle qui ont été figurés sur les fragments portant les n^{os} 114 et 115. Malheureusement il n'en reste que la base.

f. — C'est aussi la base du cône que l'on voit au-dessus de la dédicace à Tanit gravée sur la stèle n° 149.

74 *g* (pl. II, fig. 11). — Haut. : 0 m. 37. Larg. : 0 m. 19. Ép. : 0 m. 07. Cette stèle a été trouvée tout à côté des nos 71 et 72. Elle est d'ailleurs bien moins soignée. C'est plutôt un galet régularisé, et se terminant en pointe à son extrémité inférieure, qu'une pierre taillée. Il n'est, au demeurant, pas besoin de prouver qu'elles ont été faites à la même époque pour montrer qu'il s'agit chez toutes de la même triade.

Dans un simple cartouche s'élèvent trois cylindres : deux latéraux surmontés d'une protubérance cylindrique — comme un buste surmonté d'un cou sans tête, — un central, portant une figure humaine. Dans l'angle supérieur gauche plane le croissant renversé sur le disque. Dans l'angle supérieur droit est un petit relief discoïde ayant la forme d'un gros point, représentant sans doute un astre.

La stèle avait un fronton avec deux acrotères à l'intérieur duquel est un objet en forme d'éventail assez vague, pourvu de deux longues ailes très nettes : sans doute aussi le globe ailé ou l'épervier.

Ainsi, c'est au cône central seulement — sans doute comme au plus important — qu'on a octroyé une face humaine.

Voici donc ici, saisie sur le vif, la phase de l'évolution sur laquelle j'ai insisté il y a plusieurs années, à propos des stèles de Dougga, le passage du *cône* à l'*icône*, le cône sacré aboutissant à la forme humaine par la tendance à l'anthropomorphisme. Rien de plus net dans les deux stèles : d'abord un véritable cône, puis le cône devenu cylindrique avec un cou, enfin le cylindre avec face humaine; il ne manque aucun terme à la série!

Le lecteur, en regardant cette figure, aura certainement l'impression que devaient ressentir, en la voyant, les fidèles ignorants et se demandera s'il a affaire à l'image d'un dieu ou

d'un homme. De là à les confondre il n'y a qu'un pas, et c'est ce pas qui, franchi, a amené à donner à la figure placée au centre de la stèle d'abord les traits d'un dieu à forme humaine, puis, le concept religieux se spiritualisant, ceux d'un personnage humain.

Pour compléter la description de la stèle, j'ajouterai que l'encadrement et les contours des reliefs sont soulignés de peinture rouge.

On a jusqu'ici rencontré bien souvent une forme semblable au cône à appendice cervical. Elle a toujours été prise pour un vase. Tel cet emblème, gravé sur des pierres votives puniques[1] de Carthage qu'on a décrites ainsi : flacon à goulot étroit.

On saisit très bien à la suite de quelle confusion ce cône symbole a été pris pour un flacon auquel il ressemblait tant. Il y a à Carthage parmi les stèles d'Hadrumète une pierre votive qu'il est intéressant de rapprocher de celle-ci : on y voit les trois cônes à appendice cervical placés côte à côte et traités exactement de la même façon qu'ici, les deux pierres semblent avoir été taillées dans le même bloc et faites par le même artiste. Mais ici le cône central n'a pas de face humaine, ce qui rend encore plus sensible la transition entre ces deux formes : d'une part, le cône central en forme de vase, d'autre part, le même cône avec la même valeur, puisque dans la même situation, mais sans tête.

C'est précisément parce qu'on a toujours pris une telle forme pour un vase qu'on ne l'a pas signalée comme un dérivé du cône.

Il semble qu'il faille ajouter désormais aux symboles phéniciens déjà décrits et représentant la divinité, avec la même

[1] *Musée Lavigerie*, pl. III, fig. 8.

IMPRIMERIE NATIONALE.

signification que le triangle, le cône à appendice cervical ou, si l'on veut, le cône en forme de vase.

Je viens de trouver une confirmation très frappante de cette interprétation dans la liste des stèles de Nora. On n'a qu'à comparer la stèle n° 3 de la planche XIX au n° 3 de la planche XX.

Le cône simple d'un côté, la figure en forme de gaine avec appendice cervical, d'autre part, sont exactement dans la même position, c'est-à-dire seuls et posés sur le socle à gorge égyptienne. Ils ont donc la même valeur et la même signification.

Il est d'ailleurs probable que si c'est un vase qu'on avait voulu représenter par cette figure on lui eut quelquefois donné une ou deux anses, ce qui n'existe jamais dans la série très remarquable des stèles de Nora.

Enfin, et ceci est encore plus frappant, dans ces derniers on trouve à côté de la gaine à appendice cervical sans tête, semblable aux figures latérales de la stèle d'El-Kénissia, la gaine pourvue d'une tête semblable à la figure centrale de la même stèle. Il suffit de comparer la figure 2 de la planche XIX à la figure 3 de la planche XX pour être convaincu qu'il s'agit de deux formes de la même représentation.

75 *h* (pl. II, fig. 1). — Haut. : 0 m. 27. Larg. : 0 m. 15. Ép. : 0 m. 09. Stèle en calcaire jaune, a subi l'action d'un feu violent qui l'a rougie, noircie et fait éclater par places. Cartouche arrondi en haut en forme de cintre. Sous le cartouche, deux petites rainures verticales figurant des jambes et qui lui donnent l'aspect de certains personnages figurés sur les stèles puniques. A l'intérieur, trois cylindres verticaux dont le médian est plus élevé que les autres. Leur forme rappelle certaines représentations du phallus. Ils sont comme en l'air, c'est-à-dire qu'ils ne reposent pas sur un socle.

Il est certain que les éléments de la triade représentée par les trois cônes dont il a été question ont pu être honorés séparément. C'est ainsi qu'ils sont figurés sur les stèles qui vont être décrites.

76 *i* (pl. II, fig. 5). — Haut : 0 m. 28. Larg. : 0 m. 12. Ép. : 0 m. 09. Stèle avec base pour l'enfouissement, à extrémité supérieure triangulaire. Dans un cartouche arrondi comme le précédent se dresse un cylindre à appendice cervical, mal rendu dans le dessin, mais semblable à ceux qui sont sur la stèle n° 73.

77 *j* (pl. III, fig. 14). — Haut. : 0 m. 26. Larg. : 0 m. 30. Ép. : 0 m. 09. Stèle en calcaire poreux avec la même figure que ci-dessus. Brisée irrégulièrement.

78 *k*. — Haut. : 0 m. 24. Larg. ; 0 m. 27. Ép. : 0 m. 08. Grande stèle, brisée en haut et en bas. Même figure qu'aux deux ex-votos précédents.

79 *l* (pl. III, fig. 12). — Haut. : 0 m. 30. Larg. : 0 m. 15. Ép. : 0 m. 04. Mauvais galet calcaire qu'on a dégrossi pour le rendre pointu. Traces de feu. Cylindre à appendice cervical, barré en son milieu et placé dans un cartouche triangulaire très allongé.

80 *m* (pl. II, fig. 2). — Haut. : 0 m. 30. Larg. : 0 m. 16. Ép. : 0 m. 07. Calcaire poreux. Extrémité supérieure triangulaire. Portique à fronton flanqué de deux colonnes puniques cannelées avec le cône à l'intérieur. Peintures sur le fronton et les colonnes.

81 *n*. — Haut : o m. 21. Larg. : o m. 22. Ép. : o m. 10. Fragment de stèle. Cône posé sur une base à deux gradins, disposition fréquente aussi en Orient. Brisée en haut.

82 *o*. — Haut. : o m. 14. Larg. : o m. 17. Ép. : o m. 07. Stèle longue, le cône est dans un cartouche occupant le registre supérieur. Dessins en relief et peints en rouge. Brisée aux extrémités.

83 *p* (pl. IV, fig. 19). — Haut. : o m. 45. Larg. : o m. 24. Ép. : o m. 06. Stèle pointue en calcaire, entière, usée. Traces de feu. Figure conique surmontée d'une tête très sommairement, mais nettement caractérisée par trois points. Évidemment, c'est presque exactement la reproduction de la figure centrale du n° 74. Je croirais plutôt que c'est non une divinité mais un personnage humain que — sans doute par une fausse interprétation de la figure triangulaire — on a voulu dessiner ici. Cette figure doit, à mon sens, être rapprochée des stèles du Bardo qui ont été étudiées par de la Blanchère. Avec les bras en plus, les figures qui y sont sculptées ressemblent tout à fait à celles-ci.

On trouve sur des stèles de Sigus une singulière forme de personnage. C'est un véritable triangle pourvu d'une tête, de bras et de jambes. C'est le cône fait homme, sans avoir rien perdu de sa forme, c'est-à-dire un type bien plus avancé que celui-ci dans son évolution.

84 *q*. — Haut. : o m. 24. Larg. : o m. 22. Ép. : o m. 06. Stèle en calcaire poreux, particulièrement remarquable par sa forme ogivale. Simple triangle tracé au trait. La base est figurée par deux traits. — V. le n° 43.

r. (Voir le n° 127). — Il semble bien que, sur une autre stèle, on ait voulu représenter le cône entre deux colonnes.

85 *s* (pl. IV, fig. 1). — Haut. : 0 m. 35. Larg. : 0 m. 22. Ép. : 0 m. 11. Stèle pointue paraissant inachevée, mais l'indication est nette. On a tracé une niche à l'intérieur de laquelle il y a une figure semblable au cône, mais présentant une espèce de renflement à sa partie supérieure, ce qui lui donne l'aspect du phallus.

Je dois placer à côté des stèles qui portent le cône en représentation un groupe important de pierres qui, si elles n'offrent pas cette figuration, en ont la forme. Elles sont, si l'on veut, aux premières ce que les statues sont aux bas-reliefs. Ce n'est pas l'image du cône, c'est le cône lui-même.

Je ne citerai ici que les plus caractéristiques de ces monuments. Mais il est certain qu'un grand nombre de pierres et de galets plus ou moins coniques sans ornementations ni inscriptions, trouvés dans les fouilles, doivent être placés à côté d'eux.

86 *t.* — Haut. : 0 m. 28. Larg. : 0 m. 15. Ép. : 0 m. 09. C'est une pierre en calcaire gréseux, rougie par le feu, simple galet dégrossi pour lui donner une forme intentionnelle. Il n'y a sur lui aucun dessin. Une saillie placée à sa partie supérieure ne laisse aucun doute. En effet, ce n'est pas seulement le cou, c'est la figure à appendice cervical qu'elle représente.

u. — Voir le n° 29. La forme de cette stèle, si curieuse à certains points de vue, est bien intentionnelle, et il ne paraît pas possible de voir en cette interprétation une vue de l'esprit. Cela ne ressemble en rien aux frontons ou aux acrotères si nombreux sur d'autres monuments.

87 *v* (pl. II, fig. 7). — Haut. : 0 m. 28. Larg. : 0 m. 20. Ép. : 0 m. 07. Pour faire cette stèle on a choisi un galet ayant non pas la forme d'une stèle, ni même d'un cône, mais bien celle d'un buste avec la partie supérieure du cou. La partie inférieure est en pointe et l'ensemble a assez l'aspect d'un cœur. Cela rappelle tout à fait le cône à appendice cervical du n° 74.

Il y a, dans ce « buste décapité », un passage du cône à la statue de forme humaine. Les dessins s'harmonisent parfaitement avec elle; on y a gravé, dans des positions symétriques, un gril entre deux palmettes. Voilà donc une forme dont la signification eût certainement échappé sans la stèle n° 74, de laquelle elle est certainement voisine.

FOURCHE, GRIL.

a. La figure gravée au centre de la pierre votive dont il a été question au n° 87, est une des formes les plus fréquentes de l'imagerie punique du sanctuaire d'El-Kénissia.

Je désigne ce symbole sous le nom de gril ou de fourche Il ressemble aussi à une poêle, à une pelle à encens, à la voile des figurations égyptiennes. C'est un haste s'insérant à l'extrémité inférieure d'un rectangle ouvert en haut. Habituellement la hampe est plus courte, les branches de la fourche moins longues et la barre horizontale qui les réunit n'existe pas.

b. (Voir n° 8). La forme classique de ce symbole entre deux palmes.

c. (Voir n° 9). — Un gril aux branches très courtes, également entre deux palmettes.

d, e, f. — Mêmes formes sur les stèles portant les n^{os} 10, 11, 12.

88 *g*. (pl. IV, fig. 28). — Haut. : o m. 30. Larg. : o m. 18. Ép. : o m. 03. Galet plat en calcaire gréseux, brisé à droite, gril avec deux trous à ses extrémités. Au-dessus de l'insertion du manche, un petit disque est peut-être un ressouvenir de celui qui surmonte la figure triangulaire de Tanit. Traces de feu très nettes.

89 *h*. — Haut. : o m 26. Larg. : o m. 20. Ép. : o m 03. Stèle grossière en calcaire plat. Au milieu, figure qui paraît être le gril mal fait. Une barre transversale le traverse. En outre il semble fermé à sa partie supérieure et rappelle ainsi certain signe rencontré sur les stèles d'Aïn-Tounga[1].

90 *i*. — Haut. : o m. 18. Larg. : o m. 13. Ép. : o m. 06. Stèle en calcaire poreux. Figure assez fruste semblant être le gril près de la palmette.

j. — La figure dessinée au trait et de forme carrée du n° 13 semble aussi être un gril.

91 *k* (pl. III, fig. 25). — Haut. : o m. 29. Larg. : o m. 19. Ép. : o m. 08. Stèle en grès portant les traces d'un feu intense et ayant la forme d'un simple galet pointu. Entre deux palmes mal faites, rectangle coupé en deux par une barre horizontale[2]. Est-ce le gril, ou le signe indiqué plus haut comme se trouvant sur les stèles de *Thignica* ?

l. — Voir le n° 28 où il semble y avoir le haut d'un rectangle entre une palmette et une colonne.

m. — Voir le n° 54. Je ne vois pas de quel autre symbole que la fourche je pourrais rapprocher la figure de gauche. Peut-

[1] V. Berger et Cagnat, *Bull. archéol.*, 1882, p. 243.

[2] Ne retenir de la figure 25, pl. III, que le dessin du symbole.

être sur cette stèle, a-t-on voulu représenter, par chacune des figurations qu'elle porte, l'un des trois éléments de la triade. Il est possible, et je le crois, qu'il s'agisse simplement ici du gril mal dessiné, à moins que, dans les deux traits latéraux, on ne veuille voir l'indication de bras comme ceux que l'on voit aux figures triangulaires.

92 *n* (pl. III, fig. 10). — Haut. : 0 m. 22. Larg. : 0 m. 14. Ép. : 0 m. 11. Stèle longue en calcaire. Traits exécutés nettement et soulignés de rouge. Est-ce le bas d'un gril, ou une espèce de colonne portant le chapiteau punique à grandes volutes?

On sait que dans nombre de sanctuaires des divinités carthaginoises les bétyles, les pierres sacrées avaient la forme de colonnes[1].

Tels sont les différents aspects de l'énigmatique figure. Faut-il voir en elle une déformation spéciale de l'emblème triangulaire? Au lieu d'une haste, supposez deux jambages à sa partie inférieure, et vous aurez certaines formes caractéristiques de la Tanit. Serait-on en présence ici du symbole égyptien de la navigation, la voile?

Je me demande si ce n'est pas tout simplement le prototype du caducée? Ce dernier ne se rencontre pas, en effet, en Afrique sur les stèles les plus anciennes et les plus grossières et, dès qu'il apparaît, le gril disparaît. Jamais ici, et très rarement ailleurs[2], elles ne se trouvent ensemble, tandis que tous les autres signes se rencontrent fréquemment juxtaposés.

[1] Cf. Musée Lavigerie, pl. II, fig. 4 et 5, des stèles où une colonne occupe la place principale.

[2] Cf. Musée Saint-Louis, planche IV, figure 3, une figure assez semblable au gril, entre deux caducées. Il me semble plutôt qu'elle représente une *mensa*.

Un autre emblème me paraît aussi devoir attirer l'attention. On a vu plus haut un certain nombre de figures plus ou moins rectangulaires, classées soit parmi les symboles triangulaires, soit parmi les grils. Il y en a d'autres en creux, qui occupent souvent à elles seules tout le champ de la stèle. Évidemment plusieurs d'entre elles sont de simples cartouches qui ont dû recevoir des plaques de marbre ou de stuc portant des emblèmes ou des inscriptions. Mais d'autres me paraissent avoir été dans l'idée de ceux qui les ont sculptées un véritable symbole.

On se rappellera à ce propos qu'on a trouvé dans les sanctuaires de Dougga et de Tubernuc des cavités rectangulaires, sans aucun autre symbole. Dans l'impossibilité de distinguer entre des formes à peu près semblables, je les réunis ci-dessous.

RECTANGLE.

93 *a.* — Haut. : 0 m. 40. Larg. : 0 m. 30. Ép. : 0 m. 10. Stèle en calcaire ornée de trois saillies (acrotères et fronton) en haut et ne présentant pas autre chose qu'un cartouche rectangulaire de 0 m. 02 de profondeur, mesurant 0 m. 20 de largeur. L'encadrement est peint en rouge.

94 *b.* — Haut. : 0 m. 34. Larg. : 0 m. 29. Ép. : 0 m. 10.

c. — Haut. : 0 m. 25. Larg. : 0 m. 33. Ép. : 0 m. 10. Ces deux fragments sont l'un la partie supérieure, l'autre l'extrémité inférieure d'une pierre votive semblable au n° 93.

95 *d.* — Haut. : 0 m. 37. Larg. : 0 m. 20. Ép. : . . . . . Cartouche : 0 m. 15 × 0 m. 16. Stèle longue en calcaire gréseux, blanchâtre. A l'intérieur, cartouche vide. Un bon jour

IMPRIMERIE NATIONALE.

frisant y montre nettement des caractères puniques très usés et indéterminables. Le rectangle n'est donc pas un symbole ici.

e. — Voir le n° 18. Cartouche allongé entre deux palmettes.

96 *f.* — Haut. : 0 m. 15. Larg. : 0 m. 17. Ép. : 0 m. 08. Stèle portant un rectangle indiqué par un gros trait. Il n'y a donc pas eu ici d'inscription à son intérieur. Ce n'est pas un cartouche, mais un signe.

97 *g.* — Haut. : 0 m. 18. Larg. : 0 m. 22. Ép. : 0 m. 05. Calcaire poreux. Partie supérieure d'une stèle à sommet triangulaire, avec cartouche au-dessous.

98 *h*, **99** *i*, **100** *j*. — Fragments de stèles en calcaire poreux offrant des portions de cartouches.

101 *k*. — Haut. : 0 m. 20. Larg. : 0 m. 16. Ép. : 0 m. 10. Petite stèle en mauvais grès rouge, brisée en deux. Cartouche de 0 m. 13 × 0 m. 09, complètement vide.

102 *l*. — Haut. : 0 m. 21. Larg. : 0 m. 14. Ép. : 0 m. 06. Fragment de stèle en calcaire poreux tendre, à fronton triangulaire et acrotères au-dessus d'un cartouche vide.

103 *m* (pl. III, fig. 19). — Haut. : 0 m. 21. Larg. : 0 m. 21. Ép. : 0 m. 06. Fragment de stèle avec un cartouche peu visible sur le dessin dans lequel on voit un signe qui rappelle certains caractères néo-puniques.

Il est une série d'autres signes d'une forme tout à fait particulière et dont la signification est assez énigmatique. La dénomination sous laquelle je les classe est plutôt une indication de l'hypothèse à laquelle leur étude m'a amené que l'affirmation d'une opinion.

SYMBOLES SEXUELS.

104 *a* (pl. III, fig. 22). — Haut. : 0 m. 35. Larg. : 0 m. 20. Ép. : 0 m. 06. Stèle en grès formée par un bloc brut taillé en pointe. A l'intérieur, espèce de rectangle à angles arrondis de 0 m. 14 × 0 m. 05, taillé verticalement. Sa forme allongée le classe tout à fait à part. N'est-ce pas le cône qu'on a voulu représenter ici ou le phallus, ou l'ellipse vaginale ?

105 *b*. — Haut. : 0 m. 32. Larg. : 0 m. 25. Ép. : 0 m. 07. Galet grossièrement taillé auquel on a voulu donner une forme rappelant, soit le cône à appendice cervical, soit le fronton entre acrotères, soit le groupe des trois cônes. Mais ce qu'offre de particulièrement intéressant cette stèle, c'est une grande raie verticale, entourée à distance par une ligne semi-ellipsoïdale. Il m'est difficile d'y voir autre chose que la représentation des organes sexuels féminins. Traces d'un feu violent.

106 *c* (pl. IV, fig. 5). — Haut. : 0 m. 40. Larg. : 0 m. 25. Ép. : 0 m. 20. Stèle assez grossière en grès rouge ayant subi l'action du feu. La partie supérieure présente un cintre entre deux acrotères, peu apparents sur la planche. Au-dessous, figure présentant, plus accentués encore, les détails de la stèle précédente. Un bourrelet ellipsoïde arrondi en haut, une ellipse moins saillante en bas, entourent une dépression en

forme de fente dans laquelle fait saillie un cylindre effilé en haut.

Il n'y a rien d'extraordinaire à ce que de telles représentations se rencontrent dans les religions ayant de profondes racines du côté de l'Orient. Hérodote[1] dit formellement que les Phéniciens représentaient les parties sexuelles sur les stèles. Une des pierres trouvées à Nora offre une analogie avec celle-ci et M. Patroni[2] la considère d'ailleurs également comme ayant une signification sexuelle.

107 *d* (pl. IV, fig. 11). — Haut. : 0 m. 34. Larg. : 0 m. 21. Ép. : 0 m. 08. Une autre stèle, d'une facture toute différente, doit être rapprochée des précédentes. Elle est ogivale comme celle renfermant le triangle qui a été décrite plus haut au n° 84 et une autre au n° 47 sur laquelle se trouve une Tanit.

Cette forme, remarquable par sa rareté, rappelle l'ellipse dessinée sur les stèles dont il vient d'être question. La pierre est ici en excellent état et les détails très nets. En calcaire poreux elle est parfaitement plane sur ses deux faces.

Elle offre des traits en creux, larges de près de 1 centimètre, formant aussi une courbe ogivale divisée longitudinalement par un trait vertical qui ne va pas jusqu'en haut et s'arrête à un autre trait transversal. De même, et ceci est anatomiquement assez caractéristique, la pointe de l'ogive est soulignée par un trait courbe formant capuchon, qui n'est pas le croissant.

C'est la même signification que me semblent présenter les figures des trois numéros suivants. Je ne pense pas qu'on puisse les prendre pour l'extrémité inférieure de vases, aucune

[1] II, 106. — [2] *Loc. cit.*, pl. XVI, 2 *c*.

des stèles si nombreuses d'El-Kénissia ne présentant la représentation certaine de ces objets. Dans le cas où cette opinion ne serait pas exacte, on devrait penser à l'extrémité inférieure de ces représentations humaines en forme de vases à appendice cervical dessinés sur les stèles de Nora.

108 *e*. — Haut. : 0 m. 18. Larg. : 0 m. 18. Ép. : 0 m. 10. Stèle longue, plate, bien régulière, offrant l'extrémité inférieure d'un ovale en creux à fond plat, qui a pu appartenir à un vase en forme de gaine.

109 *f* (pl. III, fig. 1). — Haut. : 0 m. 20. Larg. : 0 m. 12. Ép. : 0 m. 09. Stèle longue très régulièrement taillée en forme de prisme. Sur une des faces sont, en creux, les extrémités inférieures de deux hampes. Sur l'autre, celle d'un ovale en relief que j'aurais été tenté de prendre pour la panse d'un vase si je n'en avais été détourné par la considération exposée ci-dessus. Elle rappelle d'ailleurs complètement la forme du bas des gaines ou prétendus vases figurés sur les stèles de Nora.

110 *g*. — Haut. : 0 m. 27. Larg. : 0 m. 15. Ép. : 0 m. 05. Galet en grès brut, aplani sur une face seulement. Deux traits sinueux, faits grossièrement, décrivent un ovale sommaire. Il ne peut certainement pas s'agir d'une amphore ici, car un des traits est entier.

D'autres figures me semblent encore devoir être rapprochées des précédentes.

k. — Voir la stèle n° 85 qui me semble offrir plutôt un phallus que le cône.

111 *i* (pl. III, fig. 20). — Haut. : 0 m. 16. Larg. : 0 m. 15. Ép. : 0 m. 10. Fragment de jolie stèle longue, en calcaire fin. Figure brisée qui n'a pas pu être une colonne ou un cône à cause de son obliquité. Je ne vois guère ici encore que le phallus qui puisse être ainsi représenté.

112 *j* (pl. IV, fig. 29). — Haut. : 0 m. 20. Larg. : 0 m. 17. Ép. : 0 m. 07. Plus probante encore me semble une figure qui est entière et gravée sur un fragment de galet très grossier, simplement régularisé. Il est certain, pour la raison déjà exposée plus haut, qu'il ne s'agit pas d'une *ampulla*. On remarquera qu'une stèle présente une forme à peu près semblable (v. le n° 26).

113 *k* (pl. IV, fig. 2). — Haut. : 0 m. 35. Larg. : 0 m. 12. Ép. : 0 m. 07. Fragment d'une très jolie stèle longue. Le socle à gorge égyptienne y est représenté par deux traits au-dessus desquels est figuré en relief un ovale allongé. On voit que les figurations présentées par ces stèles longues sont très généralement en relief. Ce n'est pas une figure humaine, un buste qu'on a voulu représenter ici et je ne puis y voir qu'un signe ayant quelques rapports avec les précédents.

Il me semble que certaines sculptures, certains détails de disposition rencontrés dans les constructions du sanctuaire, confirment dans ce qu'elle peut avoir de hasardé l'hypothèse émise au sujet de ces derniers symboles. Telles sont, par exemple : la dimension des chambres, la statue en marbre dans une attitude d'éréthisme sexuel.

D'ailleurs, on sait, à n'en pas douter, que le culte phallique était en honneur dans les temples phéniciens. Je me bornerai

à rappeler que tout dernièrement encore[1], dans le temple de Saturne, à Thala dont il a été question précédemment, on a trouvé un grand linteau portant le phallus et des stèles avec les mêmes emblèmes qu'ici, et, ce qui est encore plus frappant comme coïncidence, une inscription mentionnant le bétyle, c'est-à-dire le cône. C'est la meilleure preuve de la coexistence, dans les sanctuaires, de ces deux objets.

Une stèle de Vieil Arzeu présente aussi deux phallus surmontés d'un niveau.

A Constantine[2], au-dessous du symbole bien connu des deux oreilles, un signe est formé de deux ovales concentriques coupés suivant leur grand axe par une verticale qui rappelle beaucoup les figures des nos 105 et 106.

SOCLE À GORGE ÉGYPTIENNE.

Cette figure se trouve sur les stèles d'Hadrumète, où M. Berger la décrit ainsi : « Deux trapèzes réunis par la base ou non et simulant parfois la gorge égyptienne ». C'est le support habituel des trois cônes et cette forme doit à coup sûr avoir une signification. On l'a rencontrée sur la stèle de Nora et sur les stèles de Carthage; elle supporte très fréquemment le triangle symbolique, le caducée, etc. C'est donc un des éléments les plus fréquents du mobilier des stèles puniques.

a. — L'exemple le plus net en a été figuré sur la belle stèle décrite sous le n° 73.

Les deux pierres votives qui vont être décrites appartiennent à un type très remarquable que j'ai déjà désigné plusieurs fois sous le nom de stèle longue. Il se distingue complètement des

[1] *Bull. archéol.*, 1900, p. 101. — [2] *Recueil de la Soc. archéol. de Constantine*, 1876, pl. XXIV, fig. 23.

autres par ses proportions : étroitesse des faces antérieures et postérieures, épaisseur des faces latérales le rapprochant sensiblement du prisme. Cette forme est certainement caractéristique de l'époque punique. Elle n'était pas faite pour être fixée dans le sol et devait sans doute reposer sur une base et figurer peut-être aussi le cône.

114 *b* (pl. IV, fig. 4). — Haut. : o m. 30. Larg. : o m. 14. Ép. : o m. 07. Stèle longue en calcaire jaune pâle brisée vers les deux extrémités. Traits d'une exécution assez imparfaite. Il ne reste de très net que le socle sur lequel deux colonnes latérales encadrent une surface plane.

115 *c* (pl. II, fig. 17). — Haut. : o m. 12. Larg. : o m. 10. Ép. : o m. 07. Stèle longue, très étroite, en calcaire blanc. Socle sur lequel il y a le cône entre deux colonnes en relief. Brisée aux deux extrémités.

d. — La stèle décrite au n° 113 a absolument les proportions des précédentes. C'est certainement le socle qui a été représenté ici par deux traits transversaux. Elle offre la démonstration de l'opinion que j'ai déjà émise à plusieurs reprises et d'après laquelle les deux simples traits tracés sur d'autres stèles au pied des figures sont une persistance atténuée de la représentation du socle. Voir à ce sujet les pierres votives n°s 41 à 50 sur lesquelles la double gorge est représentée par le double trait. Les stèles de Carthage dont il est question ci-dessus montrent que ce socle fut primitivement une espèce d'autel ou de table à pieds très courts et obliques, portant une moulure surmontée de la gorge. C'est le raccourcissement exagéré de ces pieds, jusqu'à ce qu'ils aient la même hauteur que cette dernière, qui a produit la représentation devenue ultérieurement classique du

socle. Cette interprétation est d'ailleurs confirmée par l'examen des stèles de Nora.

Celle de la planche XVIII et le n° 3 de la planche XIX nous montrent que ce fut un véritable piédestal, une table portée par deux ou quatre pieds ou par une masse pleine (fig. 4, pl. XX) et cette figure, par exemple dans le n° 3 de la planche XX, rappelle si bien certaines formes de l'emblème triangulaire qu'on est en droit d'admettre qu'il a dû y avoir parfois confusion entre les deux figures de la part de ceux qui les ont représentées.

On peut même se demander si ce n'est pas ce socle, ou pour mieux dire cet autel, qui fut le prototype de la figure triangulaire. Nous l'avons vu, en effet, portant le cône, la gaine à appendice cervical. Mais si on y place par la pensée le disque, c'est-à-dire un emblème de la valeur du cône, puisque, comme lui, il représente la divinité, nous aurons une figure identique à la Tanit classique. Et ceci n'est d'ailleurs point une simple vue de l'esprit. La Tanit représentée sur la stèle 2 de la planche XVI n'est autre qu'un autel du type de celui qui porte la gaine dans le n° 3 de la planche XX et sur lequel repose le disque. Voilà bien, ce me semble, l'origine et le prototype ou plutôt l'un des prototypes de la figure triangulaire.

Pour en revenir au socle à gorge égyptienne, les stèles de Nora montrent bien l'exactitude d'une opinion que j'ai émise précédemment. Le socle représenté avec les caractères qui viennent d'être indiqués s'abaisse, tout en conservant encore ses moulures avec leur galbe bien reconnaissable, mais celles-ci ne sont plus représentées (fig. *c*, pl. XVIII) que par deux rainures, puis par deux traits horizontaux parallèles (pl. XVIII, 2 *c*) comme sur les stèles de ce travail, numérotées de 41 à 50. On voit par ce qui précède combien, non seulement un em-

IMPRIMERIE NATIONALE.

blème mais la figuration d'un sujet très simple tel qu'une table ou un autel a pu finir par aboutir à une représentation bien différente : deux simples traits transversaux.

DISQUE.

Fréquent dans beaucoup de sanctuaires africains, cet emblème est relativement rare ici. Il accompagne le croissant dans cinq cas.

116 *a b* (pl. II, fig. 12). — Haut. : 0 m. 39. Larg. : 0 m. 42. Ép. : 0 m. 09. Stèle d'un type tout particulier, en calcaire poreux, présentant deux acrotères et un dé au centre. Puis, dans un panneau évidé en cartouche, la scène suivante. Un bélier marche vers l'autel. Au-dessus de lui plane, à gauche, le croissant renversé sur le disque; à droite un disque divisé par une croix. Entre les deux, un quadrilatère me paraît plutôt être un enjolivement laissé par le sculpteur.

Le croissant renversé et la facture de la pierre me font croire que cette stèle, comme la suivante, sont de l'époque punique. Le disque de droite est sans doute une réplique de celui qui est sous le croissant. Ces deux derniers étaient, dans l'esprit des adorants, si intimement unis, qu'ils formaient un tout, ayant une signification spéciale, ne représentant que l'astre solaire seul. La même explication doit s'appliquer, à mon avis, au point en relief qui se trouve à droite, comme ici, au-dessus du cône dans la stèle n° 74. Il serait trop hypothétique de croire que la figure de gauche représenterait l'élément femelle correspondant à l'astre lunaire et celle de droite l'élément mâle correspondant à l'astre solaire sous lesquels ils auraient été intentionnellement placés.

b. — C'est dans le ciel, au-dessus des symboles terrestres que le disque plane, sous le croissant renversé, dans la stèle 74.

117 *d.* — Haut. : 0 m. 12. Larg. : 0 m. 13. Ép. : 0 m. 06. Fragment de stèle en calcaire poreux. Le disque sous le croissant renversé est exécuté grossièrement.

118 *e.* — Haut. : 0 m. 15. Larg. : 0 m. 12. Ép. : 0 m. 06. Fragment de stèle en calcaire poreux de bonne facture. Disque au-dessus du croissant montant et, à côté de lui, caducée. Au-dessus était un fronton triangulaire.

119 *f.* — Haut. : 0 m. 31. Larg. : 0 m. 26. Ép. : 0 m. 06. Stèle longue en grès, brisée en haut. Entre deux palmettes, le disque radié. Dessin au burin et souligné par du rouge. Traces d'un feu violent (pl. IV, fig. 2).

g. — Voir le n° 61. C'est aussi le disque radié, à rayons internes, qui plane en la touchant presque, au-dessus de l'image de Tanit.

120 *h.* — Haut. : 0 m. 27. Larg. : 0 m. 16. Ép. : 0 m. 07. Petite stèle en calcaire poreux, plate, présentant trois pointes à son extrémité supérieure. Porte un disque mal exécuté et rien de plus. Mais il y a des traces d'enduit à la surface, montrant que cette stèle a peut-être été réutilisée plus tard par l'application de stuc dans lequel on aurait moulé des reliefs.

121 *i.* — Haut. : 0 m. 25. Larg. : 0 m. 23. Ép. : 0 m. 06. Stèle en calcaire, à extrémité supérieure aiguë; présente une espèce de cercle mal fait en son milieu.

j. C'est encore une espèce de disque, avec une pointe

regardant en haut, due sans doute à un défaut de taille qui a été figurée au n° 58.

CROISSANT.

Cette figure vient d'être citée dans les 5 stèles qui précèdent et je n'y reviendrai pas. C'est cet emblème qu'on voit peut-être aux n°s 105 et 106, si l'hypothèse que j'ai émise à ce sujet n'est pas acceptée. C'est lui qui plane au n° 51 au-dessus de l'autel de Tanit, au-dessus de la scène figurée en 15, entre les deux palmettes au n° 16, à gauche d'une palmette au n° 17.

Ce symbole est en somme rare ici, relativement à son extrême fréquence sur les monuments africains.

COLONNES.

Ce motif est le plus souvent une ornementation ou l'indication du portique d'un temple, mais c'est aussi parfois un symbole. Sur certaines stèles de Carthage on a représenté une colonne portant une grenade.

On l'a rencontrée à El-Kénissia sur une douzaine de stèles, indiquée tantôt par deux traits verticaux à peu près parallèles, tantôt par deux traits que réunit une ligne de traits s'entrecroisant, tantôt par des reliefs cannelés ou non. Dans ce cas la décoration du chapiteau a été figurée.

122 *a*. — Haut. : 0 m. 20. Larg. : 0 m. 15. Ép. : 0 m. 08. Fragment de stèle longue en calcaire, traits à la pointe représentant deux colonnes. Traces de feu.

123 *b*. — Haut. : 0 m. 28. Larg. : 0 m. 18. Ép. : 0 m. 07. Calcaire schisteux. Stèle allongée, a été complètement peinte en rouge et s'est imprégnée de couleur. Deux colonnes.

124 *c.* — Haut. : 0 m. 18. Larg. : 0 m. 17. Ép. : 0 m. 06. Deux colonnes avec une élévation conique entre elles qui est peut-être la forme primitive du cône sacré.

125 *d.* — Haut. : 0 m. 14. Larg. : 0 m. 10. Fragment de stèle en calcaire à grain très fin. Extrémité supérieure d'une colonne sous un fragment de fronton triangulaire.

126 *e.* — Haut. : 0 m. 19. Larg. : 0 m. 18. Ép. : 0 m. 08. Fragment de stèle usée. Mais une colonne, dont le fût est séparé du chapiteau et de la base par deux traits, y est bien reconnaissable.

f. J'ai déjà décrit les deux belles colonnes puniques des stèles n^{os} 71 et 73.

127 *g* (pl. III, fig. 17). — Haut. : 0 m. 16. Larg. : 0 m. 20. Ép. : 0 m. 07. Calcaire gréseux avec une figure qui est peut-être le cône entre deux colonnes dont les cannelures en spires sont indiquées. Tout est fait au trait.

h. La stèle n° 80 offre des colonnes cannelées dans les deux tiers de leur hauteur, surmontées du chapiteau punique.

i. Au n° 135 un portique est représenté par deux colonnes cannelées, ornées de peintures.

128 *j.* — Haut. : 0 m. 16. Larg. : 0 m. 16. Ép. : 0 m. 09. Fragment de stèle d'un bon travail. On y voit l'extrémité inférieure d'une colonne, dont la base est indiquée.

k. Voir le n° 138. Le sujet est encadré dans un portique dont il reste une colonne en relief. La base est formée de deux tores séparés par une gorge.

129 *l.* — Haut. : o m. 09. Larg. : o m. 20. Ép. : o m. 07. Calcaire très fin. Stèle exécutée avec un certain art. Il en reste la partie inférieure du côté droit. Un personnage ou le cône placé au milieu était flanqué de colonnes cannelées dont la base a été assez poussée pour qu'on puisse en reconnaître le style.

m. — La plus jolie pièce est un fragment de stèle à enduit (voir plus loin le n° 139) où, au-dessus de la base, les cannelures sont parfaitement figurées.

n. — Voir le n° 28.

130 *o.* — Haut. : o m. 09. Larg. : o m. 10. Dans ces deux fragments, les colonnes sont représentées par deux lignes verticales que réunissent des lignes s'entrecroisant.

131 (pl. III, fig. 6). — Haut. : o m. 28. Larg. : o m. 16. Ép. : o m. 06. Je crois devoir placer ici une stèle qui a des caractères bien particuliers. De forme longue, en mauvais grès rouge, elle porte une figure entamée en haut par une cassure, mais dans laquelle je crois reconnaître la colonne punique caractérisée par l'absence de bases et les longues cornes des volutes. Au lieu d'être comme précédemment un accessoire, un ornement, elle est placée, ici, comme symbole divin, au milieu de la face de la pierre.

PERSONNAGES.

En dehors du triangle et de ces figures mixtes qui participent à la fois et de la forme du symbole de Tanit et de la forme humaine, il en est qui représentent certainement l'homme, le dédicant. Le cadre où elles se trouvent, le geste qu'on leur a prêté l'indiquent suffisamment.

a. — Le cône à face humaine dont il a déjà été question au n° **83** est le chaînon intermédiaire entre les deux formes.

132 *b* (pl. IV, fig. 22). — Haut. : 0 m. 22. Larg. : 0 m. 13. Ép. : 0 m. 10. Stèle longue. La figure est entamée à la partie supérieure. Elle offre un aspect extraordinaire, c'est un rectangle accosté à mi-hauteur et de chaque côté par cinq traits disposés en éventail, coupés chacun par un trait vertical. Ce sont les mains qu'on a voulu indiquer et par suite la forme humaine.

133 *c* (pl. IV, fig. 17). — Haut. : 0 m. 25. Larg. : 0 m. 22. Ép. : 0 m. 06. Bien moins nette, mais se rapprochant de la forme humaine est la figure ci-contre, sur une stèle plate présentant trois pointes à sa partie supérieure.

134 *d* (pl. IV, fig. 14). — Haut. : 0 m. 27. Larg. : 0 m. 24. Ép. : 0 m. 06. Il s'agit ici d'un personnage humain posé sur un piédestal, le tout gravé de la façon la plus grossière sur un caillou non moins brut, taillé tout au plus en haut. Cette figure n'a pas de bras, deux disques représentent l'un la tête, l'autre le corps. Les membres inférieurs sont figurés par deux appendices crochus. C'est du travail indigène. Autour du sujet, le caillou est évidé en niche. Traces évidentes de l'action du feu.

135 *e* (pl. II, fig. 19). — Haut. : 0 m. 22. Larg. : 0 m. 18. Ép. : 0 m. 08. Fragment de stèle en grès jaune assez friable d'un travail plus soigné que les précédentes. Mais les personnages y sont traités tout aussi sommairement.

Deux colonnes cannelées encadrent le sujet. Entre elles on

voit, vers la gauche, un « bonhomme » debout, dont la silhouette est indiquée par un trait fort lâche. A sa droite on voit le bas d'un autre personnage. La forme humaine est certaine, mais il n'est pas possible de distinguer les détails. La peinture est tout différente de celle des autres stèles. Les cannelures, les gorges des bases des colonnes sont peintes en rouge; de plus, il y a sous chaque base un gros trait noir, horizontal et d'une extrême netteté. Il a certainement dû être fait à la règle.

C'est le seul exemple, ici, de l'emploi de deux couleurs. La pierre porte les traces d'un feu violent.

f. — La stèle n° 29 offre une figure humaine exécutée non moins sommairement.

136 *g* (pl. IV, fig. 32). — Haut. : 0 m. 21. Larg. : 0 m. 16. Ép. : 0 m. 07. Stèle en calcaire fin blanc gréseux. D'un travail sommaire et se rapprochant du précédent, cette pierre est bien plus soignée dans les détails. Entre les deux palmes, qui sont peintes en rouge, un personnage humain est debout sur un socle. Son corps a l'aspect du cône sacré, et, comme lui, il est presque rectangulaire. Mais à ce rectangle on a ajouté des appendices : en bas, deux jambes en forme de crochet; en haut, un triangle surmonté d'un petit disque ou plutôt d'un trou qui représente la tête. Les bras sont représentés aussi sommairement : le bras droit est levé au-dessus de la tête, tenant une espèce de bâton, le gauche, au contraire, est abaissé le long du corps. Tout cela est indiqué par de gros traits en creux, très nets. Peut-être les deux lignes qui indiquent le sol sont-elles un reste du socle à l'égyptienne.

137 *h* (pl. III, fig. 23). — Haut. : 0 m. 18. Larg. : 0 m. 13.

Ép. : o m. 04. Stèle en grès jaune, grossière, pointue, écornée à droite et en haut.

Dans la pointe, deux caractères néo-puniques, dont le premier semble être un *mem*. Personnage dessiné simplement au trait. Même manière que la stèle précédente. Tient une palme de la main droite et une couronne ou un gâteau de la main gauche [1].

138 *i* (pl. II, fig. 14). — Haut. : o m. 12. Larg. : o m. 12. Ép. : o m. 07. Stèle en matière assez dure, mais granuleuse, le sujet a dû en être d'une exécution réellement artistique, mais il n'en a été retrouvé qu'un petit fragment offrant, à gauche, le bas d'une colonne ornée d'une moulure et d'une plinthe bien nette. Dans ce portique, dont il ne reste que la moitié gauche, est un personnage d'une petite dimension, mais très bien proportionné et d'un haut relief. Les rugosités de la pierre ont fait disparaître les détails, mais le mouvement, le drapé n'en ressortent que mieux. Ce personnage, allant à droite, tient de la main droite un objet qui semble être un vase à une anse. L'attitude et l'objet tenu rappellent celle des statuettes dont il sera bientôt question.

139 *j* (pl. II, fig. 10). — Haut. : o m. 19. Larg. : o m. 20. Ép. : o m. 06. Stèle en un calcaire coquillier assez grossier, qui ne porte aucune sculpture. Mais la pierre sert ici de support à un stuc assez fin, épais de o m. 07 à o m. 08, étendu seulement sur la partie du monument destinée à être vue, c'est-à-dire en avant et au-dessus du sol. La base n'a en effet aucun revêtement et la pierre y est à nu.

Ce mode était d'un usage constant dans la contrée. J'en ai

[1] Cf. Carton, *loc. cit.*, p. 67.

IMPRIMERIE NATIONALE.

déjà à plusieurs reprises indiqué les vestiges sur d'autres stèles. Dans le sanctuaire de Nora plusieurs pierres votives ont été traitées de la même manière. Toute l'ornementation du théâtre d'El-Kénissia a été obtenue également ainsi.

Les caissons demi-cylindriques des tombeaux, les colonnes des monuments ont, dans ce pays où la pierre de bonne qualité est si rare, été très souvent revêtus d'enduits de ce genre.

Il ne reste que le bas de la stèle. On y voit deux colonnes cannelées et, au milieu d'elles, l'extrémité inférieure d'un personnage revêtu de la tunique talaire qui devait sans doute ressembler ainsi beaucoup aux statuettes dont il sera bientôt question.

Les autres emblèmes qui vont être énumérés ont été rencontrés bien moins fréquemment sur les monuments votifs du sanctuaire.

OVALE ET SABLIER.

Il s'agit de deux signes bien nets, qui, au contraire des précédents, sont invariables dans leur forme et leurs rapports. Aussi suis-je amené à les réunir.

140 *a* (pl. IV, fig. 15). — Haut. : 0 m. 35. Larg. : 0 m. 12. Ép. : 0 m. 08. Cette stèle est remarquable parce que, quoique très grossière, elle a les proportions de ce que j'appelle ici les stèles longues, lesquelles sont, je l'ai dit, de l'époque punique et toujours soignées. Évidemment elles sont toutes de même date et, suivant le soin de leur exécution, représentent les ex-votos de gens plus ou moins riches.

Traits à la pointe, soulignés de peinture rouge. En haut, signe en forme de sablier, à droite et plus bas figure représentant un ovale allongé, près d'une cassure, haste verticale ayant

pu appartenir à un signe composé de trois barres comme celui du n° 144. Plus bas, palmette. Le premier pourrait être pris pour un caractère libyque, mais il n'y a pas de doute pour le second.

On sait que cette forme ovale est assez fréquente sur les stèles africaines grossières où elle semble représenter le pain ou le poisson. Sur les stèles de Thignica on voit[1] une espèce de losange qui est peut-être la même représentation que celle-ci. Mais c'est à coup sûr un symbole bien caractérisé et bien spécial. Il suffit pour s'en convaincre de jeter les yeux sur la figure 1 de la planche XVI du travail de Patroni où ce signe occupe tout le champ de la stèle et de la manière la plus nette, se rapprochant alors de la figuration en forme de vase.

141 *b* (pl. II, fig. 18). — Haut. : 0 m. 21. Larg. : 0 m. 13. Ép. : 0 m. 09. Stèle en calcaire poreux. Type régulier de stèle longue, remarquable par ses trois pointes de forme tronconique, rappelant bien plus les trois cônes qu'un fronton accosté d'acrotères. Sablier et ovale dans les mêmes rapports que ci-dessus.

142 *c*. — Haut. : 0 m. 17. Larg. : 0 m. 15. Ép. : 0 m. 19. Stèle longue, brisée en haut et présentant la moitié inférieure des deux signes précédents.

143 *d*. — Haut. : 0 m. 50. Larg. : 0 m. 20. Ép. : 0 m. 07. Stèle en calcaire gréseux à surface très usée. A gauche, hampe paraissant être celle d'une palmette. A droite, figure ovale surmontée d'un angle qui doit avoir fait partie du sablier.

[1] Berger et Cagnat, *loc. cit.*, pl. VI, n° 97.

144 *e* (pl. III, fig. 2). — Haut. : o m. 28. Larg. : o m. 18. Ép. : o m. 06. Stèle demi-longue où l'on retrouve la réunion des trois signes de la stèle 140. On peut, devant une telle coïncidence, se demander s'ils ne constituent pas une représentation de la triade. Au-dessous d'eux, trois traits verticaux rappelant eux aussi un caractère libyque. Je ne vois pas quelle signification ils pourraient avoir. C'est ce qui me fait penser que le sablier, forme qu'on trouve dans l'écriture libyque, est peut-être lui aussi un caractère plutôt qu'un symbole.

CADUCÉE.

Cette figure est en général plus fréquente qu'ici dans les grands sanctuaires.

a. La forme la plus simple en est celle de la stèle n° 57 qui pourrait peut-être nous donner le prototype du caducée. On voit combien, dans ce cas, elle ressemble au gril.

145 *b*. — Haut. : o m. 23. Larg. : o m. 15. Ép. : o m. 04. Stèle longue et plate, brisée en haut. Extrémité inférieure du caducée peinte en rouge entre deux palmettes. A gauche, le bas de la palmette est aussi de la même couleur.

c. — Voir le n° 71. Caducée flanquant les trois cônes.

d et *e*. — Voir les n^{os} 55 et 56. Caducée flanquant la figure triangulaire. Il est remarquable que dans ces trois stèles, où il a la forme classique, il accompagne l'emblème triangulaire et qu'il soit toujours à leur droite.

ANIMAUX.

La représentation des offrandes semble n'avoir été donnée que tardivement dans ce sanctuaire. On ne les voit en effet que

sur les stèles les plus récentes. Encore est-elle relativement rare.

Celle qui est le plus fréquemment figurée, l'animal, ne s'y trouve que quatre fois. On verra cependant quelle importance eurent dans ce sanctuaire les repas rituels de viande.

a. — Voir la stèle n° 29. On reconnaît facilement un bovidé dans le plus gros des deux animaux. L'indication des cornes, la forme de la queue ne laissent aucun doute à ce sujet. Il est plus difficile de déterminer l'animal qui est au-dessus. On peut inférer que c'est probablement un bélier, en raison de la fréquence de ce symbole et de sa petitesse, relativement à l'autre.

b. — Voir le n° 116. Le bélier est bien caractérisé ici par les cornes.

146 *c* (pl. II, fig. 9). — Haut. : 0 m. 42. Larg. : 0 m. 36. Ép. : 0 m. 04. Grande stèle en calcaire. Elle offre un fronton triangulaire qui, détail curieux, a sa base oblique, alors que rien dans la forme de la stèle ou son ornementation n'explique cette déformation. Peut-être faut-il y voir une indication astronomique relative à l'époque à laquelle la stèle a été érigée. Au-dessous, dans un cartouche en creux, un relief est formé par un bélier posé sur un autel. Sur la surface normalement ravalée de la pierre, au-dessous du cartouche, est un dessin au trait qui semble intentionnel, mais dont je ne vois point le sens.

d. — Voir le n° 15. Il est impossible de déterminer ces deux animaux. Mais je dois noter dès maintenant cette coexistence qu'on retrouvera dans l'étude des restes des repas rituels.

e. — Voir le n° 59. Un animal très nettement dessiné, mais avec la plus grande inexpérience; ne peut être déterminé.

URAEUS.

Le globe ailé est certain dans les stèles 71, 73 et 74.

Des symboles fréquents dans les autres sanctuaires sont extrêmement rares ici.

GÂTEAU, COURONNE.

Ces deux signes n'ont été relevés qu'une fois (n° 15).

AUTEL.

Il n'est nettement indiqué qu'une fois sur la stèle n° 116.

Il est un autre signe dont la signification m'échappe et que je n'ai pourtant pas rencontré pour la première fois ici. Ce sont des carrés réunis au nombre de deux à quatre, dans lesquels je ne sais s'il faut voir le gril sans manche, ou la représentation de la porte d'un mausolée.

147 *e* (pl. III, fig. 25). — Haut. : 0 m. 22. Larg. : 0 m. 15. Ép. : 0 m. 04. Sur une stèle en grès, ou plutôt sur un simple galet pointu, portant les traces d'un feu intense, on a sculpté un rectangle divisé en deux dans sa hauteur par un trait transversal.

Un fragment de stèle offre un sujet qui échappe à toute description bien claire.

148 *b*. — Haut. : 0 m. 18. Larg. : 0 m. 20. Ép. : 0 m. 03. Stèle en calcaire avec dessin au trait représentant quatre lignes

parallèles entre elles et perpendiculaires à une autre. En bas une espèce de bande coupe deux de ces lignes.

INSCRIPTIONS.

Le sanctuaire d'El-Kénissia a fourni peu d'épigraphes. Aucun texte latin n'y a été rencontré sur les stèles. Les inscriptions puniques ne sont qu'au nombre de quatre. Les trois premières ont été comprises dans l'énumération qui précède. Elles sont complètement indéchiffrables, ou n'offrent qu'un ou deux caractères insuffisants pour trouver un sens.

149 *a* (pl. II, fig. 6). — Haut. : 0 m. 13. Larg. : 0 m. 17. Ép. : 0 m. 055. Haut. des lettres : 0 m. 01 à 0 m. 02. Partie inférieure d'une stèle en calcaire jaunâtre présentant le bas de reliefs figurant le cône entre deux colonnes. Au-dessous d'eux, se lit une inscription de deux lignes en caractères puniques.

J'ai lu à la première ligne :

ל אדן ל תנת תכ בעל

L'appellation « Adon » au lieu de « Rebbat » qu'on trouve habituellement sur les stèles de Carthage ne laissant pas de me surprendre, quelque certaine que me parût la lecture de cette ligne, je ne crus pas pouvoir l'adopter sans recourir aux lumières de M. Clermont-Ganneau.

L'éminent orientaliste a bien voulu confirmer mon opinion et m'envoyer à ce sujet le commentaire suivant :

« Je comprends que cette formule quelque peu insolite : « Au Seigneur Tanit Pene-Baal » vous ait inspiré des scrupules. Bien que très rare, elle n'est cependant pas sans exemple. Nous en avons deux en punique aux nos 401 et 402 du *Corpus*

(inscriptions provenant de Carthage même). Un autre exemple en néo-punique (n° 86) de la série néo-punique ».

En ce qui concerne la seconde ligne que je n'avais pu déchiffrer, M. Clermont-Ganneau croit qu'on peut y discerner, mais sans le garantir :

נרר אש נדר ארש בן חנא

On pourrait donc traduire ainsi ce texte : *Au Seigneur Tanit Penè-Baal, vœu qu'a voué Arich, fils d'Hannon.*

Cette inscription, la seule qui ait été trouvée ici, a, on le voit, une importance capitale, puisqu'elle porte le nom de la divinité en honneur dans le sanctuaire. C'est la confirmation directe des conclusions auxquelles l'étude des autres objets découverts m'avait amené[1].

On a vu, en ce qui concerne le libyque, qu'il peut y avoir doute à l'égard de quelques-uns des signes que portent les stèles.

J'ai déjà fait remarquer que les pierres votives des sanctuaires puniques à forme archaïque sont très pauvres en épigraphes tandis que celles de sanctuaires de l'époque romaine en contiennent beaucoup plus. Cette règle, d'ailleurs, ne s'applique pas à Carthage. Ce qui tendrait à prouver que l'« anépigraphie » est un mode plutôt indigène que phénicien d'origine.

Forme. — Il me reste à parler de stèles qui ne portaient aucun signe, aucun caractère. Ce ne sont pas les moins intéressantes. Je ne reviendrai pas sur celles qui affectent la forme du cône sacré.

[1] Il est assez curieux de noter qu'au sanctuaire de Baal-Saturne de Dougga, le seul texte punique lisible et un peu étendu qui ait été rencontré m'ait aussi fourni le nom de la divinité, Baal-Hammon.

Il est certain que l'on attachait une certaine signification aux pierres brutes qui affectaient la forme conique de la stèle et qu'on les recherchait. On a trouvé dans plusieurs sanctuaires de l'intérieur des stèles grossières et sans inscriptions. A Henchir-Rçass, sur quatorze pierres votives, quatre ne portaient aucun signe. L'une des autres avait la forme d'un véritable menhir, avec l'autel et la palmette.

J'ai trouvé seize blocs bruts ou galets qui ont été choisis intentionnellement à cause de leur forme. Tous sont en effet plus ou moins coniques (pl. II, fig. 13). Tout au plus présentent-ils quelquefois des traces d'amincissement ou de régularisation vers la pointe. Il en est un de forme pyramidale. Un autre, qui est un véritable galet ovoïde, a été peint en rouge, et son aspect évoque un mode qu'on retrouve au début de presque toutes les civilisations.

On sait qu'à côté de ces pierres votives d'autres ont constitué la carcasse, le squelette d'un monument en stuc.

150 *a*. — Haut. : o m. 48. Larg. : o m. 25. Ép. : o m. 04. Telle est, par exemple, une stèle très plate présentant trois pointes à sa partie supérieure, et dont une des faces offre une couche de ciment.

151 *b*. — Haut. : o m. 29. Larg. : o m. 18. Ép. : o m. 10. Un véritable galet présente à sa partie supérieure trois saillies à peine indiquées; il est de forme arrondie.

RÉSUMÉ.

Forme. — La forme la plus caractéristique et la plus rare des stèles d'El-Kénissia est celle qui porte le socle à double

IMPRIMERIE NATIONALE.

gorge. Elle offre des proportions telles que l'épaisseur en est voisine, comme dimensions, de la largeur. Ces pierres ressemblent à de petites poutres. Il en est, d'ailleurs, parmi elles, de brutes, qui sont les ex-votos des simples et des pauvres, et de travaillées qui étaient dédiées par de plus riches.

L'emblème qu'on trouve le plus fréquemment sur les stèles anciennes est la palmette.

A Dougga, les stèles les plus curieuses et les plus archaïques ont aussi la forme très allongée[1].

Il semble bien qu'à Tubernuc[2] les stèles, quoique grossières, aient eu cette même forme. Malheureusement l'auteur a donné toutes les dimensions des ex-votos, sauf précisément celle qu'il eût été intéressant de connaître ici, leur épaisseur.

C'est une forme identique, exagérée même en quelque sorte, que présentent les innombrables stèles trouvées à Carthage et celles d'Uttique.

Un certain nombre d'ex-votos se terminent en pointe à leur partie supérieure. C'est évidemment l'aboutissant du cône.

D'autres se terminent en un triangle renfermant un fronton.

D'autres enfin ont à leur extrémité supérieure trois saillies qui affectent le plus souvent la forme du fronton flanqué de deux acrotères. Mais parfois les trois pointes égales et coupées à leurs extrémités rappellent bien plutôt la triade conique de nos stèles. Celle décrite au n° 141 est à ce point de vue très remarquable. On peut se demander si le rapprochement n'a pas été intentionnel dans l'esprit de ceux que nous avons vus déjà rechercher avec intention des pierres qui avaient la forme du cône.

On a remarqué aussi des stèles ogivales; d'autres ont la

[1] Cf. Carton, *loc. cit.*, pl. IV, fig. 9 et 13.

[2] Gauckler, *Bull. archéol. du Comité*, 1894.

forme de portions de cylindres creux ou pleins. Un certain nombre de ces monuments ont eu des figures sur leurs deux faces.

Quant à la nature de la pierre, on a employé pour les plus simples des blocs en grès ou en calcaire à grain assez fin provenant tous deux du pays. Le calcaire poreux, souvent employé, vient de la côte; il se travaille très mal.

Les stèles auxquelles on voulait donner l'aspect plus artistique étaient recouvertes de ciment ou de stuc qu'on moulait et qu'on découpait.

La plupart des ex-votos ont été taillés pour être plantés dans le sol, mais il en est qui n'ont pas la base brute ou simplement dégrossie qu'on ménageait dans ce but. Ils devaient évidemment être simplement posés à terre, ou appuyés sur un mur, ou maintenus par un socle comme certaines stèles de Nora.

Un fait se dégage, au point de vue général, des formes qu'on a données à ces monuments. C'est que plusieurs d'entre elles sont communes aux divers sanctuaires puniques, la forme allongée notamment, de même que la forme conique.

Mais ce qui caractérise plus particulièrement encore les stèles des sanctuaires où ont été figurés les trois cônes, c'est d'être le plus souvent rectangulaires sans que l'extrémité supérieure en ait été taillée en pointe ou en cintre. Elle est nettement « carrée ».

J'ai attiré à plusieurs reprises l'attention sur les traces de calcination que présentent la plupart des pierres votives. Je me bornerai pour l'instant à noter que presque toutes ont donc été soumises à un feu violent et prolongé.

Couleur. — A propos de la forme de ces petits monuments

votifs, je dois m'occuper aussi de la manière dont ils étaient peints. On a vu avec quelle profusion la couleur rouge y a été employée, soit pour les peindre en entier, soit plus souvent pour en souligner les contours, les creux ou les reliefs. Une fois même, le dessin était simplement fait à l'aide de cette couleur. Ailleurs elle a été combinée avec le noir.

Non seulement elle servait à encadrer les emblèmes, à en accentuer la forme par la coloration des dessins en creux ou en relief, elle constitue parfois à elle seule tout ou partie du dessin.

Je crois qu'en dehors du désir de rehausser l'éclat et d'ajouter à la décoration des monuments, les dédicants étaient encore poussés à l'emploi de la couleur rouge par une très ancienne tradition, sans doute parce qu'elle rappelait le sang des victimes. Elle a de tous temps été la couleur employée dans les rites religieux. On la retrouve dans les cérémonies les plus anciennes de l'Afrique. C'est en rouge que les ossements trouvés dans certaines nécropoles étaient peints; c'est de motifs où le rouge dominait à coup sûr, que les tombes romaines de forme punique de Sousse sont revêtues; c'est cette couleur qui servait à rehausser les lettres des inscriptions dans les temples et les monuments publics; de nos jours c'est en rouge que les indigènes figurent les emblèmes qu'ils placent sur leurs portes ou leur maison : main de Fathma, palmettes, croissant, etc. L'emploi lui-même de cette couleur me semble devoir être rattaché à un autre usage très ancien, et qu'on retrouve encore de nos jours dans l'Afrique du Nord, celui de barbouiller du sang des animaux qu'on tue (ou qu'on sacrifie) les pierres et les constructions voisines : pierres levées, tombes, colonnes de marabout. J'ai vu très souvent, pour obtenir certains dessins, employer le sang d'animaux, notamment pour l'emblème de la

main qu'on obtenait en appliquant celle-ci, trempée dans le sang, sur le mur d'une maison. Le rite suivant lequel certains animaux sont sacrifiés, cette manière d'en utiliser le sang constituent les phases d'un véritable sacrifice, vestige évident d'un très ancien cérémonial. Il est très possible que les stèles que nous avons retrouvées aient été teintes de cette façon lors du sacrifice qui en accompagnait l'érection. Employer, au lieu de sang, une couleur semblable, mais moins fugitive, était, au fond, perpétuer plus longtemps le souvenir du rite accompli. On ne doit donc pas s'étonner de voir cette couleur d'un si fréquent emploi ici et on en sera encore moins surpris quand on aura vu quelles hécatombes d'animaux on a dû y faire.

Nombre. — Il est certain que dans un monument auquel ont été, comme à celui-ci, arrachées toutes les pierres de taille, on a dû commencer par y enlever d'abord les petits monuments isolés, tout taillés et d'un transport si facile, que constituaient les ex-votos, il n'y avait qu'à les prendre. Aussi, ceux qui ont échappé à ces recherches, au nombre d'environ 200, ne doivent-ils constituer qu'une très faible partie de ce qui a été déposé ici.

Comparaison avec les stèles d'autres sanctuaires. — Le nombre des stèles qui constituent les différents groupes trouvés en Afrique est extrêmement variable. Il était de 11 à Tubernuc, 14 au Djebel-Rçass et à Aïn-Bacouch, 16 à Battaria, 29 à Zaghouan, il s'élève à 85 à Mactar et atteint la centaine au cap Matifou, à Ksiba, Mraou, Khamissa, Constantine. Il était d'environ 200 à Dougga, 309 à Tipasa, 530 à Aïn-Tounga, 500 à 600 au Bou-Korneïn, pour s'élever à plusieurs milliers dans l'énorme sanctuaire de Carthage. El-Kénissia, où, comme il

vient d'être dit, on en a trouvé près de 200, devait en renfermer plusieurs centaines. A Nora, on en a trouvé 157 dont 7 seulement à inscriptions.

Si tous ces monuments ont un ensemble de caractères communs, ils offrent aussi parfois des différences assez tranchées.

Dans les petits sanctuaires de l'intérieur, les stèles sont très grossières. Il s'agit de lieux sacrés anciens ou, tout au moins, fréquentés par des indigènes très en retard et pas encore convertis à la civilisation romaine.

D'autres sanctuaires, au contraire, n'ont que des stèles à reliefs et d'un bon travail. Ils sont récents comme au Bou-Korneïn et à Aïn-Tounga.

D'autres sont mixtes. A Announa[1], il y a deux catégories de stèles, les unes gravées au trait, grossières, les autres à reliefs. Il en est de même à Dougga et à El-Kénissia.

Cette distinction correspond, dans les villes qui ont subi à fond l'influence romaine à deux époques bien nettes, celles qui ont précédé et celles qui ont suivi la pénétration de cette influence.

Certains symboles prédominent aussi plus ou moins selon les localités où les monuments ont été élevés.

A Carthage, à Utique, à Constantine, la main levée est extrêmement fréquente. A Aïn-Tounga le pin domine (42 fois), avec la serpe (57), et la grenade (33). A Mactar et sur les stèles du Bardo seulement, on a trouvé le dauphin et la colombe.

D'autre part, la palme, l'emblème triangulaire, le disque, le croissant, ont été rencontrés partout.

La représentation du dédicant et de l'autel qui l'accompagne

[1] Delamarre, *Atlas*, pl. 167.

souvent fut d'un usage courant au Bou-Korneïn, au cap Matifou, à Khamissa, tandis qu'ailleurs elle ne se rencontre presque pas, comme à Aïn-Tounga, Dougga, El-Kénissia, Khanguet-el-Hadjaj [1].

De même certains sanctuaires n'ont que des inscriptions latines, d'autres en offrent seulement de puniques ou de libyques, d'autres possèdent les trois. D'autres enfin, comme à Ksiba-Mraou, n'en ont aucune [2].

Un groupe qui offre des caractères tout particuliers est celui dit du Bardo [3]. Les symboles qui dominent sont bien ceux des autres sanctuaires, mais combien entourés et surchargés de figurations accessoires et d'apports d'autres religions! Les emblèmes, la forme conique du dédicant, montrent bien qu'il s'agit d'un culte punique. On n'a pu jusqu'à maintenant savoir d'où provenaient ces monuments. D'après une opinion très plausible de M. Poinssot et d'après des découvertes de stèles analogues faites récemment, ces monuments viendraient de la Ghorfa [4] On a trouvé un monument du même genre à Cherchell. M. Gauckler [5] le rapproche des stèles de Carthage, mais, à mon avis, il est bien plus voisin de celles du Bardo.

On n'a pas trouvé de *mensa* au pied des stèles d'El-Kénissia alors qu'on en a rencontré en beaucoup d'autres points : à Dougga, à Henchir-Rçass [6], etc.

On voit en résumé que les pierres votives de ce sanctuaire, par leurs formes générales, par la plupart des emblèmes qu'elles

[1] Delattre, *Bull. archéol. du Comité*, 1889, p. 273.

[2] *Bull. archéol. du Comité*, 1887, p. 472.

[3] De la Blanchère, *Douze stèles votives du Bardo.*

[4] *Bull. archéol. du Comité*, 1905, p. 395. Poinssot, *Les stèles de la Ghorfa*, et Carton, *Bulletin de la Société archéologique de Sousse*, 1905, p. 200, *Les stèles de Sidi-Bou-Rouis.*

[5] *Musée de Cherchell*, p. 10.

[6] Hilaire, *Bull. archéol. du Comité*, 1898, p. 176.

présentent ne différeraient pas notablement de la plupart des autres sanctuaires africains considérés comme puniques, si elles n'offraient une catégorie de monuments particuliers à certains rivages de la Méditerranée. La seule différence à retenir est celle qu'offrent les stèles où la triade punique est représentée par les cônes. On verra au contraire que les objets qui accompagnent ces pierres diffèrent considérablement, dans ce sanctuaire, de ce qui a été trouvé dans les autres.

C. — LAMPES.

J'en viens maintenant au mobilier votif trouvé dans ce gisement, soit au-dessous des stèles, soit pêle-mêle avec elles, celles-ci se trouvant à la partie supérieure de la couche.

Lampes puniques. — Ces lampes sont puniques, grecques ou romaines. Celles de la première catégorie sont de beaucoup parmi les objets les plus nombreux qui aient été trouvés (pl. V, fig. 2, 3 et 4).

Si ce type — encore qu'il ait été assez rare avant cette trouvaille — offre un intérêt restreint au point de vue de sa forme, l'énorme quantité qui en a été trouvée dans un point très restreint est tellement extraordinaire, qu'elle en arrive à donner un réel intérêt à ce modeste objet, d'autant plus qu'il n'a, je crois, jamais été rencontré jusqu'ici dans les sanctuaires africains.

La lampe punique du sanctuaire d'El-Kénissia est bien différente de la lampe classique, rencontrée si souvent à Carthage. Du moins cette distinction s'applique-t-elle au type le plus abondant : la lampe à pied.

Quelle que soit la forme de ces petites poteries, elles offrent les mêmes caractères. Dans les plus grossières, la terre en est

grisâtre et même noire. Dans la plupart, elle est d'un jaune pâle, souvent rouge, couleur de brique. Ces deux dernières variétés semblent dues à une différence dans le degré de cuisson.

La pâte en était d'ailleurs de bonne qualité et très fine. La poterie a gardé maintes traces de la souplesse avec laquelle elle a été modelée. Dans certaines formes, on voit que la feuille d'argile, trop mince, s'est affaissée; dans d'autres, les deux lèvres de la coupe primitive se sont accolées sans se confondre; ailleurs, la feuille a été légèrement comprimée par le doigt dont elle a gardé la trace.

Il faut remarquer enfin que les lampes de ce sanctuaire n'étaient jamais accompagnées de la petite soucoupe que l'on trouve à Carthage avec les poteries du même genre.

On peut en faire deux grandes catégories, suivant qu'elles ont un pied ou en sont dépourvues. Les premières formaient à peu près la moitié de l'ensemble. Ce sont, d'une manière générale, de beaucoup les plus soignées, les plus élégantes; mais quelques-unes étaient cependant très grossières, irrégulières, en terre noire.

La lampe sans pied offre trois types bien distincts[1]. Le premier a trois becs égaux. Dans une autre forme, un des deux becs est plus long et plus fort que les autres. Le troisième type offre au contraire un bec plus court et plus petit que les deux autres. Il se rapproche de la lampe de Carthage, type récent.

En un mot, tantôt la poterie s'est allongée dans le sens du bec et tantôt elle s'est aplatie dans le sens opposé.

Une dernière catégorie comprend des lampes sans pied, grossières, en terre noire dont les trois becs ont la forme de

[1] Je me propose de reprendre ultérieurement cette étude de la lampe punique à pied et de ses transformations, avec figures à l'appui.

IMPRIMERIE NATIONALE.

tubes plus ou moins irréguliers, s'écartant les uns des autres.

Les lampes à pied ont une hauteur variant de o m. 09 à o m. 035, les autres de o m. 045 à o m. 02.

L'énorme quantité de ces poteries qui m'est passée entre les mains m'a permis d'en étudier les procédés de fabrication et l'évolution.

Comme cela a été dit pour la lampe carthaginoise, elles dérivent toutes d'une cupule circulaire, avec ou sans pied, faite au tour et dont les bords ont été de différentes façons repliés à la main. Les plus grossières mêmes ont été faites aussi à l'aide du tour.

J'ai trouvé ici tous les types de transition entre la cupule ouverte, la cupule aux lèvres rapprochées mais ne se touchant pas, et la lampe à trois becs typiques. Dans cette dernière, on a avec intention rapproché incomplètement les trois lèvres de manière à laisser entre elles un intervalle triangulaire au centre de la lampe. C'est le prototype du trou circulaire que l'on trouve dans les lampes romaines.

Les trois becs de ces lampes portent presque tous des traces de fumée, ce qui indique qu'on y avait placé et allumé indifféremment une mèche. Il n'y avait pas ici de « spécialisation » de l'orifice. Il est même possible qu'on allumait les trois becs à la fois, ce qui est confirmé par la présence du trou triangulaire ménagé au centre de la lampe : il fallait un quatrième orifice pour y verser l'huile, pour la ventilation et pour y passer l'aiguille destinée à faire avancer les mèches.

J'ai dit tout à l'heure que ce quatrième orifice était le prototype de celui des lampes romaines. Il semble n'être qu'un accident, voulu en quelque sorte, dans les cas où il est triangulaire (pl. V, fig. 4). Mais il est d'autres lampes où on l'a traité avec autant de soins que les orifices voisins en y serrant les

lèvres de la pâte encore molle sur un cylindre; dans ce cas, il a la forme circulaire (voir pl. V, fig. 2[1]). Ailleurs, on a été plus près encore des lampes romaines ou grecques en ménageant un orifice sur le flanc de la poterie. Le rapprochement est même accentué à un autre point de vue puisque, dans les formes précédentes, l'orifice a été fait par compression des bords de la pâte sur un cylindre, tandis qu'ici il a dû l'être en pleine pâte à l'*emporte-pièce*, tout comme dans la lampe romaine.

Mais la forme se prêtait bien mal au percement et à l'utilisation d'un tel orifice et c'est cet inconvénient qui a dû sans doute amener à créer sur la face supérieure du récipient une surface plane ou concave pour l'y placer. Voilà donc comment on a du être amené au type des lampes grecques ou romaines en ce qui concerne leur partie supérieure.

Voici maintenant comment les trois becs ont disparu pour faire place à un bec unique et comment la forme de la lampe, au lieu de demeurer symétrique par rapport à un point central, l'est devenue par rapport à un plan vertical antéro-postérieur[2].

L'une des formes de la lampe sans pied se prête à peu de considérations. C'est celle où la poterie se rapproche du « bicorne » par l'atrophie et le rapprochement vers le centre de l'un de ses becs.

Dans l'autre forme, le bec s'allonge, sa base prend un grand développement qui déplace le centre de la lampe. C'est elle qui, en évoluant, formera le corps de la lampe romaine. Cette évolution aboutit d'abord à deux types différents : dans l'un,

[1] Cette forme n'est pas la plus fréquente quoique ce soit elle qui ait été reproduite dans la planche.

[2] Il est curieux de noter que cette évolution de la poterie est tout à fait analogue à celle qu'on observe dans les règnes végétal ou animal où le perfectionnement fait passer le plus souvent de la symétrie par rapport à un point à la symétrie par rapport à un plan.

le bec demeure largement ouvert; dans l'autre, qui nous intéresse ici plus particulièrement, le bec se ferme, les deux lèvres qui le forment s'enroulent l'une autour de l'autre, de manière à constituer un tube long et déprimé. D'autre part, les deux autres orifices deviennent plus petits, plus cylindriques, se rapprochent du centre; cela donne à la lampe le vague aspect d'une « tête de porc »[1] avec deux petites oreilles dressées et le grouin.

Il y a ici une différenciation très importante. L'examen des lampes au moment où elles sortaient de terre m'a montré que c'était le grand bec qu'on allumait. Les deux autres orifices ne servaient plus à passer la mèche, mais ils avaient encore trois usages. Ils permettaient de mieux tenir la lampe sans se brûler, puisque la main était plus éloignée du bec, ils servaient à verser l'huile et à l'aération.

Mais on commençait déjà dans cette phase à se rendre compte des avantages qu'il y avait à placer un ou deux trous *spécialisés* pour ces deux derniers usages, au centre et à la partie supérieure de la lampe. On a vu plus haut que plusieurs de ces petits vaisseaux à trois becs symétriques en étaient pourvus. Il était ainsi plus facile d'y verser l'huile, on risquait moins d'en laisser couler sur le côté, on évitait d'empêcher l'aération en y mettant le doigt quand on tenait la lampe, on ne s'exposait pas à se souiller les doigts en les posant sur les becs enduits du liquide qu'on venait de verser.

Dans ces conditions les deux becs latéraux n'avaient plus qu'une utilité : c'était d'arrêter les doigts tenant la lampe et il n'était, par conséquent, plus nécessaire de les perforer. On se borna donc à laisser de chaque côté de la lampe deux saillies.

[1] Cette comparaison triviale mais juste a été faite par mes ouvriers.

Il est resté pendant bien longtemps un vestige, une survivance, de ces dernières sous la forme de deux petites éminences placées sur le côté de certaines lampes romaines. Mais la forme dérivée le plus directement de celle dont il vient d'être question est la lampe à ailerons. On passa assez rapidement de celles qui en avaient deux à la lampe à un seul appendice et cette forme dura assez longtemps parce qu'elle était rationnelle.

Dans le cas, qui est le plus fréquent, où la lampe est tenue de la main droite, l'index s'applique sur son côté droit et le pouce à gauche. En raison de la plus grande longueur du premier de ces doigts, sa pulpe devait être très rapprochée du bec. De là la saillie placée de ce côté et à pointe en avant qui, ayant son utilité, a été maintenue. La position antérieure de l'index entraînait l'opposition du pouce en arrière de la lampe. Il n'y avait plus là de flamme à craindre; la large pulpe de ce doigt nécessitait en outre une surface plane : on a supprimé la saillie.

Le type de la lampe punique ou grecque et de la lampe delphiniforme était créé. Mais le potier avait intérêt à pousser à la suppression de l'unique saillie de celles-ci.

Depuis qu'on avait renoncé à la lampe à trois becs et donné à celle-ci une forme sphérique ou demi-sphérique, il n'avait plus été possible de la confectionner comme jadis en tournant une petite cupule et en en relevant les bords à l'aide des doigts. Le potier fut amené à faire la lampe en deux parties : au lieu d'une cupule, il en prenait deux, tournées ou moulées et les appliquait ouverture contre ouverture; ou bien il faisait une calotte sphérique très creuse et tournée qu'il fermait en y appliquant avant la cuisson une autre calotte concave, convexe, ou un disque.

Les appendices qui, dans la lampe à trois becs, faisaient partie intégrante de sa fabrication par suite de la forme donnée

à la cupule causaient, ici, un surcroît de besogne, il fallait les ajouter aux deux parties de la lampe moulée. Comme d'autre part cet aileron n'était pas très utile en raison de l'allongement du bec, et que, si on le maintenait, c'était en quelque sorte par suite d'une tradition assez dégénérée mais vivace, on finit par le supprimer.

On obtint ainsi la forme ronde de certaines lampes grecques et celle si gracieuse de la lampe romaine primitive, que l'on conserva jusqu'à ce que, par un curieux retour des choses, on eut l'idée d'ajouter un nouvel appendice qui, ce qu'on n'avait pu trouver jusque-là, était « axial ».

Et ceci prouve bien que l'aileron latéral des lampes précédentes est une forme dérivée. Dès que le potier eut en main une lampe symétrique à un plan, dès qu'il eut perdu le souvenir de cet appendice que la tyrannie d'une vieille habitude lui avait si longtemps imposé et que, d'autre part, le besoin d'une saillie sur la lampe se faisait toujours sentir, ce n'est plus sur le côté qu'il la mit cette fois, mais le plus loin possible de la flamme et dans la position la plus favorable à l'équilibre, c'est-à-dire dans l'axe.

L'aileron latéral, gênant pour la fabrication et peu pratique pour le client, n'aurait pas été imaginé de toute pièce comme l'anse axiale. C'est, je le répète, une forme dérivée.

C'est ainsi que l'on peut, ce me semble, s'expliquer l'évolution de la lampe antique. Le fond de la genèse que j'ai exposée n'est certainement pas nouveau, mais on pensera sans doute que l'ensemble des lampes trouvées à El-Kénissia en éclaire vivement certains côtés.

Le type de la lampe romaine trouvé était parfait, aussi demeura-t-il immuable pendant très longtemps. On n'y ajouta plus, en tout cas, rien d'essentiel. La seule modification qu'on

y apporta ensuite fut d'exagérer l'importance donnée au bec et à la queue, comme dans le type de la lampe chrétienne. Et ceci est encore une preuve que la forme et la position données à ces deux parties correspondaient parfaitement à l'usage de l'objet.

Comme je l'ai dit, des traces de noir de charbon sur les orifices des lampes indiquent bien qu'elles ont été allumées. Mais il faut faire exception pour un petit nombre d'entre elles, beaucoup trop petites pour avoir pu servir utilement. Ce sont sans doute des jouets d'enfants, plutôt que des simulacres comme ceux dont il sera question à propos des *unguentaria*.

Si la transition entre les lampes puniques et romaines s'explique facilement, je dois reconnaître qu'il y a, à El-Kénissia, une assez grosse lacune entre les deux formes. Ce n'est pas ici que la transformation s'est produite, car il y a passage assez brusque de la lampe punique décrite plus haut aux lampes grecques qui y sont d'ailleurs infiniment plus rares. Je me suis même demandé si ce type de lampe à 3 becs n'avait pas été en usage dans le sanctuaire d'El-Kénissia jusqu'en pleine époque romaine, cette forme ayant été en quelque sorte conservée pour le rite. C'est un phénomène bien connu que les objets employés aux cérémonies religieuses gardent souvent des caractères acquis à une époque reculée. C'est ainsi que les rasoirs de bronze furent pendant longtemps, à Carthage, comme un ressouvenir de l'âge où ce métal fut le seul employé.

Lampes grecques. — Les lampes grecques trouvées dans le sanctuaire sont seulement au nombre de 3. En terre noire, elles sont assez différentes. L'une, de forme classique, a le corps bombé, avec un aileron, le trou central large. Une autre à bec prononcé, aileron et trou large, a sa face supérieure concave, ce qui la rapproche assez de la lampe vandale. La troisième,

plus petite et moins bien faite que les précédentes, a, en revanche, beaucoup servi. Le bec rougi par la flamme, elle présente une anse circulaire, pas d'aileron et un orifice central très petit. C'est presque la lampe romaine. Tous ces types de transition se trouvaient donc ici à côté les uns des autres.

Lampes romaines. — A. Sans anses, à bec large :

3° Poterie très fine, couverte brune. Bacchante tenant un thyrse.

4° Couverte brune. Centaure passant à droite, une amphore sur le dos. Il porte de la main droite un objet qui semble être un plat ou un pain.

5° Grand module. Couverte rouge brun. Génie ailé à cheval sur un dauphin et jouant de la double flûte.

6° Petit module. Couverte rouge brun. Canthare ℞ : estampille ressemblant à un *upsilon :* ϒ.

B. Sans anse, à bec étroit :

7° Usée. couverte brune. Tête d'éléphant.

8° Couverte d'un rouge vif. Cheval ou âne galopant à droite.

C. A anse :

9° Anse brisée. Couverte brune. Danseuse. Fond brisé.

10° Terre blanche. Anse forée. Encadrement de cercles entourant un point. Aigle tenant une couronne dans son bec.

11° Terre blanche. Couverte brune. Queue perforée. Sans sujet : ℞ L·MVNPHILE.

12° Terre blanche. Couverte brune. Estampille illisible avec un petit cercle au-dessus et au-dessous.

Il a été aussi trouvé dans le sanctuaire un fond de lampe chrétienne portant une palmette longue et grêle, en creux.

La lampe est dans les sanctuaires du genre de celui-ci l'équivalent ou l'ancêtre du chandelier à 7 branches, du flambeau, du cierge. Elle devait jouer un rôle dans toutes les cérémonies religieuses. Et cependant on ne l'a, nulle part, trouvée en aussi prodigieuse quantité.

Ce fut, à coup sûr, une coutume générale et ancienne que son emploi. Au Bou Korneïn on a trouvé 60 lampes en terre cuite près de l'autel. Il est probable qu'à El-Kénissia il devait y avoir un autel au centre du dépôt de lampes. Quoi qu'il en soit si, dans les autres sanctuaires de l'époque punique, on s'est servi de luminaires semblables à ceux dont il a été question, on ne les enfouissait pas. Il est possible que l'on soit ici en présence d'une coutume toute locale.

D. — BRÛLE-PARFUMS.

Après les lampes viennent, en nombre presque aussi grand, de petits récipients en forme de godets et de soucoupes, ou de godets dans une soucoupe, qui n'ont pu avoir d'autre usage que de brûler des résines odorantes (pl. V, fig. 5, 8 et 12). Ils se composent d'un calice et d'un pied reliés par une tige dont les proportions et les dimensions relatives sont extrêmement variables. C'est une forme également presque totalement absente à Carthage où je ne connais, au Musée Saint-Louis, qu'un vase en bronze aux dimensions doubles de celles des poteries d'El-Kénissia.

On a trouvé toutes les variantes entre la simple soucoupe, la coupe et le bougeoir. Cette dernière forme mérite d'être notée. On comprend très bien qu'on y soit arrivé ici puisque le but à atteindre était dans les deux cas de contenir une matière inflammable et de l'empêcher de s'épancher au dehors.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Le nombre de ces petits vases est égal à la moitié de celui des lampes et l'on peut considérer comme probable que dans le rite on devait en placer un entre deux lumières et, à côté du brûle-parfums, les porte-parfums dont il va être question.

Et ceci me confirme dans l'idée que ces petits récipients ne pouvaient servir qu'à brûler des grains de résine.

A vrai dire, je n'ai trouvé dans aucun de ces petits vases les résidus provenant de la combustion des parfums.

La poterie en est la même que celle des lampes. Les dimensions de ces petits objets sont : hauteur maxima : o m. 04; minima : o m. 01; diamètre maximum : o m. 08; minimum : o m. 035.

On verra qu'il en a été trouvé de pareils à Sousse.

E. — UNGUENTARIA.

Ce sont de petites poteries de même terre que les lampes. La forme typique, qui n'est pas la plus fréquente, peut être ainsi caractérisée : o m. 12 de hauteur, panse ovoïde, terminée en bas par une pointe, col long se terminant par un rebord plat (pl. V, fig. 7).

Mais la forme de beaucoup la plus abondante est celle d'un fuseau : panse effacée, col à peine indiqué mais bordé d'un bourrelet grossier (pl. V, fig. 13). Hauteur moyenne : environ o m. 10.

Détail curieux, dans un très grand nombre de ces petits vases la cavité interne n'a pas été ménagée, en sorte que c'étaient bien plutôt des simulacres de porte-parfums; d'où l'on peut conclure que, si au début on usait largement de substances odoriférantes, plus tard on se contentait de sacrifier à la tradition en « faisant semblant » d'en user, ou que pour un porte-parfums

pouvant servir on en déposait plusieurs sans cavité et inutilisables. Il est possible également d'expliquer ainsi l'absence de restes dans les brûle-parfums. A Carthage, on employait de la même manière des simulacres d'*unguentaria*. J'en ai trouvé plusieurs sur l'emplacement du sanctuaire de Tanit.

On remarquera la forme extrêmement simple de ces poteries. On devait les fabriquer avec la plus grande facilité et les vendre dans les boutiques voisines du temple à très bon marché. On sera convaincu qu'elles étaient le plus souvent des simulacres en jetant les yeux sur la représentation de quelques-unes d'entre elles. Ce sont simplement des espèces de clous de o m. 06 à o m. 10 de longueur, non plus faits au tour mais façonnés à la main (pl. V, fig. 14). On n'a même pas cherché, comme dans les autres, à simuler la cavité de l'*unguentarium* par une petite cavité allongée, on s'est contenté de ménager une dépression bien accentuée à l'endroit de l'orifice en y appuyant avec la pulpe du doigt. L'offrande n'était plus un don, mais simplement un « geste » plus respectueux peut-être d'ailleurs, dans une religion qui se spiritualisait.

Ce n'est pas à El-Kénissia seulement, d'ailleurs, que l'on trouve de ces petits vases; j'en ai découvert une certaine quantité, bien moindre qu'ici, à Thugga.

Dans une autre forme d'*unguentarium*, la panse plus arrondie se termine en bas par un petit renflement (pl. V, fig. 1). Ces vases ont de o m. 08 à o m. 14.

Un autre type, bien connu pour être punique, a été trouvé à côté des précédents; ce sont des *unguentaria* à pied. Ils ont en général o m. 14 de hauteur (pl. V, fig. 24). Mais j'en ai trouvé de tous petits, de o m. 08 seulement qui ressemblent à des jouets d'enfants (pl. V, fig. 6). D'après le P. Delattre ces vases sont puniques, mais voisins de l'époque romaine.

F. — BURETTES.

Je donne ce nom à de petits vases qu'on pourrait aussi désigner sous le nom de lécythe, ou de *bombylios* et qui ont été trouvés en abondance dans le sanctuaire (pl. V, fig. 19 et 20). De très petite capacité, ils devaient à coup sûr servir à renfermer un liquide précieux, l'huile sacrée probablement. On sait qu'en Orient les adorateurs en versaient sur les pierres sacrées (*Histoire de Jacob,* XXVIII, 18; XXI, 13; XXV, 14). Peut-être les employait-on aussi pour verser des parfums liquides sur les autels, comme cela se voit représenté souvent sur les ex-votos africains. C'est bien un petit vase de ce genre qu'un adorant incline sur l'autel de Saturnus Balcaranensis[1].

Leur hauteur est de 0 m. 07 à 0 m. 08 à presque tous. Tout à fait exceptionnellement quelques-uns atteignent 0 m. 12 à 0 m. 14 et constituent de véritables oenochoés. Ce sont de petits récipients à panse plus ou moins ovoïde, à ouverture circulaire, quelquefois trifoliée ou avec un bec, à anse assez courte. Ils n'ont d'ailleurs rien de gracieux. Seuls les plus hauts d'entre eux arrivent parfois à présenter des formes assez sveltes.

Comme les lampes, ils sont en poterie jaune rouge ou noire.

G. — VASES À OSSEMENTS.

Les récipients de cette catégorie étaient bien au nombre de 272, mais comme j'ai trouvé plus de 300 couvercles semblables, on peut considérer ce dernier chiffre comme un minimum.

Hauts de 0 m. 10 à 0 m. 15, ce sont de véritables *ollae,* à

[1] TOUTAIN, *Le Sanctuaire du Bou Kornein,* pl. II, n° 4.

panse ovoïde. Le couvercle, en forme de « chapeau chinois », qui les fermait, était toujours mis à l'envers, c'est-à-dire la pointe tournée en bas. Ils sont en terre grise. Des vases absolument semblables ont été trouvés dans le sanctuaire d'Hadrumète (pl. V, fig. 22).

Un très petit nombre était d'une forme différente, plus élancée, pourvu d'une anse, recouvert d'un vernis rougeâtre très brillant (pl. V, fig. 10).

Tous renfermaient des ossements à demi calcinés, tout à fait semblables à ceux de la couche dans laquelle ils ont été trouvés. En outre, sur les parois de plusieurs d'entre eux, adhérait une espèce de croûte noirâtre formée évidemment par la carbonisation des matières organiques qu'on y avait déposées.

Dans le fond de beaucoup, mais non dans tous, il y avait une monnaie.

On a trouvé assez fréquemment des vases à ossements de ce genre dans les sanctuaires africains.

A Dougga, où les « ossuaires » constituaient presque exclusivement le mobilier, c'étaient de petites amphores à col très large et fermées par une pierre ou un tesson, au nombre d'environ 600, qui avaient été enfouies au pied des stèles, renfermant des ossements de petits animaux.

A Henchir Rçass, M. le lieutenant Hilaire a trouvé des poteries dont plusieurs sont en argile séchée au soleil, renfermant des débris de volatiles[1].

A Ksiba Mraou, M. le capitaine Brochin a trouvé de nombreuses pierres sans inscriptions et au pied d'elles des vases renfermant des ossements incinérés[2].

[1] *Bull. archéol.*, 1889, p. 176. — [2] *Bull. archéol.*, 1887, p. 473.

A Taksebt on a rencontré près d'un vaste monument à piliers un grand nombre de stèles votives, quelques-unes puniques, les autres de l'époque impériale et, derrière elles, des urnes renfermant des ossements[1].

A S[t] Leu, dans un champ de stèles plantées dans le sol, au pied de pierres on a trouvé une centaine de petits vases, fermés par un couvercle, par un plat ou par une pierre.

A Bône, la découverte d'un sanctuaire punique a permis de constater l'emploi de vases à restes de repas tout à fait semblables à ceux d'El-Kénissia : pots sans anse en terre rouge bien cuite, de forme ovoïde et trapue sans col. L'orifice, assez large, est cerné d'un bourrelet plat et horizontal, qui recevait un couvercle fait d'un disque légèrement bombé, la concavité tournée vers l'extérieur[2].

Au Bou Korneïn, il n'est pas sûr qu'il y en ait eu.

A Aïn-Tounga ceux qui ont exhumé les stèles ne mentionnent pas de vases à ossements, mais on ne semble pas avoir fouillé au pied des petits monuments. Il serait intéressant de faire quelques recherches sur ce point. On manque d'ailleurs de renseignements pour beaucoup de sanctuaires.

A propos de Tubernuc, M. Gauckler ne dit pas qu'on en ait trouvé, mais comme il ne dit pas non plus s'il les a fait rechercher, il est possible qu'il y en ait eu.

D'une manière générale il semble que les sanctuaires qui ont un caractère plutôt romain que punique n'en aient pas renfermé et que la coutume de les employer n'ait été en usage que dans les plus anciens ou dans ceux qui étaient fréquentés d'indigènes peu ou point romanisés.

Le sanctuaire de Nora, en Sardaigne, qui offre des carac-

[1] Gsell, *Bull. archéol.*, 1901, p. CLI. — [2] Gauckler, *Bull. archéol.*, 1905, p. CLXXXI.

tères si tranchés, a fourni 209 vases à ossements. C'est même la découverte de ces poteries qui a fait croire à une nécropole à incinération.

Ossements. — Je dois à la grande obligeance de M. le Dr Deyrolle (membre du Comité et lauréat de la Société archéologique de Sousse) une étude très intéressante de ces ossements.

Dans l'envoi que je lui ai fait, j'avais mis soigneusement à part en 12 paquets distincts le contenu de chaque *olla* et dans un grand sac les ossements les plus reconnaissables ramassés entre beaucoup d'autres dans le gisement.

Voici la note que M. le Dr Deyrolle a bien voulu me remettre à ce sujet :

« Ces ossements étaient répartis en 12 petits paquets et un paquet beaucoup plus volumineux. Les premiers ont été numérotés de 1 à 12. Ils contenaient une certaine quantité d'ossements en très mauvais état de conservation et portant tous très nettement des marques de calcination.

« Voici la nomenclature des os reconnaissables des petits paquets :

I. 4 rochers de mouton symétriques 2 à 2.
1 fragment de maxillaire. 1 phalange.

II. 2 rochers (symétriques). 2 apophyses épineuses. Débris de la voûte crânienne.

III. 1 maxillaire. 1 canon (vieil animal) de mouton. Débris de canon d'un agneau.

IV. 9 vertèbres, 1 tarse, 11 débris de côtes, 11 corps vertébraux d'agneau.

V. 2 rochers de mouton, 15 débris de dents de bœuf.

VI. 1 tibia et autres débris de mouton.

VII. 2 rochers, autres débris d'agneau.

VIII. 6 rochers, épiphyses détachées du canon et de phalanges (agneau).

IX. 1 dent de bœuf. Débris de 2 fémurs, 1 tarse, 3 phalanges, 2 maxillaires inférieurs, 4 vertèbres.
X. 2 rochers de mouton, 1 tarse, 9 débris de côtes, 2 phalangines.
XI. 1 rocher, 1 maxillaire inférieur, 1 épiphyse d'agneau.
XII. 1 phalange, 1 dent, 1 vertèbre de bœuf.

« L'examen de ces 125 os nettement reconnaissables donne les résultats suivants. Les repas, en admettant une urne par repas, auraient été ainsi composés :

9 fois du mouton seul (dont 4 fois *au moins* de l'agneau).
2 fois du mouton et du bœuf.
1 fois du bœuf.

« Les repas comprenaient peut-être des animaux entiers, mais étant donnée la prédominance des os du crâne et des extrémités, il se pourrait qu'il n'y eut que les « abats » de brûlés (les 3 parties d'un fémur ont été retrouvées dans la même urne).

« Les animaux abattus ont été pour les os examinés :

1 fois 3 moutons, 2 fois 2 moutons, 2 fois 1 mouton et 1 bœuf, 6 fois 1 mouton, 1 fois 1 bœuf,

ce qui donne 3 bœufs pour 15 moutons, soit 1/5 ou 20 p. 100.

« Les os les plus intéressants sont les rochers dont on a retrouvé 9 paires et 1 isolé; ce sont eux qui ont permis d'établir facilement le nombre des têtes d'animaux, les os des extrémités étant fort semblables entre eux.

« Dans le paquet de 3, c'est la coexistence d'ossements de sujets jeunes et anciens qui a permis d'établir la présence de deux animaux au moins. »

L'étude de M. le Dr Deyrolle est d'autant plus intéressante que c'est la première tentative de détermination exacte des ossements trouvés dans de pareilles conditions et que jusqu'ici

on avait toujours rejeté avec quelque dédain, semble-t-il, une série de documents précieux, car ils renseignent non seulement sur ce qu'étaient les repas sacrés, mais sur ce qui constituait le fonds de l'alimentation en Afrique à cette époque, tout au moins de celle des gens riches ou des jours de fête.

Un fait en ressort évidemment, c'est que, comme le remarque M. Deyrolle, on y mettait presque exclusivement les « abats ». On relève en effet : Tête de mouton, 11 fois; extrémités, 6; membres, 1; vertèbres, 13 au moins; côtes, 2 fois.

D'autre part l'olla VIII renfermait 6 rochers, ce qui correspond à 3 têtes de mouton. Or il est est certain qu'une seule tête entière y aurait à peine tenu. De même, pour les os de bœuf, nous voyons au n° 4 des fragments de mâchoire, de vertèbres et de pied. Ceci force à admettre que non seulement on y mettait des parties du corps de l'animal, mais encore que ces restes étaient dépourvus de presque toute leur chair, comme dans le cas où 3 parties du fémur ont été déposées dans un vase.

Ce n'était donc donc pas un prélèvement fait sur le repas qu'on enfouissait ainsi, c'était tout au moins souvent les restes *osseux* de celui-ci.

On retrouve ici cette tendance à représenter l'offrande bien plus qu'à la donner en nature qui a été signalée à propos des *unguentaria*.

Quoi qu'il en soit, on peut conclure que les animaux sacrifiés le plus fréquemment étaient le mouton, puis l'agneau, puis le bœuf, et que l'on consommait de préférence dans les repas sacrés les parties charnues de la tête, des extrémités ou mieux les « abats », naturellement après les avoir dégarnis de la chair.

Certains détails, exposés plus haut, font croire qu'après chaque repas on incinérait les restes de l'animal et que,

IMPRIMERIE NATIONALE.

comme dans le rite funéraire, on recueillait les ossements après l'incinération. On verra plus loin combien le cérémonial religieux se rapproche du cérémonial mortuaire.

On remarquera qu'il y a ici concordance avec ce qui est représenté sur les stèles, où le mouton est le plus fréquemment figuré. Plusieurs inscriptions provenant d'un sanctuaire de Mascula [1] font mention d'animaux semblables « *de pecoribus* » et sur l'une d'elles il y a un bélier sur l'autel.

C'est donc la race ovine qui, en Afrique comme bien ailleurs, fournissait la victime préférée des immolations sacrées.

D'ailleurs, les offrandes étaient toujours extrêmement variées et en dehors de la base qui servait à les constituer : la viande et l'huile, elles pouvaient comprendre tous les produits de la nature. Les stèles du Bardo sont très instructives à ce point de vue, en raison de la variété des objets qui y sont représentés : pommes de pin, oiseaux, lièvres ou lapins, fleurs, branches chargées de fruits, couronnes et peut-être la grenade et le raisin.

J'ai moi-même trouvé dans ces vases une coquille comestible, un cardium et quelques noisettes calcinées parfaitement reconnaissables. D'ailleurs les personnages représentés par les statuettes trouvées ici, et qui figurent certainement le fidèle ou le prêtre tenant des offrandes, offrent les mêmes objets.

Les ossements jetés pêle-mêle dans la fosse et examinés par M. Deyrolle appartenaient aussi aux deux espèces dont les restes ont été rencontrés dans les vases. D'où l'on peut à mon sens inférer que, lors du sacrifice ou du repas, on laissait sur le sol la plupart des restes pour n'en rassembler que quelques-uns dans le vase, en symbole d'offrande tout simplement, ce

[1] *C. I. L.*, t. VIII, nos 2232 à 2238.

qu'on faisait également après l'incinération des corps, lors des cérémonies funèbres.

Monnaies. — J'ai dit que dans le fond de beaucoup d'ossuaires il y avait des monnaies. On en a trouvé aussi un certain nombre dans la couche de charbon et d'ossements renfermant les *ollae* et il est certain que la plupart d'entre elles ont été jetées dans le foyer ou déposées dans les vases lors des sacrifices. Un accident a malheureusement mélangé les monnaies trouvées dans les vases avec celles du sol.

En voici la liste que le M. le capitaine de Bray, membre du Comité de la Société archéologique de Sousse, a bien voulu me dresser.

Micipsa. Cheval courant à gauche. 148-118 av. J.-C., 2 exemplaires.

Micipsa. Tête barbare laurée à gauche; cheval courant à gauche et sous lui ϒϒ.

Micipsa et ses frères. 15 exemplaires.

République. Une once, date indéterminée.

Drusus, fils de Tibère. *S. C. Pontif., tribun. potest, iter,* 23 ap. J.-C.

Claude Ier. S. C. Pallas lançant un javelot, 41 ap. J.-C.

Titus. . *Tr pot: cos* . . , *censor.* Caducée entre deux cornes d'abondance. 74 ap. J.-C.

Domitien, . *S. C.* L'espérance marchant à gauche tenant une fleur et levant sa robe. 80 de J.-C.

Domitien. Fruste. Probablement *Pax Augusti.* 80 de J.-C.

Domitien. . *Moneta Aug. S. C.* La Monnaie debout à gauche tenant une balance et une corne d'abondance. 2 exemplaires. 84 de J.-C.

Domitien. . *Fortunae August. S. C.* La Fortune debout à gauche, tenant un gouvernail et une corne d'abondance. 85 de J.-C.

Domitien. . *Cos* . Fruste. 85 de J.-C.

Domitien. . *Fidei publicae.* La Bonne foi debout à gauche tenant deux épis avec un pavot et une corbeille de fruits. 85 de J.-C. (2 exemplaires.)

Domitien. . *Virtuti Augusti S. C.* La Valeur debout à droite, le pied sur un casque, tenant un paragonium et une haste. 88 de J.-C.

Marc-Aurèle. . *Saluti Augustor*. . . . La Santé debout à gauche nourrissant un serpent enroulé autour d'un autel. 162 ap. J.-C.

Septime-Sévère. . *Divi M. Pii. f. p. m. tr. p. iii cos. i i. p. p. s. c.* La Félicité debout à gauche posant le pied sur une proue de vaisseau, tenant un caducée et une corne d'abondance. 125 ap. J.-C.

Tetricus père. Deux petits bronzes quinaires usés. 268-273 ap. J.-C.

Toutes ces pièces sont en bronze.

Si on les répartit d'après leur ancienneté, on constate que sur trente-cinq, vingt sont du I^er^ ou du II^e^ siècle avant J.-C., douze du I^er^ siècle, dont, fait assez curieux, neuf du règne de Domitien et trois seulement postérieures à lui.

Il semble, d'après ce qui précède, que le sanctuaire de la divinité honorée ici, très fréquenté à l'époque punique, eut son maximum de vogue aux abords du I^er^ siècle de notre ère, mais qu'il resta en honneur jusqu'à la fin du II^e^ siècle.

On n'a nulle part rencontré de monnaies comme ici dans les autres sanctuaires. Au Bou Korneïn il y en avait seulement dans le sol quelques-unes de basse époque. Je ne pense pas, comme on l'a écrit, que ce fait — pas plus que l'existence de monnaies chrétiennes à El-Kénissia — puisse donner à penser que les chrétiens soient venus dévaster le sanctuaire. Bien au contraire, je croirais plutôt qu'un certain nombre d'Africains convertis ou non au christianisme ont gardé pendant encore quelque temps des restes de croyances de leurs ancêtres et sont venus, peut-être sans se rendre compte de ce qu'ils faisaient exactement, implorer la divinité en un point consacré par d'antiques traditions. Que de traditions païennes on peut encore retrouver en France après quinze siècles!

A Thugga, où j'ai minutieusement vidé les urnes votives, aucune ne renfermait de monnaies.

Comment peut-on s'expliquer cette coutume de déposer

ainsi des sous avec les restes des victimes? Certainement on pourrait y voir seulement une simple offrande comme les autres. Je pense que cette explication est insuffisante.

Le cérémonial usité ici lors de l'accomplissement des rites religieux rappelle singulièrement celui des cérémonies funèbres. Incinération, rassemblement des ossements incinérés, creusement dans le sol d'une fosse pour les y déposer, érection d'une pierre à l'endroit où ils ont été enfouis, emploi sur ces stèles d'emblèmes à peu près semblables à ceux des tombes et portant comme elles une courte inscription, dépôt à l'intérieur de la fosse de l'urne à ossements et avec elle de lampes, de bijoux, de statuettes, voilà qui rappelle singulièrement les pratiques suivies dans les cérémonies funèbres et cette ressemblance est telle que, comme on le verra, des archéologues se sont trompés en présence de sanctuaires semblables et les ont, au cours de tout un mémoire, pris pour des nécropoles.

Rien d'étonnant dès lors à ce que, par une confusion qu'on s'explique très bien, on ait placé ici dans la *fosse* votive une monnaie comme on en plaçait dans la *fosse* funéraire et à ce qu'un mode établi inconsciemment tout d'abord ait fini par devenir une coutume.

On sait d'ailleurs, de plus en plus, que les différents rites religieux en usage chez les anciens dans la plupart des actes de leur vie se réduisaient à un certain nombre de cérémonies à peu près identiques.

H. — STATUETTES.

Trois seulement ont été retrouvées entières, mais on a retiré du sol un assez grand nombre de fragments intéressants : cinq moitiés supérieures de ces petites images, douze têtes,

auxquelles j'ajouterai la tête en marbre trouvée dans le temple, le socle d'une grande figurine, les mains et le pied d'une autre en terre cuite d'une facture toute particulière, les débris d'une très grande statuette en poterie et les fragments de quatre autres semblables aux premières; en tout vingt-huit de ces images auxquelles il faut ajouter un lampadaire trouvé aux environs du sanctuaire. Voici la description de ces objets :

1° Grande statuette de 0 m. 375 de hauteur en terre rouge un peu usée (pl. VI, fig. 6). Personnage debout sur un socle, vêtu d'une tunique sur laquelle est jetée la toge, mise en écharpe sur l'épaule gauche et formant jupe au-devant du corps. La face est complètement détériorée, mais la coiffure est très caractéristique. La figure est encadrée de boucles retombant de chaque côté du visage et, détail particulier, une tresse est repliée sur le sommet de la tête, formant une espèce de crête à l'extrémité antérieure de laquelle est suspendu sur le front un petit croissant[1].

Les avant-bras fléchis rapprochent les deux mains sur le devant du corps. La gauche, tout le bras et l'épaule de ce côté manquant, porte une petite boîte à encens et tient en même temps par l'anse une œnochoé à col très long qui pend. L'exécution est médiocre, mais les proportions sont justes et la pose naturelle. Le personnage semble marcher en avant et un peu vers la gauche.

Je ne saurais continuer sans signaler dès maintenant le groupe des statuettes qui appartenaient à la collection Gandolfe, de Sousse, disloquée actuellement, une partie ayant été remise par M. le Directeur des Antiquités au Musée de cette

[1] Ces détails ne sont pas visibles dans la planche VI, mais ils sont très nets sur l'original.

dernière ville, l'autre à celui de Bardo, à l'exception de quelques-unes, que ce service a cédées à des particuliers[1].

Or les statues d'El Kénissia non seulement ressemblent tout à fait à celles de la collection Gandolfe, mais elles sortent des mêmes moules qu'elles. On pourra s'en rendre compte en se reportant à la description qu'en a donnée M. Cagnat[2]. Celle qui vient d'être décrite est identique à la figure n° 1 de la planche XIV et on verra plus loin la description d'une statuette présentant une ressemblance encore plus frappante avec le n° 3 de la planche XIV.

D'après les renseignements fournis à M. R. Cagnat par le possesseur des statuettes, qui ne les a pas trouvées lui-même mais les a achetées aux Arabes, elles viendraient de l'Henchir Biniane situé à 11 kilomètres au nord de Sousse.

Il est bien possible qu'un potier, établi à Hadrumète par exemple, ait écoulé ses produits dans deux sanctuaires voisins. Mais on voudrait être certain que les renseignements fournis par les Arabes sont exacts. Il est au moins singulier qu'il n'y ait aucune différence entre des trouvailles qui auraient été faites à une assez grande distance.

Je crois avoir pu retrouver, non sans peine, les ruines qu'on appelle Henchir Biniana[3]. En dehors du soubassement d'un mausolée octogonal, je n'y ai pas vu de constructions bien remarquables. De toute manière, il serait

[1] Il y avait cependant là un ensemble qu'il eût été intéressant de maintenir groupé. Tout au moins eût-on pu, avant sa dispersion, l'étudier plus en détail qu'on ne l'avait fait. La facture de ces poteries et leurs caractères spéciaux les séparent tout à fait des statuettes banales si fréquemment rencontrées dans le Sahel. Si la Société archéologique de Sousse avait été fondée plus tôt, un de ses membres eût certainement étudié cette collection.

[2] *Explorations épigraphiques et archéologiques en Tunisie*, 2e fascicule, p. 28, pl. XIV et XV.

[3] Ou plutôt Beniâne.

intéressant de rechercher ce gisement et de l'explorer. Les Arabes n'ont pas dû l'épuiser et on y trouverait probablement des fragments de figurines brisées. On verrait peut-être ainsi si cette série de dix-huit statuettes publiées par M. Cagnat appartiennent bien à Henchir Biniane ou s'il faut les considérer comme venant d'El-Kénissia.

Toutes ces images n'ont été moulées qu'à la partie antérieure. En arrière on s'est contenté d'appliquer une lame de pâte qu'on a amincie, régularisée et taillée en se bornant à y silhouetter vaguement la forme du corps. La trace des « bandes » ou rognures enlevées par la taille est encore bien apparente. La face intérieure en a été aplatie à l'aide des doigts, dont elle a conservé l'empreinte. Pour faire cette lame postérieure on a simplement pris une galette de pâte qu'on a étalée. C'est ce que montrent les bulles d'air très étirées dont la forme a été figée par la cuisson. On voit encore, en arrière de ces statuettes, un trou d'évent.

Avant de quitter la première statuette, j'attire l'attention sur la forme ronde de la figure, les lèvres grosses, le nez rond, à rapprocher, comme on le verra plus loin, de la coiffure en crête.

2° Statuette de 0 m. 26 de hauteur. Poterie d'un jaune pâle très dure et friable; pâte grossière, pleine de grains et de bulles d'air. Le poids en est relativement considérable à cause de son épaisseur (pl. VI, fig. 7).

La face antérieure représente un personnage debout et dont la chevelure rappelle un peu, par sa disposition, la coiffure égyptienne. Elle tombe en torsades de chaque côté de la tête et se termine brusquement à hauteur de l'angle de la mâchoire. Sur le sommet du front, une touffe isolée n'est pas l'extrémité antérieure de la crête décrite à propos de la statuette précédente. Le *facies* n'en est pas non plus le même. La figure n'est

plus ronde, mais allongée; le profil, au lieu d'avoir aussi des contours ronds, est anguleux; les yeux sont largement fendus, mais étirés aux angles.

Le personnage est vêtu d'une tunique qui recouvre la toge, passant en écharpe sur l'épaule gauche, et soutenue par l'avant-bras de ce côté, pour retomber ensuite à droite en un drapé fortement plissé, puis envelopper le bas du corps jusqu'au-dessous du genou. La tunique n'apparaît donc que sur le côté droit de l'épaule et de la poitrine et au-dessous du genou où elle retombe en nombreux plis sur les pieds, dont la pointe seule est visible. Les deux avant-bras sont fléchis, la main droite à demi ouverte au-dessus d'un vase cylindrique que tient la main gauche, à laquelle est en même temps suspendue l'œnochoé. La jambe droite avance un peu dans l'attitude de la marche. Cette statuette était peinte, comme M. Cagnat l'a aussi constaté pour celles de la collection Gandolfe. Le cou, la face, les mains étaient roses; la tunique, partie en bleu, partie en rose. On sait que les statuettes puniques étaient rehaussées de couleur. Le P. Delattre en a trouvé à Carthage sur lesquelles les parties découvertes du corps étaient roses comme ici [1].

L'attitude de cette image est des plus remarquables. Elle est telle qu'un ecclésiastique voulait voir en elle le Christ ou un prêtre tenant le calice, erreur qui montre bien que les formes religieuses modernes remontent à la plus haute antiquité.

Certaines représentations de Carthage rappellent cette statuette. Dans une sculpture figurant le dédicant, celui-ci a une main levée et tient de l'autre une *capsella* et une œnochoé exactement comme dans la statuette d'El-Kénissia décrite ici.

[1] DELATTRE, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscrip.*, 1903, p. 586.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Il est évident que toutes deux représentent deux actes différents du même rite.

3° Statuette de o m. 235 de hauteur, sortant du même moule que le n° 3 de la pl. XIV de M. Cagnat, dont elle reproduit les moindres défauts, notamment une bavure verticale au-devant du cou. Elle a été faite comme la précédente (pl. VI, fig. 5).

Le moule ayant servi à la face antérieure était atrocement usé, ce qui, semble-t-il, n'a pas empêché d'en tirer de nombreux exemplaires. Pour arriver à rendre à peu près « marchand » un article aussi défectueux, on a dû le couvrir de peinture et, à l'aide de celle-ci, refaire tous les détails. Cette constatation ne fait pas honneur au goût du potier ni des acheteurs.

Personnage debout, la tête renversée un peu en arrière, chevelure ondulée en bandeaux, couvrant à demi les oreilles avec la crête sur le vertex. Toutes les saillies du visage sont trop usées pour qu'on en puisse caractériser la forme, mais la coupe de la figure est certainement ronde. Pour obvier à l'imperfection des reliefs, les ondulations de la chevelure ont été indiquées par des traits noirs. Des traits de la même couleur ont servi à faire les sourcils, les cils, l'iris. Toute la figure, le cou et le bas de la poitrine sont peints en blanc, ainsi que les mains. La tunique est rose. La toge, qui forme une grosse torsade suspendue à l'avant-bras droit, est bleue. Au-dessous d'elle apparaissent les jambes, peintes en blanc, et les chaussures, revêtues de noir.

Les deux avant-bras repliés portent un agneau très grossièrement indiqué, mais reconnaissable aux coups d'un instrument mousse donnés sur la pâte avant la cuisson pour imiter la toison. La main gauche tient en outre une œnochoé de forme élégante et dont le bec est très long.

L'avant-bras droit porte sur le fond blanc de la chair deux anneaux roses qui doivent représenter les bracelets. Ici encore la vue de cette image a évoqué immédiatement l'idée du Bon Pasteur chez certaines personnes.

Telles sont les statuettes intactes qui ont été trouvées. D'autres fragments méritent une description.

4° L'un d'eux, qui s'est complètement émietté depuis, consistait en une moitié droite verticale moins la tête. L'épaule, le drapé du vêtement, la main droite tenant une grappe de raisin, la jambe gauche fléchie, enfin la partie postérieure d'une colombe encore visible sur la poitrine ne laissent aucun doute sur ce que représentait la statuette. Elle sortait du même moule que celle de la pl. XV de M. Cagnat. On peut donc la décrire ainsi : personnage assis sur le sol, la jambe droite repliée sous lui, la gauche fléchie en avant du corps. Coiffure à bandeaux avec crête et croissant, figure ronde, nez et lèvres charnues, vêtu de la toge, tient de la main droite une grappe de raisin sur la jambe et, de la main gauche, une colombe sur la poitrine.

On a trouvé dans la nécropole romaine de Sousse une mosaïque, représentant aussi un enfant accroupi qui tient une grappe de raisin[1]. Il est possible qu'il faille voir en ce personnage assez fréquemment rencontré en Afrique une divinité originaire d'Asie Mineure : *Men-Lunus,* ou l'un de ses dérivés ou prototypes.

5° Moitié supérieure d'une statuette en terre rouge. Coiffure en calamistrage formée de petites nattes encadrant la figure. Pas de crête. Figure plus longue que les précédentes, remarquable par l'étirement et l'obliquité des yeux qui rappellent

[1] Voir *Bull. archéol.*, 1904, p. 435.

beaucoup certaines statues grecques archaïques, en raison de l'expression que lui donne un sourire « éginétique ».

Les cheveux, les sourcils et les cils ont été peints en noir et la figure en blanc. Vêtement semblable à celui des autres statuettes. Attitude de la statuette n° 2 pour l'avant-bras droit, tenant un vase ovoïde semblable aux *ollae* à ossements et sans doute aussi pour le gauche, qui devait tenir l'œnochoé.

6° Moitié supérieure d'une statuette semblable à la précédente, mais dans laquelle les détails sont encore plus accentués : calamistrage, obliquité des yeux, plissement des lèvres. Les mains qui manquent devaient, à en juger par leur position, tenir la capsella et l'œnochoé.

7° Moitié supérieure d'une statuette du type 1. Même terre, même facture. Tous les détails sont extrêmement nets : bandeaux recouvrant les oreilles avec boucles retombant, tresse en crête avec le croissant. Figure et traits arrondis, capsella dans la main gauche.

8° Moitié supérieure d'une statuette de même terre et de même cuisson, mais d'exécution plus grossière. Cheveux divisés sur le front en deux bandeaux ondulés tombant jusque sur les épaules. Figure ronde, mais nez droit. Toge sur l'épaule gauche. Mains placées comme dans les statuettes précédentes; ce qu'elles tiennent a disparu.

9° Tête de statuette, en terre rouge, d'un travail réellement très artistique (pl. VI, fig. 2 [1]). Tous les détails de la coiffure sont parfaitement indiqués. Chevelure fine et ondulée, divisée en deux épais bandeaux qui recouvrent complètement les oreilles, dont le lobule est à peine perceptible. Deux mèches folles voltigent sur le front, tandis que de dessous les ban-

[1] Le dessinateur n'a, d'après la photographie qu'il avait sous les yeux, rendu qu'imparfaitement le type, l'expression et surtout le profil de cette jolie figure.

deaux ramenés en arrière, deux boucles abondantes tombent sur les épaules. Au sommet de la tête, la tresse formant crête laisse un croissant suspendu sur le front. On sait que de petits croissants en or ont été trouvés à Carthage, dans des tombeaux puniques[1]. Il est possible que leur emploi ait été celui que nous révèlent les statuettes. La figure est ronde, parfaitement moulée, avec deux petites fossettes se creusant sous des joues pleines. D'autres fossettes se voient à la commissure des lèvres et au centre d'un menton rond et saillant. Les yeux, largement ouverts, sont aussi arrondis, le nez plutôt un peu relevé et charnu, les lèvres fortes.

Mais ce qui frappe le plus dans ce fragment, c'est son expression. La tête est levée vers le ciel, assez fortement inclinée sur l'épaule gauche, les yeux regardant en haut. C'est bien l'attitude extatique de la prière fervente.

10° La tête dont il va être question, très remarquable aussi par son modelé, est tout le contraire de l'autre, quant au type (pl. VI, fig. 1). La coiffure est formée de mèches ou de frisons disposés par étages et couvrant le haut du front. Les cheveux sont implantés bas sur un crâne conique. Les oreilles au lieu d'être recouvertes par la coiffure sont saillantes et la conque en est tournée en avant, tout à fait comme cela se voit chez les Arabes dont le port de la chéchia a produit une déformation analogue.

La face, au lieu d'être ronde, est anguleuse, allongée, aux pommettes saillantes, au nez aquilin, au menton accentué. C'est un profil atténué de polichinelle. Les lèvres sont pincées, les yeux allongés et tirés vers les angles.

On voit par ce qui précède et on verra par ce qui suit que

[1] Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscrip.*, 1902, p. 443.

toutes les statuettes peuvent être classées en deux catégories. La première offre les caractères suivants : tête, face, joues, menton et nez ronds, coiffure constituée par les bandeaux surmontés de la crête et boucles tombant sur les épaules. Dans cette classe rentrent les nos 1, 2, 3, 4, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 au nombre de 15[1].

Les caractères de l'autre catégorie sont : tête plus fine, profil osseux ou très accentué, pas de crête, coiffure le plus souvent en frisons, parfois en boucles : nos 5, 6, 10, 19, 20, 21, en tout 6.

Les représentations du premier type sont donc beaucoup plus nombreuses que les autres. D'autre part, si l'on considère que ces caractères physiques bien tranchés correspondent à une coutume (celle de la coiffure) bien différente dans chaque catégorie et en étroite corrélation avec elle, on est amené à conclure que deux races, peut-être deux castes différentes, se rencontraient dans le sanctuaire. Quelles étaient ces races ? Il me semble que le type si caractéristique du n° 10 doit faire penser à la race sémitique et, dans le cas spécial, à la race phénicienne. Toute la seconde série présente en effet, ce me semble, les caractéristiques attribuées par M. le Dr Bertholon au type phénicien[2].

Le n° 10 a notamment une conformation crânienne, une implantation des cheveux, une longueur d'oreilles qui doivent le faire rapprocher de la sculpture peinte d'Édesse, que cet auteur représente comme caractéristique de ce type.

L'autre catégorie de statuettes avec ses traits arrondis, son regard ouvert et dans lequel, sur les images les mieux faites, on sent la transparence d'un iris clair doivent faire penser en

[1] Je publierai ailleurs la série des têtes de ces statuettes qui n'a pas été donnée dans les planches jointes à ce travail. — [2] Bertholon, *Documents anthropologiques sur les Phéniciens.*

Afrique au type berbère. L'emploi du croissant comme ornement ne vient pas à l'encontre de cette idée. Il est possible et même probable que c'était un emblème usité dans le pays, avant l'arrivée des Phéniciens. En tous cas, chez des peuplades converties à une religion qui ne fut pas leur culte primitif, il a très bien pu succéder à un ornement tout différent. C'est la forme de la coiffure qui entraînait la suspension à cette crête d'un appendice qui a peu varié suivant les époques.

Cette différence de coiffure ne peut être considérée comme caractéristique de celle des sexes, car on ne s'expliquerait pas ainsi l'aspect si particulier de chacun des types qui la portaient.

Quoi qu'il en soit et quelle que soit la valeur d'une interprétation qui aurait besoin d'être reprise par un anthropologiste, l'existence ici des deux types différents est incontestable.

Je dois ajouter que ce mode de coiffure a été trouvé en d'autres points de l'Afrique. A Sousse, j'ai ramassé sur le mont Testaccio une tête tout à fait semblable, avec les traits de la figure correspondant. J'ai vu dans la collection de M. Argaut[1] une Vénus accostée d'un amour ou dauphin, coiffée de la même façon. M. le colonel Moinier possède aussi une magnifique tête de statuette d'époque romaine provenant de Sousse ornée d'une coiffure compliquée, mais dont la crête constitue un des principaux éléments. A Utique, dans la collection de M. Chabanne, une statuette a aussi la même coiffure.

11° Tête tout à fait semblable au n° 9, un peu plus usée, mais ne sortant pas du même moule.

12°, 13° En poterie noire très cuite comme la précédente, mais d'un autre moule.

14° Tête de grande statuette, comme le n° 1, semblable

[1] Voir *Bull, de la Soc. archéol. de Sousse*, n° 2, 1903, p. 209.

aux précédentes, mais sans croissant. La rotondité des joues et du menton est très prononcée.

15° Très usée, rappelle les précédentes.

16° Tête de grande statue très usée.

17° La dernière de la série, a été reportée ici parce qu'avec la même coiffure que la précédente elle présente une figure plus fine quoique ne se rapprochant guère de l'autre type.

18° Je place ici, à cause de la grande affinité qu'elle offre avec celles qui viennent d'être décrites, une tête de statuette en marbre blanc (pl. VI, fig. 4), des plus curieuses, qui a été trouvée dans une des salles situées en arrière du grand escalier. Elle mesure o m. o6 de hauteur, c'est-à-dire qu'elle devait être un peu plus grande que les plus grandes statuettes en terre cuite, soit une soixantaine de centimètres, à moins qu'elle n'ait appartenu à un buste.

Elle offre le type dont il vient d'être question : tête ronde, plus encore que les précédentes; figure joufflue, nez, lèvres et menton épais, regard dirigé en haut. La coiffure, avec la crête formée par une large tresse descendant en arrière jusqu'au bas de la tête, offre en avant une espèce de houppe. Tous les cheveux sont bouclés, laissant voir l'oreille, qui, ici, est assez grande.

Mais ce qui donne à cette tête un aspect des plus étranges, c'est l'asymétrie de la face. Tout le côté droit est comme aplati, diminué, le gauche étant au contraire boursouflé. Le personnage représenté était très gros et il offre même au cou un pli lui donnant le « double menton ».

Ce petit objet est certainement l'œuvre d'un artiste et il a été exécuté avec beaucoup de souplesse et de science. La dépression des tempes, les muscles de la face sont tous indiqués à leur place, sans aucune exagération. Il est malheureux que

l'on n'ait pas retrouvé la statuette tout entière. Ce qu'offre de particulièrement intéressant ce fragment, c'est d'être une œuvre originale, sortant de la banalité de poteries fabriquées par centaines. Il y a ici une intention, peut-être même une ressemblance, s'il s'agit d'un portrait. On sait en outre que la statuette dont il provient était dans une des chambres du monument romain; il est curieux de voir que l'emploi des statuettes en usage dans le sanctuaire primitif s'est perpétué dans ceux qui lui ont succédé, en gardant le même type, la même coiffure. La matière seule et le travail ont changé en raison de la plus grande culture de ceux qui déposaient ces ex-votos.

On sait que la seconde série est beaucoup moins nombreuse.

19° Tête très effacée, semblant représenter un vieillard au crâne chauve, aux arcades sourcilières saillantes, à la mâchoire inférieure chevauchant sur l'autre.

20° Figure curieuse, ronde, joufflue, toute coiffée de boucles, mais sans crête, se rapprochant beaucoup du type de la série précédente, dont elle semblerait presque être la caricature, si elle en avait la coiffure.

21° Terre fort rouge. Type particulier que l'absence de crête et l'obliquité des yeux doivent faire placer ici; cheveux formés de grosses boucles tirées en arrière et produisant l'effet d'une perruque. Profil et traits rappelant le n° 16. Les yeux sont grands, obliques et étirés.

Les numéros qui suivent se rapportent à des fragments de statuettes.

22° Socle d'une grande statuette en terre cuite, type n° 1 avec les deux pieds.

23° Extrémité supérieure d'un dieu Bès : moitié d'une tête coiffée d'un haut modius en éventail.

IMPRIMERIE NATIONALE.

24° Partie d'une statuette des types 2 et 5 : poitrine, bras gauche et main puisant dans la cassette que tient la droite.

25° Partie inférieure d'une statuette du même type : les deux avant-bras, la capsella, l'œnochoé et le bas du vêtement moins la jambe.

26° Épaule et bras droits du même type.

27° Main tenant une colombe.

28° Main pendant et tenant l'anse d'un vase.

29° Main d'une mauvaise exécution, peinte en blanc, ayant appartenu à une statuette d'au moins 0 m. 60 de hauteur et d'un type tout différent des autres.

30° Pied d'une statuette semblable à la précédente, mais moins grossière.

31° Fragment de draperie d'une statuette qui devait avoir près de 1 mètre de hauteur. Terre à cassure noire et rouge, très cuite.

32° Avant-bras droit en terre cuite, ayant appartenu à une statuette de 1 mètre de hauteur.

Je dois rapprocher du groupe précédent une pièce extrêmement curieuse, trouvée aux abords du monument, dans un monticule renfermant d'innombrables débris de poterie, de lampes romaines que je n'ai pu étudier et des tuiles, ce qui a fait de nouveau tomber dans l'erreur de ceux qui ont décrit les premiers le monument, en faisant croire qu'il s'agissait d'une nécropole. Mais on était ici, à mon avis, dans quelque dépendance de l'édifice.

Cette pièce est un lampadaire qui a 0 m. 165 de hauteur sur 0 m. 28 de largeur, en terre assez bien cuite, rouge ou jaune, représentant en buste un personnage nu (pl. VI, fig. 3). La tête est coiffée de deux grandes cornes de bélier qui s'insèrent au sommet du front, bien caractérisées par leurs arêtes, leurs

côtes et la volute régulière qu'elles décrivent. Un bandeau passe au-devant de leur insertion et il est certain que le potier qui a exécuté cette statuette a voulu faire de l'ensemble une coiffure ornée des cornes, sans supposer que celles-ci se soient implantées sur le front. Les sourcils sont arqués et les poils indiqués largement par une espèce de palmette courbe. Les yeux, grands ouverts, ont la prunelle dessinée par un trou et regardent en avant. Le nez est large, un peu aplati par l'usure. Il devait être busqué et présenter un aspect « caprin » dont, de profil, il a encore quelque chose, rappelant ainsi un peu la curieuse figure en stuc trouvée par M. Chevy à Henchir Zembra[1]. La bouche est large; les deux angles abaissés lui donnent un aspect dédaigneux. Elle est surmontée d'une grosse moustache dont les extrémités se perdent dans une grande barbe, rappelant un peu celle du bouc, divisée de chaque côté en épaisses torsades qui descendent jusque sur les épaules et la poitrine.

Le buste nu et coupé sous le mamelon repose sur un boudin. Les muscles sont indiqués énergiquement. En arrière, la coiffure est curieusement disposée en une série de courbes concentriques indiquant plutôt une chevelure bouclée qu'un chignon. L'anatomie du dos est vigoureusement dessinée.

Sur le haut de la tête et comme une seconde coiffure reposant sur les cornes, est posé un godet ayant extérieurement l'aspect d'une stephanè ou d'un modius bas. C'est un brûle-parfums tout à fait analogue à ceux, ayant également la forme de têtes coiffées d'une couronne en godet qui ont été trouvés dans les caveaux funéraires puniques de Carthage.

A la place des oreilles s'insèrent sur le crâne deux tiges qui se relèvent de chaque côté de la tête, portant une lampe ro-

[1] Voir *Bull. de la Soc. archéol. de Sousse*, 1903, 148, pl. 1, n° 18.

maine. Celle-ci, pour plus de solidité, adhère au brûle-parfums par le côté. L'une d'elles, celle de gauche, est en grande partie conservée. Il ne lui manque que le bec et sa forme permet de dater approximativement ce lampadaire. La queue n'est pas perforée et la terre est la même que celle du reste de la poterie. Elle offre, dans un encadrement de lauriers, l'image d'un coq allant à droite.

Toute la poterie a dû être peinte en rouge. On voit encore en plusieurs endroits des traces de cette couleur.

On est ici en présence d'une curieuse représentation de Baal Hammon, c'est-à-dire d'une divinité honorée dans le sanctuaire. C'est évidemment un lampadaire d'une forme toute particulière et qu'on devait allumer pour la célébration des rites, tandis qu'on brûlait les parfums dans le godet.

On remarquera que la forme de ce dernier rappelle beaucoup celle des brûle-parfums isolés, trouvés ici en si grande abondance et qu'il se trouve, par rapport aux lampes voisines, dans la proportion où les premiers étaient vis-à-vis des lampes à trois becs, soit un pour deux.

On sait que, dans les sanctuaires primitifs, l'image de la divinité était une pierre brute. Par une confusion que j'ai indiquée ailleurs à propos de Dougga, toutes deux se confondirent en sorte qu'en sacrifiant sur l'une on sacrifiait en même temps sur l'autre. Il est au moins curieux de constater qu'ici encore l'image de la divinité sert de support à une partie du mobilier religieux.

On peut, je crois, rapprocher avec fruit ce lampadaire brûle-parfums d'un objet analogue appartenant au Musée de Cagliari[1]. C'est la stèle terminée en haut par un cône et présentant

[1] Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, III, p. 235, fig. 134.

le croissant renversé sur le disque. De chaque côté se dressent sur la même base deux brûle-parfums. On trouve ici, comme dans la poterie d'El-Kénissia, l'idée de la triade et l'image de la divinité flanquée de deux objets du culte. On peut donc soupçonner que cette combinaison était d'un usage assez fréquent dans le cérémonial religieux.

La lampe datant approximativement de la fin du second siècle, il est intéressant de noter qu'à cette époque le culte de Baal Saturne non seulement était encore assez en vogue pour qu'on en fît des représentations, mais que la divinité punique n'y était pas aussi « romanisée » qu'on pourrait s'y attendre, puisqu'elle avait encore ses caractéristiques.

Il n'y a, en fait de sanctuaires, que dans celui d'El-Kénissia et peut-être à Henchir-Béniane et Utique que l'on ait jusqu'ici trouvé des statuettes.

On peut se demander si elles ne sont pas l'équivalent des figurations de personnages faisant des libations que, dans certains autres sanctuaires, on ne manquait pas de graver ou de sculpter sur les pierres votives. C'était en somme un mode plus facile et plus élégant de représenter la même idée. On a assez souvent représenté sur les stèles un personnage dans la même attitude qu'ici[1]. D'ailleurs la différence du geste ne prouve rien.

A Carthage, à Utique, c'est l'image du fidèle, une main levée et tenant de l'autre le coffret ou l'œnochoé, qui a été gravée sur les stèles. Ce sont en somme différentes phases de la cérémonie qui ont été ainsi figurées. Il serait même intéressant de rapprocher toutes ces représentations pour tenter d'en tirer quelques renseignements sur les rites observés en pareille circonstance.

[1] Cf. notamment Gsell, *Musée de Tébessa*, pl. I, fig. 4.

I. — DIVERS OBJETS.

La liste des objets trouvés dans la couche de charbon et d'ossements du sanctuaire est loin d'être épuisée.

Perles. — Une centaine de ces grosses perles en faïence bleue à côtes, comme on en trouve partout, étaient disséminées dans le gisement. La plus grosse a 0 m. 25, la plus petite, 0 m. 12. Parfois elles étaient groupées au nombre de 6 à 12.

Amphores. — Une dizaine de petites amphores en terre jaune gris, à panse ovoïde, à goulot court et étroit, de 0 m. 20 de hauteur, portaient sur leur orifice quelques-unes des monnaies dont il a été question précédemment (pl. V, fig. 17).

Alabastron. — Quatre vases en argile blanche très fine, du genre alabastron et d'une forme très gracieuse, de 0 m. 18 de hauteur, ont été également trouvés (pl. V, fig. 15).

Vases divers. — Un petit récipient de forme élancée, de 0 m. 12 de hauteur, à long col et à bec trifolié (pl. V, fig. 20).

Un autre, en terre noire, offre une forme très particulière (pl. V, fig. 18).

Un vase à une anse, d'assez grandes dimensions, comme on en trouve dans les tombes puniques (pl. V, fig. 16).

Coupes. — Quatre coupes dont il ne reste malheureusement que la partie inférieure. Mais ces débris sont intéressants parce qu'ils portent des peintures. L'une d'elles a, en effet, autour de son pied, une branche de feuillage d'un bleu d'azur encore fort vif, alternant avec des parties noires. Ce qui reste du corps du vase est aussi orné d'une grande palme à fond noir, de laquelle se dégagent de larges folioles bleues (pl. V, fig. 11).

Une autre coupe présente les mêmes couleurs et le même dessin, mais disposé autrement autour de son pied. J'ai trouvé des vases de la même forme dans la nécropole punique de Bulla Regia[1]. Ce sont de véritables « calices ».

Vase à reliefs. — L'extrémité supérieure d'un vase à panse sphérique avec col et anses très petites, en terre jaune, porte en relief deux monstres marins et un homme à cheval sur l'un d'eux.

Autres formes. — Trois plats en terre blanche et à bords plats de o m. 12 de diamètre environ.

Deux petits plats de o m. 06 et o m. 08 de diamètre à bords obliques, en terre jaune.

Un petit godet de o m. 45 de diamètre, en poterie rouge vernissée très fine (pl. V, fig. 25).

Une cupule de o m. 08 de diamètre.

Un petit pot ou godet de o m. 04 de diamètre sur o m. 03 de hauteur, en terre jaune.

Une espèce de godet de forme bizarre, ressemblant à un cône assez irrégulier et percé de quatre trous à sa base, une passoire sans doute.

Une poterie ressemblant tout à fait à un pot de fleurs, de o m. 10 de hauteur (pl. V, fig. 21).

La moitié d'un très grand plat semblable à une soupière avec une anse non détachée, mais appliquée sur la panse.

Un vase à une anse, à panse arrondie et sans col.

Tels sont les produits de la céramique punique ou romaine trouvés ici.

[1] Carton, *Bull. archéol. du Comité. Rapport sur les fouilles faites à Bulla Regia en 1890*, planche, fig. 12 et 13.

Mais il a encore été trouvé d'autres poteries qui diffèrent complètement des précédentes par leur forme et la nature de leur pâte. Elles ressemblent tout à fait, à ce point de vue, à la céramique des dolmens et, de nos jours, à celle que les femmes arabes confectionnent encore.

La partie inférieure d'un de ces vases, de grandes dimensions, d'un grain très grossier, offre un vernis brillant d'un rouge assez vif avec des plaques noires.

La forme d'un autre vase (haut.: 0 m. 06, diam.: 0 m. 08), avec un appendice à son pied, est encore plus caractéristique de l'art indigène (pl. V, fig. 27). Les parois ont 0 m. 006 d'épaisseur et la cassure de la pâte présente les trois zones habituelles : une noire entre deux rouges. Ces deux poteries ont été faites au tour.

Il en est de même d'une autre qui offre cet appendice si caractéristique de la céramique indigène, formé par une simple boulette de pâte appliquée sur la paroi externe. Mais celle-ci a une forme particulièrement bizarre, son ouverture est très oblique par rapport à son axe et coupée très nettement comme si on l'avait usée à la meule. Hauteur: 0 m. 04. Diamètre de l'ouverture : 0 m. 07. Plusieurs autres vases ayant les mêmes caractères ont été rencontrés ici.

Il n'est pas étonnant qu'à côté des produits de la céramique punique ou romaine on ait trouvé de la poterie indigène. Les gens du pays devaient offrir à la divinité les vases dont ils se servaient eux-mêmes. Dans le sanctuaire de Henchir-Rçass, on en a découvert de plus grossiers encore, séchés au soleil, ce qui est bien en rapport d'ailleurs avec la simplicité des stèles[1].

[1] Saint-Hilaire, *Bull. archéol.*, 1898, p. 176.

Porte-feu. — J'ai rencontré dans ce gisement une poterie de forme très curieuse mais incomplète (pl. V, fig. 29), sur la destination de laquelle je n'avais pu être fixé jusqu'au jour où M. Ménage, membre de la Société archéologique de Sousse, m'en montra une presque intacte, appartenant à sa collection[1]. En pâte extrêmement grossière, épaisse de 0 m. 01, mal cuite, elle offre une surface aplatie portant, sur une de ses moitiés, une espèce de voûte. Cela ressemble fort à la pantoufle des Arabes telles qu'ils la portent, c'est-à-dire avec le montant du talon rabattu sur la semelle. Comme l'a bien indiqué M. Ménage (voir pl. III, fig. 8), il y avait une poignée ou un manche à la partie supérieure du dôme. On voit sur la pièce de Ksiba la place de son insertion. Il y avait en outre, sur les côtés, des trous de ventilation : deux dans la pièce de M. Ménage et quatre dans la mienne, placés en face l'un de l'autre.

M. Ménage croit qu'il s'agit d'un objet destiné à porter le feu. J'ai encore trouvé ici les débris de deux autres objets semblables.

Brûle-parfums en forme d'autels. Je dois rapprocher des objets ayant pu servir au culte une terre cuite en forme d'autel, haute de 0 m. 105, large de 0 m. 07 à la corniche (pl. V, fig. 28). Le dé en est cantonné de colonnes doriques et, au-dessus de la corniche, s'élève à chaque angle une « saillie » qui fait penser à l'autel cornu des Hébreux. La face supérieure est évidée en forme de godet, ce qui indique bien qu'il s'agit ici d'un brûle-parfums. On a trouvé dans le sanctuaire punique de Sousse et dans des conditions que j'indiquerai plus loin des objets semblables.

[1] *Bull. de la Soc. archéol. de Sousse*, 1904, p. 31.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Un fragment de calcaire jaune est la partie inférieure d'un petit autel dont il ne reste qu'une partie du dé et trois petites marches de o m. o1 de hauteur, sur lequel il était établi (pl. V, fig. 9).

Objets en bronze. Ont été également trouvés un disque concave et des débris de chaîne en bronze ayant vraisemblablement appartenu à une suspension de lampe, un bracelet très simple, formé d'un fil de bronze, la moitié d'un grelot.

IV

COMPARAISON

AVEC D'AUTRES SANCTUAIRES PUNICO-ROMAINS.

On connaît, en Afrique, un certain nombre de sanctuaires puniques ou punico-romains. Je n'en ferai pas la très longue énumération, ayant d'ailleurs cité dans les lignes précédentes la plupart de ceux qui se prêtaient à quelque comparaison avec celui d'El-Kénissia. Il est peu de localités dont l'exploration méthodique n'ait fourni un certain nombre de stèles semblables à celles dont il a été question. Chaque pays, chaque ville, chaque bourgade avait son sanctuaire. Certaines cités florissantes, comme Thugga, en avaient plusieurs[1].

J'ai vérifié pas à pas l'exactitude de cette assertion en ce qui concerne la campagne de cette ville antique[2].

Ils présentent trois types différents : le sanctuaire à ciel

[1] Il y avait deux sanctuaires dédiés à Saturne, un sanctuaire probablement dédié à Adonis-Echmoun, un sanctuaire de Celestis Astarté, sans compter celui d'où proviendraient les stèles du Bardo.

[2] CARTON, *Découvertes épigraphiques et archéologiques faites en Tunisie.*

ouvert, le monument à plan sémitique, et l'édifice bâti sur le plan des temples romains.

Les uns, situés dans les endroits retirés et en général peu étendus, étaient de véritables hauts-lieux renfermant des alignements de stèles grossières, groupés autour d'un autel. En Afrique beaucoup n'ont pas franchi ce stade. Ce sont en général ceux qui étaient à l'écart dans des centres où la romanisation ne s'est pas fait sentir avec intensité. Tels sont les sanctuaires de Tubernuc, Henchir-Rçass, d'Hippone[1], etc.

D'autres étaient également à ciel ouvert, mais les stèles ne sont plus grossières. Ce sont des sanctuaires créés de toutes pièces à l'époque romaine, d'après les rites anciens, comme ceux du Bou Korneïn et de Thignica.

En certains points, on trouve le terme intermédiaire à ces deux catégories. Telles sont les pierres votives d'Aïn Barcouch où on a trouvé quatorze stèles tenant à la fois de celles du Bardo et de celles du Bou Korneïn, et les pierres votives de Battaria, où on en a trouvé seize semblables[2].

Dans des cas qui apparaissent de plus en plus fréquents à mesure que de nouvelles découvertes viennent compléter nos connaissances à ce sujet, on a élevé sur l'emplacement où étaient les sanctuaires primitifs un monument d'une forme toute particulière rappelant les temples de l'Orient : grande galerie avec chambres sacrées de petites dimensions à une des extrémités du portique ou *cellæ* au centre de la cour qu'il limitait.

Dans le premier type rentre le sanctuaire de Baal-Saturne et dans le second celui de Célestis à Thugga. Le temple d'El-

[1] *Bull. archéol. du Comité, 1905*, p. CLXXXI.

[2] DE LA BLANCHÈRE, *Catalogue du Musée Alaoui*, p. 777 et suiv.

Kénissia semble avoir tenu des deux à la fois, avec quelque autel ou objet sacré au centre de sa cour et des pièces exiguës sur un des côtés de celle-ci.

A Taksebt, il paraît y avoir eu également un édifice à portique près duquel ont été trouvées les stèles, dont quelques-unes étaient puniques et les autres impériales. La transition est ici saisie sur le vif, comme d'ailleurs elle l'a été à Dougga et à El-Kénissia.

Enfin il y a un certain nombre de temples d'un type gréco-romain sans mélange, élevés à Saturne ou à Célestis, dont je n'ai pas à m'occuper ici.

Tous les sanctuaires puniques ou punico-romains ont des caractères communs avec quelques variantes.

Dans un premier type, les stèles grossières rappellent le menhir, le bétyle, sinon par leurs dimensions, du moins par leur forme conique. Elles portent des figurations faciles à tracer au trait: croissant, disque, triangle, palme. Les inscriptions y sont rares et très courtes, en libyque, en punique ou en grec.

Dans le type romanisé, les stèles sont remarquables par la prétention de leur facture et la complication de leur symbolique. Les figures n'y sont en général plus au trait, mais en relief. Plus abondantes que variées, elles sont divisées en deux ou trois parties : la divinité en haut, les personnages ou les offrandes sur terre et, parfois entre les deux, le temple ou le prêtre. Les inscriptions en romain ou en néo-punique y sont plus étendues [1].

Dans les sanctuaires mixtes, on trouve les deux genres de stèles.

Des emblèmes, trouvés en grande abondance dans certains

[1] Je ne parle pas ici des stèles puniques de Carthage qui ont des caractères particuliers.

lieux saints, sont rares ou manquent totalement ailleurs. C'est, à Maktar et sur les stèles du Bardo, le dauphin, la colombe; à Carthage, la main levée, etc.; à Thignica « frugifera », la grenade, la pomme de pin et la serpe qui, en dehors de son caractère sacré, se trouverait bien à sa place en un pays de débroussaillement.

Un emblème trouvé à El-Kénissia et rare ailleurs est le cône à forme allongée et celui à appendice cervical.

Je ne parle pas des ossuaires ni du mobilier, ayant eu l'occasion de citer ce que les autres sanctuaires offraient d'intéressant, me bornant à rappeler à ce propos le caractère tout particulier qu'avait celui d'El-Kénissia de renfermer plusieurs milliers de lampes, brûle-parfums et autres poteries.

Mais la découverte qui fait l'objet de cette étude a eu une autre conséquence assez inattendue, c'est de faire retrouver à distance des sanctuaires non signalés ou non reconnus comme tels jusqu'ici et d'en permettre la reconstitution partielle.

SANCTUAIRE PUNIQUE D'HADRUMÈTE.

L'abbé Trihidez a trouvé, sous les fondations de l'église de Sousse, des stèles d'un caractère particulier et, avec elles, plusieurs vases renfermant des ossements incinérés dont on ne s'est jamais préoccupé de déterminer la nature. C'est ce qui a fait, je crois, penser à l'existence en ce point d'une nécropole punique. Je dois ajouter cependant qu'on peut lire dans l'église une inscription donnant à penser que l'on avait tout au moins soupçonné l'existence d'un sanctuaire au-dessous d'elle[1].

Sur la plupart de ces stèles sont figurés les trois cônes[2]

[1] *Supra Phœnicum holocausta sedeo.*

[2] Voir BERGER, *Revue archéologique*, 1884, p. 208. *Lettre à M. Bertrand sur une nouvelle forme de la triade carthaginoise.*

exactement semblables à ceux de la stèle n° 4 de la pl. II et placés sur le même socle. Le concept religieux semble donc avoir été le même dans les deux sanctuaires, en tenant compte de la manière dont il a pu être exprimé dans une cité puissante comme Hadrumète et dans une petite ville comme celle qui existait sur l'emplacement des ruines d'El-Kénissia.

Dans la première, en dehors des stèles ayant un caractère égyptien particulièrement prononcé, on voit sur plusieurs monuments votifs, non pas une, mais deux ou trois trinités constituées par la répétition du même groupe de trois cônes sur une seule stèle. On sent de suite que la science des prêtres ou des fidèles a voulu faire ici étalage d'une théogonie assez complexe, signifiant que chacun des éléments de la triade renferme tout entière la trinité dont il fait partie. Parfois il n'y a que deux groupes de trois cônes, ce qui indique sans doute que l'on ne voulait honorer que deux des éléments de la triade. Sur une stèle de Nora, deux cônes ont été figurés de la même manière.

Sur une des stèles d'Hadrumète[1], on voit une figure qui a la forme d'un vase. Les dimensions et surtout la position qu'on lui a données à la place où devait être la divinité seraient tout à fait extraordinaires. Mais nous avons au n° 74 la représentation incontestable du « cône » sous la figure d'un cylindre, surmonté d'un col, ressemblant tout à fait à un vase. On a voulu certainement, sur la stèle d'Hadrumète, reproduire le même emblème ou tout au moins c'est à sa ressemblance avec cette forme que la figure représentant un vase doit d'occuper une place aussi importante. Comme cela est arrivé pour plusieurs symboles, le sculpteur, ignorant le sens de la figure qu'il

[1] Voir Berger, *Instructions pour la recherche des antiquités*, p. 78.

reproduisait ou n'en ayant que vaguement la connaissance, l'a pris pour l'objet qui lui ressemblait le plus et a reproduit ce dernier.

Quoi qu'il en soit, l'étude de ces stèles si complètement analogues à celles d'El-Kénissia permettrait déjà de considérer comme probable que les vases à ossements trouvés avec elles renfermaient non des restes humains, mais des débris d'animaux sacrifiés.

Les découvertes d'El-Kénissia m'ayant montré les rapports que son sanctuaire avait avec cette réunion de stèles et de vases à ossements, je m'informai si d'autres découvertes n'avaient pas été faites au même point et aux environs, et j'appris qu'à l'angle de la rue de l'Église et de la rue du Général-Saussier qui longe le mur d'enceinte, on a trouvé dans le sol, à 3 mètres de profondeur, un gisement d'ossuaires tout à fait semblable à ceux d'El-Kénissia. Ces vases sont actuellement au musée de Sousse, mais leur provenance n'a pas été indiquée au catalogue qu'en ont donné MM. Gauckler et Gouvet, ou plutôt on a, par erreur, indiqué comme provenant de la nécropole punique de Sousse certains objets trouvés dans le sanctuaire, tels que les petits autels en terre cuite dont il va être question.

En même temps qu'eux on a découvert de petits brûle-parfums en forme de bougeoirs tout à fait semblables à ceux d'El-Kénissia (pl. V, fig. 12). Ils étaient, paraît-il, posés sur le couvercle des vases à ossements. Au même endroit ont été aussi rencontrés plusieurs petits autels en terre cuite, identiques à celui dont j'ai donné plus haut la description. Ils sont également au Musée de Sousse avec les brûle-parfums.

Ces renseignements m'ont été fournis par M. Bertin, le zélé surveillant du Musée de Sousse, qui est si au courant de tout

ce qui touche aux découvertes faites dans la région. Cette coexistence de stèles portant l'emblème des trois cônes, de vases à ossements, de brûle-parfums et de petits autels exactement semblables à ceux dont il a été précédemment question, est très remarquable. Et il me paraît certain qu'il y avait à Hadrumète, sur l'emplacement traversé par la rue de l'Église, un sanctuaire semblable à celui d'El-Kénissia. Il s'étendait sur une longueur d'une cinquantaine de mètres au moins, distance séparant les deux points où les découvertes ont été faites[1]. Espérons que de futures trouvailles permettront de compléter les renseignements que j'ai pu réunir[2].

Je dois à l'obligeance du R. P. Delattre d'avoir pu étudier les stèles d'Hadrumète déposées au Musée Saint Louis de Carthage. Ces petits monuments n'ayant jamais été publiés, il peut être utile d'en donner la liste, pour permettre de comparer cet ensemble à celui d'El-Kénissia.

1. Stèle à fronton triangulaire (Haut. : o m. 33. Larg. : o m. 22. Ép. : o m. 08) renfermant le croissant renversé sur deux petites Tanit. Plus bas, cartouche renfermant les trois cônes, figurés comme à El-Kénissia et à Nora, mais sans socle.

2. Pierre à extrémité inférieure brute et renflée, diminuant vers le sommet (Haut. : o m. 30. Larg. : o m. 15. Ép. : o m. 08). Extrémité supérieure triangulaire, offrant le croissant renversé sur les trois cônes, qui reposent sur le socle à gorge égyptienne, de forme classique.

[1] On a trouvé au même endroit en 1904 une mosaïque chrétienne. Nul doute que, si les fouilles avaient été poursuivies plus bas, on eût encore exhumé des objets appartenant à ce sanctuaire. — On voit par cette découverte que, vers la fin de l'époque romaine, ce sanctuaire n'existait plus.

[2] Je ne saurais trop recommander, lorsque des fouilles pour bâtir seront faites en ce point, de relever avec soin tous les murs qu'on rencontrera, de manière à pouvoir se faire une idée de la disposition d'un sanctuaire qui devait être considérable.

3. Pierre figurant deux stèles accolées à fronton triangulaire (Haut. : o m. 51. Larg. : o m. 26) renfermant les mêmes symboles. Dans le fronton, croissant renversé sur un cartouche offrant les trois cônes. Il semble qu'on voie au-dessous de ceux-ci, à gauche, deux, et à droite, trois cônes à appendice cervical, mais les formes en sont vagues.

4. Stèle s'amincissant vers le sommet (Haut. : o m. 45. Larg. : o m. 20. Ép. : o m. 10) brisée au bout. Les trois cônes, entre deux colonnes puniques, sur le socle classique.

5. Même motif (Haut. : o m. 28. Larg. : o m. 16. Ép. : o m. 07), mais exécution plus grossière. En outre, les deux cônes latéraux sont inclinés vers celui du centre.

6. Même motif (Haut. : o m. 23. Larg. : o m. 16. Ép. : o m. 07). Les cônes latéraux sont aussi inclinés. Stèle minuscule et presque entière, toute la surface en étant occupée par les emblèmes. La stèle trouvée à Carthage et portant les mêmes emblèmes, qui est actuellement au musée du Bardo, est aussi de très petites dimensions.

7. Stèle encore plus petite que la précédente (Haut. : o m. 16. Larg. : o m. 07. Ép. : o m. 05). Les cônes ne sont pas sur un socle. En bas, la pierre, coupée nettement sans renflement, semble avoir été faite pour être posée sur le sol.

8. Stèle avec les trois cônes à appendice cervical lui donnant la forme d'un vase, le plus central étant plus haut. Pas de socle. La stèle de Kénissia, qu'elle rappelle, n'a pas non plus de socle (Haut. : o m. 33. Larg. : o m. 18. Ép. : o m. 11).

9. Petit fragment (Haut. : o m. 20. Larg. : o m. 15. Ép. : o m. 06). Vase en forme de gaine, presque de poupée, à corps s'amincissant en bas.

IMPRIMERIE NATIONALE.

10. Cône en forme de vase, sur un socle; stèle longue en forme de « poutre » (Haut. : o m. 32. Larg. : o m. 13. Ép. : o m. 09).

11. Même que ci-dessus (Haut. : o m. 33. Larg. : o m. 17. Ép. : o m. 09).

12. Même motif (Haut. : o m. 40. Larg. : o m. 18. Ép. : o m. 07).

13 Même motif, stèle brisée en haut (Haut. : o m 40. Larg. : o m. 17. Ép. : o m. 10).

14. Stèle petite et très longue (Haut. : o m. 54. Larg. : o m. 14. Ép. : o m. 11). Vase dans une niche rectangulaire.

15. Stèles à sommet triangulaire et offrant deux cartouches. Le supérieur renferme un vase. L'inférieur est divisé verticalement en deux par un trait. On ne peut y distinguer nettement les caractères (Haut. : o m. 40. Larg. : o m. 18. Ép. : o m. 07).

16. Fragment de stèle offrant la partie inférieure d'un vase (Haut. : o m. 25. Larg. : o m. 22. Ép. : o m. 07).

17. Stèle offrant un vase dans un cartouche. Fronton triangulaire en partie effacé, où l'on ne distingue, dans l'angle de droite, qu'un petit emblème triangulaire (Haut. : o m. 25. Larg. : o m 14. Ép. : o m. 07).

18. Stèle élégante. Portique à colonnes puniques encadrant le vase posé sur le socle. Au-dessus, entablement puis fronton renfermant le croissant renversé sur le disque (Haut. : o m. 45. Larg. : o m. 18. Ép. : o m. 10).

19. Fragment : vase entre deux colonnes posé sur le socle (Haut. : o m. 30. Larg. : o m. 19. Ép. : o m. 08).

20. Vase effilé en bas comme ceux de Nora, entre deux colonnes; fronton triangulaire presque entièrement détruit. En bas, le champ de la stèle est divisé en deux par un trait

vertical de chaque côté duquel il semble y avoir des caractères (Haut. : 0 m. 46. Larg. : 0 m. 19. Ép. : 0 m. 07).

21. Stèle offrant le vase effilé en bas entre deux colonnes. Au-dessous de lui, cartouche (Haut. : 0 m. 46. Larg. : 0 m. 19. Ép. : 0 m. 07).

22. Stèle arrondie en haut (Haut. : 0 m. 40. Larg. : 0 m. 17. Ép. : 0 m. 07). Emblème triangulaire reposant sur deux traits horizontaux. Au-dessus, croissant renversé sur le disque.

23. Stèle assez grossière arrondie en haut (Haut. : 0 m. 22. Larg. : 0 m. 18. Ép. : 0 m. 09). Emblème triangulaire et au-dessus, croissant renversé sur le disque.

24. Stèle arrondie, assez grossière. Tanit en relief (Haut. : 0 m. 34. Larg. : 0 m. 23. Ép. : 0 m. 11).

25. Stèle à fronton triangulaire. Tanit à forme singulière. Les deux angles inférieurs donnent au triangle l'aspect d'une robe traînante (Haut. : 0 m. 30. Larg. : 0 m. 20. Ép. : 0 m. 04).

26. Stèle rectangulaire. En bas, globe ailé très soigné et, au-dessus, le socle, dans la partie inférieure d'un cartouche. Le reste est brisé (Haut. : 0 m. 28. Larg. : 0 m. 16. Ép. : 0 m. 05).

27. Stèle très ornementée à fronton et acrotères. Il ne reste qu'une petite partie du haut; portique à colonnes cannelées et chapiteau punique. Au-dessus, entablement formé de la gorge égyptienne portée par une rangée d'*uraeus* (Haut. : 0 m. 30. Larg. : 0 m. 20. Ép. : 0 m. 05).

28. Fragment de stèle à deux cartouches incomplets. Rien dans celui du bas. Celui du haut offre une espèce de socle en forme de tabouret (Haut. : 0 m. 11. Larg. : 0 m. 17. Ép. : 0 m. 08).

29. Petit fragment de stèle à fronton et acrotères (Haut. : 0 m. 12. Larg. : 0 m. 14. Ép. : 0 m. 05). Dans le fronton, croissant renversé sur le disque.

SANCTUAIRE DE HENCHIR BINIANA.

J'ai déjà dit quelle grande ressemblance il y a entre les statuettes d'El-Kénissia et celles qui auraient été trouvées à Henchir-Biniana. Il serait, je crois, intéressant de faire quelques recherches dans les ruines qui portent ce nom. On y trouverait de nouveaux renseignements sur ce sanctuaire, s'il a existé, ou la confirmation des doutes que j'ai émis au sujet de son existence.

SANCTUAIRE D'UTIQUE.

Il a dû y avoir à Utique un sanctuaire se rapprochant par certains côtés de celui d'El-Kénissia. En effet, au cours de la mission Sainte Marie à Utique[1], on a trouvé quatre statuettes de même facture que celles d'El-Kénissia.

L'une représente un personnage aux jambes repliées tenant de la main droite, sur ses genoux, une grappe de raisin et sur sa poitrine, de la main gauche, une colombe. Il porte la coiffure en crête. C'est évidemment la réplique et probablement le même moulage que la statuette n° 4 ci-dessus.

Une autre représente un personnage debout, portant un bélier, c'est le n° 3. Enfin, j'ai eu l'occasion de voir moi-même à Utique, dans la collection de M. de Chavannes, une statuette offrant la coiffure en crête dont il a été question plus haut.

On sait aussi qu'on y a trouvé de nombreuses stèles semblables non à celles d'El-Kénissia, mais de Carthage. Or, comme à Carthage, on a rencontré des pierres votives ressemblant les unes à celles d'Utique, les autres à celles d'Hadrumète et d'El-Kénissia, on peut admettre que les unes et les autres ont trait à la même divinité.

[1] Voir *Revue archéologique*, 1884, II, p. 382.

SANCTUAIRE DE NORA.

L'étude du sanctuaire d'El-Kénissia aura eu cette conséquence assez inattendue de me permettre d'identifier à distance un autre sanctuaire situé en Sardaigne.

M. Giovanni Patroni, dans l'ouvrage qu'il a publié sur cette colonie phénicienne[1], a vu dans ce sanctuaire une simple nécropole à incinération. C'est, on le voit, l'erreur qu'a commise M. le capitaine Mollins à El-Kénissia et dans laquelle on est aussi, je crois, tombé à Hadrumète. J'avoue ne point voir, dans ce mémoire, pour quelles raisons il s'agisse d'une nécropole et j'imagine que c'est surtout parce que l'auteur a voulu placer ailleurs le temple de Tanit qu'il a commis cette confusion.

Il eût fallu d'abord, ce me semble, démontrer que ce dernier monument était bien un sanctuaire de Tanit. Je ne vois pas les raisons sur lesquelles M. Patroni s'appuie pour l'admettre. Le plan de l'édifice, son orientation[2] ne nous apprennent rien à ce sujet. Il en est de même de l'appareil de la construction. Un monument de plan rectangulaire, un chapiteau à figure humaine, un appareil de matériaux gros et sans forme régulière ont pu appartenir à une construction toute différente. Quant à la stèle en forme de pyramide triangulaire, elle a très bien pu être un bétyle, mais elle a pu être tout autre chose. Pour la considérer comme une pierre sacrée il eût fallu la trouver dans des conditions qui n'ont pas été réalisées ici, près d'un autel, des restes d'un sanctuaire, etc.

Enfin l'argument le plus probant à mon avis, et dont l'auteur n'a pas tenu assez compte, est qu'il existe ailleurs, dans

[1] Nora, *Colonia Fenicia in Sardigna*. — [2] *Loc. cit.*, p. 54.

ces ruines, un sanctuaire offrant tous les caractères de ceux que l'on considère habituellement comme dédiés aux divinités puniques et que notamment on y a rencontré des vases portant le nom de la déesse Tanit.

Je sais bien que l'auteur s'ingénie à montrer qu'ils ne viennent pas de là. Mais il n'y a aucune raison pour se donner tant de peine en vue de ne pas accepter la solution la plus simple.

Ce qui a poussé M. Patroni à croire que les stèles si intéressantes qu'il a exhumées étaient sur l'emplacement d'une nécropole à incinération, c'est la présence des vases à ossements. Or si l'on étudie la description qu'il en a donnée, on remarque que nulle part il n'est en mesure d'affirmer qu'il y a trouvé des ossements humains. En revanche dans le seul cas où il a pu déterminer les restes contenus dans ces vases, il s'agissait d'une tête de bœuf!

Je n'ai pas besoin d'ajouter que le caractère des stèles est ici tout à fait celui des monuments qui, à Carthage et ailleurs, sont purement votifs et qu'enfin le vase rencontré là et dont il a déjà été question porte la dédicace classique à Carthage, à la déesse Tanit, face de Baal.

Voici au demeurant les caractères de ce sanctuaire. A proximité d'un édifice rectangulaire, romain puisqu'il renfermait des mosaïques, on a trouvé une surface demi-circulaire portant les traces d'un foyer allumé très fréquemment et pendant longtemps. C'est ce que l'auteur appelle l'*ustrinum*. C'est ce qui, à mon avis, est l'équivalent de la couche de charbon à stèles « brûlées » du sanctuaire d'El-Kénissia.

Près de ce point étaient, dans le sol, 209 *ollae,* basses et arrondies, fermées par un couvercle, déposées dans le sable, au-dessous des stèles funéraires, c'est-à-dire, on le voit, absolument le même récipient qu'à El-Kénissia. On découvrit en

même temps qu'elles des vases d'argile, quelques lampes en terre, des objets de plomb et de bronze, quelques monnaies.

Dans les ossuaires étaient des cendres mêlées de sable et au fond de plusieurs d'entre eux quelques objets.

Les stèles étaient au nombre de 157 dont 5 à inscriptions. Ces dernières étaient, on le voit, relativement aussi peu nombreuses ici qu'au sanctuaire d'El-Kénissia. Elles sont identiques par leurs proportions aux plus belles stèles de ce dernier sanctuaire. Ce sont en général, comme ici, des rectangles un peu allongés. La ressemblance peut même aller plus loin et il en est qui sont formées d'un support calcaire enduit de stuc.

Leur symbolique présente des deux côtés des analogies frappantes : les 3 cônes, le cône double ou isolé, le socle à l'égyptienne, les colonnes doriques, l'uræus, les différentes formes de l'emblème de Tanit, enfin, la représentation fréquente et sous différents aspects de cette si curieuse figure qui n'est autre que le cône pourvu d'un appendice cervical, c'est-à-dire ayant tendu à l'anthropomorphisme et dévié dans cette transformation pour aboutir à la silhouette d'un vase. Plusieurs figurations semblent aussi à M. Patroni, comme je le crois pour certaines d'El-Kénissia, être la représentation de l'organe sexuel féminin.

Le lecteur qui a lu attendivement les pages précédentes n'aura pas de doute, ce temple avec l'emplacement où les victimes sacrifiées furent soumises à l'action du feu, ces ossuaires innombrables renfermant des restes d'animaux, ces stèles, appartenaient à un sanctuaire punique. Et si, en Afrique, plusieurs lieux sacrés où ont été trouvés des pierres votives et des vases à ossements présentent d'incontestables analogies avec le sanctuaire d'El-Kénissia, c'est sans aucun doute au sanctuaire de Nora que ce dernier ressemble le plus.

Un fait à noter et sur lequel je terminerai cette énumération, c'est que tous les points où ont été trouvées et les stèles et les statuettes dont il a été question ci-dessus sont sur le littoral ou dans son voisinage immédiat.

Il semble donc que le culte phénicien ou plutôt liby-phénicien de Baal, si répandu en Afrique, ait subi au voisinage de la mer des importations qui n'ont pas pénétré dans l'intérieur, et dues sans doute aux communications que les gens du littoral eurent avec d'autres peuples riverains de la Méditerranée.

Cette opinion est d'ailleurs pleinement corroborée par le rapprochement qu'a fait M. Ph. Berger en rappelant qu'en Sicile, à Lilybée, c'est-à-dire en face des rivages qui s'étendent d'Hadrumète à Utique, on a trouvé des stèles portant le symbole des trois cônes.

LA DIVINITÉ.

Les caractères que présentent tous ces sanctuaires africains sont si particuliers et si frappants qu'il suffit d'en rencontrer un ou deux juxtaposés pour les reconnaître.

On a pu remarquer que sur la base commune, caractérisée par la constance de certaines formes : sanctuaire en plein air, champ de stèles, forme de celles-ci, emploi du croissant, du triangle, etc., se greffent des variantes. Parmi ces dernières, les unes sont dues, soit à la persistance de traditions berbères ou puniques, auxquelles parfois sont venus se surajouter les apports nouveaux de religions méditerranéennes, soit, plus tard, à l'infiltration puis à la substitution de la religion grecque, souvent enfin à un mélange de ces diverses influences.

Peut-on en conclure que c'est la même divinité qui a été honorée plus ou moins différemment en certains points ou que

ce sont les mêmes symboles, les mêmes rites, le même culte en un mot qui ont été appliqués à des divinités plus ou moins différentes?

Peut-on suivre M. Gauckler lorsqu'il veut préciser la divinité honorée dans ces sanctuaires, en disant[1] que Baal Hammon à Carthage, Tanit à l'intérieur étaient honorés sous des formes à peu près semblables. J'avoue ne point voir ce qui peut étayer solidement cette hypothèse, rien ne montrant d'une manière certaine que le symbole triangulaire soit, comme le croit M. Gauckler, exclusivement ou même inclusivement le symbole de la déesse.

Doit-on s'en tenir à la prudence de M. de la Blanchère disant[2] qu'il est impossible de savoir s'il s'agit partout du même nom divin, mais que l'on trouve partout la même conception et sans doute aussi les mêmes idées.

Je pense que l'on peut être plus précis. De nombreuses découvertes et notamment celles du Bou Korneïn et de Dougga ont montré de manière indubitable que, contrairement à l'opinion de M. Gauckler, les emblèmes représentés sur les stèles étaient bien ceux de Saturne. D'autre part il est certain qu'à Carthage ils se sont appliqués souvent à Tanit et qu'à El-Kénissia c'est encore à cette divinité, peut-être à elle et à Baal, qu'avaient été élevées ces pierres votives.

Ces deux divinités étaient donc si intimement liées l'une à l'autre qu'on pensait bien, primitivement du moins lorsqu'on en honorait une, rendre hommage à toutes deux et qu'on ne distinguait pas d'une manière très générale entre leurs attributs, que ceux-ci allaient de l'une à l'autre avec la plus grande facilité. Quant au passage si facile, et déja signalé par

[1] *Bull. archéol.*, 1894. *Tabernac.* — [2] Musée d'Oran, p. 33.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M. Ph. Berger, de certains symboles d'une divinité à l'autre, j'ai indiqué[1] comment, à mon avis, il était possible de l'expliquer d'une manière très simple, le triangle signifiant seulement qu'il s'agit, sur la stèle, d'un des éléments de la triade, le disque, le croissant et d'autres signes étant aussi des attributs communs à ceux-ci, mais d'autres figurations, d'emblèmes, de cérémonies religieuses, etc., indiquant — parfois, mais pas toujours, car le fidèle lui-même ne faisait pas facilement la distinction — de laquelle des trois divinités il s'agit.

C'est donc Tanit face de Baal et peut-être aussi Baal qui ont été honorés dans le sanctuaire d'El-Kénissia avec spécialisation probable vers un culte phallique d'importation punique ou, pour être plus circonspect, méditerranéenne. La découverte de l'effigie de Baal Hammon confirme d'ailleurs pleinement cette conclusion.

VI

RESTITUTION.

1° Sanctuaire primitif. Le point où se trouvent les ruines d'El-Kénissia situé sur un mamelon d'une défense assez facile, aux bords d'un oued important et sur le trajet de deux grands chemins, a dû être très anciennement occupé par un groupement humain. On a dû, de bonne heure, y pratiquer le culte des divinités africaines. Le caractère grossier de certaines stèles, la découverte de poteries berbères montrent que le sanctuaire étudié ici fut fréquenté par les indigènes.

Il y eut donc à l'est du mamelon où s'élevait le bourg un champ couvert de stèles que l'on entoura à l'époque punique d'un mur d'enceinte. En effet, le gisement de charbon et de

[1] Carton. *Bull. de la Soc. arch. de Sousse*, 1905, p. 209. *Les stèles de Sidi bou Ronis.*

poteries dans lequel tant d'objets de cet âge ont été trouvés est nettement limité par ce mur.

Il est facile de se faire une idée et des personnages qui fréquentaient le sanctuaire, et des rites qui s'y accomplissaient. Les statuettes nous montrent les fidèles vêtus de la tunique et portant la toge. Les uns à la figure ronde sont coiffés d'une chevelure retombant en boucles sur les côtés et dressée sur le sommet de la tête en une crête dont l'extrémité laisse souvent pendre un croissant sur le front; les autres, à la face longue et anguleuse, sont coiffés de frisons. Ils vont vers le sanctuaire portant les grappes de raisins, les oiseaux, le bélier, l'agneau ou tenant en main la cassette à encens et l'œnochoé. Aux marchands établis aux abords du sanctuaire ils achètent les petites lampes à 3 becs, les brûle-parfums, les fioles à essence, les burettes à l'huile, les grands vases pour y mettre les restes du repas sacré, ou les pierres votives portant les symboles de la divinité.

Dans l'enceinte sacrée, après l'adoration, on procédait au sacrifice. L'animal immolé dans le bassin carrelé était consommé. Après avoir entre les lampes allumées fait les libations, répandu les essences sur la pierre sacrée ou brûlé l'encens dans les brûle-parfums en forme de godet, le repas sacré achevé, on en plaçait, avec une pièce de menue monnaie, la partie destinée aux offrandes dans le grand pot arrondi. Dans la cendre du foyer encore chaude, on enfouissait le mobilier apporté, avec parfois une statuette, image du fidèle, et on plantait la stèle commémorative de l'accomplissement du vœu.

Les jours de grande fête, ou pour l'accomplissement d'un vœu considérable, on immolait des animaux entiers cuits à l'aide de feux si grands que la chaleur faisait éclater les stèles votives placées à proximité.

Le sanctuaire date d'au moins 2 ou 3 siècles avant J.-C. et c'est pendant plusieurs centaines d'années que ces rites furent célébrés ici. On sait, en effet, la faible épaisseur de cendres que laisse à la surface du sol un foyer même intense. Pour former cette couche de près de 2 mètres de profondeur il a fallu certainement d'innombrables années.

A un moment donné et sans doute à cause de la pénétration de mœurs plus artistiques ou plus luxueuses, on établit un portique à l'intérieur de la cour. Celui-ci est postérieur à l'enceinte, car les tranchées creusées pour sa construction ont coupé le gisement de charbon et de poteries. Il est certainement antérieur aux chambres du fond, avec lesquelles il a des rapports extrêmement dyssymétriques et qu'on eût certainement évités si on avait élevé ces deux constructions d'après le même parti. Il y avait, à la même époque, à l'extrémité de ce portique et là où furent élevées plus tard les chambres situées derrière le grand escalier une construction à laquelle on accédait par un petit emmarchement qui fut recouvert par les bâtisses édifiées ultérieurement.

Enfin, c'est sûrement à l'époque romaine qu'on doit faire remonter le bâtiment qui précède le grand escalier et les divers massifs situés en avant de ce dernier.

Par une coïncidence qui confirme ce que j'ai déjà exposé, les transformations successives de ce sanctuaire ont été les mêmes que celles qui ont été signalées pour celui de Baal Saturne à Thugga : aire à ciel ouvert, que l'on entoure à un moment donné d'une enceinte et à laquelle on ajoute ensuite un portique.

A El-Kénissia l'établissement du temple de l'époque romaine ne se fit pas sans de grandes difficultés. L'enceinte et le portique d'une part, les constructions de l'époque romaine (grand

escalier, massif de l'area, etc.) d'autre part, sont orientés différemment. Il y a entre les deux directions une différence de 5 degrés qui correspond certainement à une nécessité ayant dû contraindre les architectes à donner à chacune des parties du monument ces deux orientations. Cette différence de direction des murs avait, on l'a vu, de graves conséquences; elle a forcé les architectes à compliquer inutilement le plan du monument, à y faire des pièces irrégulières; elle rendait les dispositions intérieures de l'ensemble disgracieuses et faisait perdre de la place alors qu'il eût été si facile, en orientant les constructions de la même façon, de leur donner des murs parallèles.

Si donc il n'y avait, tant s'en faut, aucune raison d'architecture à suivre un parti aussi bizarre, c'est que des considérations impérieuses d'ordre religieux ont forcé à l'adopter. Or, ce qui règle l'orientation des édifices sacrés, c'est le point où le soleil se lève. Il s'ensuit que les deux parties du sanctuaire ont été construites à des époques différentes, suivant la situation du soleil à son lever. On voit, par suite, combien rigoureuse était, au moins dans les sanctuaires de ce genre, cette réglementation de l'orientation.

L'édifice romain comprenait donc une cour, entourée vers le S.-E. par des pièces dont on ignore la destination, à l'est et à l'ouest par le portique, au N.-O. par le grand escalier de 5 marches. A l'intérieur de cette cour un petit escalier en maçonnerie conduisait à une plate-forme entourée d'un couloir et qui devait porter quelque objet particulièrement vénéré.

On remarquera que cet escalier est juste en face du milieu du grand emmarchement.

Au S.-O. de la cour, un haut massif de maçonnerie présen-

tait une plate-forme à laquelle on pouvait accéder par un escalier de dimensions très réduites.

Enfin, entre le petit et le grand escalier, il y avait 3 autels en maçonnerie.

C'est une hypothèse bien séduisante que de voir dans le petit emmarchement central le socle de quelque objet sacré, bétyle ou cône, tout autour duquel on pouvait passer, comme cela a lieu encore dans certaines de nos églises pour les reliques. Le grand massif ou *suggestus* devait porter quelque objet du culte, trépied ou autel, auprès duquel le prêtre pouvait monter, dominant les trois autels qui étaient à ses pieds, pendant que d'autres prêtres se tenaient sur le grand escalier et que la foule était sous le portique.

En émettant cette hypothèse, j'ai voulu seulement montrer combien curieuses et intéressantes sont ces constructions auxquelles on n'a rien trouvé d'analogue jusqu'ici en Afrique. J'ai voulu indiquer aussi qu'il y a une signification « d'ensemble » à leur trouver et à leur donner.

En haut du grand escalier régnait une vaste plate-forme au sol revêtu de mosaïque, qu'un mur bas ou une balustrade séparait de la cour. Derrière elle, s'étendaient les locaux du sanctuaire. Le mur de façade en était décoré de pilastres et d'un entablement corinthien en stuc, ornés de mòtifs originaux et symboliques, par exemple : le serpent, animal consacré à Echmoun, sortant du calice d'un fleuron, sur l'abaque d'un chapiteau.

Il semble d'ailleurs que, contrairement à la disposition adoptée pour les temples romains et ainsi que je l'ai constaté au sanctuaire du Saturne de Thugga, l'entrée du sacrum ait ici été dérobée aux regards ou du moins placée de manière à empêcher la vue d'y pénétrer.

Derrière cette porte, un vestibule offrait près de l'entrée, à gauche, une espèce d'autel. Les pièces disposées sans régularité sont très petites; le sol en est revêtu de mosaïques offrant des dispositions bizarres qui révèlent l'existence de passages, de murs actuellement détruits pour la plupart.

Dans l'une d'elles un grand massif de maçonnerie bas rappelle les bancs qui servent de lits dans les cafés maures et chez les Orientaux. Dans la plus petite pièce se dresse une statue d'homme de grandeur naturelle, dans une attitude érotique.

Les étroits passages qui mènent à ces pièces, la présence de ces larges lits, l'exiguïté même de ces locaux rappelant la disposition des chambres habitées, en Orient, par les prostituées et l'aspect « suggestif » de la statue, font penser à quelque culte de la génération et à un cérémonial *ad hoc*.

Cette idée concorderait parfaitement avec ce qui a été dit des figurations que portent certaines stèles du sanctuaire primitif, avec les rapports qu'il y avait entre le culte du cône et celui du phallus. Elle n'est pas en tous cas en contradiction avec ce que nous savons sur la manière dont, à certains jours, on rendait hommage à Astarté, et sur les pratiques qui étaient d'un usage courant dans certains cultes orientaux. A Byblos, les femmes se livraient au premier passant sur les autels de Vénus; à Sicca Veneria les femmes de la campagne venaient, dans le temple de Celestis, gagner, par la prostitution sacrée, la dot qui leur permettait de se marier. A Carthage même, si à l'époque de saint Augustin on ne se prostituait plus dans l'hiéron de Celestis, on s'y livrait aux représentations et aux exhibitions les plus obscènes. Il n'est pas jusqu'à ces réjouissances, au cours desquelles on devait faire dans la cour du temple de véritables « hécatombes », qui ne viennent corroborer cette manière de voir.

Telle est, rapidement esquissée, la description des différents aspects qu'a dû revêtir successivement ce sanctuaire. Malheureusement il a été soumis à de telles déprédations qu'il laisse seulement entrevoir, sans les expliquer suffisamment, des dispositifs curieux et la célébration d'un culte sur le cérémonial duquel il serait téméraire de vouloir mettre dès maintenant plus de précision. Mais il est certain qu'à beaucoup de points de vue il a un caractère d'originalité des plus remarquables.

Je souhaite, abstraction faite des hypothèses que je viens d'émettre, que cette étude jette quelques lueurs nouvelles sur certains côtés des religions africaine et carthaginoise et qu'elle serve d'indication pour suivre, en les observant dans ce sens, les découvertes qui seront faites dans l'Afrique du Nord.

Villa Stella. Kéreddine. Octobre 1906.

ENQUÊTE

SUR

L'ÉPIGRAPHIE CHRÉTIENNE D'AFRIQUE

PAR

M. PAUL MONCEAUX.

IV. — MARTYRS ET RELIQUES [1].

Les inscriptions qui mentionnent des martyrs, des saints ou des reliques, sont nombreuses dans le nord de l'Afrique, en Algérie comme en Tunisie. Le recueil qui suit en contient plus de cent, dont beaucoup ont été récemment découvertes. Il faut y joindre d'autres documents qui figurent à d'autres titres dans d'autres séries : des inscriptions métriques d'Hippo Regius, de Calama, d'Aïn-Ghorab, de Rusicade, de Sitifi, de Tipasa, de Caesarea (n. 191; 193; 195; 198; 200; 223; 225); une ampoule de saint Ménas, à inscription grecque [2]; les contremarques d'une patère d'argent, où se lisent les noms des saints Andreas, Cosmas et Iohannes (n. 115). On y pourrait joindre encore : la charte lapidaire de Kairouan, où paraît le protomartyr Stephanus [3]; les plombs byzantins, recueillis à Carthage et dans la région de Constantine, qui portent des

[1] Ce recueil des inscriptions martyrologiques africaines, qui paraît ici sous le bienveillant patronage de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, forme la quatrième partie de notre *Enquête sur l'épigraphie chrétienne d'Afrique*, dont les trois premières parties (inscriptions grecques chrétiennes, — juives, — métriques) ont été publiées de 1903 à 1906 par la *Revue archéologique*. Les numéros des documents se rapportent au recueil général de l'*Enquête*, que visent également les numéros indiqués dans le texte.

[2] *C. I. L.*, VIII, 22646, 19.

[3] DIEHL, *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1894, p. 384.

IMPRIMERIE NATIONALE.

bustes et des noms de saints orientaux, Cosmas, Georgios, Iohannes, Leontios, Nicolaos, Pantaléon, Stephanos (n. 21; 96-101; etc.); ou même les sceaux et autres documents relatifs au Christ, à la Vierge, à des personnages bibliques comme les patriarches, Abraham et Isaac, Salomon, Daniel (n. 12-13; 22-23; 29; 44; 75-76; 80-81; 95; 98-100; 103-105; 113; 146; etc.)[1]. On arriverait ainsi à un total d'environ cent cinquante inscriptions africaines qui se rapportent aux saints. Mais nous ne reviendrons pas sur les sceaux byzantins, dont nous avons déjà parlé, et nous laisserons provisoirement de côté les autres documents qui ne se rattachent pas étroitement au présent groupe. Restent environ cent vingt inscriptions qui intéressent directement le culte des martyrs ou des reliques.

Les documents épigraphiques de cette classe se rencontrent dans presque toutes les parties de l'Afrique romaine; ils sont surtout nombreux dans le pays numide. Beaucoup des martyrs qui figurent dans nos inscriptions doivent être identifiés sans doute avec des homonymes que nous connaissons par les auteurs de la région, ou par les relations, ou par les martyrologes. Les autres martyrs africains, ceux sur lesquels nous n'avons pas d'autres renseignements, paraissent être en majorité des victimes de la persécution de Dioclétien. Quelques-uns ont succombé peut-être dans des émeutes païennes ou dans des batailles avec les Donatistes, ou sous les coups des Vandales ariens. Enfin, les reliques d'origine étrangère forment un groupe important, qui intéresse principalement l'histoire du culte des saints dans la contrée. Pour ces essais d'iden-

[1] Voir aussi : *C. I. L.*, VIII, 20483; 22634, 1-3; *Bull. du Comité*, 1900, p. CXCI; *Musée Alaoui*, p. 208, n. 2; p. 209, n. 7-9; p. 213, n. 39; *Musée Lavigerie*, III, p. 9-11.

tification, nous suivrons, autant que possible, l'ordre des temps, en commençant par les premières persécutions africaines[1].

Le Citinus de Kherbet-Oum-el-Ahdam (n. 317) et le Speratus de Carthage (n. 228) sont probablement deux des Scillitains, martyrisés en 180. Le Miggin ou Meggenius des inscriptions de Theveste (n. 251), d'El-Hamacha (n. 254), d'Aïoun-Berrich (n. 288), d'Aïn-el-Ksar (n. 315), de Kherbet-Oum-el-Ahdam (n. 317), paraît être le Miggin qui succomba à Madaura vers le même temps. Le Saturninus, le Saturus, la [Felici]tas de Carthage (n. 228) sont évidemment les compagnons de sainte Perpétue en 203. Le Castus de Bordj-Rdir (n. 318) est sans doute le martyr du même nom dont parlent Cyprien, Augustin, et le calendrier carthaginois. Le Ciprianus de Kherbet-Oum-el-Ahdam (n. 317) est le grand évêque de Carthage. La *Massa Candida* de Calama (n. 261) est le groupe des martyrs exécutés à Utique au mois d'août 258. Le Nemesanus de Kherbet-Oum-el-Ahdam (n. 317) paraît devoir être identifié avec l'évêque de Thubunae, Nemesianus, ou Nemessanus, ou Nemessianus, confesseur en 257 et martyr en 258; le Montanus d'H^{r}-el-Beger (n. 264) et le Donatianus de Kherbet-Oum-el-Ahdam (n. 317) avec les martyrs carthaginois de 259. Enfin, dans le Jacobus et le Marianus du rocher de Constantine (n. 295) on ne peut hésiter à reconnaître les

[1] Pour ces identifications de martyrs, nous jugeons inutile de reproduire, soit ici, soit dans le commentaire des inscriptions, les références que nous avons données ailleurs. Nous renvoyons, une fois pour toutes, à nos listes alphabétiques des martyrs africains (*Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, t. III, p. 530-551). Dans ces listes, on trouvera les textes justificatifs en face du nom de chacun des personnages mentionnés ici. Pour plus de détail sur les principaux martyrs, voir nos études critiques sur les relations martyrologiques de la contrée (*ibid.*, t. I, p. 61 et suiv.; t. II, p. 135 et suiv.; t. III, p. 112 et suiv.).

deux clercs emprisonnés à Cirta, puis exécutés à Lambèse le 6 mai 259.

A la persécution de Dioclétien se rapportent beaucoup des martyrs qui figurent dans nos inscriptions. On peut l'affirmer pour quelques-uns : pour les martyrs de Milev, d'après le contenu même du document qui place l'exécution « sous le gouvernement de Florus » (n. 293); pour Crispina (n. 337), martyrisée à Theveste le 5 décembre 304; pour Maxima, Donatilla et Secunda (n. 245; 337), qui ont succombé à Thuburbo le 30 juillet 304, et qui sont les héroïnes d'une relation récemment découverte. Pour d'autres, l'hypothèse est au moins vraisemblable. L'Arcadius de Sillègue (n. 309) est sans doute le martyr de Caesarea, connu par la *Passio Arcadii*. Douze ou quinze noms de martyrs d'Abitina se retrouvent dans nos documents épigraphiques : Datianus, à Kherbet-Oum-el-Ahdam (n. 317); Emeritus, à Aïn-Ghorab et Hr-Taghfaght (n. 267; 272); plusieurs Felix, en divers endroits (n. 242; 250; 254; 262; 269; 283; 294; 304; 311; 316); Ianuarius, à Thelepte (n. 239); Maria, à Aïn-el-Ksar (n. 315); Martinus, à Calama (n. 261); Matrona, à Aïn-Regada (n. 289-290); trois Rogatus, à Aubuzza (n. 250); le prêtre Saturninus, à Uppenna (n. 238); Victoria, à Mesloug et à Kherbet-Oum-el-Ahdam (n. 304; 317); Victorinus, à Kherbet-Oum-el-Ahdam (n. 317); Vincentius, à Calama, à Rouis et à Mesloug (n. 193; 262; 304; 337). Pour ceux de ces noms qui étaient d'un usage fréquent, l'identification reste douteuse; pour les noms rares, la coïncidence est un sérieux indice. D'après plusieurs savants, le Severianus que mentionne l'inscription de Caesarea (n. 225) serait le martyr du même nom et de la même ville. On ne peut guère douter que le Nabor et le Felix d'Aïn-el-Ksar (n. 316) soient les deux soldats maures exécutés sous Maximien; ni que le

Tipasius d'Oppidum Novum (n. 325) soit le héros de la *Passio Tipasii*.

Peut-être faut-il considérer encore comme des victimes de la persécution de Dioclétien une série d'autres martyrs, dont les noms, pour la plupart, se retrouvent dans les martyrologes, mais sur lesquels nous n'avons d'ailleurs aucun renseignement précis : les nombreux martyrs d'Uppenna (n. 238; 334); Fortunatus, à Bordj-el-Amri (n. 244); Fortunius et Merobaudes, à Hr-Certouta (n. 249); Calendio, à Aquae Caesaris (n. 255); Primus, à Hr-el-Beger et à Vazaivi (n. 265; 269); Silvanus, à Vazaivi et à Constantine (n. 269; 295); Baric et Donatus, à El-Hamacha, à Aïoun-Berrich et Aïn-Melloul (n. 254; 288; 311); Germanilla, à Hr-el-Guiz (n. 252); Clemens, à Calama (n. 193); Quintasus, à Hr-el-Beger (n. 265); Felicianus, à Dalaa (n. 275); Nivalis et Salvus, à Aïn-Regada (n. 289-290); Digna, à Rusicade (n. 198); Constantius, à Mesloug (n. 304); Decurius et Justus, à Sitifi (n. 200); Ceselia, Flora, Marcia, Vitalio, à Oppidum Novum (n. 325); Egusa et Simplicia, à Cartenna (n. 327); Ceselia et Secundilla, à Castellum Tingitanum (n. 330); etc. C'est seulement sur des vraisemblances, d'après l'âge apparent des inscriptions ou d'après d'autres données aussi incertaines, que l'on peut rapporter ces martyrs à la persécution de Dioclétien. Naturellement, nous ne proposons ces hypothèses que sous réserves; mais, dans l'état présent de nos connaissances, et à moins d'un indice contraire, il est naturel de placer tous ces martyrs presque inconnus au temps de la dernière persécution païenne, celle qui fit le plus de victimes, celle aussi dont le souvenir resta le plus vivant, et qui fournit de beaucoup le plus fort contingent aux calendriers locaux.

D'autres martyrs sont postérieurs à la persécution de Dioclétien : les martyrs de Renault, qui semblent avoir succombé

dans une émeute de païens ou de donatistes, et dont le monument date de l'année 329 (n. 328); sainte Salsa, la patronne de Tipasa, qui fut tuée vers la fin du règne de Constantin (n. 223; 323); le diacre Nabor, tué par les donatistes (n. 191). Beaucoup des personnages, dont les noms se pressent dans la liste d'Aubuzza, sont probablement des victimes des Vandales (n. 250).

En outre, l'on ne doit pas oublier que les donatistes, pendant tout le IV^e^ siècle et la première moitié du V^e^, ont possédé d'innombrables églises, surtout en Numidie, et qu'ils donnèrent un grand développement au culte des reliques. Un certain nombre de ces soi-disant saints que nous rencontrons sur nos monuments, et peut-être même dans les martyrologes, ont dû être honorés exclusivement ou surtout par les donatistes. Mais c'est seulement par exception que nous pouvons reconnaître ces intrus. La Robba d'Ala-Miliaria, d'après le texte de l'inscription, est sûrement une martyre donatiste, mise à mort par les catholiques en l'année 434 (n. 333). Les martyrs d'Abitina, dont la relation même a été remaniée et interpolée par un schismatique, ont été en partie confisqués par les Églises donatistes. Quelques-uns des monuments où ils figurent ont pu être consacrés par les adversaires des catholiques; on a tout lieu de le supposer, d'après les formules, pour les deux inscriptions qui mentionnent Emeritus (n. 267; 272). Des sectes hérétiques paraissent avoir eu également leurs saints particuliers. Témoin la curieuse dédicace de Mascula : un certain « Donus Montanus », qui doit être le fondateur du montanisme, y occupe dans la Trinité la place de l'Esprit (n. 270).

La plupart des martyrs dont le souvenir s'est conservé dans nos documents épigraphiques sont évidemment des Africains : c'est ce que prouvent, pour beaucoup d'entre eux, les témoi-

gnages concordants des auteurs ou des martyrologes, et la physionomie même des noms. Cependant, nous rencontrons aussi des saints étrangers à l'Afrique. Tout d'abord, des Romains, dont le culte apparaît dans la région dès le IVe siècle : à leur tête, les apôtres Pierre et Paul, dont on vénérait des reliques en beaucoup d'endroits (n. 195; 238; 247-248; 262; 266; 274; 288; 317; 326; 329-330; 332); puis, saint Hippolyte (n. 274; 297); saint Laurent (n. 274; 279; 282; 297; 305-306; 320), et, peut-être, saint Sébastien (n. 246)[1]. Pendant l'occupation vandale, et surtout sous la domination byzantine, plusieurs saints d'Orient ont été assez populaires dans l'Afrique latine. Nos inscriptions mentionnent des reliques de Stephanus le protomartyr (n. 228; 245; 303; 306); d'un certain Iulianus, en qui l'on reconnaît généralement saint Julien d'Antioche (n. 237; 240-241; 279; 284-285; 306)[2]; des saintes Anastasia (n. 256) et Eufimia (n. 297); des saints Hesidorus (n. 261), Ménas (n. 246; 274; 297), Pantaléon (n. 240), Pastor (n. 280-281); d'un Romanus, que l'on croit être saint Romain d'Antioche (n. 261); des *Tres Pueri*, sans doute les trois jeunes Hébreux du livre de Daniel (n. 234; 261). Enfin, vers le milieu du IVe siècle, apparaissent à Kherbet-Oum-el-Ahdam des reliques de la Croix et de la Terre sainte (n. 317); d'autres

[1] On a cru trouver aussi dans les inscriptions (n. 193; 261-262; 304) des traces d'un culte rendu par les Africains à des saints gaulois ou espagnols, comme saint Martin ou saint Vincent (RABEAU, *Le culte des Saints dans l'Afrique chrétienne*, p. 54). La question reste douteuse; car nous connaissons, par les documents littéraires, des martyrs africains du même nom (*Acta Saturnini*, 2; *Kal. Carth.*, k. febr.). Le Vincentius espagnol figure à une autre date, le 22 janvier, dans le Calendrier de Carthage : on devait donc honorer à Carthage deux saints du nom de Vincentius, l'un espagnol, l'autre africain.

[2] Il est possible que plusieurs de ces inscriptions se rapportent à des martyrs africains homonymes, notamment au Julianus, un des compagnons de Montanus, qui fut exécuté à Carthage le 23 mai 259 (*Passio Montani*, 12-15).

morceaux de la Croix étaient vénérés, un peu plus tard, à Rusguniae (n. 319), et, en 474, à Kherbet-el-Ma-el-Abiod (n. 297).

De ces identifications, dont quelques-unes sont certaines, et dont beaucoup sont au moins vraisemblables, on peut conclure que les martyrs mentionnés dans nos documents épigraphiques sont d'origine et d'époque très différentes. Ceux des monuments que l'on peut dater exactement s'échelonnent entre l'année 329 (Renault, n. 328), ou même 324 (Satafi, n. 301), et l'année 581-582 (Hr-Akhrib, n. 279).

Les dispositions matérielles de ces documents sont très variées, comme l'était leur destination. Beaucoup d'inscriptions sont gravées sur une table d'autel rectangulaire, souvent creusée d'un trou, où se plaçait le coffret à reliques (n. 242; 246; 264; 269; 311; 315; 326; etc.); ou encore, sur un bloc de l'autel ou sur une pierre voisine (n. 240; 245; 249-250; 254; 261-263; 279; 289-290; 297); ou dans un cercle (n. 251; 255); ou sur une pierre demi-circulaire qui se dressait probablement à l'entrée de l'abside (n. 316-317). D'autres ornaient la façade de l'église (n. 225; 274; 323; 328; 336), un arc de voûte ou de ciborium (n. 195; 265-266), une clef de voûte (n. 244; 247-248), un linteau (n. 253; 267; 309), un pilier (n. 298), un fût ou une base de colonne (n. 263; 303; 308), un coussinet ou un chapiteau (n. 233; 276; 288; 299; 314). D'autres se dessinaient en mosaïque sur le sol même du sanctuaire (n. 223; 228; 234; 238-239; 257-260; 320; 322; 334). Quelques-unes se lisent sur des reliquaires (n. 275; 278; 280-281; 284; 321), ou encore sur des briques, sur des tessons, sur des lamelles de plomb ou des plaquettes de mica, qui jouaient le rôle de nos authentiques de reliques (n. 282-283; 285-287; 306; 312; 329-330). Ailleurs ce sont des contremarques sur une patère d'argent (n. 115). Une inscription

se voit au-dessus d'une des portes de Calama, dont les martyrs étaient comme les gardiens (n. 193); une autre, sur un rocher de Constantine, à l'entrée des gorges du Rummel (n. 295). Plusieurs étaient des épitaphes, qui couvraient ou annonçaient des tombes de martyrs (n. 259-260; 310; 328; 331; 333), ou des sépultures de fidèles contenant des reliques (n. 229; 243; 257; 330; 332).

Même variété dans la physionomie tout extérieure des inscriptions. La plupart sont gravées sur pierre, ou dessinées sur mosaïque, en lignes plus ou moins régulières, comme les autres documents épigraphiques. Mais beaucoup offrent des traits originaux, qui tiennent surtout à la présence des symboles chrétiens. Parfois l'inscription est disposée en exergue, autour d'un chrisme, sur un disque de pierre (n. 251; 337), ou en exergue autour d'une croix (n. 244). Ailleurs, elle est coupée en plusieurs fragments par les bras d'une grande croix (n. 235; 237-238). On observe bien d'autres combinaisons : croix au début et à la fin du texte (n. 295); chrismes au-dessus et au-dessous (n. 242; 254), ou à l'une des deux places seulement (n. 266; 273; 289-290), ou à côté (n. 255; 264), ou au milieu (n. 252; 291; 293; 304; 317; 337). Enfin, divers symboles, surtout des colombes, accompagnent ou remplacent le monogramme chrétien (n. 225; 238; 251; 259; 265; 297; 320; 331; etc.).

Dans la rédaction des documents, on constate des divergences plus profondes, qui s'expliquent par les différences de temps ou de pays, et surtout de destination. Généralement, l'inscription a pour objet de signaler la présence de reliques. Sous sa forme la plus simple, c'est une liste de noms, précédée d'un mot ou d'une formule indiquant qu'il s'agit de martyrs (n. 228; 245; 249-250; 254; 261; 269; 289-290; 325; etc.). Mais souvent les noms de saints sont encadrés dans une sorte

IMPRIMERIE NATIONALE.

de dédicace, qui contient des renseignements plus ou moins explicites sur les circonstances de la déposition des reliques : telles sont, pour ne citer que des documents datés, les inscriptions de Kherbet-Oum-el-Ahdam en 359 (n. 317), de Sitifi en 452 (n. 305), de Kherbet-el-Ma-el-Abiod en 474 (n. 297), d'Hr-Akhrib en 543 et 581 (n. 279; 285). A l'un ou l'autre de ces types se rattachent le plus grand nombre des monuments conservés. Mais, dans le reste des documents, la rédaction varie suivant la destination, la circonstance ou le caprice. Ici, c'est une invocation à un martyr (n. 251; 259; 309); là, un rappel d'anniversaire (n. 289; 299; 310), ou un verset biblique accompagnant le nom du saint (n. 238-239; 244; 274). Ailleurs, les formules se rapportent à la construction d'un édifice, d'une église ou d'une chapelle, à la consécration d'un autel ou d'un reliquaire (n. 241; 264; 267; 275; 298; 317; 326; 329). A Constantine, c'est une inscription commémorative au lieu présumé de l'exécution (n. 295). Outre les épitaphes de martyrs (n. 259-260; 310; 328; 331; 333), nous possédons des épitaphes de simples fidèles qui mentionnent des reliques placées à l'intérieur ou près du tombeau (n. 229; 243; 257; 330; 332). Des saints ou des reliques sont nommés plus ou moins incidemment dans des dédicaces (n. 193; 198; 225; 319), jusque dans des documents administratifs (charte de Kairouan). Signalons enfin quelques inscriptions métriques (n. 191; 193; 195; 198; 200; 223; 225).

Voici, groupées dans un tableau synoptique, les formules relatives aux martyrs qu'on relève dans nos documents africains. Pour plus de précision, nous passerons successivement en revue les noms des monuments dédiés, les noms donnés aux reliques, les indications sur la place occupée par ces reliques, les titres ou épithètes des martyrs, les circonstances de leur

mort, les renseignements sur leurs anniversaires, les circonstances de la déposition des reliques et de la dédicace, les mentions de vœux ou d'ordres divins, enfin les invocations diverses.

1. Nom du monument dédié.

Mensa marturum, tombeau de martyr, autel enfermant ou couvrant des reliques (Mactaris; Hr-Fellous; Aïn-Melloul; Aïn-el-Ksar; Bordj Rdir).

Memoria marturum, tombeau, reliquaire, chapelle en l'honneur d'un martyr (Dar-Ali-el-Hochani; Hr-Certouta; Hr-el-Guiz; Thabraca; Rouis; Hr-el-Beger; Aïn-Ghorab; Dalaa; Renault; Castellum Tingitanum; etc.).

Memoria marturibus (Mechira).

Memoria sancta (Kherbet-Oum-el-Ahdam, en 359).

Sanctorum mensa (Satafi, en 324).

Martyris ecclesia (Rusicade).

Hic sedes sancti (Aïn-Segar).

Passione marturorum, expression obscure, peut-être le monument commémoratif, ou le lieu présumé du martyre (Constantine).

2. Noms donnés aux reliques.

Nomen ou *nomina marturum* (Kherbet-Oum-el-Ahdam, en 359; Uppenna; Hr-Certouta; Hr el-Hamacha; Aquae Caesaris; Hr-Guessès; Aïn-Regada).

Reliquiae (Sitifi, en 452; Uppenna; Hr-Fellous; Calama).

Memoriae (Kherbet-el-Ma-el-Abiod, en 474; Hr-Akhrib, en 543 et 581; Ammaedara; Calama; Hr-Taghfaght; Aïoun-Berrich; Sitifi; Bir-Haddada).

Peut-être *corpus* ou *corpora* (Constantine).

3. Indication de la place des reliques.

Hic memoriae ou *memoria* (Hr-Taghfaght; Hr-Akhrib; Aïoun-Berrich; Mesloug; Sitifi).

Hic habentur memoriae (Ammaedara).

Hic memoria pristini altaris (Calama).

Hic reliquiae (Calama).

Hic sunt reliquiae (Uppenna).

Hic venerandae reliquiae (Hr-Fellous).

Hic situs est (Sitifi; Sillègue).

Hic sanctus (H^{r}-Akhrib).

Martyr hic est (Tipasa).

In hoc loco sunt memoriae (Kherbet-el-Ma-el-Abiod, en 474).

In hoc loco sancto depositae sunt reliquiae (Sitifi, en 452).

In hoc tabernaculo posuerunt (Oppidum Novum).

Ad sanctos (Mactaris).

Apud sanctos apostolos (Castellum Tingitanum).

Sub hoc sacrosancto velamine altaris sunt memoriae (Calama).

Inter quibus N est ipse in pace (Castellum Elephantum).

Custodiunt introitum (Calama).

Sancto ligno Crucis Christi Salvatoris adlato atque hic sito (Rusguniae).

4. Titres donnés aux martyrs.

Martur ou *martyr* ou *martir* (dans presque toutes les inscriptions).

Martur Christi ou *Dei* (Cartenna; Aïn-Ghorab).

Christi corona (Sitifi).

Beatus (Dar-Ali-el-Hochani; H^{r}-Fellous; Calama; Aïn-Ghorab; H^{r}-Taghfaght; Sidi-Ferruch).

Beatissimus (Renault, en 329; Carthage; Uppenna; H^{r}-Certouta; Bir-Fradj; Satafi).

Sanctus (Satafi, en 324; Kherbet-el-Ma-el-Abiod, en 474; H^{r}-Akhrib, en 543 et 581; et dans une foule d'inscriptions non datées).

Sanctus Dei (Constantine; H^{r}-el-Aghuât).

Santissimus (Theveste).

Domnus ou *Donus* (Sicca; H^{r}-Magroun; Mascula; Cuicul).

Bona puella (Tichilla).

Perf[*ectus ?*] (H^{r}-el-Hamacha).

5. Circonstances du martyre.

Passus et la date (Renault, en 329; Uppenna; H^{r}-Certouta; Dalae; Castellum Tingitanum).

Passus et le lieu du martyre (Aïn-Melloul).

Passus avec la double indication de l'époque et du lieu du martyre (Castellum Elephantum).

Bene confessi vicerunt (Sitifi).

Hic confessi sunt (Ksar-Ouled-Zid).
Martyrium dixit (Castellum Tingitanum).
Caede traditorum vexata, meruit dignitatem martyrii (Ala-Miliaria, en 434).

6. Anniversaire des martyrs.

Natalis ou *natale* (Aïn-Regada; Cuicul; Sitifi).
Habet natale (Sillègue).

7. Circonstances de la déposition des reliques et de la dédicace.

Depositae reliquiae ou *memoriae die* (Sitifi, en 452; Kherbet el-Ma-el-Abiod, en 474; Hr Akhrib, en 543).
Depositae in pace (Hr Fellous; Hr Akhrib).
Depositio cruoris sanctorum marturum (Castellum Elephantum).
Positae sunt memoriae (Hr Akhrib, en 581; Sitifi).
Positae a sancto N episcopo (Mesloug).
Cujus memoriae hic positae sunt (Bir Haddada).
Posita (*memoria*) *a domino patre N episcopo* (Rouis).
Posuit N (Kherbet Oum-el-Ahdam, en 359; Oppidum Novum).
Dedicaverant (Renault, en 329).
Dedicante N (Satafi, en 324; Sitifi, en 452).
Desiderante N (Oppidum Novum).
Fecerunt et dedicaverunt (Aïn el-Ksar).
Fecit sibi ipsa sana sanctorum mensam (Satafi, en 324).
Ego N feci (Dar Ali-el-Hochani).
Per instantiam N presbyteri (Hr Akhrib, en 581).
Per manus beati N episcopi (Hr Akhrib, en 581).
Per manus beatissimi antistitis (Hr Fellous).
Sanctis devotus (Thelepte).
In pace convenientes (Cartenna).
Haec nomina in homilia (Aubuzza).

8. Mention d'un vœu ou d'un ordre divin.

Christo jubente (Aïn Ghorab).
Jubente Deo et Christo (Satafi; Castellum Tingitanum).
Votum reddidi (Hr Akhrib).

Votum in Christo reddidi (Hr Akhrib).
Votum reddidit (Sidi Ferruch).
Cum suis votum complevit (Thelepte).
Votum Deo voverant (Hr Fellous).
Aiutes qui votum compleverant (Aquae Caesaris).
Martiribus sanctis solvit vota sua laetus (Sitifi).
Martyrium votis optare (Tipasa).
Quod promisit complevit (Mascula).
Quod promisit fecit (Aïn Regada).
Christe, te tu(is) do[nis colunt] (Aïn Abid).
De Dei (donis) promissa (Tipasa).
Postulantibus a Creatore Deo et Christo (Oppidum Novum).
Pro sua prece (Oppidum Novum).
Basilicam voto promissam atque oblatam dedicavit (Rusguniae).

9. Invocation à Dieu ou aux martyrs. — Éloge des martyrs.

In nomine Cristi (Tipasa).
In nomine Dei (Hr Akhrib).
In nomine Dei et Christi (Satafi; Castellum Tingitanum).
In nomine marturum (Thabraca).
In nomine Patris et Filii et Spiritus sancti (Hr Akhrib, en 581).
In nomine Patris et Filii [et] Doni Muntani (Mascula).
Arcangelus Mikael et Gabriel (Rouis).
Angelorum hospes, martyrum comes, etc. (Thabraca).
Gaude, triumpha (Thabraca).
Consecratae virginitatis et confessionis victricia portantes tropaea (Thabraca).
Veste indutae angelica (Thabraca).
Dignis digna, vincentibus corona (Thabraca).
In mente habeas qui fecerunt (Aïn el-Ksar).
Orationibus sanctorum perducet Dominus (Tanaramusa).
Sancti Dei, memoramini in conspectu Domini; quorum nomina scit is qui fecit (Constantine).
Utere in Cristo (Sillègue).
Amen (Sitifi, en 452; Mesloug).

Parmi toutes ces inscriptions africaines de martyrs, il est impossible de distinguer sûrement ce qui appartient à chaque période. A peine huit ou neuf documents sont datés : de l'année 324, à Satafi (n° 301); de 329, à Renault (n° 328); de 359, à Kherbet Oum-el-Ahdam (n° 317); de 434, à Ala Miliaria (n° 333); de 452, à Sitifi (n° 305); de 474, à Kherbet el Ma-el Abiod (n° 297); de 539 environ, à Calama (n° 193); de 543 et de 581, à H^r^ Akhrib (n° 279; 285). L'âge approximatif de plusieurs autres inscriptions peut être déterminé d'après certains détails de gravure ou de rédaction, surtout d'après la forme des symboles chrétiens; mais ces indications sont toujours assez vagues, et parfois décevantes. Aussi est-il prudent d'invoquer de préférence le témoignage des monuments datés, qui fournissent les seuls points fixes pour un classement chronologique.

Quand on compare entre elles les inscriptions datées, on est frappé de la complexité croissante des formules. D'un siècle à l'autre, on voit l'inscription s'allonger ou se compliquer, les détails se multiplier; le catalogue de reliques s'encadre peu à peu dans une véritable dédicace, où sont minutieusement exposées les circonstances de la consécration. La plupart des documents à formules complexes ont dû être rédigés et gravés aux temps des Vandales ou des Byzantins, surtout des Byzantins. D'ailleurs, la paléographie et l'analyse du contenu justifient cette hypothèse; c'est sur les monuments de cette classe que se rencontrent principalement les caractères dits de basse époque, les abréviations, les sigles, les ligatures, les mentions de saints orientaux. Dans l'Afrique du IV^e^ siècle, on se contentait, semble-t-il, de formules plus brèves et plus simples. On doit probablement attribuer à cette période le plus grand nombre des inscriptions qui présentent seulement des listes de noms, ou qui

annoncent d'un mot la destination du monument. Mais ce n'est là qu'une observation générale, et l'on doit se garder d'y chercher un critérium pour le classement chronologique des inscriptions; car nous avons la preuve que, dès le IVe siècle, les documents de cette catégorie tendaient à se compliquer.

Voici le recueil des inscriptions africaines, non métriques, qui se rapportent directement au culte des martyrs et des reliques[1].

---

228. Carthage. — Gauckler, *Bull. du Comité*, 1903, p. 416-418.

A

Baeatiss[*i*]|*mi martyres* | ☧

B

a. — [*Sancta Perpetua?*]
b. — [*Sancta Felici*]|*tas* (?)
c. — *Sanc*(*tu*)*s* | *Spera*|*tas.*
d. — *Sanc*(*tu*)*s* | *Istefa*|*nas.*
e. — *Sanct*(*a*) | *Siri*|*ca.*
f. — *Sanc*(*tu*)*s* | *Satu*|*ras.*
g. — *Sanc*(*tu*)*s* | *Satur*|*ninus.*

Inscriptions sur mosaïque, trouvées à Dermèche, au S.-O. des citernes de Bordj-Djedid, dans les ruines d'une chapelle

[1] Au début de cette nouvelle série d'inscriptions et de fac-similés, nous devons remercier une fois de plus les savants qui nous sont venus en aide, en nous communiquant des estampages, des photographies, des renseignements de tout genre : M. Cagnat et M. Héron de Villefosse, membres de l'Institut; le R. P. Delattre, M. Gauckler, M. Gsell. Nous devons aussi des documents, des photographies et de précieuses indications à l'obligeance de M. Hinglais (inscription du rocher de Constantine), de M. Merlin (inscriptions de Carthage, de Mactaris, de Thabraca), de M. Louis Poinssot (inscription des Papiers de Peiresc).

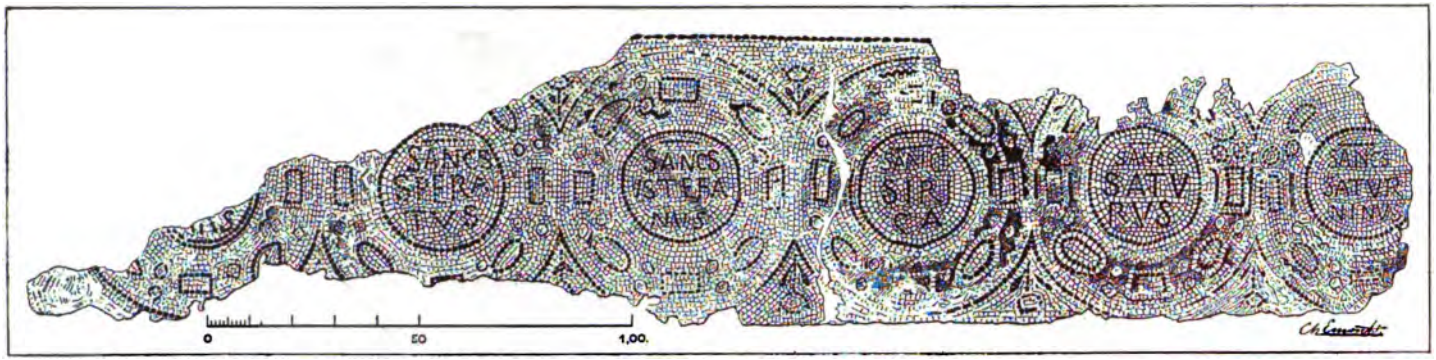

CARTHAGE. — MOSAÏQUE DES MARTYRS.

(N° 228.)

qui était entourée d'une sorte de cloître, et qui dépendait peut-être du couvent de Saint-Étienne. Les mosaïques, qui datent de la période byzantine, ont été transportées au Musée du Bardo.

Les inscriptions étaient régulièrement alignées en face de l'abside, en travers de la nef. L'inscription A, disposée sur deux lignes, et suivie d'un chrisme constantinien, était placée à un niveau inférieur. Elle se dessinait en cubes dorés sur un fond bleu, au milieu d'un médaillon circulaire central, qui s'encadrait dans un tableau rectangulaire (larg. 1 m. 80, haut. 0 m. 50), et qui était accosté de paons, de colombes, de branches de rosier. Lettres de 0 m. 105.

A quelques centimètres au-dessus de l'inscription A, qu'elles couvraient en partie, s'alignaient les inscriptions B (planche I). Formées chacune de trois lignes, elles se détachaient sur fond blanc en lettres bleu foncé, hautes de 0 m. 10, dans une série rectiligne de sept médaillons semblables et tangents, qui avaient 0 m. 62 de diamètre, et dont les intervalles, en haut et en bas, étaient ornés de branches de rosier. A l'extrémité gauche, le dernier médaillon est entièrement détruit, l'avant-dernier l'est aux trois quarts. Les cinq autres sont assez bien conservés. Ils sont bordés d'une large couronne, en cubes de calcaire d'un rouge foncé, où alternent des ovales de couleur turquoise et des rectangles de couleur émeraude. Le médaillon placé dans l'axe de l'abside, celui de Stephanus, est plus richement décoré; la couronne y est émaillée de pourpre, de jaune clair, de vert azur. Au milieu des saints qu'on vénérait dans la chapelle, c'était évidemment la place d'honneur.

En arrière de la ligne des médaillons de martyrs, du côté opposé à l'abside, à un niveau plus élevé de 0 m. 20, on a trouvé encore une grande mosaïque, purement décorative,

IMPRIMERIE NATIONALE.

avec trois rangées de cinq médaillons, qui étaient séparés par des rosaces, et qui renfermaient des oiseaux.

A. — Noter l'orthographe *baeatissimi=beatissimi*. L'emploi de *ae* pour *e* n'est pas rare dans les textes africains.

La présence du chrisme constantinien sur une mosaïque byzantine est de nature à surprendre. Le ☧ (sans l'*α-ω*) ne se rencontre guère en Afrique qu'au IVe siècle. On peut se demander si cette inscription byzantine n'est pas ici, comme à Uppenna, la reproduction d'une inscription plus ancienne.

B. — Ces mentions de martyrs ne devaient pas se rapporter à de véritables reliques. En effet, nous savons que les Scillitains, d'une part, Perpétue et ses compagnons, d'autre part, avaient à Carthage des basiliques particulières, construites sur leurs tombeaux.

a.-b. — M. Gauckler a proposé de restituer *Sancta Perpetua* au dernier médaillon de gauche, et [*Sancta Felici*]*tas* à l'avant-dernier. Cette hypothèse est très vraisemblable, car nous rencontrons à l'autre bout, dans les deux médaillons correspondants, deux des compagnons de sainte Perpétue.

c. — Il s'agit probablement du *Speratus* de l'année 180, l'un des martyrs scillitains.

d. — *Istefanus* doit, sans aucun doute, être identifié avec le protomartyr *Stephanus*, dont le culte a été si populaire en Afrique depuis le Ve siècle. Dans la chapelle de Dermèche, on lui avait réservé la place d'honneur, le médaillon central, plus richement décoré.

e. — *Sirica* est complètement inconnue. Notons seulement que le Martyrologe Hiéronymien, le 9 des calendes de mars, mentionne un certain Siricus, martyr d'Hadrumète.

f.-g. — *Saturus* et *Saturninus* sont presque sûrement des martyrs de 203, compagnons de Perpétue et de Félicité.

229. Carthage. — Delattre, *Cosmos*, n. 167 [7 avril 1888], p. 17 = *C.I.L.*, VIII, 14100.

a	b
NIS	OI O C V S
FORTVNATIA	N' EDISFESVNT
	ΓANIMARTVRI
	FII IVS

a	b
nis	. *ocus*
Fortunatia	. . . . . *e sunt*
	. . . *fani marturi*
	Fi[l]ius

Inscriptions gravées à la pointe sur le stuc dans un hypogée de Gamart.

a. — Épitaphe gravée au-dessus d'une niche. Il n'y avait rien, semble-t-il, avant le groupe de lettres NIS, où l'on doit peut-être chercher, tout simplement, la fin du mot gravé en dessous. En ce cas, le nom du défunt aurait été *Fortunatian*[*u*]*s*, nom fréquent en Afrique.

b. — Cette inscription est gravée au-dessus du *loculus* voisin. Elle est très difficile à déchiffrer, et le P. Delattre en a donné successivement trois lectures assez différentes. Dans notre transcription, nous avons retenu seulement les lettres qui semblent certaines. L. 3-4, on a proposé de lire soit [*Ste*]*fani marturi*(*s*) *fi*[*l*]*ius* (Delattre), soit [*Ser*]*a*[*p*]*i*[*o*] *marturi fi*[*l*]*ius* (Mommsen). A notre avis, il s'agit probablement de reliques de saint Étienne

déposées dans le tombeau, suivant un usage assez répandu. On pourrait songer à une restitution dans le genre de celle-ci :

[*L*]*ocus N.*
[*Hic memori*]*e sunt*
[*Ste*]*fani martiri*(*s*).
Fi[*l*]*ius* (*posuit*).

Locus a souvent le sens de *loculus*, niche d'hypogée.

---

230. Carthage. — *C.I.L.*, VIII, 14237.

IC SVN	[*H*]*ic sun*[*t memoriae*]
ORVM'	[*s*(*an*)*c*(*t*)]*orum I*[*uliani?*],
F'	*Fl*[*aviani?*.....]

Fragment de marbre, trouvé dans les ruines du baptistère de La Marsa; au Musée Lavigerie. Il n'est pas douteux que ce soit le début d'une inscription de martyrs. Le premier nom commençait probablement par *I*, le second par *Fl.* On pourrait songer à *Iulianus* et à *Flavianus*, martyrisés à Carthage avec Montanus en 259.

---

231. Carthage. — *C.I.L.*, VIII, 14040.

HIC S|

Hic s[*unt memoriae sanctorum*.....?]

Fragment de marbre, découvert dans les ruines de Damous-el-Karita. C'est probablement le début d'une inscription de martyrs, analogue à la précédente. Lettres de 0 m. 04. Musée Lavigerie.

H est de forme cursive.

232. Carthage. — Gauckler, *Bull. du Comité,* 1901, p. 156, n. 109.

[*Hic habentur?*]
[*memo*]*rie* [*s*(*an*)*c*(*t*)*or*(*um*)]
[*N*] *et co-*
[*mita*]*m* ✝

Marbre blanc, brisé en haut et à gauche, épais de 0 m. 08, trouvé aux environs de Damous-el-Karita. Lettres de 0 m. 025. L'inscription comprenait probablement quatre lignes; elle se termine par une croix pattée byzantine. Elle se rapportait certainement à des martyrs; et l'on y reconnaît les débris de formules usuelles.

---

233. Carthage. — Delattre, *Carthage, Notes archéologiques,* Paris, 1894, p. 6.

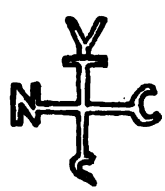

Sanctus. . . . .

Monogramme sculpté en relief sur la face d'un chapiteau, qui a été découvert dans les fouilles de la colline Saint-Louis; Musée Lavigerie. Le P. Delattre a supposé que la lettre V du sommet pouvait être un O mal fait, et il a songé à lire CONST. L'hypothèse est peu vraisemblable, et peu conforme à la loi des monogrammes, où l'on doit retrouver toutes les lettres du mot. Il est plus naturel d'admettre que l'V est en même temps un A renversé, comme dans bien des monogrammes. Alors on lira *Sanctus,* titre qui figure souvent sur les colonnes d'église. Le nom du martyr ou du saint devait être sculpté en relief sur le chapiteau voisin.

234. Carthage. — Delattre, *Recueil de Constantine*, t. XXV, 1888, p. 292, n. 175 = *C.I.L.*, VIII, 13543.

Tres oran|tes pueri
Capo..... ann.....

Inscription sur mosaïque, trouvée dans les ruines de Damous-el-Karita. La mosaïque est divisée, par des traits horizontaux, en plusieurs registres superposés. En haut, les deux premières lignes de l'inscription, coupées elles-mêmes en deux parties par un chrisme constantinien qu'enferme une couronne; et, au-dessous, à droite et à gauche, une colombe. Dans le registre intermédiaire, entre deux traits, la dernière ligne de l'inscription. Dans le registre inférieur, les bustes des trois jeunes Hébreux. A la première ligne de l'inscription, les lettres sont en cubes blancs sur fond rouge; à la seconde, en cubes de verre bleu sur fond blanc; à la troisième, en cubes blancs sur un fond émaillé de diverses couleurs. Les colombes et les bustes ont été exécutés en mosaïque émaillée de différents tons.

L. 1-2. — On s'est demandé si ces *Tres orantes pueri* n'étaient pas les trois jeunes gens d'Antioche qui, suivant la tradition, ont été martyrisés avec saint Babylas, ou les *Tres pueri* qui figurent dans plusieurs Martyrologes le 21 mai et le 23 août. Selon toute apparence, il s'agit ici des trois jeunes Hébreux de Babylone, mentionnés par le livre de Daniel, jetés dans une fournaise par ordre de Nabuchodonosor, et considérés par les chrétiens comme des martyrs.

L. 3. — La fin de l'inscription est mutilée et très obscure. *Capo*... est peut-être simplement le commencement d'un nom

propre, nom du défunt. En ce cas, l'on devrait restituer *Capo* [. . . . *vixit*] *ann(is) N* : la mosaïque aurait couvert une tombe qui contenait quelque relique des *Tres pueri*.

---

235. Région de Gabès. — Papiers de Peiresc à la Bibliothèque nationale (*Fonds latin*, n. 8957, fol. 171-172) = L. Poinssot, *Mémoires des Antiquaires de France*, t. LXIV, p. 7 et 30; pl. II; p. 276.

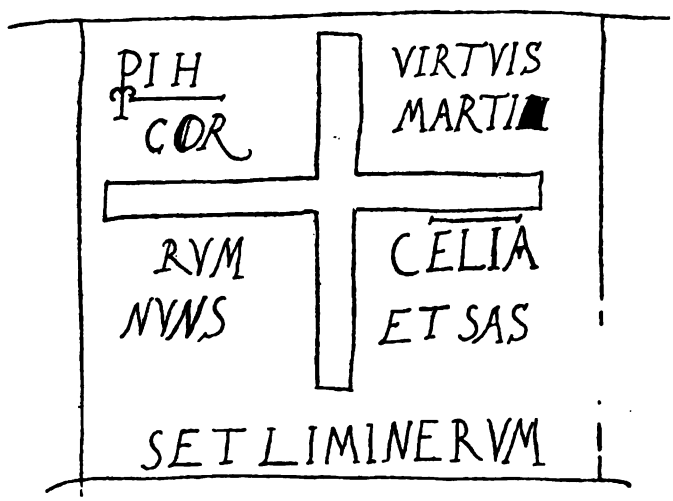

† (*H*)*i*[*c m*](*emo*)*r*[*iae*] *s*-(*an*)*c*(*t*)*or*(*um*) *marti*-*rum* *Ce*(*se*)*lia*(*e*), *Nun*[*i ?*], *et Sas*-*se*[*i et*] *Minerv*[*i ?*]

Inscription copiée dans les premières années du XVII^e^ siècle par un négociant marseillais, et communiquée à Peiresc en 1620 par le conseiller D'Ollivier. Ce document, conservé dans les papiers de Peiresc à la Bibliothèque nationale, a été récemment signalé et publié par M. L. Poinssot.

Suivant la relation envoyée par D'Ollivier, l'inscription

était gravée sur le couvercle d'une « caisse de marbre », trouvée « en un endroit habité par des Mores, dit et nommé *Billed Girit* ». M. Poinssot avait proposé d'abord d'identifier *Billed Girit* avec *Bab-el-Djedid*, un faubourg de Tunis; sur les observations de M. Roy, secrétaire général du Gouvernement tunisien, il a reconnu depuis que *Billed Girit* devait être le *Bled Djerid*, la région à l'Ouest de Gabès. C'est aussi notre avis.

La caisse de marbre renfermait « une petite caisse d'argent dans laquelle étaient sept petites fioles de verre avec de certaine terre noire au-dedans, laquelle se réduisait en poudre quand on la mettait entre les doigts; le tout enveloppé dans une très belle étoffe de soie ». Il s'agit évidemment d'un reliquaire, analogue au reliquaire d'argent d'Henchir Zirara et aux nombreux reliquaires de marbre, de pierre ou de terre cuite qu'on a découverts en Afrique.

D'après les descriptions du voyageur marseillais, comme d'après sa copie et ses dessins, il n'est pas douteux que l'inscription de la caisse de marbre se rapporte à des martyrs. Cette inscription est précédée d'une croix monogrammatique, et disposée sur cinq lignes autour d'une grande croix grecque : les lignes 1-2, à gauche et à droite du bras supérieur de la croix; les lignes 3-4, à gauche et à droite du bras inférieur; la ligne 5, au-dessous de la croix.

L. 1-2. — La première ligne a été très mal copiée; mais, à travers les maladresses du copiste, on reconnaît la leçon véritable. L'inscription devait débuter par la formule usuelle : *Hic m(emo)riae s(an)c(t)or(um) martirum.*

L. 3. — M. Poinssot a lu *Celi.* Mais le dessin indique un trait au-dessus du nom, et, par suite, une abréviation. Aussi, nous lirions plutôt *Ce(se)lia*, nom d'une martyre qui figure dans des inscriptions d'Oppidum Novum et de Castellum Tingitanum.

L. 4. — M. Poinssot propose de lire *Anunsii Sassii*. Nous préférons la lecture *Nun*[*i*] *et Sasse*[*i*] ou [*N*]*asse*[*i*]. Un martyr *Ninus*, de Maurétanie, est mentionné par le Martyrologe Hiéronymien, le 16 des calendes de novembre; et un martyr *Nasseus* figure dans l'inscription de Renault, reproduite plus loin.

L. 5. — La lecture [*et*] *Minerv*[*i*] est fort incertaine. Nous ne connaissons pas de martyr de ce nom.

---

236. Henchir Sidi-Habich. — *Bull. du Com.*, 1905, p. CLXXXVII.

Inscription sur mosaïque, trouvée récemment dans les fouilles de la basilique de Sidi-Habich, entre Enfidaville et Henchir Chigarnia. Cette mosaïque, malheureusement très mutilée, était placée devant l'abside, sous l'autel. Dans un semis de fleurs de lys, on y distingue les débris d'une courte inscription, qui se rapporte probablement à des martyrs. Jusqu'ici rien n'a été publié de cette inscription.

---

237. Uppenna (Henchir Chigarnia ou Fragha). — Cagnat, *Bull. du Comité*, 1889, p. 361.

IMPRIMERIE NATIONALE.

[In] n[omine D(omi)ni n(ostri) Dei?]
et Fili e[jus et Sp(iritus) s(an)c(t)i].
(H)ic sunt re[liquiae s(an)c(t)i]
Iuliani [et comitum]
ejus, Deo cu[rante?].

Plaque de marbre, brisée en haut et à droite. Inscription d'au moins cinq lignes, disposée de part et d'autre d'une grande croix latine.

L. 1-2. — Restitution conjecturale, mais assez vraisemblable d'après les débris de l'inscription et la comparaison avec les documents analogues.

L. 4. — Il s'agit probablement, soit de saint Julien d'Antioche, soit de l'Africain Iulianus, martyrisé à Carthage avec Montanus en 259.

L. 5. — Le mot *ejus* rend très vraisemblable la restitution *et comitum*, que suggère l'inscription d'Ammaedara, donnée plus loin.

La lecture *cu[rante]* est incertaine.

---

238. Uppenna (Henchir-Chigarnia). — Gauckler, *Bull. du Comité*, 1904, p. CXCIX; *Bull. des Antiquaires de France*, 1904, p. 342; Robin, *Bull. du Comité*, 1905, p. 374, n. 19.

Hec sunt nomina martirum : Petrus,
Paulus, Saturninus presbyter.

Idem Saturninus, Bindemius, Saturnin-
us, Donatus, Saturninus, Gudula,
Paula, Clara, Lucillà, Fortun,
lader, Cecilius, Emilius. Passi die
nonas augustas; depositi VI idu-
s nobembres. — Gloria in esce-
lsis Deo, et in tera pacs ominibus.

Mosaïque découverte par M. Robin, conducteur des ponts et chaussées, dans les ruines de la basilique chrétienne d'Uppenna, sur l'emplacement de l'autel.

Cette mosaïque, très bien conservée, est à peu près carrée, et mesure environ 2 m. 80 sur 2 m. 60. Elle est entourée d'un cadre orné de festons à fleurons. Elle est séparée en compartiments par des lignes droites et une grande croix gemmée que remplissent des figures géométriques, alternativement rectangulaires et ovales. Au-dessus de la barre horizontale de la croix, de part et d'autre de la haste supérieure, entre la deuxième et la troisième ligne de l'inscription, ont été réservés deux compartiments à décorations symétriques, dont chacun renferme un agneau à large queue, de race africaine, et deux branches d'arbre.

La basilique où a été trouvé ce dallage semble appartenir au temps de la domination byzantine. D'après la facture de la mosaïque, d'après la forme des lettres, surtout de D et de L, qui ressemblent aux caractères grecs (Δ, λ), M. Gauckler avait attribué l'inscription au VI^e^ siècle. D'autre part, nous avions fait observer que les formules de l'inscription nous reportaient plutôt au IV^e^ siècle. De nouvelles fouilles ont également justifié, en les conciliant, ces opinions contradictoires. Au-dessous de la mosaïque byzantine, on vient d'en découvrir une autre, qui

date du IVe siècle, et qui présente avec les mêmes formules les mêmes noms de martyrs [1]. L'inscription de la mosaïque supérieure est donc une simple reproduction d'une inscription plus ancienne, et le document original remonte au IVe siècle.

L'inscription se compose de neuf lignes, dont les deux premières sont placées au-dessus de la croix, et les autres au-dessous du bras transversal, à gauche et à droite de la haste inférieure. Le document comprend trois parties :

1° La formule d'en-tête (*Hec sunt nomina martirum*), les noms des principaux saints dont la mosaïque annonçait les reliques : les apôtres Pierre et Paul, le prêtre Saturninus (l. 1-2);

2° Les noms des autres martyrs, avec l'indication du jour de leur exécution ou de leur anniversaire (*Passi die...*), et la date de la déposition de leurs reliques (l. 3-7);

3° Un verset biblique, bizarrement orthographié [2], le début du Cantique des Anges : « *Gloria in escelsis* (= *excelsis*) *Deo, et in ter(r)a pacs* (= *pax*) *(h)ominibus* » (l. 8-9).

L. 1-2. — La formule *nomina martirum* est d'un emploi assez fréquent en Afrique, et se lit dans des inscriptions datées du IVe siècle.

Petrus et *Paulus* sont évidemment les deux apôtres, honorés ensemble dans l'Église d'Afrique comme ailleurs, et mentionnés ensemble par de nombreuses inscriptions.

Nous ne savons s'il faut identifier le *Saturninus presbyter* d'Uppenna avec son homonyme, le *Saturninus presbyter* d'Abitina, emprisonné à Carthage en 304 [3].

[1] Cette nouvelle inscription et une dédicace aux mêmes martyrs ont été publiées depuis l'achèvement de cette partie du recueil. Nous ne pouvons que les signaler ici. Nous les donnerons en appendice, à la fin de la présente série (n. 334-335).

[2] Luc, *Evang.*, II, 14.

[3] *Acta Saturnini*, 2; 6; 9-10.

L. 3-7. — Tous ces martyrs sont inconnus. Sans doute, quelques-uns font songer à des homonymes : les nombreux martyrs du nom de *Donatus* ou de *Saturninus;* une *Lucilla*, qui figure au Calendrier de Carthage (14 des calendes de mars); une autre *Lucilla*, qui a joué un grand rôle dans les origines du donatisme[1]; un *Iader*, dont le nom se lit dans une inscription d'Henchir-el-Hamacha, donnée plus loin, et dans la liste des évêques condamnés aux mines en 257[2]; un *Cecilius* et un *Emilius*, dont on rencontre les noms dans le Calendrier de Carthage (2 des ides de mai; 11 des calendes de juin). Mais il ne semble pas que l'on doive identifier avec ces homonymes les martyrs d'Uppenna; car, d'après les formules du document (l. 6-7), tous ces martyrs ont dû être exécutés le même jour, aux nones d'août.

L. 8-9. — Le *Gloria in excelsis* se lit dans d'assez nombreuses inscriptions africaines. On admet généralement qu'en Afrique il n'est pas devenu populaire avant la domination byzantine, et qu'il y a été une protestation contre l'arianisme des Vandales. Sans nier qu'il ait pu avoir cette signification au VI^e^ siècle, nous pensons qu'il a été en usage longtemps auparavant dans l'Afrique chrétienne. Il est mentionné en 484 ou 485 dans une relation de martyre[3]. Il a dû s'introduire dans l'épigraphie africaine dès le IV^e^ siècle, bien avant d'être officiellement admis dans la liturgie. Le texte liturgique *Gloria in excelsis*, qui diffère du texte biblique usuel *Gloria in altissimis* (Vulgate), paraît être précisément d'origine africaine.

---

239. Thelepte (Medinet-el-Kedima, près Feriana). — *C.I.L.*, VIII, 11269-11270 = De Rossi, *La capsella argentea africana*,

[1] Optat, I, 16-19. — [2] Cyprien, *Epist.* 76 et 79. — [3] *Passio septem martyrum*, 3.

p. 17-18, n. 8 = Gsell, *Bull. du Comité*, 1899, p. 453; *Édifices chrétiens de Thelepte*, dans les *Atti del II° Congresso di arch. crist.*, Roma, 1902, p. 216-217.

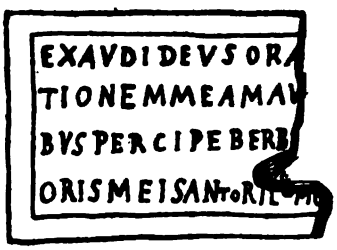

A *Exaudi, Deus, orationem meam; au*[*ri*]*bus percipe berb*[*a*] *oris mei san*(*c*)*torumq*(*ue*)

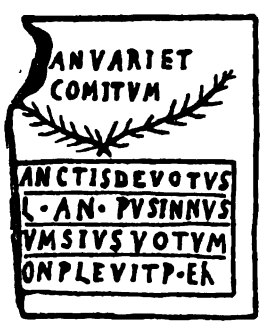

B [*I*]*anuari et comitum.*

[*S*]*anctis devotus*
[*F*]*l*(*avius*) *An*(*nius*) *Pusinnus*
[*c*]*um s*[*ui*]*s votum*
[*c*]*omplevit.* [*F*]*el*(*iciter*).

Inscriptions sur mosaïque, trouvées dans la basilique n. 7 de Thelepte, au S.-O. de la ville antique. La basilique paraît dater du IV^e^ siècle. Elle a peut-être été construite aux frais du donateur mentionné dans l'inscription B, *Fl*(*avius*) *An*(*nius*) *Pusinnus*.

La mosaïque A, qui a été transportée au Musée du Bardo, était placée dans l'abside. Elle est rectangulaire, mais brisée à droite, et mesure 0 m. 88 sur 0 m. 59. C'est une mosaïque polychrome, avec un encadrement orné de feuilles et d'oiseaux. Au milieu se dessine l'inscription, sur quatre lignes, en cubes de marbre noir sur fond blanc. Lettres de 0 m. 10.

La mosaïque B, également rectangulaire, mais plus haute que large, et brisée à gauche, a été découverte dans le chœur, à 2 mètres en avant de l'abside, sous le soubassement de

l'autel. Le socle de cet autel reposait sur un lit de sable fin, où s'ouvrait une fosse creusée dans le roc et fermée par deux dalles, contenant des ossements d'adultes et d'enfants avec un vase de verre. Sur les dalles du tombeau et sous l'autel, s'étendait une mosaïque, encadrée de torsades polychromes et ornée de rameaux en cubes noirs. Au milieu de cette mosaïque, l'inscription B, en deux parties dont l'intervalle était rempli par une double palme : la partie supérieure était en cubes de verre coloré; la partie inférieure était en cubes noirs, et les lignes en étaient séparées par des traits blancs horizontaux. Lettres de o m. o65.

On a d'abord considéré comme indépendantes les deux inscriptions. De Rossi a le premier fait observer que l'inscription de l'abside semblait se continuer sur la mosaïque de l'autel. C'est aussi l'avis de M. Gsell, et le fait ne nous paraît pas douteux.

Considéré dans son ensemble, le document se compose donc de trois parties :

1° Un verset biblique, le quatrième verset du Psaume LIII. Sauf la transposition *Exaudi Deus,* au lieu de *Deus exaudi,* le texte concorde exactement avec celui de la Vulgate, qui d'ailleurs a suivi des versions antérieures. Notons seulement l'orthographe *berba* = *verba.*

L. 4. — Le verset biblique se termine au milieu de la ligne, avec le mot *mei.* — La lecture des dernières lettres est incertaine. On a lu tantôt SANTOREIV = *San(c)tor(um) eju(s)*, tantôt SANTORILM. Il est probable que IL (ou EI) sont les deux jambages d'un V. En outre, on distingue après M l'amorce d'un O ou d'un Q. La leçon la plus vraisemblable est donc *San(c)torumq(ue)*. Ainsi, la fin de l'inscription A se rattache étroitement au début de l'inscription B : *san(c)toramq(ue)* [*I*]*anuari et*

comitum. C'est un appel à l'intercession des saints honorés dans la basilique.

2° Le nom des martyrs invoqués, *Ianuarius et ses compagnons :* nom placé en vedette, exécuté en verres de couleur, et à demi enveloppé de palmes. Ce nom de *Ianuarius* rappelle de nombreux martyrs africains : des martyrs de Carthage, d'Abitina, de Thibiuca, d'Hadrumète, de Maurétanie, que mentionnent la *Passio Felicis*, les *Acta Saturnini*, le Calendrier de Carthage ou le martyrologe Hiéronymien. Peut-être s'agit-il ici de martyrs locaux, qui auraient succombé dans la persécution de Dioclétien.

3° Une dédicace, relative à une donation faite après un vœu par un certain Pusinnus.

B. L. 3. — *Sanctis devotus*. Formule dont nous n'avons pas jusqu'ici d'autre exemple dans l'épigraphie africaine.

L. 4. — Mommsen proposait de lire : *l(ibens) an(imo) Pusinnus*. Cette interprétation est peu vraisemblable : le *libens animo* ne se rencontre guère dans les documents chrétiens de ce genre; en outre, il manque une lettre avant L. Beaucoup plus satisfaisante est la restitution de De Rossi, approuvée par M. Gsell : *[F]l(avias) An(nius) Pusinnus*. Les *tria nomina* ne sont pas aussi rares qu'on l'a dit dans l'épigraphie chrétienne, au moins en Afrique et au IVe siècle.

L. 5. — SIVS, erreur du mosaïste, pour SVIS. — *Votum complevit*, formule fréquente dans les dédicaces africaines.

L. 6. — Les éditeurs du *Corpus* proposent de lire : *P(usinnus) fl(oreat)*. Bien plus naturelle est la restitution de De Rossi : *[F]el(iciter)*.

---

240. Ammaedara (Haïdra). — *C.I.L.*, VIII, 10515 = Gsell, *Bull. du Comité*, 1899, p. 450; *Musée de Tebessa*, p. 11; *Édifices*

chrétiens d'Ammaedara, dans les *Atti del II° Congresso di arch. crist.*, Roma, 1902, p. 230.

Hic habentur
memori(a)e sa(n)c(tor)um

Pantaleonti,
Iuliani e(t) comitu(m).

Dalle de marbre, longue de 1 mètre, large de 0 m. 71, épaisse de 0 m. 12; trouvée dans les ruines d'une chapelle rectangulaire d'époque vandale, au Nord d'Ammaedara. Cette dalle, qui a été transportée au Musée de Tebessa, ne présente pas les rebords caractéristiques des tables d'autel; elle paraît avoir été encastrée dans le pavement, vers le fond de la nef, entre les pieds de l'autel, au-dessus du *localus* qui contenait les reliques.

D'après les abréviations et la forme des lettres, l'inscription semble dater de la fin du v^e^ siècle ou de la première moitié du vi^e^. Elle comprend quatre lignes, qui sont gravées, par groupes de deux, aux deux extrémités de la pierre.

L. 1. — *Hic habentur.* Formule assez rare dans l'épigraphie chrétienne.

L. 2. — Noter l'abréviation anormale SACVM = *sa(n)c(to-r)um.* Les éditeurs du *Corpus,* d'après De Rossi, ont donné SACRVM; la lecture a été rectifiée par M. Gsell.

L. 3. — Il s'agit probablement d'un saint oriental, Pantaléon de Nicomédie. Cependant, il y a peut-être eu un martyr

IMPRIMERIE NATIONALE.

africain du même nom : ce Pantaléon, dont la tête, longtemps conservée à Carthage, fut apportée en France par des ambassadeurs de Charlemagne [1].

L. 4. — De Rossi et les éditeurs du *Corpus* ont lu *Iunani*. M. Gsell a rétabli la vraie leçon : *Iuliani*. Si le Pantaléon de la ligne précédente est bien un saint oriental, on ne peut guère douter que le *Iulianus* honoré avec lui ait été saint Julien d'Antioche.

---

241. Dar-Ali-el-Hochani (entre Thala et Aïn-Kemonda). — Cagnat, *Bull. du Comité*, 1889, p. 136.

MEMoRiA BATI IVLI
ANI
EↃOBIↃEMALosΔI
AↃONVS FEↃI

Memoria b(e)ati Iuli|ani.
Ego Bicemalos di|aconus feci.

Dédicace d'une *memoria*, sans doute une chapelle, en l'honneur d'un martyr ou d'un saint. Inscription en quatre lignes; caractères négligés, souvent retournés, de basse époque, qui semblent de la période byzantine.

L. 1. — Nous n'avons aucun renseignement sur la pierre qui porte l'inscription, ni sur l'endroit exact où elle a été trouvée : on ne peut donc déterminer avec précision le sens du mot *memoria*, qui pouvait désigner toute sorte de monuments en l'honneur des martyrs. D'après le *feci* de la ligne 4, il s'agissait probablement d'une chapelle.

Bati, erreur du lapicide, pour *b(e)ati*.

L'inscription paraissant dater de la période byzantine, le *Iulianus* ici mentionné est sans doute saint Julien d'Antioche.

[1] Adon, *Martyrol.*, xviii kal. octob.

L. 3-4. — Noter le *Ego... feci*, qui rappelle certaines signatures d'artistes.

Le diacre *Bicemalos* est inconnu. Il appartenait peut-être à l'Église voisine de Thelepte.

Par une fantaisie bizarre du lapicide, le G et les C sont retournés, disposés horizontalement.

---

242. Mactaris (Maktar). — Cagnat, *Bull. du Comité*, 1891, p. 523, n. 117.

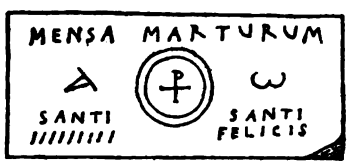

Mensa marturum.

San(c)ti *San(c)ti*
[illegible] *Felicis*

Table de pierre, haute de 0 m. 75, large de 1 m. 78. L'angle de droite, en bas, est brisé. Lettres de 0 m. 07 à la première ligne; de 0 m. 04 à 0 m. 05, dans les deux dernières.

La pierre est probablement une table d'autel. Au centre, une croix monogrammatique, entourée d'un double cercle; à gauche et à droite, l'α et l'ω. Au-dessus du chrisme, la première ligne de l'inscription; au-dessous, les deux dernières lignes.

L. 1. — *Mensa marturum.* Cette formule se rencontre surtout en Numidie et en Sitifienne. Elle est rare en Proconsulaire, où on ne l'a encore relevée qu'à Maktar et à Henchir-Fellous.

L. 2. — La lecture de cette ligne était jusqu'ici incomplète. On avait publié précédemment la leçon suivante : [illegible]NII[illegible] SANTI. M. Merlin, qui a revu la pierre en 1905, a bien voulu nous communiquer sa lecture : SANTI SANTI. Il en résulte que deux noms de martyrs figuraient en dessous.

L. 3. — Le premier nom a disparu. Quant au second, il y a

tant de *Felix* parmi les martyrs africains, qu'on doit renoncer à toute tentative d'identification.

---

243. Mactaris (Maktar). — Cagnat, *Bull. du Comité*, 1891, p. 523, n. 118.

RENOVATI	[*Hic jacet*] *Renovat*[*us. Filius*]
DEDERAT DATVS	[*quem Deus*] *dederat, datus* [*obiit*]
NS AD SANCTOS	[*innoce*]*ns, ad sanctos* [*martyras*]
POS·VIXIT·M·X·V	[*fuit de*]*pos*(*itus*). *Vixit m*(*enses*) *XV*...
VII	[*et dies*] *VII.*

Pierre brisée à gauche, en haut, et à droite. Débris d'une épitaphe d'enfant, qui comprenait au moins cinq lignes, et qui contient la formule *Ad sanctos :* le tombeau devait renfermer des reliques ou être placé près d'une sépulture de martyrs. Lettres de o m. o35.

L'épitaphe, malheureusement très mutilée, présentait certainement des formules intéressantes et assez rares. La restitution que nous proposons est, naturellement, hypothétique.

L. 1. — *Renovat*[*us*] était probablement le nom du défunt.

L. 2. — D'après l'antithèse *dederat, datus*, on peut supposer que l'enfant avait été surnommé *Deodatus*, comme beaucoup de chrétiens d'Afrique.

L. 3. — La restitution [*innoce*]*ns* est très vraisemblable, puisqu'il s'agit d'un enfant mort dans sa deuxième année.

Ad sanctos. C'est jusqu'ici, en Afrique, le seul exemple de cette formule, si fréquente en d'autres pays. Effet du hasard, sans doute : car d'autres inscriptions de la contrée et la disposition des sépultures dans beaucoup de basiliques prouvent que les chrétiens d'Afrique aimaient à ensevelir leurs morts près des tombeaux des martyrs.

244. Bordj-el-Amri. — Gauckler, *Bull. des Antiquaires de France*, 1903, p. 251-254.

A [*Fort*]*unatus*.

B [*D*(*omus*) *D*(*ei*). *Glor*]*ia in esce*[*lsis Deo et in ter*]*ra pax*.

Bloc rectangulaire, en forme de clef de voûte, provenant sans doute des ruines d'une basilique chrétienne, et transporté au Musée Alaoui. Longueur du bloc, 1 mètre; largeur et épaisseur, 0 m. 45. La pierre est endommagée sur ses faces latérales, et les arêtes sont écaillées.

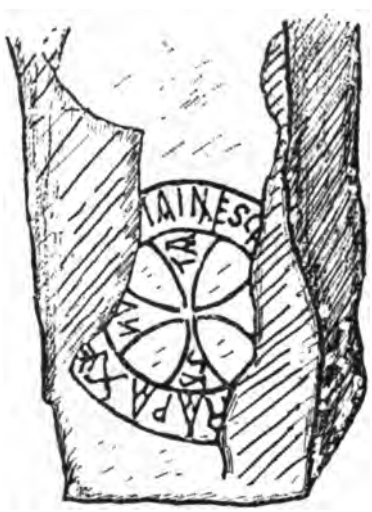

Les deux inscriptions sont gravées, en lettres irrégulières, hautes de 0 m. 03 à 0 m. 04, sur un cercle, de 0 m. 30 de diamètre, qui se détache en relief, et où se dessine une couronne autour d'une croix byzantine pattée. L'inscription A était disposée, par groupes de deux ou trois lettres, sur les quatre branches de la croix; l'inscription B, en exergue, sur la couronne. D'après la forme des caractères et de la croix, ces inscriptions semblent dater de la période byzantine.

A. — [*Fort*]*unatus*. Cette lecture, proposée par M. Gauckler, ne paraît pas douteuse. A en juger par les monuments analogues, et par la disposition même de l'inscription, sur les bras d'une croix qu'enveloppe une couronne où se déroule le *Gloria* suivi d'une palme, ce Fortunatus devait être un martyr. Nous connaissons trois martyrs africains de ce nom : un martyr de Maurétanie, qu'on doit sans doute mettre hors de cause; un

martyr de Carthage, et un autre d'Hadrumète. C'est peut-être à l'un de ces deux derniers qu'était consacrée la basilique de Bordj-el-Amri.

B. — Il manque une bonne moitié de l'inscription. On restitue aisément le début du Cantique des Anges, dont le texte africain se retrouve sur bien d'autres monuments du pays. Voir plus haut, n. 238. — La restitution *D(omus) D(ei)* est naturellement hypothétique. Mais le verset biblique était sûrement précédé d'une formule analogue; autrement, l'intervalle serait trop grand entre la palme, qui marque la fin de l'inscription, et les premières lettres conservées du mot [*Glor*]*ia*.

---

245. Tichilla (Testour). — *C.I.L.*, VIII, 1392; 14902 = Le Blant, *Collections du Musée Alaoui*, p. 97 = La Blanchère et Gauckler, *Musée Alaoui*, p. 106; D, 556; pl. XXV.

Santas tres.
Maxima
et Donatilla;
Secunda
bona puella.
Stefanus.

Table de pierre calcaire, qui couvrait probablement des reliques, dans une église de Tichilla. Signalée jadis par Ximenez, elle avait disparu depuis; elle a été retrouvée en 1889 dans la cour de la grande mosquée de Testour.

Inscription de six lignes, en lettres très irrégulières, de la période byzantine. Au Musée Alaoui.

L. 1. — Formule anormale, surtout au début d'une inscrip-

tion. *Santas* est sans doute le complément direct d'un verbe sous-entendu, exprimant l'idée de vénérer ou d'invoquer; les noms des martyrs sont au nominatif, suivant un usage assez répandu. — Noter la forme *santa* pour *sancta*, dont on trouve d'ailleurs d'autres exemples en Afrique.

L. 2-4. — Maxima, Donatilla et Secunda sont les célèbres martyres de Thuburbo, mises à mort par ordre du proconsul Anullinus, le 30 juillet 304. Ces saintes sont mentionnées par le Calendrier de Carthage, par le Martyrologe Hiéronymien, et par une petite notice, plus explicite, du Martyrologe d'Adon. Une relation qui les concerne, mais de valeur très inégale, a été récemment découverte sur un manuscrit de Paris, et publiée par les Bollandistes [1].

L. 5. — *Bona puella.* Ce titre donné à Secunda s'explique par un passage de la relation, où il est dit que la jeune fille, dédaignant la fortune et les prétendants, s'était consacrée à Dieu [2]. En Afrique, le mot *puella* désigne souvent les religieuses.

L. 6. — La lecture *Stefanus* semble certaine. Il s'agit presque sûrement du protomartyr, très populaire dans l'Afrique byzantine. On a dû ajouter son nom sur la pierre au moment où l'on a joint ses reliques à celles des saintes de Thuburbo.

---

246. Henchir Fellous (vallée de la Siliana). — Gauckler, *Bull. du Comité,* 1901, p. 418-428; pl. XXXI = Gsell, *Mélanges de l'École de Rome,* 1902, p. 328; 1903, p. 302 = Toulotte, *Nuovo bull. crist.,* VIII, 1902, p. 206.

A. *Me(n)sa m[artyrum].*

[1] *Analecta Bollandiana,* t. IX, 1890, p. 110-116.

[2] *Passio Maximae, Secundae et Donatillae,* 4.

B. † *(H)ic benerande relyquie beat(orum) mart(y)rum Moen[ae] et Sebastiani, d(e)p(o)s(i)t(e) in pace sub die III id(uum) n[ovem]brium, ind(i)ct(ione) III, per manus b(ea)t(i)s(si)m(i) Reb[ocati] ant[is]titis † Iulian[us pr(e)sb(y)t(e)r ?] et Victor mon(a)c(hu)s b[ot]um D(e)o bo[verunt].*

Dalle rectangulaire, en calcaire blanc du pays. La moitié de droite a été trouvée en 1896. Dix-sept nouveaux fragments, découverts en 1901, ont permis de reconstituer en grande partie le monument, aujourd'hui au Musée du Louvre. La dalle a 0 m. 75 de longueur, 0 m. 61 de largeur, 0 m. 07 à 0 m. 08 d'épaisseur. C'était une table d'autel, posée à plat au-dessus des reliques. La face verticale antérieure, tournée vers la nef, était ornée de moulures : un listel haut de 0 m. 025, et un cavet de 0 m. 05. Au revers et au milieu de la dalle est un évidement carré (0 m. 27 de côté, 0 m. 01 de profondeur), qui indique la place du coffret à reliques, encastré dans une cavité de l'autel, au-dessous de la table.

Les deux inscriptions sont gravées au trait : l'inscription A, sur la moulure de la face antérieure, en caractères assez réguliers, hauts de 0 m. 04; l'inscription B, sur la face supérieure horizontale, en lettres très irrégulières, de hauteur variable (0 m. 022 à 0 m. 035), en cinq lignes que séparent des barres espacées de 0 m. 07, et que suit une ligne d'oves rangées de part et d'autre d'une croix (planche II). D'après les formules du document et d'après la physionomie des caractères, la seconde inscription date sûrement de la période byzantine. C'est ce que prouve encore la présence de deux croix latines, l'une au début de la dédicace, l'autre au milieu de la quatrième ligne.

A. — *Me(n)sa m[artyrum]*. Cette formule épigraphique paraît avoir été surtout employée en Numidie et en Sitifienne,

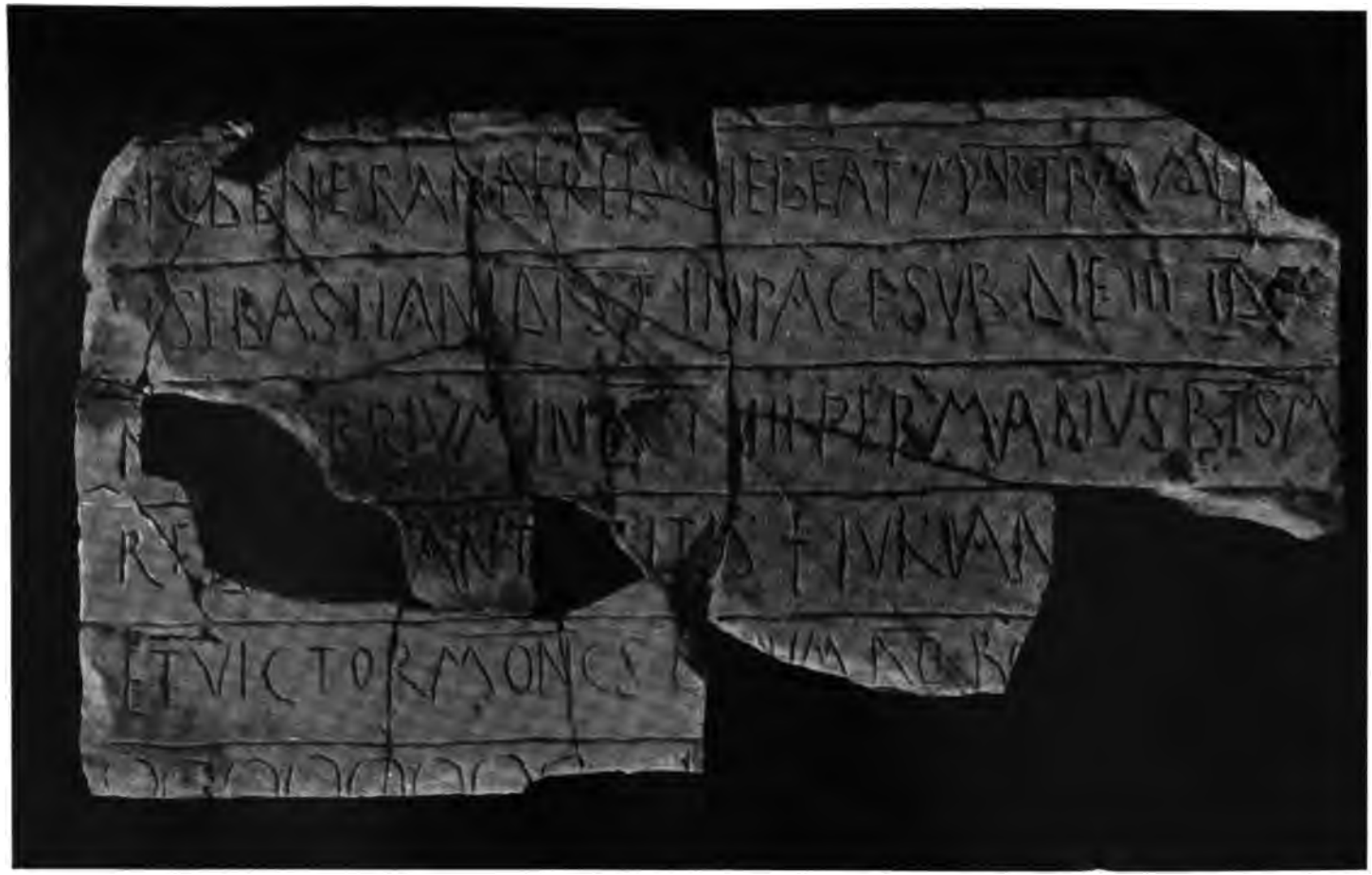

HENCHIR FELLOUS. — TABLE DES MARTYRS.

(N° 246.)

où elle se montre dès le IVe siècle. C'est de là, sans doute, qu'elle s'est répandue dans la partie occidentale de la Proconsulaire et de la Byzacène; nous l'avons rencontrée déjà à Mactaris (n. 242). L'orthographe *mesa* pour *mensa* est fréquente.

B. — Déposition de reliques, rédigée et largement développée à la mode byzantine.

L. 1-2. — *Benerande relyquie = venerandae reliquiae.*

On a proposé diverses lectures pour la fin de la première ligne et le début de la seconde : *mart(y)rum. Memo[ria] s(anc)t(a) Sebastiani* (Gauckler); *mart(y)rum Mo[ntani?] et Sebastiani* (Gsell); *mart(y)ram Men[ne] et Sebastiani* (Toulotte). Sur la pierre, comme sur un estampage et une photographie, nous avons lu à la fin de la première ligne : $\underset{o}{M}$EN. La dernière lettre visible est presque sûrement un N. On peut donc songer à restituer *Moen[ae]*. Il s'agit peut-être de saint Menas, le saint d'Alexandrie, comme dans des inscriptions d'Hippone et d'Henchir Zirara. Il est à remarquer que la fête de ce saint tombe précisément le 11 novembre, jour de la déposition des reliques à Henchir Fellous. — La leçon *Sebastiani* est certaine; mais on ne peut dire si ce nom désigne ici le martyr romain ou un martyr local. Le comte Sebastianus, tué vers 449 par ordre de Genséric, semble devoir être mis hors de cause.

Deposite in pace. Cette formule est rare, appliquée à des reliques. Nous la retrouverons cependant à Henchir Akhrib.

L. 3. — *Per manus.* Autre formule rare en Afrique. Elle se lit dans une déposition de reliques d'Henchir Akhrib, datée de 581-582, où elle précède également le nom de l'évêque qui présidait à la cérémonie.

L. 4. — *Reb[ocati] = Revocati.* Restitution hypothétique, mais vraisemblable. — *Antistitis (= episcopi)*, titre donné parfois aux évêques africains : à Rusicade, à Sitifi en 440. —

IMPRIMERIE NATIONALE.

Iulianus est inconnu; on ne peut dire quelles étaient ses fonctions.

L. 5. — Le moine Victor est inconnu. — Le titre *Monachus* ne s'est rencontré jusqu'ici, dans l'épigraphie africaine, qu'à Henchir Fellous et à Kairouan.

B[ot]um D(e)o bo[verunt] = *votum Deo voverunt.* La restitution du dernier mot est conjecturale; la formule ordinaire, dans l'épigraphie chrétienne du pays, est *votum solvit* ou *reddidit* ou *complevit.*

---

247. Sicca Veneria (Le Kef). — Gauckler, *Bull. du Comité*, 1897, p. 412-413, n. 147.

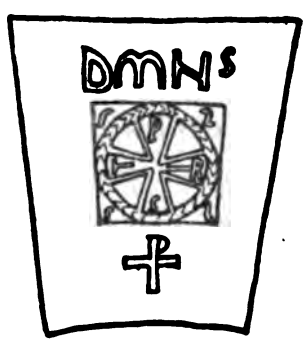

D(o)mn(u)s
P(e)tr(u)s.

Clef de voûte de l'abside, encore en place, dans la basilique byzantine de *Dar el-Kouss*, au Kef. Au milieu du bloc, un cadre en forme de trapèze, dont les côtés sont parallèles à ceux de la face du claveau. Dans ce cadre est inscrite une couronne qui enferme une croix grecque pattée en relief. Les quatre branches de la croix présentent les lettres suivantes : en haut, P; à gauche, T; à droite, R; en bas, S. L'ensemble donne le nom de l'apôtre *P(e)tr(u)s*. Dans chacun des coins du trapèze

est dessiné soit un S = *s(anctus)*, soit un ornement en forme d'S. Au-dessus de la couronne, en caractères byzantins beaucoup plus gros, est gravé le mot DMNS = *D(o)m(i)n(u)s*. Enfin, dans la partie inférieure du claveau, au-dessous de la couronne, on distingue une croix monogrammatique ☩.

M. Gauckler a proposé de lire ainsi l'ensemble de l'inscription : *D(o)m(i)n(u)s Chr(istus)*, — *S(anctus) P(e)tr(u)s*. Nous croirions plutôt qu'on doit laisser de côté le chrisme et les ornements en forme d'S, pour rapprocher *D(o)mn(u)s* et le nom de l'apôtre. Nous lirions donc tout simplement : *D(o)mn(u)s P(e)tr(u)s*.

---

248. Sicca Veneria (Le Kef). — Gauckler, *Bull. du Comité*, 1897, p. 413-414, n. 148.

S(an)c(tu)s P(e)tr(u)s.

Clef de voûte de l'arc du narthex, découverte dans les déblais de la basilique byzantine de *Dar el-Kouss*. Hauteur du claveau, 0 m. 50; largeur, 0 m. 40 à 0 m. 25; épaisseur, 1 m. 12. Au milieu de la face, une croix grecque pattée, en relief de 0 m. 015, inscrite dans un cercle à double filet. Les quatre branches de la croix portent l'inscription : en haut,

SCS, et au-dessous, T; à gauche, P; à droite R; en bas, .S L'ensemble donne : *S(an)c(tu)s P(e)tr(u)s.*

D'après les inscriptions des deux clefs de voûte, on ne saurait douter que la basilique byzantine de *Dar el-Kouss* ait été placée sous le patronage de saint Pierre. Le mur Sud était percé de cinq portes, dont trois étaient ornées de croix grecques sculptées sur le linteau. Au-dessus de la seconde porte, une croix simple, dont les branches sont longues de 0 m. 20. Au linteau de la troisième porte, une croix (de 0 m. 18), enfermée dans une couronne (diamètre, 0 m. 26), et encadrée de deux rameaux d'olivier. A la cinquième porte, une croix inscrite dans une couronne, avec un rameau d'olivier et une branche d'épine.

---

249. Henchir Certouta (au N.-O. du Kef). — Toussaint, *Bull. du Comité,* 1898, p. 215, n. 49.

II IDVS SEPTEMBR
MEMORIA BEA
NOMINA BEATES
QVI PASSISVNT›
IDEST FORTVNIV
[illegible]EROBAVDES

. . . . . .
II idus septembr[es . . . . .
Memoria bea[torum martyrum].
Nomina beates[simorum martyrum]
Qui passi sunt . . . . . .
id est Fortunia[s . . . . . .
[et M]erobaudes.

Pierre brisée en haut et à droite, qui couvrait des reliques dans une chapelle ou une église.

L. 1. — C'est probablement la date de la déposition des reliques.

L. 2. — Le mot *memoria* désigne toute espèce de monuments en l'honneur de martyrs : ici, sans doute, la pierre de l'autel qui portait l'inscription.

L. 3. — Pour la formule *nomina martyrum*, voir plus haut, n. 238. — *Beates[simorum]* = *beatissimorum*.

L. 4. — Le verbe *passi sunt* était suivi soit de la date, soit du lieu du martyre.

L. 5-6. — L'inscription mentionnait au moins trois martyrs. Fortunius et Merobaudes sont également inconnus. Un Merobaudes fut consul en 377 et en 383.

---

250. Aubuzza (Henchir Djezza, au S. du Kef). — *C. I. L.*, VIII, 16396.

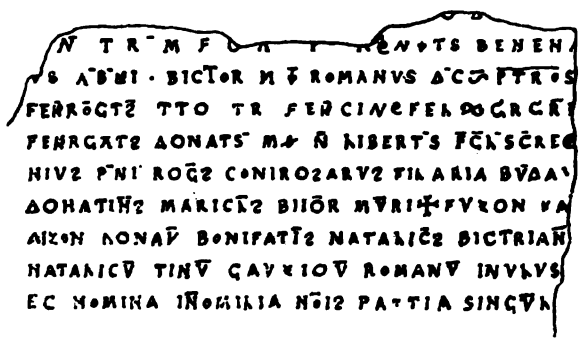

. . . . . *ob*. . .

. . *n(as) tr(ibunus) m(ilitum?) Fo[rtensium?. . . . .], Benena[t]-*

us, Abdi(a?), Bictor m(artyr?), Romanus di(a)c(ona)s, P(e)tros,

Fel(ix), Rog(a)t(u)s . . . tr(ibunus?), Fel(ix), Cin(namus?), Fel(i)x, Gr(e)g(o)ri(us),

Fel(ix), R(o)gat(u)s, Donat(u)s m(artyr?) n(oster?), Liber(a)t(u)s, F(eli)c(u)l(u)s, Cre(s)co-

nius P(ater)ni, Rog(atu)s controsar(i)us, Filaria, Buda[rius?],

Donati(a)n(u)s, Maricl(u)s, Bi(c)tor M(a)uri † Fuzon, Kadizon, Dona(t)u(s), Bonifati(u)s, Natalic(u)s, Bict(o)rian(us), Natalicu(s), Tinu(s), Gauzio(s)u(s), Romanu(s), Inulus.

(Ha)ec nomina in (h)omilia no(b)is pat[r]ia singul(a).

Pierre brisée en haut et légèrement écaillée à droite; encastrée dans les murs de la forteresse byzantine. D'après la forme des lettres et d'après les innombrables abréviations qui annoncent celles du moyen âge, l'inscription est assurément de très basse époque. Mais on n'en doit pas conclure, avec De Rossi, que tous ces martyrs soient des victimes des Vandales ariens; la plupart des noms rappellent plutôt l'onomastique du IV^e^ siècle. La dernière ligne nous apprend que ces martyrs étaient nommés dans une homélie, sans doute une relation martyrologique en forme de sermon, et que c'étaient des martyrs locaux. Il est naturel de supposer que la liste d'Aubuzza reproduit les noms des martyrs, d'époques très différentes, qui avaient été inscrits successivement au calendrier local. Ainsi interprété, le document présente d'autant plus d'intérêt: après le Calendrier de Carthage, c'est le spécimen le mieux conservé et le plus complet de ces catalogues martyrologiques qui étaient en usage dans les Églises africaines. On ne saurait, d'ailleurs, identifier avec quelque vraisemblance aucun des nombreux martyrs qui figurent dans la liste d'Aubuzza. Nous nous abstiendrons donc de toute hypothèse à ce sujet; notons seulement que nous connaissons par d'autres documents des martyrs africains du nom de Bictor ou Victor, de Romanus, de Félix, de Rogatus, de Donatus, de Liberatus, de Crescónius, de Donatianus, de Bonifatius, de Victorianus. On remarquera encore que beaucoup de noms sont suivis de titres, ce qui est rare dans les documents martyrologiques.

L. 2. — *Tr(ibunus) m(ilitum) Fo[rtensium]*, restitution de De

Rossi, très incertaine. *Fo* est peut-être, tout simplement, le début d'un autre nom, comme *Fo[rtunatus]*.

L. 3. — *Abdi(a)*, et, plus loin, *m(artyr)*, lectures douteuses. — A la fin, on pourrait songer à restituer *p(resby)t(e)ros*, si le mot précédent n'était pas déjà un titre, *di(a)c(onu)s*.

L. 4. — *Tr(ibunus)*, *Cin(namus)*, lectures douteuses.

L. 5. — *M(artyr) n(oster)*, lecture incertaine.

L. 6. — *P(ater)ni*, lecture douteuse. — *Controsar(i)us*, peut-être pour *controversarius*, avocat. — *Filaria*, *Buda[rius]*, lectures nouvelles que nous proposons sous réserves.

L. 10. — *(Ha)ec nomina in (h)omilia*. Formule dont nous n'avons pas d'autre exemple dans l'épigraphie africaine. Le mot *nomina*, qui, ailleurs, avait pris peu à peu le sens de reliques, conserve ici sa signification première.

(H)omilia. Comme nous l'avons dit, il s'agit probablement d'une relation martyrologique en forme de sermon, analogue à bien des relations conservées, catholiques ou donatistes; mais celle d'Aubuzza était consacrée à tous les martyrs du calendrier local.

No(b)is. On a proposé de lire *no(str)is* ou *no(min)is;* mais la leçon *nobis* est la plus simple et la plus vraisemblable.

Pat[r]ia singul(a). Ces mots signifient évidemment que tous les martyrs mentionnés dans la liste étaient des gens du pays, des compatriotes.

---

251. Theveste (Tebessa). — *C. I. L.*, VIII, 16660 = *Marbres antiques du Louvre*, n. 3011.

Meggeni santissime.

Dalle rectangulaire, qui devait être placée près d'un autel; elle est maintenant au Musée du Louvre. Au milieu, un grand

monogramme constantinien, accosté de l'α et de l'ω, enfermé dans deux cercles concentriques, dont le plus grand a 0 m. 27 de diamètre. De part et d'autre, une colombe portant un rameau, et, au-dessous, une branche d'olivier. L'inscription, gravée en lettres de 0 m. 03, est disposée en exergue autour du chrisme, dans la bande annulaire que dessinent les deux cercles : à gauche, *Meggeni;* à droite, *santissime;* entre les deux mots, au-dessus du monogramme, une palme. D'après la forme du chrisme, l'inscription date probablement du début du v^e^ siècle.

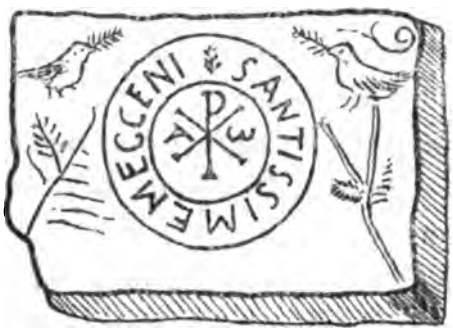

La rédaction est assez anormale. Ce genre d'invocation se rencontre rarement, du moins en Afrique, dans les documents martyrologiques.

Le *Meggenius* de Theveste est évidemment un martyr; mais on ne peut l'identifier en toute certitude. Le Martyrologe Hiéronymien mentionne, le 2 décembre, un *Megginus* de Maurétanie. Il s'agit peut-être ici de *Miggin,* le célèbre martyr de Madaura (vers 180), dont on retrouve le nom dans plusieurs inscriptions africaines.

---

252. Henchir el-Guiz (au S.-E. de Tebessa). — Vars, *Recueil de Constantine,* XXVII, 1892, p. 322 et 352 = Gsell, *Musée de Tebessa,* p. 10.

Memoria sa | *nctae*
Germa | *nillae* | *innocentis.*

Dalle rectangulaire, longue de 0 m. 65, large de 0 m. 53,

épaisse de o m. 10, qui était probablement une table d'autel, et qui a été transportée au Musée de Tebessa. Elle est entourée d'un rebord qui dessine un cadre rectangulaire. Au milieu, dans un double cercle en saillie, un monogramme constantinien, avec R latine, accosté de l'α et de l'ω. L'inscription, très légèrement gravée, en lettres assez régulières hautes de o m. 05, est disposée sur cinq lignes : la ligne 1, au-dessus du chrisme; la ligne 5, au-dessous; les lignes 2-4, de part et d'autre. D'après la forme du monogramme, l'inscription doit dater du Ve siècle.

L. 1. — Le mot *memoria* désigne probablement ici une chapelle.

L. 2-4. — La martyre *Germanilla* n'est connue que par ce document.

L. 5. — Dans l'épigraphie chrétienne d'Afrique, la qualification d'*innocens* est généralement appliquée aux enfants. On peut donc supposer que la martyre Germanilla était une toute jeune fille.

---

253. Henchir el-Aghuât (au Nord de Tebessa). — *C. I. L.*, VIII, 2119 et p. 944.

HIC LOCVS LVCET S/MPER IEDOIEIIAISCIDI

Hic locus lucet s[e]mper [m]e[m]o(ria) I[u]li[a]ni, s(an)c(t)i D(e)i.

Pierre encadrée d'une moulure, qui semble avoir servi de linteau. Longueur, 1 m. 80; hauteur, o m. 38. Inscription très fruste, en une ligne. Lettres de o m. 06.

On n'a pas encore donné de cette inscription une interpré-

IMPRIMERIE NATIONALE.

tation satisfaisante. Au début l'on s'accorde à lire : *Hic locus lucet semper.* Dans les dernières lettres, De Rossi a reconnu la formule *s(an)c(t)i D(e)i*, qu'on retrouve dans la célèbre inscription des martyrs de Constantine; et il a fait observer très justement que cette formule devait être précédée d'un nom de saint. A notre avis, d'après les différentes lectures proposées pour ce passage et réunies au *Corpus*, on pourrait restituer : *[M]e[m]o-(ria) I[u]li[a]ni.* Il s'agirait donc ici, comme dans tant d'autres documents africains, d'un martyr *Iulianus* et d'une chapelle dédiée à ce saint.

---

254. Henchir el-Hamacha (à l'Ouest de Tebessa). — *C. I. L.*, VIII, 10686; 16741.

METTVN SECVNDI		*Mettun Secundi,*
DONATVS MIGGIN		*Donatus, Miggin,*
BARIC FELIX		*Baric, Felix*
CRESCENTIANI		*Crescentiani,*
ADER MINVCI	5	*[I]ader Minuci.*
⊛		
STIDDIN MIGGIN		*Stiddin, Miggin,*
STIDDIN		*Stiddin.*
NOMINA M[illegible]		*Nomina m[a]-*
[illegible]TIRV PERF[illegible]		*[r]tiru(m) perf(ectorum).*

Inscription sur pierre, en neuf lignes, qui devrait couvrir des reliques. Elle est coupée en deux parties, après la cinquième ligne, par un monogramme constantinien, accosté de l'α-ω, et enfermé dans un cercle. Il est probable que les quatre dernières lignes ont été ajoutées après coup, quand on plaça sous l'autel de nouvelles reliques. Lettres de o m. 025 aux

premières lignes, de o m. o38 aux deux dernières. D'après la forme du chrisme, l'inscription doit appartenir au commencement du v^e^ siècle.

L. 1. — Nous rencontrerons un martyr *Mettun* dans l'inscription du rocher de Constantine. Ce n'est probablement pas le même personnage que le *Mettun Secundi* d'Henchir el-Hamacha, et c'est peut-être pour les distinguer que l'on a ajouté ici le nom du père. Le Martyrologe Hiéronymien mentionne deux martyrs *Secundus :* l'un, de Carthage (25 janvier); l'autre, d'Hippone (15 novembre).

L. 2. — *Donatus, Miggin, Baric.* Groupe de martyrs qui paraît avoir été populaire en Numidie, et qu'on retrouve dans plusieurs documents de la région. Les martyrs du nom de *Donatus* sont nombreux; quant à Miggin, nous ne savons si l'on doit l'identifier avec le martyr de Madaura, exécuté vers 180.

L. 3-4. — *Felix Crescentiani.* On a sans doute ajouté le nom du père pour distinguer ce *Felix* de ses innombrables homonymes. Un *Criscentianus,* martyr de Maurétanie, est mentionné le 17 octobre par le Martyrologe Hiéronymien.

L. 5. — On doit probablement restituer *[I]ader Minuci.* Nous connaissons, par d'autres documents, deux martyrs du nom de *Iader :* un évêque numide condamné au travail des mines en 257, et un martyr qui figure dans l'inscription d'Uppenna (n. 238). Il s'agit sans doute ici d'un martyr local, distingué des autres par le nom de son père.

L. 6-7. — *Stiddin* nous est complètement inconnu. Son nom est ici deux fois répété, soit par suite d'une erreur du lapicide, soit parce qu'on avait à deux reprises déposé de ses reliques sous l'autel. — Pour *Miggin,* voir l. 2.

L. 8. — *Nomina martirum.* Sur cette formule, voir plus haut, n. 238; 249; 250.

L. 9. — *Perf(ectorum)*. De Rossi avait d'abord proposé la restitution *per(egrinorum)*, leçon anormale et peu vraisemblable. Nous croyons que la formule *martyres perfecti* équivaut à *martyres probati* ou *vindicati*, et désigne également les martyrs reconnus comme tels par les autorités ecclésiastiques, les saints officiellement canonisés.

---

255. Aquae Caesaris (Youks, à l'Ouest de Tebessa). — *C. I. L.*, VIII, 16743 = Audollent, *Mélanges de l'École de Rome*, X, 1890, p. 525 = Gsell, *Musée de Tebessa*, p. 10.

Nome(n) martaris Calendionis. Aiutes qui botum conpleberunt.

Table de pierre, longue de o m. 48, large de o m. 42, épaisse de o m. 12; Musée de Tebessa. Cette pierre était sans doute encastrée dans le soubassement d'un autel ou au-dessus de la porte d'une chapelle. Au milieu de la plaque, un cercle à double filet (o m. 31 de diamètre) enferme l'inscription, qui est gravée sur cinq lignes, en lettres de o m. 03. Au-dessus et au-dessous de l'inscription, un monogramme constantinien, de forme simple, qui permet d'attribuer le monument au IV^e^ siècle.

L. 1. — *Nomen martyris.* Sur cette formule, voir plus haut, n° 238; 249; 250; 254.

L. 2. — Nous connaissons par le Martyrologe Hiéronymien deux martyrs africains du nom de *Calendio :* l'un, de Carthage (17 novembre); l'autre, d'Hippone (15 novembre).

L. 3-4. — *Aiutes qui votum compleverunt.* Exemple unique de cette formule en Afrique, du moins si on la considère dans son ensemble; car le *votum complevit* est d'un usage courant dans l'épigraphie chrétienne du pays (voir plus haut, n. 239). — *Aiutes = adjuves.*

---

256. Thabraca (Tabarka). — *C. I. L.*, VIII, 17382.

[Hic sunt] mem[oriae]
[s(an)c(t)or(um)] martyra[m]
Anastassie.....
[e]t Sa[binae et] co[mitum].

Fragment de pierre, haut de 0 m. 30, large de 0 m. 40. Inscription d'au moins quatre lignes, qui annonçait des reliques. Lettres de 0 m. 07.

L. 1-2. — Nous avons restitué le début d'après les documents analogues.

L. 3-4. — L'inscription devait mentionner trois martyrs. *Anastasia* est probablement l'une des saintes orientales de ce nom. La restitution *[e]t Sa[binae et] co[mitum]* est naturellement conjecturale.

---

257. Thabraca (Tabarka). — La Blanchère et Toutain, *Tombes en mosaïque de Thabraca,* p. 18 et 26, n. 41 = La Blanchère et Gauckler, *Musée Alaoui,* p. 21; A, 82.

Portesi, ☧ *si(s) in pac-*
e in(n)oce(n)s i(n) nomine m-
artur(um).

Mosaïque tombale, dont la moitié inférieure est détruite; au Musée du Bardo. Largeur de la dalle, o m. 62; hauteur, o m. 63. Épitaphe en trois lignes, avec une invocation aux martyrs. Au milieu de la ligne supérieure, une croix monogrammatique. Au milieu de la ligne inférieure, restes de la tête d'un personnage; un peu à droite, restes d'une colombe.

L. 1.— Les éditeurs du document ont pensé que le nom du défunt était altéré, et ont proposé de restituer : *Port[u]e[n]si[s?]*. Nous lisons plutôt : *Portesi, si(s) in pace* (= vivas in pace), ou : *Portesi. Si(t) in pace.*

L. 2-3. — *Inoces* = *innocens.* D'après cette qualification, le défunt devait être un enfant.

In nomine marturum. C'est jusqu'ici, en Afrique, le seul exemple de cette formule. *In nomine,* qui est fréquent dans le pays, est ordinairement suivi de *Christi,* ou *Dei,* ou *Domini,* ou *Patris.* La tombe du défunt devait contenir des reliques ou être placée près de reliques (voyez plus haut, n. 229; 234; 243).

---

258. Thabraca (Tabarka). — Gauckler, *Bull. des Antiquaires de France,* 1905, p. 244; Benet, *Bull. du Comité,* 1905, p. 388, n. 3.

A. . . . . .
in pace.

B. *Mar(tyrum vita?)*

C. ☧
Victoria
[pue]l[l]a s(acra) in pace.

Mosaïque tombale, trouvée dans une basilique de Tabarka par M. le capitaine Benet[1]; Musée du Bardo. Cette mosaïque, orientée du sud au nord, était placée au fond du chœur, devant les degrés de l'abside, à gauche de l'axe central. Un peu mutilée aux deux extrémités, elle mesure encore 2 m. 35 de haut sur 0 m. 70 de large. Elle couvrait un cercueil de plomb qui contenait deux squelettes, un homme et une femme.

Elle comprend deux grands registres. En haut, entre deux rosaces et deux rosiers fleuris, un personnage barbu, probablement un scribe, un *notarius* d'Église, est représenté nu-tête, assis à sa table de travail, occupé, semble-t-il, à écrire ou copier une *Vie* de martyr : car tel paraît être le sens du mot dont il trace les premières lettres, avec une

[1] Pour la description de cette mosaïque et des deux suivantes, nous avons pu utiliser un mémoire inédit, relatif aux récentes découvertes de Tabarka, que nous a très aimablement communiqué M. Gauckler. Nous avons reçu également, de M. Gauckler et de M. Merlin, des photographies des principales mosaïques de Tabarka (n. 258-260). Nous adressons à ces deux savants nos vifs remerciements.

plume de roseau, sur un manuscrit. Dans le registre inférieur est figurée une jeune femme debout, en orante, coiffée d'un bandeau blanc, drapée dans un *orarium* qui de la nuque est ramené sur les épaules pour tomber jusqu'à la ceinture, et vêtue d'une longue robe flottante d'où sortent les mains étendues avec le geste de l'oraison. Ce costume paraît être celui d'une religieuse, et cette religieuse était probablement une parente du scribe qui reposait dans le même tombeau. Le portrait de femme est entouré de divers symboles : près de la tête, à droite, une croix monogrammatique; près de chaque épaule, une colombe; plus bas, à droite, un flambeau; à gauche, deux coqs ou deux faisans affrontés becquetant un rosier fleuri. D'après la forme du chrisme, la mosaïque ne peut guère être antérieure au v^e^ siècle.

L'inscription A se lit près de la tête du *notarius;* l'inscription B, sur son manuscrit; l'inscription C, à droite et à gauche de la tête de la religieuse.

A. — La première ligne de l'inscription a complètement disparu. Même la seconde ligne est aujourd'hui détruite en partie. Sur la photographie très nette que nous a communiquée M. Merlin, on ne lit plus que N PA. Mais sur une autre photographie, prise au moment de la découverte, que nous avions reçue antérieurement de M. Gauckler, on constate l'exactitude de la lecture IN PACE. Il s'agit donc bien d'une épitaphe : évidemment celle du scribe, dont le nom est perdu.

B. — *Mar(tyrum vita)*. Lecture ingénieuse et vraisemblable de M. Gauckler. Le manuscrit sur lequel écrit le scribe laisse voir deux lettres entièrement formées MA, et le commencement d'une troisième, qui paraît être un R. La restitution *Mar(tyrum)* est donc très plausible. Assurément, c'est une hypothèse; mais nous ne voyons pas quelle autre explication

l'on pourrait donner de l'inscription et de la scène. Si l'interprétation est juste, le monument est unique en son genre : c'est l'équivalent chrétien de la curieuse mosaïque d'Hadrumète, qui représente Virgile écrivant l'*Énéide*.

C. — Épitaphe de la religieuse Victoria, qui était sans doute parente du *notarius*. Cette épitaphe, surmontée d'une croix monogrammatique, était disposée sur deux lignes, des deux côtés de la tête de la jeune femme.

L. 1. — Le nom de *Victoria* paraît avoir été fort à la mode chez les chrétiennes d'Afrique. A Thabraca, notamment, on a déjà relevé ce nom sur toute une série de tombes.

L. 2. — M. Gauckler a proposé de lire : [*f*]*ilia s*(*acra*) *in pace;* et il suppose que Victoria était fille du scribe. Jusqu'ici, nous n'avons aucun exemple de la formule *sacra* ou *filia sacra* pour désigner une religieuse; au contraire, *puella* ou *puella sacra* est d'un usage courant en Afrique. Nous supposons donc que le mot a été déformé par le mosaïste ou par quelque accident, et nous proposons de restituer : [*pue*]*l*[*l*]*a s*(*acra*).

---

259. Thabraca (Tabarka). — Gauckler, *Bull. des Antiquaires de France,* 1905, p. 244-245; Benet, *Bull. du Comité,* 1905, p. 388, n. 4.

Angelorum (*h*)*ospes,*
martyrum comes,
vitamque spirans
placidam, ad te sanc-
te profectus, sit nost-
ri memor, grata pie-
tate qua solet
Crescentinus diac(*onus*)
in pace red(*didit*) *III Kal*(*endas*) *aug*(*ustas*).

poisson barque
α ω

IMPRIMERIE NATIONALE.

Mosaïque tumulaire, trouvée dans la même basilique de Tabarka par M. le capitaine Benet; Musée du Bardo. Cette mosaïque, orientée de l'Ouest à l'Est, était placée devant l'abside, un peu à droite de l'axe central. Elle est très bien conservée, et mesure 1 m. 90 de haut sur 1 mètre de large.

Elle présente trois registres superposés. Au sommet, un

paysage boisé, trois cavaliers galopant, trois colombes posées sur le sol, qui tiennent dans leur bec soit une croix, soit une rose. Dans le registre intermédiaire, l'inscription, en neuf lignes que séparent des traits horizontaux; lettres de 0 m. 07. Le registre inférieur, beaucoup moins élevé, contient trois symboles : à droite, un monogramme constantinien, symbole du Christ; au milieu, la barque de l'Église, et, sur la coque, l'α-ω; à gauche, dans le sillage du navire, un poisson, symbole des fidèles. La mosaïque est entourée d'une double bordure, faite de chevrons et d'une torsade. Elle est en matériaux de choix, en cubes de marbre ou de smalt au coloris éclatant. D'après la forme du chrisme et la rédaction de l'inscription, elle date du IV^{e} siècle.

Le monument est fort curieux et original. Il couvrait la tombe d'un diacre nommé Crescentinus, qui probablement avait souffert pour sa foi : d'où la palme qui précède immédia-

tement son nom (l. 7); d'où l'allusion aux martyrs (l. 2), et l'invocation qui remplit la plus grande partie de l'inscription (l. 1-7). C'est une sorte de litanie, qui glorifie les vertus du défunt, et dont la plupart des expressions ont été inspirées par des formules liturgiques.

L'explication de l'inscription nous paraît être dans les représentations figurées qui l'accompagnent. Le paysage du registre supérieur symbolise probablement le Paradis. Le registre inférieur nous montre les fidèles, symbolisés par un poisson, suivant la barque de l'Église, qui les conduit vers le Christ. Toute la première partie du document est une invocation au Christ : le diacre Crescentinus, à cause de ses vertus et de ses souffrances, est en route pour le royaume de Dieu (l. 4-5); qu'il se souvienne des amis laissés sur la terre, et qu'il intercède pour eux (l. 5-7).

L. 1-2. — *Angelorum (h)ospes, martyrum comes.* Cette litanie semble inspirée des formules liturgiques de l'Office des morts : « Subvenite, sancti Dei; occurrite, *angeli* Domini. In Paradisum deducant te *angeli;* in tuo adventu suscipiant te *martyres* et perducant te in civitatem sanctam Ierusalem. » Dans des épitaphes de Rome, on trouve la formule *accersitus ab angelis.* Dans la *Passio Perpetuae* est racontée une vision où quatre anges emportent au Paradis le martyr Saturus[1]. Plusieurs bas-reliefs montrent des anges qui conduisent au ciel l'âme du défunt et la présentent à Dieu[2].

L. 3. — *Vitamque spirans placidam.* Ces expressions rappellent également une formule de la liturgie romaine : « Detque nobis *tranquillam et quietam vitam degentibus* glorificare Deum ».

L. 4. — *Ad te sancte profectus.* Ces mots correspondent en-

[1] *Passio Perpetuae*, 11. — [2] *Dict. d'arch. chrét.* de Dom Cabrol, I, p. 2127 et suiv.

core à une formule de la vieille liturgie romaine : « Suscipe, Domine, animam servi tui *revertentem ad te.* Adsit ei angelus... » — On ne peut dire si *sancte* est ici un vocatif ou un adverbe.

L. 5-7. — On prie le défunt de songer aux fidèles restés sur la terre, et d'intercéder pour eux auprès de Dieu.

L. 8-9. — *Red(didit spiritum)* ou *red(ditio)*. On peut hésiter entre ces deux lectures; car les deux formules ont été également employées en Afrique, depuis le III^e^ siècle jusqu'au milieu du V^e^. Si l'on adopte la première leçon, *Crescentinus diaconus* se rapporte à ce qui suit, et est le sujet de *reddidit.* Avec la seconde leçon, *Crescentinus diaconus* se rattache à ce qui précède, et la dernière ligne constitue un groupe de mots indépendant.

Le diacre *Crescentinus* était jusqu'ici inconnu. On retrouve ce nom dans une épitaphe de Carthage; les noms tirés de la même racine étaient fréquents chez les chrétiens d'Afrique.

---

260. Thabraca (Tabarka). — Gauckler, *Bull. des Antiquaires de France*, 1905, p. 247; Benet, *Bull. du Comité*, 1905, p. 390, n. 21.

A. *Privata, cum*
Victoria gau-
de, triamfa,
consecratae
5. *virginitatis*
et confessio-
nis victricia
portantes
tropea, veste
10. *i[ndu]tae an-*
ge[li]ca, in p(a)c(e).

B. *Dignis | digna;*
vincenti | bus coro | na.

Mosaïque tombale, découverte dans la même basilique de Tabarka par M. le capitaine Benet; Musée du Bardo. Cette mosaïque n'appartient pas au même groupe que les deux précédentes; elle était placée, non pas devant l'abside, mais dans le bas-côté de droite, à l'entrée d'une chapelle latérale. Elle est large de 0 m. 70, et haute de 1 m. 75, avec une bordure dentelée très simple.

Elle est divisée en deux registres. En haut, l'inscription A, disposée sur onze lignes que séparent des traits parallèles équidistants; lettres de 0 m. 06 à 0 m. 07. En bas, dans une couronne, sur cinq lignes, l'inscription B; aux quatre angles du registre, des fleurons.

La mosaïque couvrait la tombe d'une ou de deux religieuses qui avaient souffert pour leur foi (A, l. 6-9; B, l. 3-5). Elle date probablement de la fin du IV^e^ siècle ou du début du V^e^.

A. — Épitaphe proprement dite.

L. 1-2. — Nous ne savons s'il faut ponctuer : *Privata cum Victoria, gaude,* ou : *Privata, cum Victoria gaude.* Le sens serait assez différent. Dans le premier cas, la mosaïque aurait couvert deux tombes; dans le second cas, une seule. Il est à remarquer que la mosaïque est de dimensions restreintes, et que la tombe voisine de droite, tombe accolée à celle-ci, et ornée d'une couronne

de laurier, est justement celle d'une *Victoria mater, Dei famula,* peut-être une supérieure du couvent[1]. On peut donc se demander si les deux religieuses persécutées n'avaient pas deux tombes distinctes, quoique les formules relatives à Privata s'appliquent également à Victoria.

Les deux religieuses sont également inconnues. Le nom de *Privata* se retrouve dans une épitaphe de Satafi. Sur le nom de *Victoria*, voir plus haut, n° 258.

L. 2-3. — *Gaude, triumfa.* Formule nouvelle en Afrique. Cependant, le *gaude,* employé seul, se lit dans une épitaphe de Kherbet-el-Kebira.

L. 4-8. — Formules nouvelles. Elles signifient évidemment que les défuntes étaient des religieuses, des vierges consacrées (*virgo sacra* ou *Deo sacrata*), martyrisées, ou, tout au moins, persécutées pour leur foi (*confessionis* victricia portantes tropea).

L. 9-11. — *Veste i[ndu]tae ange[li]ca.* Restitution certaine de M. Gauckler. La formule est nouvelle en Afrique. Mais elle fait allusion à une croyance familière aux chrétiens du temps: arrivés dans le Paradis, les élus se mêlent aux anges, dont ils revêtent le costume. On trouve déjà cette croyance au début du III^e^ siècle, dans une curieuse vision de la *Passio Perpetuae,* où, sur l'invitation des gardiens du Paradis, les martyrs revêtent la robe blanche des anges[2].

B. — Cette seconde inscription, enfermée dans une couronne, est destinée à mettre en relief l'héroïsme des deux religieuses persécutées.

L. 1-2. — *Dignis digna.* On a déjà relevé cette formule à Lamiggiga, sur la mosaïque tombale d'un évêque, où elle est également enfermée dans une couronne.

[1] Gauckler, *Bull. des Antiquaires de France,* 1905, p. 247, n° 8; Benet, *Bull. du Comité,* 1905, p. 390, n. 22. — [2] *Passio Perpetuae,* 11-12.

Kherbet Oum-el-Ahdam. — Table des Martyrs.

(N° 317.)

Calama. — Table d'autel.

(N° 261.)

L. 3-5. — *Vincentibus corona.* Formule nouvelle. Dans l'inscription de Lamiggiga, que nous venons de mentionner, le mot *corona* figure aussi, mais avec une formule différente : *coronam... teselavit.*

---

261. Calama (Guelma). — Papier, *C. R. de l'Acad. d'Hippone,* 1893, p. XXXII = Duchesne, *Bull. des Antiquaires de France,* 1893, p. 238-241.

† *Sub hec sacro-*
s(an)c(t)o belamine alta-
ris sunt memoriae
s(an)c(t)or(um) Massae Candi-
dae, s(an)c(t)i Hesidori,
s(an)c(t)or(um) triu(m) puororu(m),
s(an)c(t)i Martini, s(an)c(t)i Romani †

Table d'autel carrée en marbre blanc, trouvée à Guelma, en creusant les fondations du nouveau tribunal; Musée du Louvre. Dimensions de la table : hauteur et largeur, o m. 54; épaisseur, o m. 15. Inscription de sept lignes, précédée et suivie d'une croix grecque. Lettres de o m. 06 — o m. 07 aux six premières lignes; de o m. 04 — o m. 055, à la dernière. D'après les ligatures et la forme des caractères, l'inscription paraît dater de la période byzantine. Elle contient la liste des reliques enfermées dans l'autel (planche III).

L. 1-3. — *Sub h(o)c sacros(an)c(t)o (v)elamine altaris.* Exemple unique de cette formule. Le *velamen altaris* est la nappe de l'autel, mentionnée dès le IVe siècle par les auteurs africains[1]. Les reliques (*memoriae*), énumérées dans la seconde partie de l'inscription, étaient évidemment placées dans un *loculus* de

[1] Optat, VI, 1 et 5.

l'autel, sous la nappe. — *Hec* (= *hoc*) est probablement une erreur du lapicide. *Belamine* (= *velamine*) est une orthographe courante en Afrique.

L. 4. — Il s'agit du célèbre groupe de martyrs exécutés à Utique le 18 ou le 24 août 258.

L. 5. — C'est probablement un saint oriental : Isidore de Chio, Isidore d'Alexandrie, ou Isidore de Péluse.

L. 6. — Ce sont sans doute les trois jeunes Hébreux jetés dans la fournaise par ordre de Nabuchodonosor, et considérés comme des martyrs (n. 234).

L. 7. — On a proposé d'identifier ce *Martinus* avec saint Martin de Tours. Notons pourtant qu'un *Martinus* figure parmi les martyrs d'Abitina de 304. — On a cru reconnaître dans le *Romanus* de Calama soit un martyr d'Antioche, soit un martyr de Rome. Deux martyrs de ce nom sont mentionnés dans la liste d'Aubuzza (n. 250).

---

262. Calama (Guelma). — Lejeune, *C. R. de l'Acad. d'Hippone*, 1896, p. XIII; Héron de Villefosse, *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1896, p. 192; Gsell, *Bull. du Comité*, 1899, p. 451.

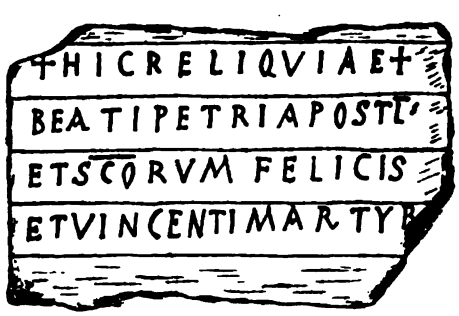

† *Hic reliquiae* †
beati Petri apost(o)l(i)
et s(an)c(t)orum Felicis
et Vincenti martyr(um).

Plaque de marbre, longue de 0 m. 60, large de 0 m. 40, épaisse de 0 m. 22, découverte par M. Lejeune à 3 kilomètres au Nord-Ouest de Guelma, dans la vallée de la Sey-

bouze; Musée du Louvre. Cette plaque était disposée au-dessus ou à côté d'un coffre à reliques, qui a été trouvé en même temps et transporté à Guelma. Le coffre est un bloc de marbre rose, long de o m. 54, large de o m. 46, haut de o m. 43. Il présente un évidement rectangulaire (o m. 38 sur o m. 30), profond de o m. 14, et, dans cet évidement, une cavité cylindrique de o m. 26 de diamètre sur o m. 07 de profondeur. Les bords du coffre sont creusés de feuillures pour le couvercle.

L'inscription, d'époque vandale ou byzantine, donne l'indication des reliques contenues dans le coffre. Elle est disposée sur quatre lignes que séparent des traits horizontaux. Au commencement et à la fin de la première ligne, est figurée une croix grecque. Hauteur des lettres, o m. 045.

L. 1. — Formule abrégée, pour *Hic sunt* ou *depositae sunt reliquiae*. Noter les deux croix qui encadrent cette formule.

L. 2. — Il s'agit naturellement de l'apôtre saint Pierre, dont le culte s'est développé en Afrique depuis le IV^e^ siècle, surtout sous la domination byzantine.

L. 3-4. — *Vincentius* et *Felix* sont probablement deux des martyrs d'Abitina de 304. Ils figurent ensemble, comme ici, dans une autre liste de martyrs, trouvée à Mesloug, près de Sétif. *Vincentius* paraît avoir été l'un des patrons de Calama; il veillait sur l'une des portes de la citadelle, comme nous l'apprend une inscription métrique (voir plus haut, n. 193).

---

263. Calama (Guelma). — *C. I. L.*, VIII, 17580.

✱ HIC	✝ *Hic*
MEMORIA	*memoria*
PRISTINI	*pristini*
ALTARIS✱	*altaris* ✝

IMPRIMERIE NATIONALE.

Socle de colonne, qui mesurait o m. 35 sur chaque côté. La pierre a disparu. Sur la face supérieure, celle qui supportait le fût, était gravée l'inscription, en quatre lignes, entre deux croix grecques.

Le document est unique en son genre. Il est probable que le mot *memoria* désigne ici, à la fois, le reliquaire et les reliques, le contenant et le contenu. Ce reliquaire devait être placé primitivement sous l'autel de la basilique ou de la chapelle. On dut refaire l'autel et y déposer de nouvelles reliques. A cette occasion, l'on transporta dans une autre partie de l'église le reliquaire (*memoria*) de l'ancien autel (*pristini altaris*), et l'on grava sur le socle d'une colonne voisine cette inscription commémorative. Telle est l'explication la plus naturelle de ce document d'apparence énigmatique.

---

264. Henchir el-Beger (région de Tebessa). — *C. I. L.*, VIII, 10665; 17607.

Memoria
sancti Mo | ntani.

Table d'autel rectangulaire. La face supérieure présente au centre une cavité cylindrique, qui est bordée d'une feuillure pour couvercle, et qui contenait les reliques. La tranche antérieure offre une série de symboles ou d'ornements, qu'entoure un cadre rectangulaire : au milieu, dans un double cercle, une

croix monogrammatique, accostée de l'α et de l'ω; à droite et à gauche de la croix, un palmier, puis un cartouche. Le cartouche de droite renferme l'inscription, disposée sur trois lignes; celui de gauche, mal conservé, devait renfermer une inscription analogue, avec le nom d'un autre saint. D'après la forme du chrisme et des caractères, qui sont de très basse époque, le monument ne peut guère être antérieur au VI^e^ siècle.

L. 1. — Le mot *memoria* désigne probablement ici une relique.

L. 2-3. — Noter la forme barbare de l'S et des N. Après le premier A, on distingue la moitié d'un N, sans doute ajouté après coup par le lapicide.

Montanus est apparemment le martyr carthaginois de l'année 259.

---

265. Henchir el-Beger. — *C. I. L.*, VIII, 17608.

HIC EST MEMORIA SANCTORVM
PRIMI ET QVINTASI

Hic est memoria sanctorum
Primi et Quintasi.

Morceaux d'une arcade qui devait surmonter la porte d'une chapelle. Inscription en deux lignes; à droite et à gauche, une colombe et des palmes.

L. 1. — D'après la place qu'occupait l'inscription, le mot *memoria* doit désigner ici la chapelle.

L. 2. — *Primus* et *Qaintasus* ou *Quintasius* sont probablement des victimes de la persécution de Dioclétien. Des martyrs du nom de *Primus* sont mentionnés en divers endroits : à Vazaivi, par une inscription donnée plus loin; à Carthage et à Hippo

Regius, par le Martyrologe Hiéronymien (1er septembre et 15 novembre). Un martyr *Quintasius* figure dans le même Martyrologe (17 octobre) et dans le Calendrier de Carthage (10 octobre).

---

266. Henchir Magroun (au Sud-Ouest de Tebessa). — *C. I. L.*, VIII, 10693.

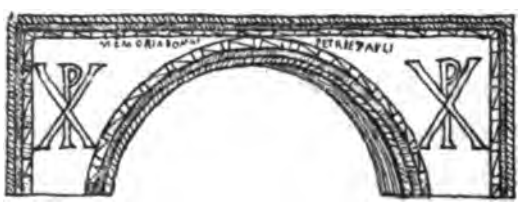

MEMORIADOMNI PETRIETPAVLI

Memoria domni *Petri et Pauli*

Bloc de pierre, long de 1 m. 50, haut de 0 m. 92, échancré en forme d'arcade, qui était probablement placé au-dessus d'un linteau à l'entrée d'une chapelle (*memoria*). La pierre est assez richement décorée de moulures ornementées, qui encadrent les trois côtés rectilignes, et qui bordent l'arc de cercle. A droite et à gauche de la courbe, un grand monogramme constantinien. En haut, l'inscription, disposée sur une ligne, ligne droite aux extrémités, mais convexe au milieu, et coupée en deux parties par le sommet de l'arcade.

D'après la forme du chrisme, l'inscription date du IVe siècle. Il s'agit évidemment d'une chapelle des apôtres saint Pierre et saint Paul.

Domnus (=*dominus*) est d'un usage courant en Afrique (voir plus haut, n. 247).

Le T de *et* est lié avec le P de *Pauli*.

267. Aïn Ghorab (région de Tebessa). — *C. I. L.*, VIII, 2220; *Additam.*, p. 948; *Supplem.*, n. 17614.

☧ HC DOMVS D̄I NOS////// HC AVITATIO SPS SCI P
† HC MEMORIA BEATI MARTIRIS DEI CONSVLTI / MER
† HC EXAVDIETVR OMNIS Q̄I INVOCAT NOMEN DNI DI OMNIPOT
† VR HOMO MIRARIS D̄Ō IVBANTE MELIORA VIDEVIS A //// XI

☧ *H(i)c domus D(e)i nos[tri Christi]. H(i)c avitatio Sp(iritu)s s(an)c(t)i P[aracleti].*
† *H(i)c memoria beati martiris Dei consulti [E]mer[iti].*
† *H(i)c exaudietur omnis q(u)i invocat nomen D(omi)ni D(e)i omnipot[entis].*
† *(C)ur, homo, miraris? D(e)o jubante meliora videvis. A[nno regis N] XI...*

Pierre, longue de 1 m. 20, haute de 0 m. 50, qui a probablement servi de linteau. On l'a trouvée au milieu des ruines d'une construction carrée, qui était soit une chapelle, soit un fortin de basse époque.

La pierre, brisée à droite, porte la dédicace d'une chapelle (*Domus Dei*), peut-être donatiste, qui renfermait des reliques du martyr Emeritus. L'inscription, disposée sur quatre lignes, en lettres de 0 m. 08, est originale dans la disposition et la rédaction. Chacune des quatre lignes est précédée d'un symbole chrétien : monogramme constantinien, à la première ligne; croix grecque, aux deux suivantes; croix monogrammatique, à la dernière. D'après cette combinaison de symboles et d'après les abréviations, le monument ne doit pas être antérieur à la seconde moitié du v^e^ siècle.

L. 1. — L'abréviation *HC* (= *hic*) est assez rare. — L'expression *domus Dei*, appliquée aux églises, est fréquente en Numidie.

H(i)c avitatio (=*habitatio*) *Sp(iritu)s s(an)c(t)i P[aracleti]*.

Exemple unique de cette formule en Afrique. La restitution

P[*aracleti*] est vraisemblable. Si elle est fondée, l'inscription pourrait avoir été rédigée par un donatiste; car la croyance au Paraclet était surtout populaire dans les communautés hérétiques, chez les Donatistes du IV^e^ et du V^e^ siècle, comme antérieurement chez les Montanistes.

L. 2. — Cette ligne signifie sans doute que le sanctuaire (*domus Dei*) était une chapelle spécialement consacrée au martyr Emeritus. Nous retrouverons le même saint dans une inscription d'Henchir Taghfaght. Il s'agit presque sûrement du *lector* Emeritus d'Abitina, confesseur à Carthage le 12 février 304. Les *Acta* qui le concernent ont été remaniés et interpolés par les Donatistes, qui professaient une vénération particulière pour ce groupe de martyrs. C'est une raison nouvelle de se demander si ce document d'Aïn Ghorab n'a pas été rédigé pour une communauté donatiste.

La restitution [*E*]*mer*[*iti*] est à peu près certaine. Emeritus est appelé ici *Dei consultus;* dans l'inscription d'Henchir Taghfaght, il est qualifié de *consultus*. Ce titre singulier donné à un saint s'explique par les fonctions de *lector* qu'il avait remplies dans l'Église d'Abitina, et par analogie avec les fonctions des *jurisconsulti :* Emeritus est « avocat de Dieu » ou « jurisconsulte en droit divin ».

L. 3. — *H*(*i*)*c exaudietur omnis q*(*u*)*i invocat nomen D*(*omi*)*ni D*(*e*)*i omnipot*[*entis*]. Encore une formule dont nous n'avons pas d'autre exemple.

L. 4. — Hexamètre barbare : il signifie peut-être que les Donatistes du temps espéraient un retour de fortune, grâce à la complicité des rois vandales. — *Jubante* = *juvante*. — *Videvis* = *videbis*.

La restitution que nous proposons pour la fin de l'inscription est tout hypothétique : *A*[*nno regis N*] *XI*... L'inscription,

comme d'autres documents de la région, aurait été datée d'après les années de règne d'un roi vandale.

---

268. Aïn Segar (région de Tebessa, près d'Aïn Ghorab). — *C. I. L.*, VIII, 10701; 17617.

(H)ic sedes sancti...
(H)ic recisio caus(a)e [*peccatorum*].
(H)ic in Cristo floreat....

Fragment d'une architrave, qui devait surmonter la porte d'une chapelle consacrée à un saint. La pierre a été découverte dans les ruines d'un édifice carré, chapelle ou fortin. L'inscription, gravée avec soin, en caractères réguliers, et en trois lignes que séparent des traits horizontaux, contient la partie gauche d'une dédicace; la fin des lignes devait se lire sur une pierre symétrique qui a disparu.

L. 1. — *(H)ic sedes sancti.* Exemple unique de cette formule, synonyme de *hic memoria.* — Le nom du saint a disparu avec la pierre de droite.

L. 2. — *(H)ic recisio caus(a)e* [*peccatorum*]. Allusion au sacrement de la pénitence et à l'absolution des pécheurs; formule dont nous n'avons pas d'autre exemple en Afrique.

L. 3. — La formule *floreat* se retrouve, avec ce sens, dans une inscription d'Henchir Guesseria. Ici, le *in Cristo floreat* devait être suivi du nom du donateur.

269. Vazaivi (Aïn Zoui, au Sud-Est de Khenchela). — *C.I.L.*, VIII, 17653 = Gsell, *Musée de Tebessa*, p. 12.

	[*Hic memoria sanctorum*]
SILVANI·PRIMI·	*Silvani, Primi,*
DONATI·TVNNINI·	*Donati, Tunnini,*
FELICIS·LVCCATIS·	*Felicis, Luccatis,*
ET IAHINIS	*et Iahinis.*

Pierre brisée, découverte dans la basilique d'Aïn Zoui, au milieu de la nef principale, à côté d'une table d'autel dont le centre présentait l'ouverture carrée d'un *loculus* pour reliques. L'inscription, dont il reste seulement quatre lignes, contient une liste de martyrs honorés dans la basilique, sans doute des martyrs locaux, victimes de la persécution de Dioclétien. Lettres de o m. o3 à o m. o5. Au Musée de Tebessa.

L. 1. — Restitution hypothétique. Évidemment l'énumération des martyrs était précédée d'une formule de ce genre, qui devait être gravée sur une autre pierre de l'autel.

L. 2. — Un martyr *Silbanus* est mentionné sur le rocher de Constantine. Un *Silvanus* était honoré à Thuburbo, d'après le Martyrologe Hiéronymien (3o juillet). — Pour le martyr *Primus*, voir plus haut, n. 265.

L. 3-5. — Martyrs inconnus. De nombreux saints du pays s'appelaient *Donatus* ou *Felix*. Les noms de *Tunninus*, de *Luccas* (ou *Iuccas*), de *Iahin*, semblent d'origine punique.

---

270. Mascula (Khenchela). — *C. I. L.*, VIII, 2272; *Additam.*, p. 95o = Gsell, *Bull. du Comité*, 1901, p. 310, n. 7.

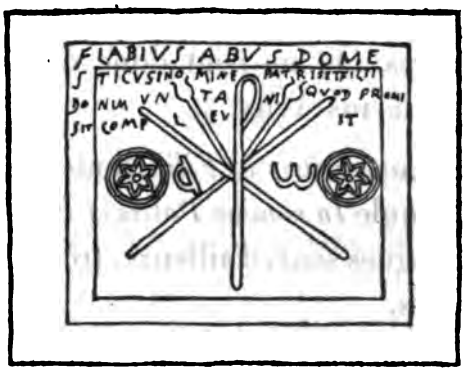

Flabius Abus domesticus, i(n) nomine Patris et Filii [et] do(mi)ni Muntani, quod promisit complevit.

α ☧ ω

Table de pierre, haute de o m. 62, large de o m. 96; conservée au cercle militaire de Khenchela. La table est entourée d'un double cadre rectangulaire. Au centre, un grand monogramme constantinien, accosté de l'α-ω et de deux rosaces; dans les angles supérieurs du chrisme, à droite et à gauche de la boucle du P, sont figurés deux bâtons ou deux tubes évasés au bout, peut-être deux torches. L'inscription, gravée légèrement en lettres inégales de o m. 05 à o m. 025, est disposée sur quatre lignes, très irrégulièrement, en partie dans le cadre, en partie dans le rectangle central, au-dessus et autour de la boucle du P ou des bras supérieurs du chrisme. Cette inscription paraît être la dédicace d'une chapelle montaniste, par un certain Flabius Abus. Elle date probablement du commencement du v^e^ siècle.

L. 1. — *Flabius Abus* = *Flavius Avus*. Ce personnage est inconnu. — *Domesticus*. Ce titre se retrouve sur un plomb de bulle de Carthage. Il était porté, au temps du Bas-Empire, par

IMPRIMERIE NATIONALE.

différents dignitaires civils ou ecclésiastiques, notamment par des sous-diacres. On ne peut donc déterminer la nature des fonctions de Flavius Avus.

L. 2. — *I(n) nomine Patris et Filii.* Nous retrouverons à Henchir Akhrib la formule *In nomine Patris et Filii et Spiritus sancti.* Les formules analogues sont, d'ailleurs, très fréquentes dans les dédicaces africaines.

L. 3. — *Doni Muntani.* Après *Filii,* on attendait, comme à Henchir Akhrib, les mots *et Spiritus sancti.* La mention du Saint Esprit est ici remplacée par *do(mi)ni Muntani,* évidemment le nom d'un saint. On songe d'abord à *Montanus,* le martyr carthaginois de 259, celui à qui se rapporte probablement la table d'autel d'Henchir el-Beger (n. 264). Mais la substitution d'un martyr à l'Esprit saint serait tout à fait anormale, et contraire aux pratiques de l'Église catholique. Nous croyons donc, avec M. Gsell, que le document émane d'une communauté hérétique : il s'agirait de Montanus, le fondateur et le prophète du Montanisme, en qui s'était manifesté l'Esprit saint[1]. Il y avait encore des montanistes en Afrique au temps d'Augustin[2]. — On doit rejeter la lecture bizarre proposée par De Rossi : *domum* [*c*]*un*(*c*)*tam.*

L. 3-4. — *Quod promisit complevit.* Formule dont nous n'avons pas d'autre exemple en Afrique, mais qui rappelle des formules analogues : *Quod promisit fecit,* à Aïn Regada; *votum quod Deo et Christo ejus ipsi promiserunt et compleverunt,* à Henchir Guesseria; *votum quod promisit,* à Lambèse; *votum complevit,* en beaucoup d'endroits.

[1] Augustin, *Epist.* 237, 2 : « dicentes per nescio quos insanos, Montanum scilicet et Priscillam, quos et proprios suos prophetas habent, venisse Spiritum sanctum ».

[2] Augustin, *De haeres.*, 86.

271. Mascula (Khenchela). — *C. I. L.*, VIII, 2274; *Additam.*, p. 950.

D M

Do(minus) M(untanus).

Monogramme gravé sur un fragment de pierre, en lettres de o m. 08.

On a proposé de lire : *dom(e)s(ticus)* ou *dom(u)s*. D'après l'inscription précédente, la lecture *do(minus) M(untanus)* est beaucoup plus vraisemblable. Le document émanerait donc encore d'une communauté hérétique et se rapporterait au fondateur du montanisme.

---

272. Henchir Taghfaght (5 kilomètres à l'Ouest de Khenchela). — *C. I. L.*, VIII, 17714.

HIC E / / / / /		*Hic e[st dom-]*
V S / / / / /		*us [Dei, hic]*
M E M O / / / /		*memo[riae]*
A P O S T O L / / / /		*Apostol[or(um) et]*
B E A T I E M E R I	5	*beati Emeri-*
T I G L O R I O S I		*ti gloriosi*
C O N S V L T I		*consulti.*

Pierre trouvée dans les ruines d'un sanctuaire chrétien. Inscription en sept lignes, mutilée en haut à droite, et restituée par De Rossi : c'est la dédicace d'une chapelle (*Domus Dei*), peut-être donatiste, qui contenait des reliques (*memoriae*).

L. 4. — *Apostol[orum]*. Il s'agit évidemment des apôtres saint Pierre et saint Paul. Voir plus haut, n. 238; 266.

L. 5-7. — *Beati Emeriti gloriosi consulti.* C'est le *lector* Emeritus d'Abitina, confesseur à Carthage en 304, mentionné encore dans une inscription d'Aïn Ghorab, où il est appelé

beatus martir Dei consultus (n. 267). Nous avons vu que ce martyr paraît avoir été honoré surtout par les Donatistes.

---

273. Djebel Djaffa (au Sud de Khenchela). — *C. I. L.*, VIII, 17715.

☧
MEM
ORIA
APOS
TOLO
RV

☧
Mem | *oria* | *Apos* | *tolo* | *ru(m)*.

Pierre découverte au Djebel Djaffa, et provenant peut-être d'Henchir Taghfaght. Inscription en cinq lignes, surmontée d'un monogramme constantinien. D'après la forme du chrisme, elle date du IVe siècle. Elle se rapporte à une chapelle (*memoria*) des apôtres saint Pierre et saint Paul : sans doute la chapelle qui contenait des reliques de ces apôtres et du martyr Emeritus (n. 272).

---

274. Aïn Zirara (région d'Aïn Beïda, entre Constantine et Tebessa). — *C. I. L.*, VIII, 17746 — De Rossi, *La capsella argentea africana*, Roma, 1889, p. 15; pl. III.

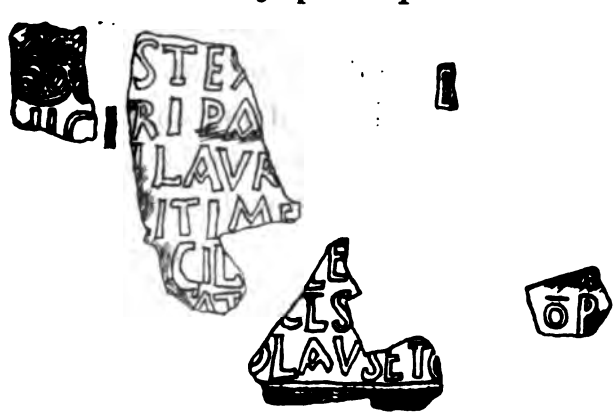

Hic [e]st ex[auditio s(an)c(t)or(um)]
[Pe]tri Pa[uli apostolorum],
[Stefan]i, Laur[entii, Xysti,]
[Hippo]liti, Me[nae, marti-]
[rum S]cil[litanorum], Le[ontii].
[Dedic]at[io ec]cl(esiae) s(ub) [d(ie) k]a[lendas]
[..... De]o laus et g[l]or[ia]
[et in terra pax hominibus?]

Fragments d'une plaque de pierre calcaire, trouvés dans les ruines d'une église. La plaque, dont l'épaisseur varie de o m. o5 à o m. o9, était probablement encastrée dans les murs de la façade, au-dessus de la porte principale. On a découvert dans les mêmes ruines plusieurs piliers et chapiteaux sculptés, ornés de chrismes ou autres symboles chrétiens, et une pierre rectangulaire, longue de o m. 38, large de o m. 32, haute de o m. 20, creusée d'une cavité ovale. Cette cavité contenait un magnifique reliquaire d'argent, également ovale, qui a été étudié en détail par De Rossi, et qui est aujourd'hui au Musée du Vatican. Le reliquaire est richement décoré de reliefs : sur le couvercle, entre deux cierges, un martyr couronné par la main divine et tenant de ses deux mains une autre couronne; à ses pieds, une montagne d'où jaillissent les quatre fleuves du Paradis; sur les flancs de la cassette, une série de représentations symboliques, le rocher mystique surmonté d'un monogramme constantinien, deux sources où se désaltèrent un cerf et une biche affrontés, deux palmiers, deux édicules d'où sortent huit brebis qui marchent vers l'Agneau crucifère. D'après l'ensemble des monogrammes relevés dans les ruines de l'église, la décoration de l'édifice ne peut être antérieure au milieu du v^e^ siècle.

On a retrouvé onze morceaux de la plaque, encadrée d'orne-

ments à reliefs, qui portait l'inscription, également gravée en lettres à relief. En rapprochant ces morceaux, on a pu reconstituer cinq fragments, dont deux seulement ont quelque importance. Le fragment *b* est long de o m. 30; le fragment *c*, de o m. 20. Dans son ensemble, l'inscription paraît avoir couvert un carré d'environ o m. 60 de côté; elle était entourée d'un large cadre ornementé.

Beaucoup des restitutions sont de simples conjectures. La plupart ont été proposées par De Rossi; nous avons cependant modifié ou complété sa lecture sur plusieurs points. L'inscription était probablement la dédicace de l'église. Elle comprenait au moins huit lignes; car, au-dessous de la ligne 7, on reconnaît l'amorce des lettres d'une ligne inférieure. Il nous semble d'ailleurs qu'on a exagéré l'importance des lacunes du milieu. Le document paraît se composer de quatre parties : 1° la formule initiale (l. 1); 2° l'énumération des reliques conservées dans le sanctuaire (l. 2-5); 3° la formule de dédicace (l. 6); 4° l'acclamation finale (l. 7-8).

L. 1. — De Rossi proposait de lire : *Hic* [*domus Dei. . .*, *hic e*]*st ex*[*auditio precum; hic memoriae Pe*]*tri*, ou : *Hic* [*e*]*st ex*[*auditio precum sanctorum Pe*]*tri.* Nous avons abrégé ces formules, évidemment trop longues pour les dimensions de la ligne. Remarquons d'ailleurs que nous n'avons pas d'exemple en Afrique de *Hic est exauditio;* ce qui rend un peu suspecte la restitution de De Rossi. Nous avons seulement rencontré, à Aïn Ghorab, la formule *Hic exaudietur* (n. 267).

L. 2. — [*Pe*]*tri Pa*[*uli*]. Lecture à peu près certaine. Nous avons ajouté *apostolorum,* d'après l'analogie avec d'autres documents africains (n. 272-273, et plus loin).

L. 3. — [*Stefan*]*i, Laur*[*entii, Xysti*]. Restitution assez vraisemblable de De Rossi. Stefanus, le protomartyr, et Laurentius,

l'archidiacre romain, sont nommés ensemble dans plusieurs documents, par exemple à Sétif. D'autre part, le pape Xystus est mentionné souvent avec Hippolytus, que nous rencontrons ici à la ligne suivante, et il figure au Calendrier de Carthage (6 août).

L. 4. — [*Hippo*]*liti*. Restitution presque certaine de Mgr Toulotte et de De Rossi. Hippolytus est cité avec Laurentius dans une inscription de Kherbet el-Ma-el-Abiod; et nous le retrouvons au Calendrier de Carthage (13 août).

Me[*nae*]. Conjecture très vraisemblable de M. Michon. Il s'agit probablement de Menas, le saint d'Alexandrie, que nous avons déjà rencontré à Henchir Fellous (n. 246).

L. 5. — [*S*]*cil*[*litanorum*], *Le*[*ontii*]. Restitutions que nous proposons sous réserves. Le fac-similé donne GIL; mais on sait que le C et le G sont souvent confondus dans les inscriptions de basse époque. Il s'agirait des martyrs Scillitains de l'année 180. Quant à Leontius, ce pourrait être l'évêque-martyr d'Hippone, l'un des prédécesseurs d'Augustin.

L. 6. — [*Dedic*]*at*[*io ec*]*cl*(*esiae*). Restitution de De Rossi. Plus loin, nous lisons, non pas *s*[*anctae*], qui allongerait beaucoup la ligne, mais *s*(*ab*)[*d*(*ie*)...], formule usuelle qui annonçait la date de la dédicace.

L. 7. — Nous rattachons à cette ligne le fragment *e*, ce qui confirme la restitution de De Rossi : [*De*]*o laus et g*[*l*]*or*[*ia*]. Nous n'avons pas, en Afrique, d'autre exemple de cette formule, qui rappelle à la fois le *Deo laudes* des Donatistes et le *Gloria in excelsis* de nombreux monuments du pays.

---

275. Dalaa (région d'Aïn Beïda). — Rousset, *C. R. de l'Acad. d'Hippone*, 1895, p. IX et XV = Papier, *Bull. du Comité*,

1895, p. 76 = Héron de Villefosse, *Bull. des Antiquaires de France*, 1896, p. 335 = Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, 1896, p. 483; 1898, p. 128 = Rostowtzew, *Rev. arch.*, 1897, t. II, p. 297.

Memo | *ria Feli* | *ciani*,
pa(ssi) iii k(alendas) iuli | *as Ul(i)sc* (?)

Coffret rectangulaire en pierre calcaire; long de o m. 26, large de o m. 14, haut de o m. 13; au Musée du Louvre. Les bords supérieurs de ce coffret sont creusés d'une rainure, où s'engageait un couvercle, qui est perdu. Les faces latérales sont décorées d'ornements géométriques, très finement sculptés, qui font songer aux ouvrages en bois des Kabyles : rosaces, cercles, feuillages, avec traces de couleur. L'un des grands côtés présente, à droite, une large rosace entourée d'une double couronne; à gauche, un cadre rectangulaire (o m. 10 sur o m. 09), bordé de moulures et à queue d'aronde, où est gravée l'inscription. Le coffret, qui ressemble à certains ossuaires juifs, était sûrement un reliquaire; on a recueilli à l'intérieur les débris d'une fiole en verre qui devait contenir du sang de martyr.

L'inscription remplit le cadre à queue d'aronde; elle est gravée avec soin, en lettres régulières, et disposée sur cinq lignes que séparent des traits horizontaux. D'après la forme

des caractères et la finesse de la décoration, le coffret et l'inscription ne semblent pas postérieurs au IVe siècle.

L. 1. — *Memoria* a ici le sens de reliques ou de reliquaire.

L. 2-3. — On ne peut identifier *Felicianus*, dont l'anniversaire tombait le 3 des calendes de juillet; un martyr de ce nom figure, le 4 des calendes de novembre, au Calendrier de Carthage.

L. 4. — On ne peut accepter la lecture de M. Rostowtzew : *p(ublicorum) A(fricae) IIII; Iulia Suese (fecit)*. Tous les savants qui ont examiné le coffret ont jugé inadmissible cette interprétation : outre que la disposition de la formule serait anormale, il y a sur la pierre, non pas IIII, mais III K. On doit lire avec les premiers éditeurs : *pa(ssi) III k(alendas) iulias*. La formule *passus*, appliquée à un martyr et suivie d'une date ou d'un nom de lieu, se rencontre assez fréquemment en Afrique : à Uppenna et Henchir Certouta (n. 238; 249), à Sillègue, à Rouffach, à Aïn Melloul, à Orléansville, à Renault.

L. 5. — Le groupe de lettres VLSE est resté jusqu'ici une énigme. Notons d'abord que la lecture n'est pas absolument certaine. Après examen de la pierre, nous doutons un peu que la seconde lettre soit un L; car elle présente en haut, à droite, une petite barre, ce qui explique que M. Rostowtzew y ait vu un E. En outre, la pierre est un peu écaillée entre la deuxième et la troisième lettre, dont l'écartement est anormal; peut-être y avait-il là un autre signe.

Si l'on admet la leçon VLSE, on pourrait songer à diverses interprétations. On pourrait lire par exemple : *V(otum) l(ibens) s(olvit) e(piscopus)*. On trouve en Afrique des formules votives de ce genre jusque dans des dédicaces de reliques (n. 239; 246; 255; et plus loin). E pourrait être encore la première lettre d'un nom propre, le donateur ayant voulu garder un demi-

IMPRIMERIE NATIONALE.

anonymat; c'était un usage assez répandu chez les chrétiens des premiers siècles, comme en témoignent la formule *cujus nomen Deus scit* et autres analogues.

Mais, d'après ce qui précède les quatre lettres, il est plus naturel de chercher dans VLSE le nom de la ville où avait eu lieu le martyre. Dans le Calendrier de Carthage, un Felicianus est mentionné, le 29 octobre, avec des saints de *Vaga*. VLSE serait-il une erreur du lapicide, et faudrait-il restituer VAGE?

Ou bien faut-il lire *Ul(i)se* = *Ulisippara* ou *Ulisippira*? Il est à remarquer qu'Ulisippira est voisine de Gurza (environs d'Hadrumète), et qu'une inscription récemment découverte à Aïn Melloul contient la formule *passi sunt Gurusis*. Felicianus serait-il un martyr de la même région? On vient de relever ce nom dans les catacombes d'Hadrumète.

En indiquant ces diverses hypothèses, dont aucune n'est entièrement satisfaisante, nous avons voulu moins proposer que préparer une solution.

---

276. Henchir Guessès (au Nord de l'Aurès, près Timgad). — *C. I. L.*, VIII, 2334; *Additam.*, p. 951 = Gsell et Graillot, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 53, n. 1.

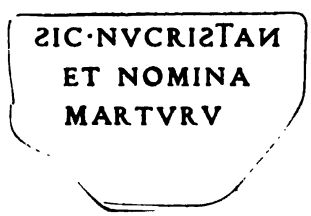

Signu(m) cristian(um)
et nomina
marturu(m).

Coussinet de chapiteau, en grès rouge, trouvé dans le mur d'une tour de la citadelle byzantine, et provenant sans doute d'une chapelle dont les ruines se voient près de là. Hauteur :

o m. 50. Largeur en haut : o m. 82. Inscription en trois lignes, qui date probablement du IV^e^ siècle; lettres de o m. 07.

L. 1. — Les S et le second N sont retournés; le T, qui dépasse de beaucoup les autres lettres, est sans doute l'équivalent de *ti*.

Les lectures proposées au *Corpus : Signu*(*m*) *crist*(*i*)*a*[*n*]*i* ou *Crist*(*i*) A ☧ ω, ont été corrigées par MM. Gsell et Graillot.

Exemple unique, en Afrique, de la formule *Signum cristianum*. Elle désigne évidemment le monogramme chrétien, et s'explique par le système de décoration symbolique adopté pour les chapiteaux de la chapelle. On a découvert en même temps plusieurs autres coussinets à inscription ou à symbole; l'un d'eux porte un monogramme constantinien.

L. 2-3. — Pour la formule *nomina marturum*, voir plus haut, n. 238; 249-250; 254-255.

Les noms des martyrs se lisaient évidemment sur une pierre voisine, sur le fût de la colonne ou sur un autre chapiteau.

---

277. Localité incertaine du cercle de Biskra. — *C.I.L.*, VIII, 18002.

MARTVRE SALVAE FORTVNAE	A	*Marture Salvae* *Fortunae.*
I / K ✱ / \VS	B	I / K ✱ / \VS

Pierre d'origine incertaine, provenant du cercle de Biskra.

A. — Inscription énigmatique, gravée sur la face de la pierre. D'après le premier mot, et d'après la croix byzantine de l'inscription B, il ne semble pas douteux que le document se rapporte à un martyr ou une martyre. Mais on ne sait comment interpréter les mots *Salvae Fortunae*. Faut-il y voir un

équivalent de *salva fortuna*, expression analogue à *salva fide*? Faut-il, au contraire, chercher dans les deux mots, ou dans le second seul, un nom de sainte? Nous connaissons un martyr *Salvus* ou *Salvius* par une inscription d'Aïn-Regada donnée plus loin, par un texte de Possidius, et par le Calendrier de Carthage (11 janvier). De même, Cyprien mentionne à Carthage, en 250, une martyre *Fortunata*.

B. — Inscription presque entièrement détruite, gravée sur la tranche de la pierre, à droite et à gauche d'une croix grecque. La présence de cette croix prouve qu'il s'agit bien d'un monument chrétien, de la période byzantine.

---

278. Henchir-Ghellil (douar des Ouled-Si-Sliman, sur la rive gauche de l'Oued-Chaïr, entre Merouana et Ngaous). — Jaubert, *Recueil de Constantine*, XXXVII, 1903, p. 316 = Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XXIV, 1904, p. 365.

H(ic) s(unt) m(emoriae) s(anc)ti Gureusi.

Urne-reliquaire d'argile, haute de 0 m. 08, bouchée avec du plâtre, et renfermant de la terre. Elle a été découverte par M. Jacquetton, dans une auge, sur l'emplacement de l'autel d'une chapelle. L'inscription, qui date probablement de la période byzantine, est gravée en lettres irrégulières (hauteur moyenne, 0 m. 02), tout autour de l'épaule du vase; les deux extrémités se rejoignent près d'une sorte de croix. On avait lu d'abord SMS†GVRESI. Nous reproduisons ici une nouvelle copie de M. Gsell.

La croix qui suit le second S a peut-être, en même temps, la valeur de *ti*, comme dans beaucoup de documents épigraphiques. L'autre croix, celle qui sépare les deux extrémités de l'inscription circulaire, nous paraît avoir la valeur d'un monogramme. On y reconnaît, à gauche, un *i* et un *h*. Nous croyons que l'*i* se rapporte à la fin de l'inscription, et l'*h* au début. D'où notre interprétation : *H(ic) s(unt) m(emoriae) s(anc)ti Gureusi.*

La formule est d'usage courant dans les documents de ce genre. Le nom du saint, lu d'abord *Guresus*, puis (d'après la nouvelle copie) *Gureus*, nous paraît être, en réalité, *Gureusus*. Le personnage est, d'ailleurs, inconnu. C'est sans doute un martyr local.

---

279. Henchir-Akhrib (près Ras-el-Aïoun, à 14 kilomètres au Nord de Ngaous). — Gsell, *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1902, p. 418 = *Bull. du Comité*, 1902, p. 527, n. 35 = *Mélanges de l'École de Rome*, XXIII, 1903, p. 12.

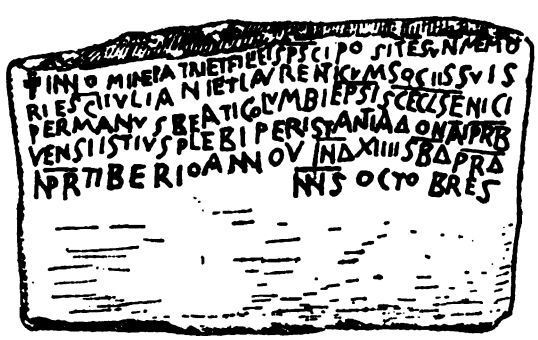

† *In nomine Patri(s) et Fili(i) et Sp(iritus) s(an)c(t)i, posit(a)e sunt memori(a)e s(an)c(t)i Iuliani et Laurenti(i) cum sociis suis,*
per manus beati Columbi ep(i)s(cop)i s(an)c(tae) Ec(c)l(e)s(ia)e Nicivensi(s) istius plebi(s), per i(n)stantia(m) Donati pr(es)b(yteri),
inp(e)r(ante) Tiberio, anno V, ind(ictione) XIIII, s(u)b d(ie) pr(i)d(ie) n(o)n(a)s octobres.

Dalle rectangulaire, longue de o m. 76, large de o m. 47, épaisse de o m. 11; découverte par M. Jacquetton dans les ruines d'une chapelle chrétienne, au-dessous de l'emplacement de l'autel, et au-dessus d'un *loculus* à reliques. Nous empruntons à M. Gsell la description suivante :

« En avant de l'abside, se dressait l'autel, sans doute en bois, comme beaucoup d'autels africains; il n'en reste aucun vestige. Il était placé sous un *ciborium* à quatre colonnes, dont les bases, distantes les unes des autres de 1 mètre, se voient encore en place. Très grossières, elles sont d'ordre attique, à socle bas. La table sainte recouvrait un dépôt de reliques, qui, heureusement, était intact : le cas est bien rare en Afrique. La cachette consiste en une cavité rectangulaire, creusée dans le roc, mesurant o m. 90 de long, o m. 44 de large, o m. 34 de hauteur. Deux longues briques, posées transversalement, en recouvrent les deux extrémités, laissant au milieu une ouverture de o m. 44 sur o m. 33. Par-dessus avait été étendue une dalle A (longueur, o m. 76; largeur, o m. 47; épaisseur, o m. 11), puis une autre dalle B (longueur, 1 m. 13; largeur, o m. 62; épaisseur, o m. 17), qui présente une saillie sur la face inférieure, et qui s'emboîtait exactement dans la première dalle. Ces pierres étaient encastrées dans le roc; la seconde affleurait le sol du sanctuaire. Elle était elle-même recouverte d'une troisième dalle C (longueur, 1 m. 09; largeur, o m. 80; épaisseur, o m. 165), placée évidemment entre les pieds ou les parois de l'autel. »

L'inscription, précédée d'une croix latine, était gravée en six lignes irrégulières, sur la face supérieure de la dalle A. Les lettres ont conservé des traces de minium. Le document est le procès-verbal d'une déposition de reliques des saints Iulianus et Laurentius, par Columbus, évêque de l'*Ecclesia Nicivensis*,

dans la cinquième année du règne de l'empereur Tibère Constantin, en 581 ou 582.

L. 1. — *In nomine Patri(s) et Fili(i) et Sp(iritus) s(an)c(t)i.* Exemple unique, en Afrique, de cette formule, au moins sous cette forme complète; car les formules analogues, avec *In nomine,* sont fréquentes dans les dédicaces africaines.

Posit(a)e sant memori(a)e. Nous retrouverons cette formule en Sitifienne, à Sétif, à Mesloug, à Bir-Haddada.

L. 2. — Il s'agit probablement de saint Julien d'Antioche et de l'archidiacre romain saint Laurent. Cependant, il y a des homonymes parmi les martyrs africains : un *Iulianus* exécuté à Carthage le 23 mai 259; un *Laurentius* de Carthage en 203, et un autre de Thamugadi vers 259. Voir plus haut, n. 230; 237; 240-241; 253; 274.

L. 3. — *Per manus.* Nous avons déjà rencontré cette formule dans une inscription byzantine d'Henchir-Fellous (n. 246).

L'*Ecclesia Nicivensis* est mentionnée dans les procès-verbaux de la Conférence de Carthage de 411 [1]. Le centre de cette Église, dont le territoire s'étendait jusqu'à Henchir-Akhrib, était la ville antique dont *Ngaous* marque l'emplacement. Columbus, évêque de l'*Ecclesia Nicivensis* en 581-582, doit probablement être identifié avec le Columbus, évêque numide, qui figure dans la correspondance du pape Grégoire le Grand, entre 592 et 602 [2].

L. 4. — *Istius plebis.* Comme l'inscription suffit à le prouver, la chapelle d'Henchir-Akhrib dépendait de l'*Ecclesia Nicivensis;* d'où la présence de l'évêque Columbus aux cérémonies de la dédicace.

Per i(n)stantia(m). Exemple unique de cette formule dans

[1] *Gesta Collat. Carthag.* ann. 411, *Cognit.* I, 201.

[2] Grégoire le Grand, *Epist.*, II, 46; III, 47-48; VII, 2; VIII, 14-15; XII, 8 et 28.

l'épigraphie chrétienne d'Afrique. — Le prêtre *Donatus* est inconnu.

L. 5. — La formule *imperante*, avec le nom de l'empereur byzantin, se retrouve à Aïn-el-Ksar, dans une inscription du même temps (578-582).

La date du document d'Henchir-Akhrib correspond aux années 581 ou 582. On ne peut préciser, à cause d'une erreur singulière que trahissent les données : l'inscription mentionne la cinquième année du règne de Tibère Constantin, qui régna moins de quatre ans. Sur ces indications chronologiques, voici les intéressantes remarques de M. Gsell : « En ce qui concerne la date de notre inscription (année V de Tibère, 6 octobre), il faut observer que Tibère devint empereur le 5 octobre 578. La cinquième année de son règne devait par conséquent commencer le 5 octobre 582. Si le chiffre V n'a pas été gravé à tort (au lieu de IV), on en doit conclure que la mort de ce prince, survenue le 14 août 582, n'était pas connue à Ngaous le 6 octobre suivant. D'autre part, d'après la concordance usuelle, la quatorzième indiction se place entre le 1er septembre 580 et le 31 août 581. Mais, à l'époque byzantine comme sous le Bas-Empire, on a pu se servir dans les provinces africaines de computs particuliers pour les indictions. »

---

280. Henchir-Akhrib. — Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XXIII, 1903, p. 14-15; pl. II.

A *Hi(c) sa(n)c(tu)s.*

B *Pasto-*
ris me(mo)ri(a).

Coffret de marbre, long de 0 m. 12, large de 0 m. 08, haut

de 0 m. 10; découvert par M. Jacquetton sous la dalle qui portait l'inscription précédente, dans la cachette aménagée sous l'autel. Les parois de ce reliquaire sont décorées de colonnettes en relief, d'ornements géométriques, de fossettes entourées de cadres. Le coffret est couvert d'un toit en plâtre, qui a dû remplacer un couvercle primitif en bois. Il contenait de la terre et une poussière de bois, qui provient sans doute du couvercle antérieur.

L'inscription A est gravée, en lettres grêles et irrégulières, sur le fronton d'une des petites faces. L'inscription B, non moins négligée, est disposée en deux lignes au milieu de la paroi de la même face, à l'intérieur et au-dessous d'un cartouche qu'encadrent des colonnettes.

A. — *Hi(c) sa(n)c(tu)s*. Nous n'avons pas d'autre exemple, en Afrique, de cette formule.

B. — Le premier S est retourné; le second a la forme Y. Noter l'orthographe bizarre *Meri* = *me(mo)ri(a)*, relique. Elle fait supposer que l'accent du mot s'était déplacé, et qu'on prononçait alors en Afrique : *mé(mo)ri(a)*.

On ne peut dire quel est ce saint *Pastor*. Plusieurs martyrs de ce nom figurent au Martyrologe Hiéronymien. Les plus connus sont un martyr espagnol de Complutum, et un martyr de Nicomédie, victime de la persécution de Dioclétien en 303 et honoré le 29 mars.

---

281. Henchir-Akhrib. — Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XXIII, 1903, p. 15; pl. II.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Hic me(mo)ria(e) s(anc)ti Pastoris deposit(a)e sunt in pace.

Inscription gravée sur le même reliquaire que les précédentes, mais au-dessus d'un des côtés longs, sur le couvercle en plâtre. L'inscription est disposée sur trois lignes que séparent des traits horizontaux; lettres irrégulières, qui tiennent tantôt de la cursive, tantôt de la capitale.

L. 1. — La formule *Hic memoria* ou *Hic memoriae* est assez fréquente en Numidie et en Sitifienne. Nous l'avons déjà rencontrée à Calama, à Aïn-Ghorab, à Henchir-Taghfaght (n. 263; 267; 272). — Sur saint *Pastor,* voir l'inscription précédente (n. 280).

L. 2-3. — *Deposit(a)e sunt in pace.* Cette formule, fréquente en elle-même, est rarement appliquée aux reliques; il n'y en a qu'un autre exemple en Afrique, à Henchir-Fellous (n. 246).

---

282. Henchir-Akhrib. — Gsell, *Bull. du Comité,* 1902, p. 528; *Mélanges de l'École de Rome,* XXIII, 1903, p. 16-17.

HIC MERI	*Hic me(mo)ri-*
A SANCTI LAV	*a sancti Lau-*
RENTI IN NoMI	*renti(i). In nomi(ne)*
ɑɪ FLORIɑVS PRB·	*D(e)i Floridus pr(es)b(yter)*
VOTVM IN XP̄O	*Votum in (Christo)*
REƆƆIƆI	*reddidi.*

Inscription sur tesson (fond d'assiette rouge; diamètre, o m. 15), trouvée par M. Jacquetton dans la même chapelle, au milieu du réduit aménagé sous l'autel, près du reliquaire de saint Pastor. Outre le coffret, le *loculus* contenait quatre vases en terre cuite, de fabrication grossière, sortes de marmites sans anse, dont le diamètre varie de o m. 165 à o m. 23, et la hauteur de o m. 05 à o m. 10. Ces vases, au moment de la découverte, ne renfermaient que de la terre. L'inscription du tesson, disposée sur six lignes que séparent des traits, est relative à des reliques de saint Laurent, consacrées en vertu d'un vœu par le prêtre Floridus.

L. 1. — *Hic me(mo)ria.* Sur cette formule, voir l'inscription précédente (n. 281).

L. 2. — Comme dans la première des inscriptions d'Henchir-Akhrib (n. 279), il s'agit soit de saint Laurent, l'archidiacre romain, soit de l'un de ses homonymes africains.

L. 3. — *In nomi(ne) D(e)i.* Cette formule se retrouve dans deux inscriptions de Theveste et de Kherbet-Dra-el-Abiod. Les formules de ce type sont nombreuses; mais elles sont ordinairement plus développées.

L. 4. — Le prêtre *Floridus* était jusqu'ici inconnu; nous le retrouverons dans deux autres inscriptions d'Henchir-Akhrib. D'après ces documents, il paraît avoir exercé longtemps les fonctions de prêtre, vers le milieu du VI^e^ siècle, dans l'*Ecclesia Nicivensis.* — Le D de *Dei* et celui de *Floridus* sont retournés.

L. 5-6. — *Votum in (Christo) reddidi.* Formule dont nous n'avons pas d'autre exemple en Afrique; mais *votum reddidit* est fréquent.

$X\overline{PO}$ = *Christo.* — Les trois D de *reddidi* sont retournés.

---

283. Henchir-Akhrib. — Gsell, *Bull. du Comité,* 1902, p. 528; *Mélanges de l'École de Rome,* XXIII, 1903, p. 17.

HIC MEMORIA ϒTI FELICIS — *Hic memoria s(anc)ti Felicis.*

Inscription sur tesson (moitié d'écuelle; diamètre, 0 m. 17), trouvée avec la précédente, près du reliquaire de saint Pastor et des vases de terre cuite. Elle est disposée sur deux lignes, et se rapporte à des reliques de saint Félix.

L. 1. — On remarquera qu'ici la formule *Hic memoria* est complète; ce qui confirme la lecture des inscriptions précédentes. — S a la forme Y.

L. 2. — On ne peut dire quel est ce *Felix.* Notons seulement qu'un des compagnons de Laurentius de Thamugadi s'appelait Felix, et que l'autre tesson d'Henchir-Akhrib mentionne les reliques d'un Laurentius (n. 282). C'est peut-être une simple coïncidence.

---

284. Henchir-Akhrib. — Gsell, *Mélanges de l'École de Rome,* XXIII, 1903, p. 19; pl. I.

A *Hic memori|a(e) s(anc)ti Iuliani*

B *Depo|sit(a)e su(n)|t III idus*

C *Sept|emb|res.*

D *Pra(e)s|k(r)ip(s)i* (?) | *Floridu(s)* | *m[ar]t(yrem* ?)

Inscriptions du reliquaire de saint Julien, trouvé dans la même chapelle, mais dans un *loculus* de la nef latérale de gauche.

Outre la cachette aménagée sous l'autel, M. Jacquetton en a découvert une autre, qui était voisine du *ciborium*, mais dans le collatéral de gauche. C'est un trou irrégulier, creusé dans le roc, qui était destiné à recevoir des reliques, et que l'on avait bouché simplement avec de la terre. Il était divisé en cinq compartiments. Celui de l'Est, isolé des autres par un bloc de maçonnerie, renfermait un coffre rond en pierre (hauteur, o m. 16; diamètre, o m. 36), et une petite cruche à bec trilobé (hauteur, o m. 20) : coffre et cruche étaient remplis de terre. A l'ouest du bloc de maçonnerie, étaient les quatre autres compartiments, de dimensions inégales, et séparés les uns des autres par des briques posées de champ. Le compartiment central renfermait le reliquaire de saint Julien. Les trois autres contenaient respectivement : une cassette de terre cuite à quatre pieds et à couvercle (longueur, o m. 08; largeur, o m. 07; hauteur, o m. 05); un pot ventru, à col étroit et sans anses (hauteur, o m. 15), couvert d'une assiette renversée; une petite pierre taillée. Pour expliquer l'existence de ce second dépôt de reliques, M. Gsell suppose avec beaucoup de vraisemblance que vers 582, au moment de la dédicace de l'évêque Columbus (n. 279), on refit l'autel. On y plaça de nouvelles reliques, et

HIC MEMORI
A ⁂TI IVLIANI

l'on transporta les anciennes dans la nef latérale de gauche. Nous avons déjà constaté à Calama une translation analogue (n. 263).

Le reliquaire de saint Julien est un coffret rectangulaire en terre cuite, long de o m. 14, large et haut de o m. 11. Il repose sur quatre pieds assez bas. Il est fermé par un couvercle de terre cuite (hauteur, o m. 14), de forme pyramidale, surmonté par une croix, et revêtu d'une couche de plâtre qui le soudait à la boîte. Les parois en sont ornées de colonnettes et d'arcades grossièrement figurées. Le reliquaire renfermait deux plaquettes de mica, dont nous donnerons plus loin les inscriptions, et une petite boîte rectangulaire, en bronze, à couvercle plat, cerclée d'un ruban de bronze, et contenant de la terre (longueur, o m. 056; largeur, o m. 038; hauteur, o m. 037).

Les quatre inscriptions du reliquaire étaient gravées, en lettres assez grêles et irrégulières, sur trois côtés du coffret, au fond des arcades qui décoraient les faces : l'inscription A, en deux lignes, sur l'un des longs côtés; l'inscription B, en trois lignes, sur l'une des petites faces; les inscriptions C et D, en trois et quatre lignes, dans deux arcades de l'autre côté long. Dans les trois premières inscriptions, les lignes sont séparées par des traits.

A. — Début de l'inscription, qui comprend quatre parties.

L. 2. — C'est probablement le *Iulianus* auquel se rapporte l'inscription de 581-582 (n. 279). — S est retourné.

B. — Bien que gravée sur une autre face du coffret, cette inscription fait certainement suite à la précédente.

L. 1. — *Depositae* (sans *in pace*) est la formule courante pour les dépositions de reliques.

L. 2-3. — S a la forme Y.

C. — Suite de l'inscription B.

L. 1. — S a la forme Y.

L. 3. — S retourné.

D. — Fin de l'inscription, avec le nom du dédicant.

L. 1-2. — *Pra(e)sk(r)ip(s)i*, conjecture de M. Gsell. Nous n'avons pas d'autre exemple de cette formule, qui paraît annoncer la signature du dédicant.

L. 3. — Il s'agit probablement du prêtre *Floridus*, qui figure dans deux autres inscriptions d'Henchir-Akhrib (voir plus haut, n. 282). C'est évidemment ce personnage qui consacra le reliquaire de saint Julien.

L. 4. — Il ne reste que les deux lettres M et T. Peut-être faut-il restituer *m[ar]t(yrem)*. L'inscription signifierait : « Moi, Floridus, j'ai écrit en avant le nom du martyr. » Ce serait une allusion à l'inscription A : *Hic memoria(e) s(ânc)ti Iuliani.*

---

285. Henchir-Akhrib. — Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XXIII, 1903, p. 20.

HIC MEMORIA S
ANCTI IVLIANI
ƆEPOSITE SVNT XI DIE
MENSIY ϘI ANNO XVII IVSTINIANI

Hic memoria(e) s-
ancti Iuliani
deposit(a)e sunt XI die
mensis VII, anno XVII Iustiniani.

Plaquette de mica (longueur, 0 m. 12; largeur, 0 m. 06), découverte par M. Jacquetton dans le reliquaire de saint Julien, près de la petite boîte en bronze. Inscription de quatre lignes,

séparées par des traits. Déposition de reliques de saint Julien en l'année 543 de notre ère.

L. 2. — Sur ce *Iulianus*, voir plus haut, n. 279; 284.

L. 3. — Le premier D est retourné.

L. 4. — Le second S a la forme Y. — *Mensis VII* : le septième mois de l'année, ou mois de juillet. La formule est tout à fait anormale; les autres inscriptions d'Henchir-Akhrib, quand elles sont datées, le sont à la romaine, par nones et ides (n. 279; 284).

L'année 17 du règne de Justinien correspond à l'année 543 de notre ère. Il est intéressant de comparer cette inscription à celle de 581-582, qui mentionne également des reliques de Iulianus (n. 279).

---

286. Henchir-Akhrib. — Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XXIII, 1903, p. 20.

FLoRIↃVS PRbIT A *Floridus pr(cs)bit(er)*

VOTVM REDIDI B *Votum red(d)idi.*

Plaquette de mica (longueur, 0 m. 062; largeur, 0 m. 013), trouvée avec la précédente dans le reliquaire de saint Julien, près de la petite boîte en bronze. Les deux inscriptions, qui se font suite, sont gravées sur les deux faces de la plaquette. Elles indiquent le nom du personnage qui, en exécution d'un vœu, consacra en 543 des reliques de Iulianus.

A. — Le D est retourné. Le B est de forme demi-onciale. — Sur le prêtre *Floridus*, voir plus haut, n. 282 et 284. C'est évidemment ce personnage qui consacra, en 543, les reliques de Iulianus mentionnées sur la plaquette trouvée à côté de celle-ci (n. 285).

B. — *Votum red(d)idi.* Formule courante dans l'épigraphie chrétienne de la région.

---

287. Henchir-Akhrib. — Jaubert, *Rec. de Constantine*, XXXVII, 1903, p. 314 = Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XXIV, 1904, p. 365.

H MERIA	*H(ic) me(mo)ria*
SANTI CASI	*san(c)ti Cas(s)i|ani.*
ANI	

Plaquette de mica, taillée irrégulièrement, trouvée, suivant M. Jaubert, près du reliquaire de saint Julien; suivant M. Gsell, au milieu de la terre enfermée dans un des reliquaires d'argile de la cachette de l'autel. L'inscription, en trois lignes, mentionne des reliques.

L. 1. — Pour cette abréviation de la formule *Hic memoria*, voir plus haut, n. 280-282.

L. 2-3. — M. Jaubert avait lu : *S(ancti) Antioniani* (= *Antiochiani?*). M. Gsell a rétabli la vraie leçon : *san(c)ti Cas(s)iani.* Nous connaissons deux martyrs africains de ce nom : Cassianus de Tingi, exécuté le 3 décembre 298; et Cassianus d'Abitina, confesseur à Carthage, le 12 février 304.

---

288. Aïoun Berrich (à 15 kilomètres au Nord d'Aïn Beïda). — *C.I.L.*, VIII, 18656 = Cagnat, *Bull. du Comité*, 1896, p. 234, n. 40 = Gsell, *Monuments antiques de l'Algérie*, t. II, p. 164.

HC MEMORIE SANCTO	*Hic memori(a)e sancto-*
RVPAVLI PETRI DONATI MIG	*ra(m) Pauli, Petri, Donati, Mig-*
GINIS BARICIS	*ginis, Baricis.*

IMPRIMERIE NATIONALE.

Pierre sculptée, haute de o m. 80; transportée au presbytère d'Aïn Beïda. La pierre a la forme d'un tronc de pyramide renversé; elle est décorée d'une guirlande, qui se termine à gauche par des ronds en relief. De Rossi y avait vu une table d'autel. M. Gsell y a reconnu un coussinet-imposte, qui devait être placé soit sur un pilier, soit sur un chapiteau de colonne, près de l'autel d'une église. L'inscription est gravée en lettres inégales, sur trois lignes que séparent des traits, dans un cadre haut de o m. 25. D'après la forme des caractères, elle paraît dater du VI^e^ siècle.

L. 1. — *Hic memori(a)e.* Sur cette formule, voir plus haut, n. 281-285; 287. — S retourné.

L. 2-3. — Le dernier signe de la ligne 2 est sans doute un G retourné.

Pauli, Petri. Nous ne savons s'il s'agit des deux apôtres, dont les noms se suivent ordinairement dans l'ordre inverse. Il est à remarquer que les cinq martyrs de cette inscription figurent le 12 avril dans des listes africaines du Martyrologe Hiéronymien. Cette coïncidence tend à faire supposer que tous les cinq faisaient partie d'un même groupe de martyrs numides.

Donati, Migginis, Baricis. Ces trois martyrs sont encore mentionnés ensemble, et dans le même ordre, par une inscription d'Henchir el-Hamacha (n. 254). Nous retrouverons Donatus et Baric dans un document d'Aïn Melloul. Il s'agit probablement de martyrs locaux. Le nom de *Miggin* rappelle le martyr de Madaura de l'année 180.

---

289. Aïn Regada (entre Guelma et Constantine). — *C. I. L.*, VIII, 5664 = De Rossi, *Bull. crist.*, 1875, p. 168; pl. XII, 1.

☧

Nomi|na mar|turum
Nivalis, | Matron(a)e, | Salvi. Natalis nonu idus | novembres.

Stèle arrondie au sommet, haute de 0 m. 38, large de 0 m. 29. La face antérieure, celle qui porte l'inscription, est bordée d'un cadre où alternent des palmes et des ronds. Au-dessous d'un monogramme constantinien, inscription en huit lignes, qui contient une liste de martyrs, suivie de la mention de l'anniversaire. Lettres irrégulières, de 0 m. 04 environ aux quatre premières lignes, de 0 m. 02 aux dernières. D'après la forme du chrisme, le document date du IV^e^ siècle.

L. 1-3. — *Nomina marturum.* Sur cette formule, voir plus haut, n. 238; 249-250; 254-255; 276. — Les N de *nomina* ont la forme μ et se rapprochent de la semi-onciale.

L. 4. — *Nivalis.* Martyr inconnu. — S cursif, comme aux lignes 6-8.

L. 5. — *Matron(a)e.* Deux femmes du même nom figurent parmi les martyrs d'Abitina en 304.

L. 6. — *Salvi.* Un martyr *Salvius* est mentionné par Possidius et par le Calendrier de Carthage (11 janvier).

L. 7. — *Natalis* (=*natalis dies* ou *natale*), anniversaire du martyre. — Cette formule se retrouve dans plusieurs inscriptions de Numidie ou de Sitifienne, à Cuicul, Sitifi, Sillègue, Aïn Turk. — *Nonu*=*nono(die)*.

290. Aïn Regada. — *C.I.L.*, VIII, 5665 = De Rossi, *Bull. crist.*, 1875, p. 168; pl. XII, 2.

Nomina | *martur-*
rou(m) Nivalis,
Matron(a)e, | *Salvi.*
Fortunatu(s) | *quot promisit* | *fecit.*

Stèle arrondie au sommet, trouvée avec la précédente. Elle est haute de 0 m. 35, large de 0 m. 23. Au-dessous d'un monogramme constantinien, inscription en huit lignes; lettres irrégulières, hautes de 0 m. 02 en moyenne. La première ligne et la sixième sont précédées et suivies d'un petit cercle. Comme la précédente, cette inscription date du IV^e^ siècle, et elle paraît avoir été gravée en même temps. Elle présente les mêmes noms de martyrs et la même formule initiale. Seule, la fin diffère; ici, la mention de l'anniversaire est remplacée par la mention d'un vœu. Beaucoup de lettres se rapprochent de la cursive ou de la semi-onciale.

L. 1. — Le second N est de forme semi-onciale, comme aux lignes 3 et 6.

L. 2-3. — *Marturrou* = *martarum*, qui se prononçait sans doute *martyroum*. — U et S de forme cursive, comme aux lignes 5-7.

L. 6. — *Fortunatu(s)* est inconnu. C'est évidemment ce personnage qui consacra les reliques et fit graver les deux inscriptions. — F cursif.

L. 7-8. — *Quot* (= *quod*) *promisit fecit*. Nous n'avons pas

d'autre exemple de cette formule dans l'épigraphie chrétienne d'Afrique. Mais on y rencontre des formules analogues : *quod promisit complevit*, à Mascula (n. 270); *votum quod promisit*, à Lambèse. — Q de forme cursive.

---

291. Aïn Abid (entre Guelma et Constantine). — *C.I.L.*, VIII, 5669; *Additam.*, p. 964 = De Rossi, *Bull. crist.*, 1876, pl. IV; 1877, p. 113.

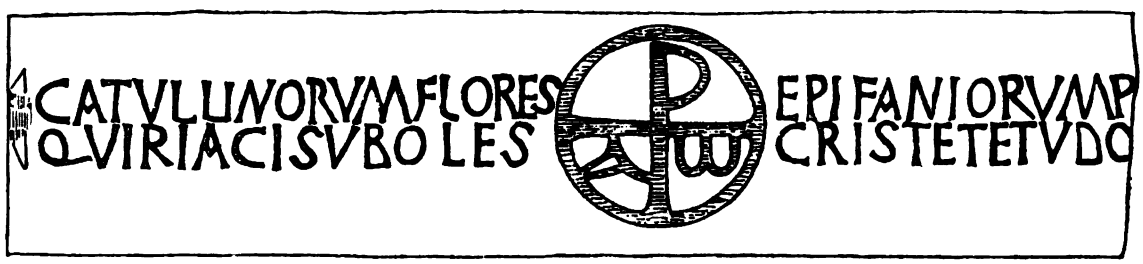

Catullinorum flores, ☧ *Epifaniorum p*[*roles*],
Quiriaci suboles, *Criste, te tu*(*is*) *do*[*nis colunt*].

Architrave ou linteau de porte, qui devait surmonter l'entrée d'une chapelle. La pierre est brisée à droite; longueur, 1 m. 50. Dans un cadre à queue d'aronde, inscription en deux lignes, séparée en deux parties par un grand cercle qui renferme une croix monogrammatique avec l'α-ω.

Cette inscription est gravée avec soin, en grandes et belles lettres assez régulières; cependant, d'après la forme du chrisme, elle ne doit pas être antérieure au milieu du Vᵉ siècle. Le document est énigmatique. On admet généralement qu'il se rapporte à des martyrs; mais ce n'est pas certain, et l'on pourrait y voir une simple dédicace. Les *Acta Sanctorum* mentionnent deux martyrs *Catullinus*, le 23 avril et le 15 juillet; un *Epiphanius*, le 7 avril; deux *Cyriacus*, le 16 et le 21 juin. Mais l'on

doit observer que ces divers noms sont connus par des listes d'une origine incertaine et même d'une authenticité douteuse. Le seul témoignage digne de foi est celui du Calendrier de Carthage et du Martyrologe Hiéronymien, qui citent le 15 juillet un *Catulinus diaconus*, martyr de Carthage. On remarquera, d'ailleurs, que la mention authentique de ce diacre martyr ne suffit pas à expliquer ici le pluriel *Catullinorum flores*. D'autre part, on connaît au IVe siècle plusieurs membres d'une grande famille des *Catullini;* et un *Epiphanius* fut préfet de Rome en 412. On pourrait donc interpréter l'inscription d'Aïn Abid plus simplement qu'on ne l'a fait, sans intervention de martyrs. La dédicace serait l'œuvre de fidèles un peu vaniteux, fiers de leur origine aristocratique : des fils de Cyriacus (*Quiriaci subóles*), désireux de rappeler, même en présence du chrisme, qu'ils se rattachaient à deux grandes familles, les *Catullini* et les *Epifanii*.

L. 1. — *P*[*roles*]. Restitution de Mommsen.

L. 2. — *Criste, te tu*(*is*) *do*[*nis colunt*]. Restitution de De Rossi. Nous n'avons pas en Afrique d'autre exemple de cette formule. Elle se rattache pourtant à une série de formules d'un emploi fréquent, comme *De donis Dei* ou autres analogues. Ces expressions, qui ont leur origine dans des versets bibliques et qui ont passé dans la liturgie, signifient que tous les biens sont un don de Dieu : on ne peut rien offrir à Dieu que grâce à ses bienfaits.

---

292. Bir Fradj (5 kilomètres à l'Ouest d'Aïn Abid). — *C.I.L.*, VIII, 19102.

[*Me*]*mo*[*ria*] | *beatis*|*simorum* | *martirum*
Nata[*lis*], *Rena*|*ti. Idus ian*|*ua*(*rias*).

MOI
BEATIS
SIMORVM
MARTIRVM
NATA///REM
III D M SIAN
N

Inscription sur pierre, en sept lignes, qui paraît se rapporter à une chapelle de martyrs. Elle n'est connue que par une copie médiocre.

L. 5. — *Nata*[*lis*]. La restitution ne semble pas douteuse. Mais il n'est pas certain que *Natalis* soit un nom de martyr. Ce pourrait être la formule *natalis*(*dies*), anniversaire, comme dans une des inscriptions d'Aïn Regada (n° 289); la supposition est d'autant plus vraisemblable, que le document de Bir Fradj se termine également par l'indication de l'anniversaire.

L. 5-6. — Nous lisons REM|II = *Renati*. C'est probablement le nom d'un martyr.

L. 7. — La copie publiée donne simplement N. Il y a sans doute sur la pierre VA; ce qui donne *ian*|*ua*(*rias*).

---

293. Castellum Elephantum (Rouffach, à l'Ouest de Constantine, sur la route de Mila). — *C.I.L.*, VIII, 6700; 19353 = De Rossi, *Bull. crist.*, 1875, p. 163; 1876, p. 59; pl. III, 2 = Gsell, *Bull. du Comité*, 1899, p. 452, n. 4.

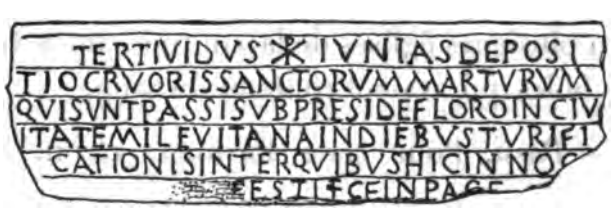

Tertiu idus ☧ iunias, deposi-
tio cruoris sanctorum marturum
qui sunt passi sub pr(a)eside Floro in civ-
itate Milevitana, in diebus turifi-
cationis, inter quibus hic Innoc-
[en]s est ipse in pace.

Pierre haute de 0 m. 15, large de 0 m. 51; brisée en bas. Elle a été trouvée dans un cimetière chrétien, près des ruines d'un petit édifice décoré de colonnes, sans doute une chapelle. Inscription en six lignes, que séparent des traits; lettres de 0 m. 025. Le document se rapporte à une déposition de reliques, et comprend trois parties : 1° date de la déposition, le 3 des ides de juin (l. 1); 2° renseignements sur les martyrs dont on consacrait les reliques (l. 2-4); 3° mention d'un certain Innocens, dont le corps reposait au milieu ou à côté des reliques (l. 5-6). Il est probable que la pierre couvrait simplement une tombe. D'après les données de l'inscription, les martyrs dont on déposa les reliques avaient succombé en 303, dans la ville de Milev, pendant la persécution de Dioclétien. D'après le monogramme constantinien, qui est gravé au milieu de la première ligne, la déposition des reliques et l'inscription datent du IV[e] siècle.

L. 1. — *Tertiu*=*tertio* (*die*). Cf. n. 289 : *nonu*.

L. 2. — *Depositio cruoris*. Seul exemple de cette formule en Afrique. Dès le temps de Cyprien, on recueillait le sang des martyrs; en plusieurs églises de la contrée, on a trouvé, sous l'autel, des fioles qui avaient contenu du sang.

L. 3. — *Passi*. Pour cette formule, cf. n. 238; 249; 275.

Sub praeside Floro. Il s'agit de Florus, gouverneur de Numidie en 303, et connu par divers documents[1].

L. 4. — *In civitate Milevitana.* Milev (aujourd'hui *Mila*), ville située à l'Ouest et non loin de Rouffach.

In diebus turificationis. Les Africains distinguaient deux périodes dans la persécution de Dioclétien : la période des perquisitions (*dies traditionis* ou *persecutio codicum tradendorum*), et la période des sacrifices aux idoles (*dies turificationis*). Nous savons que Florus ne gouvernait plus la Numidie au moment des *Vicennalia* de Dioclétien, le 20 novembre 303[2]. On en peut conclure : 1° que la période des sacrifices aux idoles commença en Afrique, au plus tard, vers le début de l'automne de 303; 2° que les martyrs de Milev ont été exécutés entre le mois de mai 303 (commencement de la persécution en Afrique) et le 20 novembre 303 (document où figure un successeur de Florus).

L. 5. — *Inter quibus = inter quos.*

L. 6. — *Est ipse in pace.* Cette dernière ligne a été déchiffrée par M. Gsell. Elle se rapporte à un chrétien nommé *Innocens*, qui fut enseveli près des fioles contenant le sang des martyrs. Rien ne prouve que cet Innocens soit lui-même une victime de la persécution. C'est peut-être un simple fidèle, dans la tombe duquel on déposa des reliques. Cf. n. 243; 257.

---

294. Chabet Medabouah (environs de Constantine, sur la route d'El Milia). — *C. I. L.*, VIII, 19414.

[1] Optat, III, 8; Augustin, *Contra Crescon.*, III, 27, 30; *C. I. L.*, VIII, 2345-2347; Pallu de Lessert, *Fastes des prov. africaines*, t. II, p. 311. Cf. notre *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, t. III, p. 35.

[2] *C. I. L.*, VIII, 4764; 18698; Pallu de Lessert, *Fastes des provinces africaines*, t. II, p. 314.

IMPRIMERIE NATIONALE

M M
E O
RIA SA
NCTOR
FEMCR

Memo|ria sa|nctor(um). | *Felic(iter?)*

Pierre qui paraît avoir servi de support à une table d'autel, et qui sert aujourd'hui de pilier d'écurie dans le Bordj des Ouled Si-el-Haoussin. Cette pierre présente une cavité, qui a dû contenir des reliques, et qui était bouchée avec du ciment. Au-dessous de la cavité, l'inscription en quatre lignes, connue seulement par une copie médiocre.

L. 1. — D'après la copie, l'E et l'O seraient gravés au-dessous des deux M.

L. 4. — La copie reproduite au *Corpus* donne FEMCR. On a restitué *felic(ite)r*. Mais l'R est très douteux. Peut-être *sanctor(um)* était-il suivi de deux ou plusieurs noms de saints. En ce cas, l'on devrait lire *Felic(is)*...

---

295. Constantine. — *C.I.L.*, VIII, 7924=Gsell, *Rec. de Constantine*, XXX, 1895-1896, p. 212-217.

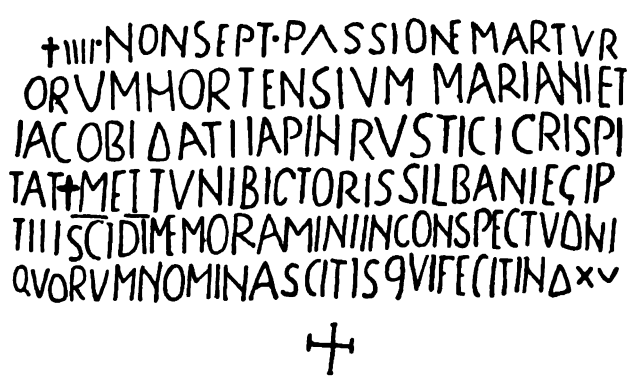

† *IIII non(as) sept(embres), passione martur-*
orum Hortensium Mariani et
Iacobi, Dati, Iapin, Rustici, Crispi,
Tat(i) † *Mettuni, Bictoris, Silbani, Egip-*
tii, s(an)c(t)i D(e)i. Memoramini in conspecta D(omi)ni,
quorum nomina scit is qui fecit. Ind(ictione) XV.
†

Inscription gravée sur un rocher, près de Constantine, au-dessus et à droite de l'entrée des gorges du Rummel. Cette inscription comprend six lignes, en lettres de 0 m. 075 environ; elle occupe un espace haut de 0 m. 70, large de 1 m. 10. Croix latines devant la première ligne et après la troisième lettre de la quatrième ligne; croix grecque, d'ailleurs irrégulière, au-dessous de la dernière ligne.

D'après la forme des croix et des caractères, comme d'après les abréviations, l'inscription date de la période byzantine. Mais elle se rapporte à un groupe de martyrs du III^e^ siècle, et elle paraît avoir été gravée là par suite d'une méprise. Jacobus et Marianus, arrêtés dans une ferme de Muguas, emprisonnés quelques jours à Cirta, avaient été ensuite conduits à Lambèse pour y comparaître devant le légat de Numidie, gouverneur de la province; condamnés par le légat, ils avaient été décapités près de Lambèse, dans un ravin, au bord d'un torrent[1]. Mais de bonne heure, à ce qu'il semble, une légende se forma dans l'Église de Cirta-Constantine, où l'on conservait le souvenir de l'emprisonnement des célèbres martyrs, et probablement quelques reliques de ces saints. Cette légende plaça aux environs de Constantine le martyre même de Jacobus et de Marianus; l'imagination aidant, on crut reconnaître dans les

[1] *Passio Jacobi et Mariani*, 2; 4-5; 9; 11-12.

gorges du Rummel le ravin décrit par la chronique, et l'on admit que les martyrs avaient été exécutés à l'entrée de ces gorges. L'inscription du rocher de Constantine est donc sans doute une inscription commémorative, gravée sous la domination byzantine à l'endroit que l'on considérait comme le lieu même du martyre. Né d'une légende, ce monument contribua plus tard à accréditer encore la légende : malgré la netteté des données de la *Passio*, on a répété jusqu'à nos jours que Jacobus et Marianus avaient été décapités à Cirta.

L'inscription du rocher se compose de trois parties : 1° une date et une formule initiale (l. 1); 2° la liste des martyrs (l. 2-4); 3° une formule finale (l. 5-6).

L. 1. — *IIII non(as) sept(embres)*. On ne peut dire exactement à quoi se rapporte cette date. Ce n'est pas l'anniversaire réel du martyre qui eut lieu le 6 mai 259 d'après le Calendrier de Carthage et le Martyrologe Hiéronymien. Faut-il supposer que le clergé de Constantine suivait une autre tradition et plaçait le martyre le 4 des nones de septembre? C'est peu vraisemblable; car le Calendrier de Carthage, pour ces martyrs numides, avait dû adopter la tradition des Églises de Numidie. La date inscrite sur le rocher indique-t-elle une translation de reliques? C'est encore peu probable; car les formules de l'inscription n'annoncent pas de reliques, et l'on n'a pas trouvé près du rocher la moindre trace d'une chapelle. Il est donc plus naturel de croire que la date en question est simplement celle de la dédicace du monument, de cette inscription commémorative gravée au lieu présumé du martyre.

Passione marturorum (= *Passio marturum*). Formule barbare, dont nous n'avons pas d'autre exemple. *Passio* signifie probablement ici *lieu du martyre*.

L. 2. — *Hortensium*. Ce mot est resté une énigme. Selon

toute apparence, c'est une qualification appliquée au groupe de martyrs dont les noms suivent : Marianus, Jacobus et leurs compagnons. On connaît, en Numidie Proconsulaire, une *Ecclesia Hortensis*, mentionnée par une lettre synodale de l'année 646. Marianus et Jacobus seraient-ils appelés ici *martyres Hortenses*, parce qu'ils auraient appartenu à cette Église? A cette explication, l'on peut faire une objection assez grave : dans les documents martyrologiques, les ethniques se rapportent ordinairement, non pas à la patrie des martyrs, mais au lieu de leur mort. D'après cela, c'est dans les environs immédiats de Constantine que l'on devrait chercher la clef de l'énigme. Y aurait-il eu près de cette ville, non loin des gorges du Rummel, une localité appelée *Horti*, les Jardins? Et *Horti* serait-il un autre nom de *Muguas*, où furent arrêtés Marianus et Jacobus? On ne peut que poser toutes ces questions.

Mariani et Iacobi. Il s'agit sûrement, nous l'avons dit, du diacre Jacobus et du lecteur Marianus, les deux martyrs numides connus par une célèbre relation, emprisonnés à Cirta, puis exécutés à Lambèse le 6 mai 259.

L. 3. — *Dati, Iapin,* etc. Liste de neuf martyrs inconnus, qui étaient probablement les compagnons de Jacobus et de Marianus en 259. Un *Mettun Secundi* figure dans une inscription d'Henchir el-Hamacha (n. 254); deux *Bictor,* à Aubuzza (n. 250); un *Silvanus,* à Vazaivi (n. 269).

L. 4. — Peut-être la croix a-t-elle en même temps la valeur de *ti,* comme dans beaucoup d'inscriptions. En ce cas, l'on devrait lire *Tatti.*

L. 5. — Le *Corpus* donne EGIPTII. M. Gsell a lu sur la pierre EGIPTIII; sa lecture est confirmée par une photographie que nous avons sous les yeux.

S(an)c(t)i D(e)i. Faut-il rattacher cette formule à ce qui

précède, et l'interpréter comme s'il y avait *sanctorum Dei?* ou bien, est-ce une apostrophe aux martyrs?

Memoramini in conspectu D(omi)ni. Exemple unique de cette formule en Afrique.

L. 6. — *Quorum nomina scit is qui fecit.* Formule dont on trouve l'équivalent dans une dédicace sur mosaïque d'Henchir Beni Hassen, près Lamta : *cujus nomen Deus scit.* Les formules de ce genre signifient ordinairement que le dédicant, par humilité, a voulu garder l'anonyme. — Les éditeurs du *Corpus* ont donné CVARVM. M. Gsell a lu CVORVM. Sur notre photographie, nous lisons QVORVM.

Les deux dernières lignes de l'inscription sont obscures. On peut hésiter entre deux interprétations. Ou bien *is qui fecit* désigne le dédicant : ce personnage interpellerait les saints (*memoramini in conspectu Domini*), en se félicitant de connaître leurs noms à tous (*quorum nomina scit*). Ou bien *is qui fecit* désigne Dieu, créateur de toute chose : les deux dernières lignes contiendraient une apostrophe aux dédicants anonymes dont la générosité et l'humilité seront récompensées par Dieu.

---

296. Constantine. — *C. I. L.*, VIII, 19643 = Cagnat, *Bull. du Comité*, 1891, p. 536, n. 5-6 = Doublet et Gauckler, *Musée de Constantine*, p. 29 et 87; pl. IV, 5.

a	b
CORPORV	SVC
SVCCESSEANI	ESSSEI
ET CREME	LARGITV
NTIAI	

A *Corporu(m) | Successeani | et Creme|ntiai.*

B *Suc|[c]essei | gargita . . .* (?)

Stèle en pierre calcaire, haute de o m. 50, épaisse et large de o m. 18; trouvée à Constantine dans les déblais de la maison Azoulay, et transportée à la mairie. Elle a été décrite dans l'*Album* du *Musée de Constantine;* mais elle a, nous dit-on, disparu depuis.

Cette stèle avait la forme d'un prisme quadrangulaire très allongé; la base, légèrement évidée, avait dû être enfoncée en terre. Trois des faces de la pierre étaient sculptées. La face principale représentait une porte ou une fenêtre entr'ouverte, sujet fréquent sur les sarcophages païens ou chrétiens; au-dessous de la porte ou de la fenêtre, un arceau en plein cintre, dessiné au trait; à l'intérieur de l'arceau, l'inscription B, à demi effacée, gravée très négligemment, en trois lignes au moins, et en petits caractères de o m. 01. Sur la paroi gauche de la stèle et sur la face postérieure, était figuré un arbre touffu, dont les branches soutenaient un cube de pierre où se lisait, en caractères assez réguliers, et en quatre lignes, l'inscription A.

Ce monument singulier paraît être une pierre tombale; mais on peut se demander s'il ne couvrait pas une tombe contenant des reliques. Les représentations figurées s'expliqueraient assez bien dans cette hypothèse. La porte entr'ouverte, souvenir profane de la porte d'Hadès, donnerait accès à l'autre monde; l'arbre, comme sur beaucoup de fresques, de mosaïques et de dalles tumulaires, symboliserait le Paradis; le cube en pierre, suspendu à l'arbre et portant l'inscription A, serait un coffret à reliques.

A. — Inscription qui se rapporte peut-être à des reliques contenues dans la tombe.

L. 1. — *Corporu(m)* = *de corporibus,* formule qui se retrouve dans les authentiques de reliques.

L. 2. — *Successeani,* personnage inconnu.

L. 3-4. — *Crementiai* (= *Crementiae*). Ce nom se lit dans plusieurs épitaphes chrétiennes d'Afrique : à Carthage, à Utique, à Tingi (tombe d'une religieuse).

B. — Inscription presque effacée et très négligée, qui paraît beaucoup plus récente.

L. 1-2. — *Suc*[*c*]*esssei*, avec trois S de suite. On a sans doute voulu graver le même nom que dans l'autre inscription : *Succesſeanus*.

L. 3. — Ligne inintelligible. M. Cagnat a lu /ARGITV; les éditeurs du *Corpus*, LARGITV. Sur la photographie, nous lisons GARGITV.

On ne peut dire s'il y avait une quatrième ligne.

---

297. Kherbet-el-Ma-el-Abiod (près Bordj-Mamra, entre Constantine et Sétif). — Cagnat, *Bull. du Comité*, 1895, p. 319.

In hoc loco sunt memo-
ri(a)e sanc(torum) martirum
Laurenti, Ippoliti,
Eufimi(a)e, Minn(a)e,
et de cruce D(omi)ni.
Deposit(a)e die III no-
nas febr(u)arias. An(no) P(rovinciae)
CCCCXXXV.

Pierre rectangulaire, longue de o m. 55, haute de o m. 42, épaisse de o m. 20, qui devait être placée dans le soubassement d'un autel ou à côté; Musée du Louvre. Inscription en huit lignes, en lettres assez régulières et gravées avec soin, hautes de o m. o35 à o m. o4. Elle est datée de l'an 435 de l'ère maurétanienne, qui correspond à l'année 474 de l'ère chrétienne.

Le document se compose de trois parties : formule initiale (l. 1-2); énumération des reliques, qui paraissent toutes d'origine étrangère (l. 3-5); date de la déposition (l. 6-8). La pierre est ornée de quatre palmes, qui précèdent plusieurs des noms de martyrs : une palme à la fin de la deuxième ligne; une autre, au début de la troisième ligne; deux, au début et au milieu de la quatrième ligne.

L. 1-2. — *In hoc loco sunt memori(a)e sanc(torum) martirum.* Cette formule se retrouve, avec quelques variantes, dans une inscription de Sitifi, datée de l'an 452 de notre ère.

L. 3. — *Laurenti, Ippoliti.* Il s'agit évidemment des deux célèbres martyrs romains, qui sont souvent cités ensemble, et qui avaient des sanctuaires voisins l'un de l'autre, sur la Voie Tiburtine. Voir plus haut, n. 274; 279; 282.

L. 4. — *Eufimi(a)e.* Une *Eufimia* figure au Calendrier de Carthage (16 septembre). Il s'agit de sainte Euphémie, martyre à Chalcédoine sous Galère, le 16 septembre 307.

Minn(a)e. Peut-être *Menas,* le saint d'Alexandrie. Cf. n. 246 et 274.

L. 5. — *De Cruce D(omi)ni.* Nous rencontrerons d'autres reliques de la Croix dans des inscriptions de Kherbet-Oum-el-Ahdam (en 359) et de Rusguniae.

L. 6. — *Deposit(a)e die.* C'est la formule usuelle pour les dépositions de reliques. Cf. n. 284-285.

IMPRIMERIE NATIONALE.

298. Plaine de Mechira (route de Constantine à Diana). — Gsell et Graillot, *Mélanges de l'École de Rome,* XIV, 1894, p. 591, n. 56.

MEMO
RIAM
ARTVR
IBVS

Memo|ria m|artur|ibus.

Pilier, enfoncé en terre, dont les deux faces latérales sont percées de petites mortaises carrées. Largeur du pilier, 0 m. 43; épaisseur, 0 m. 27; hauteur au-dessus du sol, 2 m. 25. Sur la face antérieure, inscription en quatre lignes; lettres de 0 m. 07.

Le mot *memoria,* suivi du datif, désigne évidemment une chapelle dédiée à des martyrs, dont les noms devaient être gravés sur un autre pilier. Près de la pierre, on voit les ruines d'un petit édifice rectangulaire, long de 11 mètres, large de 7 mètres; ce sont peut-être les restes de la chapelle.

---

299. Cuicul (Djemila). — *C. I. L.,* VIII, 10904 = Gsell, *Monuments antiques de l'Algérie,* t. II, p. 197.

NATALE
DOMNI CIRV
/////IDI/KAL
//TOBRES

Natale | domni Ciru-
[lae ? pr]idi[e] Kal(endas) | [oc]tobres.

Chapiteau chrétien, qui provient sans doute d'une chapelle

dédiée à un saint. Inscription dans un cadre, en quatre lignes que séparent des traits.

L. 1. — *Natale.* Anniversaire d'un saint, d'un martyr. Cf. n. 289.

L. 2-3. — *Domni Ciru...* De Rossi a proposé de restituer *Ciru[lae]*, et d'identifier ce personnage avec *Cirula* ou *Ciryla*, patriarche arien des Vandales, dont parle Victor de Vita. L'inscription s'explique difficilement dans cette hypothèse. De Rossi est obligé de supposer une erreur de lecture, et de restituer une formule comme *[d(e)d(icatum)] domn[o] Ciru[lae]*. Tout cela est arbitraire. Le *Natale* du début annonce un nom de saint ou de martyr : soit un *Ciru[lae]* inconnu; soit, comme le pense M. Gsell, quelque saint oriental, par exemple *Ciru[li]* (= *Cyrilli*) ou *Ciru[aci]* (= *Cyriaci*).

---

300. Satafi (Aïn-Kebira ou Périgotville, au Nord de Sétif). — *C.I.L.*, VIII, 20299 = Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XV, 1895, p. 50, n. 8.

A

B

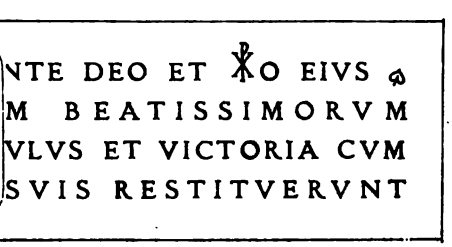

A *In nomine Dei et* [*Christi*]
.....*mariti* (?)...
.....*Vic*[*toria?*]...
.....

B [*Jube*]*nte Deo et* (*Christ*)*o ejus,*
[*Memoria*]*m beatissimorum*
[*Martyrum Pa*]*ulus et Victoria cum*
[*omnibus*] *suis restituerunt.*

Pierre qui a servi de linteau, et qui paraît provenir d'une chapelle de martyrs. Longueur, 1 m. 25; épaisseur, 0 m. 42; hauteur, 0 m. 26. Deux dédicaces, gravées sur deux faces différentes de la pierre, et peut-être d'époques différentes, en lettres de 0 m. 055. D'après le monogramme constantinien qu'elle renferme, l'inscription B date du IV^e^ siècle.

A. — Dédicace très mutilée, qui comptait probablement quatre lignes, comme l'autre dédicace. Il reste seulement la plus grande partie de la première ligne, et le milieu des deux suivantes.

L. 1. — *In nomine Dei et* [*Christi*]. Formule identique à Sitifi en 384, à Castellum Tingitanum en 406.

L. 2. — Peut-être faut-il restituer *marti*[*rum*].

L. 3. — *Vic*[*toria*]. C'est sans doute la *Victoria* de l'autre dédicace.

B. — Inscription en quatre lignes, mutilée à gauche. Elle se rapporte à la restauration d'une chapelle de martyrs par une famille chrétienne.

L. 1. — [*Jube*]*nte Deo et* ☧*o* (= *Christo*) *ejus*. Nous rencontrerons la même formule à Orléansville, dans un document analogue.

L. 3. — [*Pa*]*ulus et Victoria*. On a proposé de restituer [*Ro-*

m]ulus. Nous préférons [*Pa*]*ulus*, nom plus fréquent et plus court. Tous ces personnages sont d'ailleurs inconnus.

L. 4. — *Restituerunt*. Formule rare dans les dédicaces chrétiennes d'Afrique. On trouve à Caesarea : *hunc restituit titulum* (n. 225).

---

301. Satafi (Aïn-Kebira ou Périgotville). — *C. I. L.*, VIII, 20302 = Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XV, 1895, p. 51, n. 10.

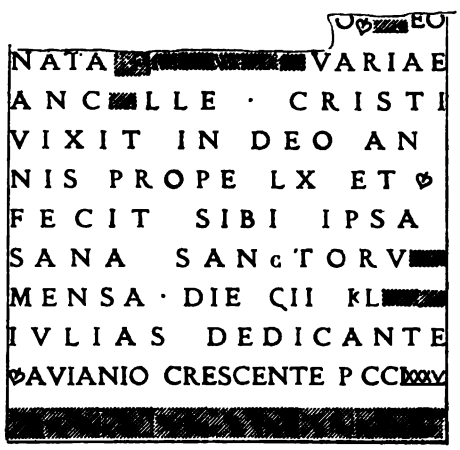

[*Memoria Ad*]*eo-*
[*d*]*ata*[*e Ian*]*uariae,*
anc[*i*]*ll*(*a*)*e Cristi.*
Vixit in Deo an-
nis prope LX, et
fecit sibi ipsa
sana sanctorum
mensa(*m*), *die VIII k*(*a*)*l*(*endas*)
iulias, dedicante
Avianio Crescente, p(*rovinciae anno*) *CCLXXXV.*

Table de pierre, brisée dans la partie supérieure. Hauteur de ce qui reste, 0 m. 54; largeur, 0 m. 49; épaisseur, 0 m. 06.

Inscription de dix lignes, mutilée au début; lettres de o m. 064 dans les neuf premières lignes, de o m. 025 à la dernière.

Le document est daté de l'an 285 de l'ère maurétanienne, qui correspond à l'année 324 de notre ère. C'est l'épitaphe d'une religieuse, qui, de son vivant, avait fait préparer son tombeau, et qui avait aménagé, auprès de sa sépulture, une *sanctorum mensa* (l. 7-8), c'est-à-dire une chapelle ou un autel contenant des reliques. On pourrait supposer aussi, tout simplement, que la tombe renfermait des reliques : par ce fait seul, la pierre tumulaire devenait un autel de martyrs.

L. 1-2. — Restitution hypothétique. Les deux premières lignes devaient contenir un mot désignant le tombeau, comme *memoria,* et le nom de la défunte. On a proposé de lire [*D*]*eo* [*n*]*ata;* mais cette formule est anormale, et, de plus, elle ferait double emploi avec celle de la ligne 3. Il devait y avoir quelque chose comme [*Ad*]*eo*[*d*]*ata*[*e Ian*]*uariae,* noms fréquents en Afrique.

L. 3. — *Anc*[*i*]*ll*(*a*)*e Cristi.* Ce titre se retrouve dans une épitaphe de Tingi. Il désigne une vierge consacrée à Dieu, une religieuse. Il est l'équivalent de *virgo sacra,* ou *puella sacra,* ou *castimonialis,* ou *sanctimonialis,* etc.

L. 4. — *Vixit in Deo annis.* Seul exemple de cette formule en Afrique. On y rencontre d'ailleurs bien des formules analogues : *vixit in Christo annis,* à Caesarea; *vixit annis in Christo,* à Uppenna; *vixit cum Christo annis,* à Theveste; etc.

L. 6-7. — *Fecit sibi ipsa sana sanctorum mensa*(*m*). Seul exemple de cette formule en Afrique. — *Sana* = *viva.*

Sanctorum mensa. Table de saints ou de martyrs, autel ou pierre contenant ou couvrant des reliques.

L. 8. — On ne peut dire si cette date se rapporte à la dépo-

sition des reliques dans la *sanctorum mensa*, ou à la mort de la religieuse.

L. 9. — *Dedicante*. Cette formule se retrouve à Sitifi, en 452, dans une déposition de reliques.

L. 10. — *Avianius Crescens* est inconnu. Ce n'était pas un clerc, puisque son nom n'est suivi d'aucun titre. Par conséquent, il n'a pu présider à la déposition des reliques. Son rôle dut se borner à faire ensevelir la défunte et à exécuter ses dernières volontés.

La date n'est pas absolument certaine. Il est possible que le dernier signe soit, non pas un V, mais un X. En ce cas, l'inscription daterait de l'année 290 de l'ère maurétanienne, ou 329 de notre ère.

---

302. Satafi (Aïn-Kebira ou Périgotville). — *C. I. L.*, VIII, 20314 = Audollent et Letaille, *Mélanges de l'École de Rome*, X, 1890, p. 495, n. 62.

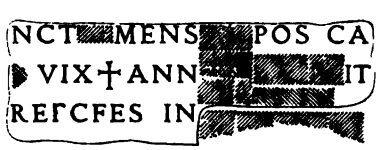

[sa]nct[or(um)] mens[am] pos(uit) ca[rissimo ?].
Vixit ann[is . . .] et [dies . . . .].
Reces(sit) in [pace sub die . . . .].

Fragment de pierre, haut de 0 m. 18, large de 0 m. 48. Débris d'une épitaphe, qui mentionnait des reliques comme la précédente, et dont il reste seulement une partie de trois des dernières lignes. Lettres de 0 m. 02.

L. 1. — Il faut évidemment restituer *[sa]nct[or(um)] mens[am]*

pos(uit). Comme dans l'inscription précédente, il s'agit soit de reliques déposées dans la tombe, soit d'une construction adjacente, autel ou chapelle de martyrs.

Ca... pourrait être le début d'un nom propre, le nom du dédicant. Mais il est plus naturel de restituer la formule usuelle *ca[rissimo]*.

L. 3. — Le premier mot est altéré : le lapicide, volontairement ou par inadvertance, a redoublé les E. On doit lire certainement *reces(sit) in [pace]*, formule qui se retrouve près d'Uppenna, à Sertei en 444 et 467, à Tipasa, à Perrégaux, à Hippone en 557.

---

303. Mechta-el-Bir (à l'Ouest de Sétif). — *C.I.L.*, VIII, 8431.

MSCT
YTEFA
NI F //
VIDDC

M(emoria) s(an)ct(i) | Stefa-
ni, f[acta] | V id(us) d(e)c(embres).

Base de colonne, qui était placée près d'un autel contenant des reliques de saint Étienne, et qui provient peut-être d'un *ciborium*. Inscription en quatre lignes.

L. 1. — Le mot *m(emoria)*, suivi de *f[acta]*, désigne un monument en l'honneur du saint, sans doute le *ciborium* qui abritait l'autel et les reliques.

L. 2. — Sur le culte du protomartyr Stephanus en Afrique, voir plus haut, n. 228-229; 245; 274.

S a la forme Y.

304. Mesloug (10 kilomètres au Sud de Sétif). — Gsell, *Bull. du Comité,* 1899, p. 454, n. 6.

HIC MM†SANCTO
RV BINCENTI FELICIS
CORTANTI ET VICTORIE
POSITE A SANCTV
CRESCITVRV EOISCV
AIE III KL APRILIS
AMEN

Hic m(e)m(oriae) † *sancto-*
ru(m) Bincenti, Felicis,
Cortanti et Victori(a)e;
posit(a)e a sanct[o]
Crescitur[o] e[p]isc[o(po)],
die III k(a)l(endas) aprilis.
Amen.

Inscription en sept lignes, qui était placée près d'un autel enfermant des reliques, et qui est connue seulement par une copie de Berbrugger. Cette copie a été prise à Sétif en 1856; elle a été retrouvée par M. Gsell dans des papiers de Berbrugger, conservés à la Bibliothèque d'Alger. Avec la pierre qui portait l'inscription, on avait découvert à Mesloug « des vases dans lesquels il y avait du sang ». (Berbrugger.) L'inscription se rapporte à une déposition de reliques, présidée par l'évêque Cresciturus. D'après la croix monogrammatique de la première ligne, elle n'est pas antérieure au Ve siècle.

L. 1. — *Hic m(e)m(oriae).* Pour cette formule, voir plus haut, n. 281-285; 287-288.

L. 2-3. — *Bincentius* ou *Vincentius, Felix, Victoria,* sont probablement trois des martyrs d'Abitina, torturés à Carthage le 12 février 304. Vincentius et Felix figurent ensemble dans une inscription de Calama (n. 262).

CORTANTI, mauvaise lecture de Berbrugger pour COSTANTI = *Constantii.* Un *Constantius* est mentionné, le 3 janvier, dans une liste africaine du Martyrologe Hiéronymien.

L. 4-5. — La copie de Berbrugger donne : POSITE A SANCTV CRESCITVRV EOISCV. Comme l'a remarqué

IMPRIMERIE NATIONALE.

M. Gsell, Berbrugger a dû prendre pour des V les O pointus en bas et ouverts en haut. EOISCV est évidemment une erreur du lapicide ou du copiste pour EPISCO(*po*).

Sur la formule *posit(a)e*, appliquée aux reliques, voir n. 279.

Cresciturus est inconnu; c'est probablement un évêque de Sitifi. On lit ce nom dans des épitaphes de Carthage.

L. 7. — *Amen.* Cette formule liturgique se retrouve dans plusieurs inscriptions africaines : notamment à Sitifi, en 452, dans une déposition de reliques.

---

305. Sitifi (Sétif). — *C.I.L.*, VIII, 8630 = De Rossi, *Inscript. christ.*, t. I, p. VI.

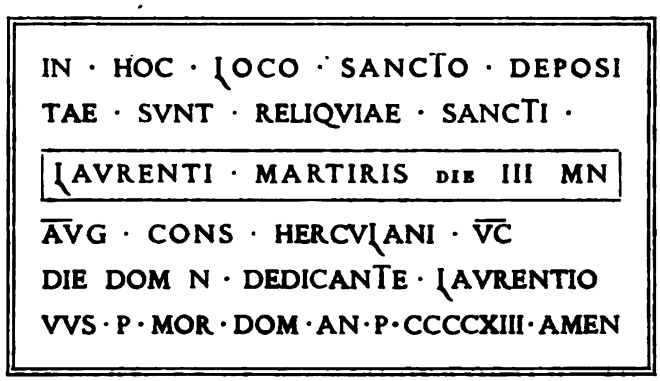
IN · HOC · LOCO · SANCTO · DEPOSI
TAE · SVNT · RELIQVIAE · SANCTI ·
LAVRENTI · MARTIRIS DIE III MN
AVG · CONS · HERCVLANI · VC
DIE DOM N · DEDICANTE · LAVRENTIO
VVS · P · MOR · DOM · AN · P · CCCCXIII · AMEN

In hoc loco sancto deposi-
tae sunt reliquiae sancti
Laurenti martiris, die III m(e)n(sis)
aug(usti), cons(ulatu) Herculani, v(iri) c(larissimi),
die Dom(i)n(i), dedicante Laurentio
v(iro) v(enerabili) s(acerdote), p(ost) mor(tem) Dom(ini),
An(no) P(rovinciae) CCCCXIII. Amen.

Pierre qui devait être placée près d'un autel; haute de o m. 45, large de o m. 65. Inscription en six lignes; lettres

de o m. o6, gravées avec soin. Le document se rapporte à une déposition de reliques de saint Laurent, en l'année 452 de notre ère.

L. 1. — *In hoc loco sancto depositae sunt.* Nous avons déjà rencontré une formule presque identique dans l'inscription de Kherbet-el-Ma-el-Abiod, datée de l'an 474 de notre ère (n. 297).

L. 2. — *Reliquiae.* C'est ici la seule inscription africaine datée, où les reliques soient appelées *reliquiae.* Les chrétiens d'Afrique employaient plus volontiers d'autres termes, *nomina* ou *memoriae.* Le mot *reliquiae,* avec le sens de « reliques », ne se lit jusqu'ici que dans des inscriptions postérieures au milieu du v^e^ siècle (n. 237; 246; 262).

L. 3. — Il s'agit sûrement ici de saint Laurent, l'archidiacre romain; car sa fête tombe le 10 août, précisément à l'octave de la présente dédicace. Nous avons déjà rencontré le même martyr ou ses homonymes dans plusieurs documents (n. 274; 279; 282; 297).

Cette troisième ligne de l'inscription est entourée d'un cadre, et paraît avoir été gravée après coup, pour remplacer une ligne effacée. D'autre part, l'emploi de la formule *die III m(e)n(sis) aug(usti)* serait très surprenant en l'année 452; car cette façon de compter les jours n'apparaît que beaucoup plus tard. Il est donc probable qu'on avait écrit d'abord *die III non(as) aug(ustas)*, et que ces mots ont été remplacés dans la suite par la formule conservée.

L. 4. — *Cons(ulatu) Herculani.* Les dates consulaires sont très rares dans l'épigraphie chrétienne d'Afrique. Nous n'en connaissons que deux autres exemples, dans des épitaphes de Leptiminus, en 427 et 429.

Le consulat de Flavius Bassus Herculanus est de 452. La

mention qui en est faite ici est fort importante : rapprochée de la date provinciale que contient la ligne 6, elle permet de fixer le point de départ de l'ère maurétanienne (39 apr. J.-C.).

L. 5. — *Die Dom(i)n(i)*. Les jours de la semaine sont rarement indiqués dans l'épigraphie africaine, et seulement depuis le milieu du v^e^ siècle. Mention du dimanche (*die sancta*) à Theveste; du mardi (*die Martis*), à Ternaten en 480; du samedi (*die sabbatorum*), à Theveste et à Kairouan.

Dedicante. Même formule dans un document de Satafi en 324 (n. 301). *Laurentius*, qui présidait à la cérémonie, était probablement l'évêque de Sitifi. Sa dévotion à saint Laurent s'explique apparemment par la coïncidence des noms.

L. 6. — *V(iro) v(enerabili) s(acerdote)*. Interprétation proposée par De Rossi, et assez vraisemblable. Après le nom de Laurentius, on attend un titre comme *episcopus* ou *sacerdos* : c'était l'évêque qui présidait à la consécration des reliques (cf. n. 246; 279; 304).

P(ost) mor(tem) Dom(ini). Seul exemple de cette formule. L'année ecclésiastique des Africains commençait à Pâques. Chaque année civile était ainsi coupée en deux parties : avant Pâques (*ante mortem Domini*); après Pâques (*post mortem Domini*).

Amen. Sur cette formule liturgique, voir n. 304.

---

306. Sitifi (Sétif). — *C. I. L.*, VIII, 8632; p. 972.

Hic m(e)m(oriae) s(an)c(t)or(um)
Stefani et | Laurenti, | Iuliani,
pos(itae) su(n)t | XII k(a)l(endas) apr(i)l(es).
Abori et | s(an)c(t)i Stefani.

Brique, haute de 0 m. 27, large de 0 m. 19, épaisse de 0 m. 02; Musée d'Alger. Inscription en huit lignes; lettres in-

égales et très irrégulières, de basse époque. L'inscription mentionne deux séries de reliques, et se compose de quatre parties : formule initiale (l. 1); première liste de reliques (l. 2-4); date de la déposition (l. 5-6); deuxième liste de reliques (l. 7-8). Comme les tessons et les plaquettes de mica d'Henchir-Akhrib (n. 282-283; 285-287), la brique de Sétif a dû être placée dans un *loculus* ou une caisse à reliques.

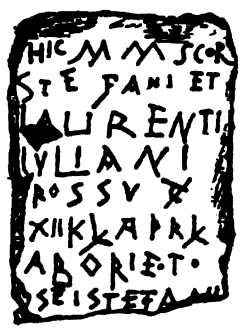

L. 1. — *Hic m(e)m(oriae) s(an)c(t)or(um)*. Pour cette formule, voir n. 281-285; 287-288; 304.

L. 2. — Saint Étienne le protomartyr. Cf. n. 228-229; 245; 274; 303.

L. 3. — Sans doute, saint Laurent, l'archidiacre romain. Cf. n. 274; 279; 282; 297; 305.

L. 4. — Saint Julien d'Antioche ou un Iulianus africain. Cf. n. 230; 237; 240-241; 253; 279; 284-285.

L. 5. — *Pos(itae) su(n)t*. Pour cette formule, voir n. 279; 304. — D'après l'estampage, la dernière lettre de cette ligne paraît être un τ, défiguré par une éraflure de la brique.

L. 7-8. — Ces deux dernières lignes ont été ajoutées après coup. Elles mentionnent d'autres reliques, soit oubliées précédemment, soit acquises dans l'intervalle.

ABORI (l. 7) est peut-être une erreur de gravure, pour [*N*]*abori* ou [*N*]*abori(s)*; un soldat maure, du nom de *Nabor*, fut martyrisé sous Dioclétien, et un diacre du même nom fut tué par les Donatistes au temps d'Augustin (voir plus haut, n. 191).

La seconde mention de saint Étienne (l. 8) s'explique évidemment par la déposition de nouvelles reliques du protomartyr.

307. Sitifi (Sétif). — *C. I. L.*, VIII, 8628.

NATALE
DOMINI
CRISTI
VIII · KAS
IANVARIAS

Natale | *Domini* | *Cristi*
VIII ka(lenda)s | *Ianuarias.*

Pierre qui devait être placée près d'un autel où l'on conservait quelque relique de Bethléem. Inscription en cinq lignes, relative à la Noël, anniversaire de la naissance du Christ.

L. 1. — *Natale,* anniversaire (voir plus haut, n. 289; 299). Ordinairement, la formule *natale* ou *natalis* se rapporte à l'anniversaire d'un martyr ou de la dédicace d'une chapelle. C'est ici la seule inscription africaine où ce terme soit appliqué au Christ.

L. 4-5. — *VIII ka(lenda)s Ianuarias* = 25 décembre, jour de Noël. Cette fête est mentionnée, à la même date, dans le Calendrier de Carthage : *Domini nostri Jesu Christi, filii Dei.*

La Noël, d'origine occidentale, et l'Épiphanie, d'origine orientale, avaient également pour objet de commémorer l'anniversaire de la naissance du Christ; les deux fêtes finirent par s'imposer à tout le monde chrétien. En Afrique, les Donatistes admettaient la Noël, mais repoussaient l'Épiphanie. On en peut conclure que l'introduction de la Noël en Afrique est antérieure au schisme de 312, et que l'Épiphanie a été adoptée postérieurement par les catholiques africains. Il n'est pas impossible que l'inscription de Sétif provienne d'une église donatiste.

308. Sitifi (Sétif). — *C. I. L.*, VIII, 8645; p. 973.

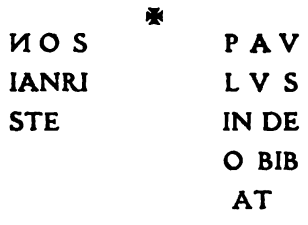

A [*Adjuva?*] *nos*, | *Ian(ua)ri*, | *Ste*[*fane?*]

B *Pau*|*lus* | *in De*|*o bib*|*at*.

Colonne, haute de 2 mètres. Sur cette colonne, plusieurs graffites, en lettres de 0 m. 04. A gauche, restes d'inscriptions, en trois lignes; à droite, une acclamation, en cinq lignes; entre les deux groupes d'inscriptions, une croix grecque. Comme le supposait De Rossi, la colonne devait être placée dans un lieu de pèlerinage, près d'un autel contenant des reliques; et les graffites sont probablement des proscynèmes ou des signatures de pèlerins.

A. — Ce sont probablement des invocations à des martyrs. La restitution [*Adjuva*] *nos* est, naturellement, tout hypothétique. Mais il est assez vraisemblable que les lignes 2 et 3 présentaient des noms de martyrs. IANRI peut être une déformation populaire de *Ian(ua)ri* (cf. n. 239). STE semble le début du nom du protomartyr *Ste*[*fanus*], que nous avons déjà rencontré à Sétif (n. 306).

B. — *Paulus in Deo bibat* (= *vivat*). Nous connaissons plusieurs martyrs africains du nom de *Paulus*, sans parler de l'apôtre. Mais, ici, la formule ne peut guère s'appliquer à un saint; *Paulus* doit être le nom d'un pèlerin.

In Deo vivat se retrouve à Constantine. Mais les Africains employaient généralement la tournure *In Deo vivas*, ou *vivas in Deo*, ou autres analogues.

309. Novar (Sillègue, ou Kherbet-Madjuba, ou Beni-Fuda, au Nord-Est de Sétif). — *C. I. L.*, VIII, 10928; 20471.

ARCADI
VTEREIN
CRISTO

Arcadi, | *utere in* | *Cristo.*

Fragment d'architrave ou de linteau, qui a été transporté à Sillègue, dans le jardin de l'agence des ponts et chaussées. Sur la face principale de la pierre, l'inscription, en trois lignes, et en lettres de o m. 04 : elle est enfermée dans un édicule, flanquée de deux pieds de vigne, et terminée par une palme. Sur le côté de la pierre qui était tourné vers le sol, le monogramme constantinien, qui permet d'attribuer le monument au IV^e^ siècle. L'inscription, qui devait être placée à l'entrée d'une chapelle, paraît être une invocation à un martyr.

L. 1. — Il s'agit peut-être d'*Arcadius* de Caesarea, martyrisé le 12 janvier sous Dioclétien, et connu par deux documents martyrologiques, la *Passio Arcadii* et un sermon attribué à Zénon de Vérone.

L. 2-3. — *Utere in Cristo.* Seul exemple de cette formule en Afrique. C'est une variante de la formule courante *Utere feliciter.* Mais le sens, ici, est obscur. On peut hésiter entre plusieurs explications : *Utere* (*nobis*) *in Cristo* (protège-nous auprès du Christ); ou encore : *Utere* (*hac memoria*) *in Cristo* (sois le maître de cette chapelle sous l'autorité du Christ). Peut-être faut-il voir simplement dans *in Cristo* un synonyme chrétien de *feliciter :* pour un fidèle, le *bonheur* est *dans le Christ.*

310. Novar (Sillègue). — *C.I.L.*, VIII, 10932; 20480.

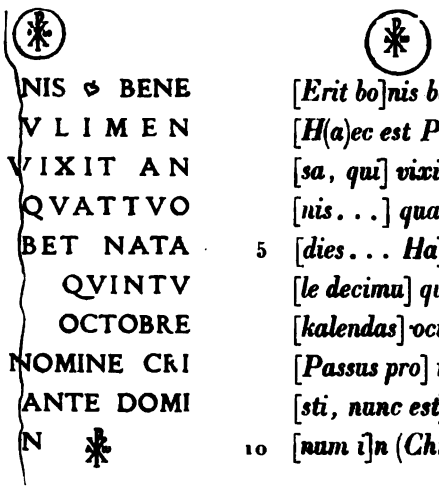

NIS ☉ BENE		[*Erit bo*]*nis bene.*
VLIMEN		[*H(a)ec est Pa*]*uli men-*
VIXIT AN		[*sa, qui*] *vixit an-*
QVATTVO		[*nis. . .*] *quattuo(r),*
BET NATA	5	[*dies. . . Ha*]*bet nata-*
QVINTV		[*le decimu*] *quintu*
OCTOBRE		[*kalendas*] *octobre(s).*
NOMINE CRI		[*Passus pro*] *nomine Cri-*
ANTE DOMI		[*sti, nunc est*] *ante Domi-*
N ⁂	10	[*num i*]*n* (*Christo*).

Pierre tombale, brisée à gauche, qui devait être placée dans une église. Épitaphe d'un martyr, en dix lignes; au-dessus de l'inscription, un monogramme constantinien, accosté de l'α-ω, et enfermé dans un cercle; à la fin de la dixième ligne, un autre monogramme constantinien, avec l'α et l'ω. Les restitutions des dernières lignes sont, en grande partie, l'œuvre de De Rossi; nous les avons complétées sur plusieurs points, en y joignant un essai de restitution des premières lignes. Il va sans dire que ce sont là des hypothèses. Mais il n'est pas douteux que l'inscription soit l'épitaphe d'un martyr; on ne saurait guère expliquer autrement les lignes 5 et 8. D'après la forme des monogrammes et la présence de l'α-ω, le document ne peut être antérieur aux dernières années du IVe siècle. Il ne s'agit donc pas d'une victime des persécutions païennes, mais d'un martyr plus ou moins authentique, catholique ou donatiste, qui avait succombé dans quelque bagarre. A en juger par la rédaction de l'épitaphe, nous ne serions pas surpris que la tombe fût celle d'un soi-disant martyr donatiste; précisé-

IMPRIMERIE NATIONALE.

ment, l'on a trouvé à Sillègue l'inscription d'un baptistère donatiste.

L. 1. — La lecture [*Bo*]*nis bene* ne semble pas douteuse. Cette formule se retrouve dans des inscriptions chrétiennes d'Henchir-Guessès, d'Aïn-Sfar, d'Aquae-Herculis, de Ménerville. Ici, en tête d'une épitaphe de martyr, elle paraît signifier que l'on sait honorer les bons, et, naturellement, frapper les méchants : déclaration qui n'aurait rien d'inattendu dans une communauté donatiste.

L. 2. — Nous restituons [*Pa*]*ali men*[*sa*]. Cette ligne contenait évidemment le nom du martyr, et nous connaissons plusieurs martyrs africains du nom de *Paulus*. La formule *mensa* est d'usage courant en Sitifienne, notamment à Novar, depuis le IV^e^ siècle. A Koudiat-el-Hadjela, une *mensa Pauli* date de l'année 344 de notre ère.

L. 4. — D'après la largeur de la lacune, on ne peut guère restituer que *an*[*nis viginti* ou *triginta*] *quattuo*(*r*). Si l'on supposait un chiffre après *an*[*nis*], on restituerait *mens*(*ibus*) *quattuo*(*r*).

L. 5. — [*Ha*]*bet nata*[*le*]. Indication de l'anniversaire du martyr. Sur cette formule, cf. n. 289; 299; 307.

L. 8. — [*Passus pro*] *nomine Cri*[*sti*]. Restitution presque certaine, proposée par De Rossi. Cette formule est pourtant un peu anormale. Ordinairement, en Afrique, le mot *passus* est suivi simplement d'une date ou d'un nom de lieu (n. 238; 249; 275; 293). L'invocation *In nomine Christi* est fréquente dans les dédicaces.

L. 9-10. — *Ante Domi*[*num i*]*n* (*Christo*). Telle était, à notre avis, la fin de l'inscription. La lecture de Poulle NΔ☧III (= [*I*]*nd*(*ictione*) *III*) est bien invraisemblable; cet archéologue a pris pour un Δ l'A qui précédait le chrisme, et pour le chiffre III les trois traits de l'ω qui suivait. Le chrisme représente ici,

comme dans beaucoup d'inscriptions, le nom même du Christ; on doit donc lire *in Christo*, formule courante dans les dédicaces africaines.

---

311. Aïn-Melloul (au Sud-Ouest de Sétif). — Cagnat et Monceaux, *Bull. des Antiquaires de France*, 1902, p. 287.

MESAMARTV		*Me(n)sa martu-*
RVDONATVSF		*ru(m). Donatus, F-*
ELIXNOVICIB		*elix Novici, B-*
ARICQVIPASS		*aric, qui pass-*
ISVNTGVRVZIS	5	*i sunt Guruzis.*

Pierre trouvée par M. le lieutenant Sédillot dans une petite ruine voisine d'Aïn-Melloul. C'était probablement la table d'un autel. Inscription en cinq lignes, relative à des reliques.

L. 1. — *Me(n)sa martura(m)*. Pour cette formule, voir n. 242; 246.

L. 2-3. — Les martyrs *Donatus, Felix, Baric* semblent avoir été populaires dans la contrée. Ils sont nommés ensemble dans un document d'Henchir-el-Hamacha (n. 254). Donatus et Baric figurent également dans une inscription d'Aïoun-Berrich (n. 288). — *Novici* est probablement un génitif indiquant le nom du père et distinguant *Felix* de ses nombreux homonymes. On lit de même dans la liste d'El-Hamacha : « Mettun *Secundi*. . ., Felix *Crescentiani*, [I]ader *Minuci* ».

L. 4-5. — Pour la formule *passus*, voir n. 238; 249; 275; 293; 310. La fin de l'inscription indique le lieu du martyre; et c'est la première fois que cette mention apparaît dans les documents relatifs à ce groupe de martyrs. Malheureusement, l'identification du lieu présente de sérieuses difficultés. La lecture, confirmée par un estampage, ne paraît pas douteuse; le

texte porte *Guruzis*. Nous ne connaissons qu'une ville africaine dont le nom se rapproche de celui-là. C'est la ville de *Gurza*, qui était en Byzacène, et qu'on identifie avec la localité moderne de *Kalaa-Kebira*, au Nord-Ouest de Sousse. Mais Aïn-Melloul, où l'on a trouvé notre inscription, est bien loin de là; en outre, les noms de *Baric* et de *Donatus*, souvent joints à celui de *Miggin*, semblent appartenir plutôt à la Numidie et à la Sitifienne. Peut-être a-t-il existé dans ces régions une ville du nom de *Guruza*, ou *Guruzi*, ou *Guruzae*.

---

312. Bir-Haddada (au Sud de Sétif, près d'Aïn Melloul). — *C.I.L.*, VIII, 8730-8731; 20490; *Additam.*, p. 973 = Gsell, *Recherches arch. en Algérie*, p. 236, fig. 80; *Monuments antiques de l'Algérie*, t. II, p. 180.

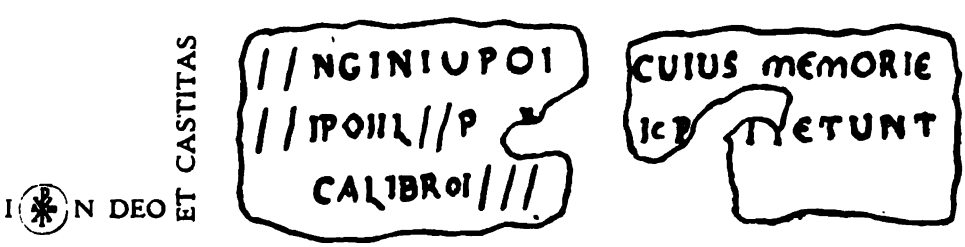

A [*Spes*] i*n *Deo* | *et castitas*.

B [*Mig*]*ginis*, *Don-*
[*at*]*i*, *Paul*[*i*], *P*[*e*]*t*[*ri*],
cal(*endas*) [*fe*]*br*[*uarias*].

C *Cujus memori*(*a*)*e*
(*h*)*ic p*[*os*]*it*(*a*)*e sunt*.

Groupe d'inscriptions qui se rapportent à un reliquaire. On a trouvé une auge carrée en pierre, qui devait être placée sous un autel, et qui mesurait o m. 53 de côté; la cavité avait

o m. 42 de large, sur o m. 29 de profondeur. Cette auge avait un couvercle de o m. 74 de côté : couvercle trop large, peut-être un ancien tailloir de chapiteau. Deux des tranches de ce couvercle portaient l'inscription A, gravée en lettres de o m. 11; entre les deux lettres du mot *in*, un monogramme constantinien, accosté de l'α-ω, qui ne doit pas être antérieur à la fin du IVe siècle. L'auge en pierre renfermait un coffret en terre cuite, long et large de o m. 30, haut de o m. 17. Le coffret, outre la poussière et les débris de bois provenant d'un couvercle, contenait une tablette de plomb, longue d'environ o m. 15, large de o m. 05. Sur cette tablette, qui est aujourd'hui au Musée du Louvre, ont été gravées à la pointe, en lettres onciales, les inscriptions B et C, relatives à des reliques.

A. — Inscription gravée sur deux des tranches du couvercle de l'auge. [*Spes*] *in Deo* est une acclamation courante, qu'on rencontre dans toutes les parties de l'Afrique; la formule *et castitas* est jusqu'ici particulière à ce coin de la Sitifienne.

B. — Inscription gravée à la pointe, en trois lignes, sur l'une des faces de la tablette de plomb; jusqu'ici, elle avait paru complètement inintelligible. Nous avons cru y reconnaître la mention de *Miggin, Donatus, Paulus* et *Petrus,* une série de martyrs que nous rencontrons dans d'autres documents de Numidie ou de Sitifienne, notamment à Aïoun-Berrich (n. 288). Nous donnons sous toutes réserves cet essai de lecture; car la tablette est très oxydée, et le déchiffrement fort incertain.

C. — Inscription en deux lignes, gravée sur l'autre face de la tablette.

Memori(a)e (h)ic p[os]it(a)e sunt. Pour cette formule, voir plus haut, n. 279; 304; 306.

313. Kherbet-bou-Addoufen (entre Sétif et Batna). — Gsell, *Bull. du Comité,* 1902, p. 337.

☧ VARTVRLIANI

[*Hic memoria s(an)c(t)i*] ☧ *marturi(s) Ianu*[*arii*].

Fragment d'une table en pierre, sans doute la table d'autel, trouvé au milieu des ruines d'une église, dans le chœur. La face supérieure de la table présente divers ornements ou symboles : une bordure de bandeaux plats, à saillie légère; au milieu, un large cercle; entre ce cercle et le rebord, une sorte de godet, une volute, et, dans l'angle, une feuille entourée d'un demi-cercle. L'inscription se lit sur la tranche antérieure de la table; elle est mutilée à gauche, et, probablement, à droite. La partie conservée commence par un monogramme constantinien, qui devait occuper, suivant l'usage, le milieu de l'inscription. D'après la forme du monogramme, le document date du IVe siècle.

M. Gsell a lu VARTVRLIANI, et il se demande si ce mot n'est pas un ethnique. A notre avis, c'est le titre et le nom d'un martyr, dont la table devait couvrir les reliques; la première lettre peut être un M dont les deux jambages extérieurs seraient effacés; et la septième lettre serait un I déformé en bas par un petit trait ou une cassure de la pierre. Nous lisons donc *marturi(s) Ianu*[*arii*]. Nous connaissons en Afrique bien des martyrs du nom de *Ianuarius;* l'un d'eux figure dans un document de Thelepte (n. 239).

---

314. Mzara-Sidi-Youssef (région du Bou-Thaleb, entre Batna et Bordj-Bou-Areridj). — Inscription inédite.

Micael
Paulus
.al

Inscription copiée en 1902 par M. le capitaine Duchemin, et communiquée par M. Cagnat. Elle est gravée, en trois lignes que séparent des traits, dans une sorte de cadre demi-ovale, entre les deux volutes d'un chapiteau. Elle contient probablement des noms de martyrs, comme plusieurs documents analogues gravés aussi sur des chapiteaux ou des coussinets (n. 276; 288; 299).

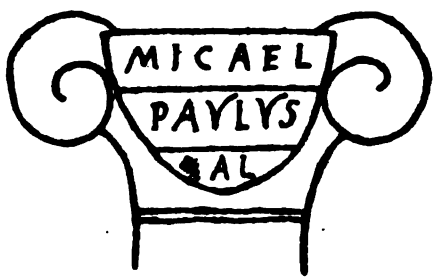

La formule initiale, *Nomina marturum* (n. 276) ou *Hic memoriae sanctorum* (n. 288) devait se lire sur un chapiteau voisin ou sur l'architrave; et l'inscription se terminait peut-être au-dessus d'une troisième colonne.

L. 1-2. — *Micael* est inconnu. *Paulus* doit être, non pas l'apôtre, mais l'un des martyrs africains de ce nom.

L. 3. — On ne peut dire si les deux lettres *al* sont les débris d'un troisième nom propre, ou d'un mot comme [*c*]*al*(*endas*) ou [*nat*]*al*[*e*].

---

315. Aïn-el-Ksar (dans la plaine des Righas, au Sud-Ouest de Sétif). — *C. I. L.*, VIII, 20572 = Gsell, *Recherches arch. en Algérie*, p. 268, n. 318; *Bull. du Comité*, 1899, p. 457.

MENSAM //////////		*Mensam* [*martarum*]
FELICISS //////////		*Felicis*, *S*[*tiddinis*, *Mig-*]
GINIS · MARI■ EF //////		*ginis*, *Mari*[*a*]*e*, *f*[*ecerunt et*]
DEDICAVERVN //////////		*dedicaverun*[*t*.....]
ANVS ET CoNSTAN ///////	5	*anus et Constan*[*tia ?*]

Pierre longue de 1 m. 11, large de 0 m. 50, épaisse de 0 m. 41. Inscription de cinq lignes, en lettres de 0 m. 06. Le

document se rapporte à la dédicace d'une *mensa marturum* par deux fidèles. La plupart des restitutions sont de M. Gsell.

L. 2. — Nous hésitons à admettre la lecture proposée *felicis-s[imorum]* : dans la formule *mensa marturum*, le mot *marturum* n'est pas accompagné d'une épithète, et, dans les formules équivalentes, l'épithète se place ordinairement avant le mot *marturum*. La liste d'Henchir-el-Hamacha (n. 254) mentionne les trois martyrs Felix, Stiddin, Miggin. De même, on peut lire ici : *Felicis, S[tiddinis, Mig]ginis.*

L. 3. — Il ne peut être question de la Vierge Marie, dont le culte apparaît très tardivement en Afrique. Une *Maria*, qualifiée de religieuse (*sanctimonialis*), figure parmi les martyrs d'Abitina, torturés à Carthage le 12 février 304.

L. 4. — Les deux formules *fecit* et *dedicavit* sont d'un emploi fréquent dans les dédicaces. Elles sont assez souvent jointes dans les documents païens; mais nous ne connaissons pas en Afrique d'autre inscription chrétienne où les deux mots soient réunis.

L. 5. — Les noms des dédicants sont trop altérés pour qu'on puisse les restituer avec quelque vraisemblance.

---

316. Aïn-el-Ksar. — *C. I. L.*, VIII, 20573 = Gsell, *Recherches arch. en Algérie*, p. 269, n. 319; *Bull. du Comité*, 1899, p. 457.

Mensa m[arturum]
[In nomine Patris et] *Felicis, Na[boris].*
Fili [et Sp(iritus) s(an)c(t)i] *In mente [habeas]*
Victore(m) pr(es)b(yterum) cum omni- *bus suis qui fecerunt.*

Table de pierre, qui a été trouvée à côté de la précédente, et qui couvrait des reliques, près de l'autel ou devant l'abside. Elle est brisée en plusieurs morceaux. Elle était longue d'environ 1 m. 25, large de 0 m. 87, épaisse de 0 m. 24, et arrondie sur l'un des côtés. La face supérieure présente, au milieu, une saillie circulaire. Sur la tranche antérieure se lit l'inscription, gravée en lettres de 0 m. 03, et coupée en deux par un monogramme constantinien, enfermé dans un cercle, qui permet d'attribuer le document au IVe siècle. Les lignes sont séparées par des traits : il y avait quatre lignes à droite, et, semble-t-il, seulement trois à gauche. Les noms des martyrs paraissent avoir été encadrés entre deux invocations.

L. 1-2. — Le mot *Fili,* seul conservé dans les deux premières lignes de gauche, ne peut guère se rattacher au reste de l'inscription. Nous croyons qu'il appartenait à une formule initiale d'invocation, comme celle que nous avons déjà rencontrée dans un document analogue d'Henchir-Akhrib (n. 279) : *In nomine Patris et Fili et Spiritus sancti.*

Mensa m[arturum]. Pour cette formule, voir n. 242; 246; 311; 315.

Felicis, Na[boris]. Ces deux martyrs sont probablement les deux soldats maures exécutés sous Maximien, et dont l'anniversaire tombait le 14 mai ou le 12 juillet.

L. 3. — *In mente [habeas]*. Cette formule se lit en 324 dans la dédicace de la basilique d'Orléansville.

L. 4. — On ne sait rien sur ce prêtre *Victor* qui, avec tous les siens, consacra cette table de martyrs. Des prêtres du même

IMPRIMERIE NATIONALE.

nom sont mentionnés par des inscriptions de Caesarea et d'Ala Miliaria.

---

317. Kherbet Oum-el-Ahdam (commune mixte des Righas, au Sud-Ouest de Sétif, sur la route de Tixter à Ras-el-Oued). — *C. I. L.*, VIII, 20600 = Audollent, *Mélanges de l'École de Rome*, X, 1890, p. 441 = Gsell, *Bull. du Comité*, 1899, p. 455 = *Marbres antiques du Louvre*, n. 3023.

A ☧ | *Memori|a sa(n)cta.*

B *De ter(r)a promis(si)onis ube natus est Cristus;*
apostoli Petri et Pauli; nomi-
na m[a]rturu(m) Datiani, Dona-
tiani, Cipriani, Nemesani,
Citini et Victo-
[r]ias. An(n)o provi[nciae]
[t]recenti viges[imo].

C *Posuit Bene | natus et Peqnaria.*

D *Victorinus* *septima id|us sept(e)m(b)r(es).*
Miggin *idus (septembres).*
Et Dabula et *de ligna Crucis.*

Table de pierre, trouvée dans les ruines d'une église, et transportée au Musée du Louvre (pl. III; cf. p. 223). C'est une grande dalle, cintrée au sommet, qui mesure 1 m. 30 de largeur et autant de hauteur maxima; l'épaisseur, assez inégale, est de 0 m. 25 en bas. La pierre était posée à plat, et couvrait sans doute le coffret contenant les reliques; elle devait être placée devant l'abside, et servir d'autel. Au centre de la face supérieure, un grand cercle en relief, qui enferme un monogramme constantinien et l'inscription A, disposée irrégulièrement sur deux

lignes. Au-dessous du cercle, l'inscription B, gravée avec plus de soin, en sept lignes que séparent des traits. Les trois dernières lignes sont plus courtes que les autres; à gauche, près de l'angle de la pierre, a été creusée une petite cavité hémisphérique, de 0 m. 10 de diamètre; et l'on paraît avoir eu l'intention de creuser une cavité semblable dans l'angle de droite, où le graveur a laissé vide la place correspondante. Comme l'a observé M. Gsell, ces cavités et le grand cercle en relief devaient représenter des écuelles et un plat, symboles des repas funèbres célébrés sur les sépultures; cette table des martyrs, comme d'autres monuments analogues, était donc une mensa funéraire, à la mode africaine. L'inscription C, qui donne les noms des dédicants, est gravée en deux lignes, que séparent et encadrent des traits, sur la tranche antérieure de la pierre.

La série des inscriptions A, B et C, suivant la remarque de M. Gsell, constitue le texte primitif du document. La partie A, d'après la forme du monogramme constantinien, ne peut être postérieure au IV^e^ siècle. La partie B est datée expressément de l'année 320 de l'ère maurétanienne, ou 359 de notre ère. La partie C, d'après la place qu'elle occupe, et d'après la physionomie des caractères, doit être du même temps. Tout porte à croire que ces trois inscriptions sont également contemporaines de la dédicace du monument, en 359 de l'ère chrétienne. L'inscription D semble postérieure. Elle se compose de quatre lignes, gravées très négligemment et très irrégulièrement, sur la face supérieure de la pierre, à droite et à gauche du grand cercle en relief. Elle se rapporte à de nouvelles reliques déposées sous la table.

A. — Inscription gravée dans le cercle en relief, au-dessous d'un monogramme constantinien.

Memoria sa(n)cta. Variante de la formule ordinaire : *memoria marturum* ou *memoria sancti N.*

B. — Inscription principale de la table. Elle est gravée régulièrement, en sept lignes, au-dessous du cercle en relief, et elle occupe presque toute la moitié inférieure de la face. Elle contient une énumération de reliques et la date de la déposition.

L. 1. — *De ter(r)a promis(si)onis ube* (= *ubi*) *natus est Cristus.* Exemple unique de cette formule. Il s'agit de la terre de Bethléem. Les reliques de ce genre paraissent avoir été assez répandues en Afrique. Augustin mentionne « terram sanctam de Hierosolymis adlatam, ubi sepultus Christus die tertio resurrexit[1] ». Il dit ailleurs que les Donatistes adoraient la terre du Saint-Sépulcre[2]. Dans bien des églises africaines, on a trouvé des reliquaires ou des fioles qui contenaient simplement de la terre. On voit par notre inscription que les reliques de cette espèce étaient connues en Maurétanie dès le milieu du IVe siècle.

L. 2. — *Apostoli Petri et Pauli.* Nous avons déjà rencontré en maint endroit des reliques de ces deux apôtres; mais la plupart des documents où ils figurent appartiennent à la période byzantine. L'inscription de Kherbet Oum-el-Ahdam prouve que ce culte des apôtres était bien antérieur en Afrique.

L. 3. — *Nomina marturum.* Pour cette formule, qui au IVe siècle était d'un usage courant en Numidie et en Sitifienne, voir plus haut, n. 238; 249-250; 254-255; 276; 289.

Datianus est probablement l'un des martyrs d'Abitina, de l'année 304. *Donatianus* doit sans doute être identifié avec l'un des héros de la *Passio Montani,* le Donatianus mort dans une prison de Carthage en 259. Des martyrs du même nom sont

[1] Augustin, *De civ. Dei,* XX, 8. — [2] Id., *Epist.* 52, 2 : « Unde terra si eis adferatur, adorant. »

mentionnés dans la liste d'Aubuzza (n. 250), et, à Cirta, le 31 mai, par le Martyrologe Hiéronymien.

L. 4. — *Ciprianus* est évidemment saint Cyprien, le grand évêque de Carthage, martyrisé le 14 septembre 258. *Nemesanus* paraît être l'évêque de Thubunae, Nemesianus ou Nemessanus, qui fut condamné aux mines en 257 et mourut l'année suivante.

L. 5. — *Citinus* doit être l'un des Scillitains, martyrisés en 180. *Victoria,* dont on retrouve le nom dans la dédicace de Mesloug (n. 304), est peut-être la martyre d'Abitina, de l'année 304; mais nous connaissons plusieurs saintes du même nom, à Carthage en 250, à Hippone sous Dioclétien, en Maurétanie (17 octobre; 2 décembre). — Noter le génitif en *as* (ou *ais*), dont l'épigraphie africaine présente de nombreux exemples, surtout dans la déclinaison des noms propres.

L. 6-7. — Année 320 de l'ère maurétanienne, ou 359 de notre ère. Cette indication chronologique présente ici un intérêt tout particulier pour l'histoire du culte des reliques en Afrique. La rédaction est, d'ailleurs, un peu anormale. Ordinairement, les mots *anno provinciae* sont écrits en abrégé, et le nombre des années est exprimé, non en lettres, mais en chiffres romains.

C. — Inscription en deux lignes, gravée sur la tranche antérieure de la table. Elle est enfermée dans une sorte de cadre, sauf les deux dernières lettres qu'on a dû laisser en dehors. Elle indique les noms des deux personnages qui avaient fait les frais du monument.

Posuit. Cette formule, fréquente dans les dédicaces païennes et dans les épitaphes, est rare dans les dédicaces chrétiennes d'Afrique.

Les dédicants sont, pour nous, des inconnus. Le nom de

Benenatus était assez répandu chez les chrétiens du pays, surtout à Carthage; nous avons rencontré à Aubuzza un martyr ainsi appelé (n. 250). Quant au nom de *Pequaria*, on le trouve chez les païens d'Afrique; mais nous n'en avons pas jusqu'ici d'autre exemple dans l'onomastique des inscriptions chrétiennes de la région.

D. — Inscription gravée après coup et d'une façon très irrégulière, en trois et quatre lignes, à gauche et à droite du cercle en relief de la face supérieure. Mention d'autres reliques.

L. 1-3. — Des martyrs du nom de *Victorinus* ou de *Miggin* figurent à diverses dates dans le Martyrologe Hiéronymien, ou ailleurs. Voici les seules données un peu précises. Un martyr *Victorinus* est mentionné à Carthage en 250; un autre, parmi les confesseurs d'Abitina, le 12 février 304; un autre, en Numidie, le 28 avril; deux autres, en Maurétanie, le 2 décembre. Il s'agit peut-être ici du confesseur d'Abitina. Quant à *Miggin*, c'est sans doute encore le martyr de Madaura, de l'année 180 (voir n. 254; 288; 315). — Les dates inscrites à droite du cercle se rapportent évidemment aux anniversaires des martyrs mentionnés à gauche.

L. 4. — *Dabula* est inconnue. — Nous avons déjà rencontré une relique du bois de la Croix dans une dédicace datée de 474 à Kherbet el-Ma-el-Abiod (n. 297); nous rencontrerons une relique du même genre à Rusguniae. Comme l'a fait observer M. Gsell, la mention relative à la Croix, ici, est probablement postérieure à l'année 359, puisque la ligne semble avoir été ajoutée plus tard.

---

318. Bordj Rdir (au Sud de Bordj-Bou-Areridj). — Robert et Farges, *Rec. de Constantine*, XXXV, 1901, p. 309, n. 22.

MESACASTI	*Me(n)sa Casti*
ETFLORI	*et Flori*
MARTVRES	*Martures*

Fragment d'une table en calcaire gris, découvert dans un jardin, près des thermes du douar Zmala. Longueur de la pierre, o m. 70; largeur, o m. 45; hauteur, o m. 40. Inscription en trois lignes, gravée en caractères superficiels et irréguliers, d'environ o m. o5.

Le monument est une *mensa marturum* (voir n. 242; 246; 311; 315-316). Mais la disposition de la formule est ici anormale; le mot *martures* est au nominatif, et rejeté après les noms des saints.

Des martyrs *Castus* et *Florus* figurent, le 3 mars, dans une liste africaine du Martyrologe Hiéronymien. Un *Castus*, exécuté à Carthage le 22 mai 203, est mentionné par Cyprien, par Augustin et par le Calendrier Carthaginois.

---

319. Rusguniae (Matifou). — *C. I. L.*, VIII, 9255.

D SANCTO LIGNO CRVCIS CHRISTI SALVATORIS ADLATO
ADQ· HIC SITO FLAVIVS NVVEL · EX PRAEPOSITIS · EQITV
M ARMICERORVM VVNIoR FILIVS SATVRNINI VIRI
PERFECTISSIMI EX CoMITIBVS ET COLLCIAL HONESTISSIMA
E FEMINAE PRIMEPoS ELVRI LACoNIQ BASILICAM VOTO
PROMISSAM ADQ oBLATAM CVM CONIVGE NONNI
CA AC SVIS OMNIBVS DEDICAVIT

☧ *Sancto ligno Crucis Christi Salvatoris adlato adq(ue) hic sito, Flavius Nuvel ex praepositis eq(u)itum armigerorum* [i]*unior(um), filius Saturnini, viri perfectissimi ex comitibus, et Col*[i]*ciae, honestissimae feminae, pr*[on]*epos Eluri Laconi*[ci]*, basilicam voto promissam adq(ue) oblatam cum conjuge Nonnica ac suis omnibus dedicavit.*

Inscription sur pierre, trouvée dans les ruines d'une basilique, et aujourd'hui perdue; elle est connue seulement par d'anciennes copies. Elle était gravée sur sept lignes; la première ligne paraît avoir été précédée d'un monogramme constantinien à forme simple. Si la présence de ce chrisme était certaine, le document daterait du IVe siècle; ce qui s'accorde, d'ailleurs, avec le contenu de l'inscription. C'est la dédicace d'une basilique qui renfermait des reliques de la Croix. On y distingue trois parties : mention des reliques (l. 1); noms et titres du dédicant et de ses parents (l. 2-5); formule de dédicace (l. 6-7).

L. 1. — Au début, les copies donnent un signe qui ressemble à un D. La lecture *D(e)* est invraisemblable. On doit probablement restituer ☧.

Sancto ligno Crucis Christi Salvatoris adlato adq(ue) hic sito. Il s'agit évidemment d'une relique déposée sous l'autel. Nous avons déjà rencontré des reliques de la Croix à Kherbet el-Ma-el-Abiod et à Kherbet Oum-el-Ahdam (n. 297; 317).

L. 2. — *Flavius Nuvel.* Nom du dédicant. C'était probablement un grand chef indigène au service de l'Empire. On ne sait si l'on doit l'identifier avec *Nubel,* père de Firmus [1], et avec le *Nubel* qui figure dans la dédicace métrique d'un château-fort, voisin de Ménerville (voir plus haut, n. 212).

Ex praepositis eq(u)itum armigerorum [*i*]*unior(um).* Nuvel était commandant (*praepositus*) ou ancien commandant (*ex praepositis*) du corps des *Equites armigeri iuniores,* corps mentionné par la *Notitia dignitatum* parmi les *vexillationes* africaines et placé sous les ordres du comte d'Afrique [2].

L. 3-5. — Nous n'avons pas d'autre renseignement sur les

[1] Ammien Marcellin, XXIX, 5, 2. — Cf. Gsell, *Observations sur la révolte de Firmus,* Constantine, 1903, p. 3-5.

[2] *Notitia dignitatum,* Occid., VI-VII. — Cf. Cagnat, *Armée romaine d'Afrique,* p. 730.

parents de Flavius Nuvel : ni sur son père Saturninus, *vir perfectissimus*, ancien comte (*ex comitibus*); ni sur sa mère Colicia, *honestissima femina;* ni sur son grand-père ou arrière-grand-père Elurius Laconicus.

L. 6. — *Voto promissam adq(ue) oblatam.* Exemple unique de cette formule dans l'épigraphie chrétienne d'Afrique; mais il y est souvent question de monuments élevés à la suite d'un vœu.

Nonnica, femme de Flavius Nuvel, est inconnue.

L. 7. — *Dedicavit.* Formule très fréquente dans les dédicaces païennes, mais assez rare sur les monuments chrétiens d'Afrique. On trouve aussi la formule *dedicante N* (n. 301; 305).

---

320. Sidi-Ferruch (près Alger). — *C.I.L.*, VIII, 9271 = Gsell, *Monuments antiques de l'Algérie*, t. II, p. 258.

a

PAXINTRAN[illegible]

b

IAN[illegible]ANTI

c

[illegible]ONOSTROPLACENSSABINABEATO
[illegible]TIOMARTIRIVOTVMREDDIDITCOMPLETO
[illegible]IODIEXIIIIFAL·IVL[illegible]HICESTIANVARI[illegible]
[illegible]IIEIVSMEMORIAQVIVIXITANN·XLVIIM·V
[illegible]CITINPACEVI[illegible]ANNPROVINC·CCCCX[illegible]
[illegible]SOLVCIS[illegible]OSTVLAVIT

A-B *Pax intran*[*ti istam*] | *jan*[*uam*], [*pax et reme*]*anti.*

IMPRIMERIE NATIONALE.

C [*Hic Domin*]*o nostro placens Sabina, beato*
[*Lauren*]*tio martiri votum reddidit, completo*
[*aedific*]*io die XIIII kal*(*endas*) *iul*(*ias*). — *Hic est Ianuari*
[*fil*]*ii ejus memoria, qui vixit ann*(*is*) *XLVII, m*(*ensibus*) *V.*
[*Requies*]*cit in pace* [*martirum*]. *Ann*(*o*) *provinc*(*iae*) *CCCCX.*.
[. . . *Paradi*]*so lucis* [. . *videre p*]*ostulavit.*

Dallage en mosaïque, long de 4 m. 79, large de 2 m. 72; trouvé en 1846 dans les ruines d'une chapelle, et détruit peu après. Au-dessous du dallage était aménagé un caveau qui contenait un squelette d'homme; près de là, on découvrit « un petit tombeau en pierre », sans doute un reliquaire. Sur la mosaïque, étaient dessinés plusieurs symboles et trois inscriptions : en haut, une panthère poursuivant une gazelle au milieu des palmiers, une autre scène entièrement détruite, les inscriptions A et B; au-dessous, l'inscription C, en six lignes, mutilée à gauche et aux dernières lignes; en bas, entre deux agneaux, une urne où perchaient deux colombes. Les inscriptions ont été restituées, en grande partie, par De Rossi; elles datent de la seconde moitié du v^e^ siècle de notre ère (C, l. 5). Lettres de o m. 11, noires sur fond blanc.

A-B. — Ces deux inscriptions sont évidemment les débris d'un même hexamètre : souhait de paix, adressé aux fidèles qui entraient ou sortaient. On lit des formules analogues, avec le mot *pax,* dans des inscriptions de Carthage, de Mateur, de Tigava.

C. — Inscription complexe, où l'on distingue trois parties : un hexamètre, d'ailleurs incorrect (l. 1); une formule de dédicace, relative à un martyr, et peut-être à l'achèvement d'un édifice par suite d'un vœu (l. 2-3); enfin, après une palme, l'épitaphe d'un certain Januarius (l. 4-6).

L. 1. — *Sabina* était la mère ou la femme du Januarius nommé plus bas (l. 3-4). C'est probablement elle qui avait fait construire la chapelle et placer des reliques près du corps de Januarius.

L. 2. — [*Lauren*]*tio martiri*. Restitution fort incertaine; car bien des noms se terminaient ainsi. Sur le culte de Laurentius en Afrique, voir plus haut, n. 274; 279; 282; 297; 305.

Votum reddidit. Pour cette formule, voir n. 282; 286.

Completo [*aedific*]*io*. Restitution douteuse; la formule serait d'ailleurs assez anormale. La date qui suit devait se rapporter à quelque anniversaire.

L. 3-4. — *Ianuarius* est inconnu. On verra en lui le fils ou le mari de la dédicante, suivant que l'on restituera [*fil*]*ii* ou [*mari*]*ti*.

Memoria a ici le sens de tombeau.

L. 5. — [*Requies*]*cit in pace* [*martirum*]. Restitution hypothétique, que nous proposons sous réserves. Après *in pace*, les copies donnent VI..., qui doit être une mauvaise lecture.

Les derniers chiffres de la date provinciale étaient malheureusement détruits. La dédicace du tombeau, et sans doute de la chapelle, est postérieure à l'an 410 de l'ère maurétanienne, ou 449 de l'ère chrétienne, et probablement antérieure à la fin du v^e^ siècle.

L. 6. — [*Paradi*]*so lucis* [..*videre p*]*ostulavit*. Restitution ingénieuse, mais nullement certaine, de De Rossi. Le Paradis est mentionné dans une épitaphe de Carthage (*in pace et Paradissu*); et dans un débris d'inscription trouvé entre Collo et Mila.

321. Tanaramusa (El Hadjeb, près Mouzaïaville). — *C.I.L.*, VIII, 9285.

ORATIONIBVSSANTORVMPE
RDVCETDOMINVS

Orationibus san(c)torum pe-
rducet Dominus
[nos ad regna caelorum?]

Plaque rectangulaire de terre cuite, longue de o m. 45, large de o m. 37; depuis longtemps détruite. La plaque était entourée d'un rebord, large de o m. o5 à o m. o6, élevé de o m. o2 au-dessus de la partie centrale. Sur chacun des quatre côtés du rebord étaient dessinées en relief trois figures de saints. Ce n'étaient probablement pas les douze apôtres; car les quatre côtés reproduisaient les trois mêmes figures. Au milieu du rebord supérieur, était représenté un enfant tenant à la main un objet indistinct, en forme d'Y, nous dit-on. Au milieu de la partie centrale de la plaque, on voyait debout, prêts à monter à cheval, deux guerriers, tenant d'une main la lance, et, de l'autre, les rênes. Entre les guerriers était une urne, et, au-dessus de l'urne, l'inscription. La plaque paraît provenir d'un coffret de terre cuite, qui contenait des reliques. Les deux guerriers étaient peut-être les Dioscures, représentés sur beaucoup de monuments chrétiens.

L. 1. — *Orationibus san(c)torum.* C'est probablement une allusion à des versets de l'*Apocalypse*[1].

L. 3. — Restitution hypothétique. L'inscription lue sur la plaque est évidemment incomplète; elle devait se terminer sur une autre partie du coffret.

[1] *Apocal.*, v, 8 : « orationes sanctorum »; VIII, 3 et 4 : « orationibus sanctorum ».

322. Tipasa (de Maurétanie). — *C.I.L.*, VIII, 20906 = Duchesne, *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1892, p. 112 = Saint-Gérand, *Bull. du Comité*, 1892, p. 479.

Clausula justitiae est martyrium votis optare. Habes et aliam similem, aelemosinam viribus facere.

Mosaïque de pavement, dans la chapelle funéraire de l'évêque Alexandre. Ce panneau, long de 2 m. 60, large de 1 m. 15, était situé dans le collatéral de gauche, près de l'abside. L'inscription, en quatre lignes que séparent des traits, était entourée d'un cadre, et, contrairement à l'usage, tournée vers le Nord, vers l'une des entrées de la chapelle. Lettres hautes de 0 m. 20 aux deux premières lignes et à la dernière; de 0 m. 18, à la troisième.

Cette inscription, qui rappelait aux fidèles les deux grands préceptes de la loi évangélique, semble être une paraphrase d'un texte de saint Matthieu[1]. Mais la rédaction en est originale : l'amour de Dieu doit aller jusqu'à souhaiter le martyre, et l'amour du prochain doit se traduire par l'aumône. La mention du martyre est ici très significative : l'inscription était probablement placée près de reliques. D'ailleurs, la chapelle d'Alexandre renfermait les tombeaux vénérés de ces *justi priores*, anciens évêques ou martyrs de Tipasa, que rappelle une dédicace métrique (n. 215).

L. 1. — *Clausula* paraît avoir ici le sens de *perfection* ou de *règle*.

Justitiae, la justice au sens biblique du mot, comme chez Lactance; c'est-à-dire, le devoir du juste, la vertu.

[1] Saint Matthieu, XXII, 37-40.

L. 2. — *Martyrium.* Comme nous l'avons dit, cette allusion au martyre s'explique sans doute par le voisinage de reliques.

L. 3. — Après *similem,* il faut sous-entendre *clausulam.*

L. 4. — *Ælemosinam = eleemosynam,* l'aumône. — *Viribus = pro viribus,* dans la mesure de ses ressources.

---

323. Tipasa. — *C.I.L.,* VIII, 20915 = Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie,* p. 75 = Grandidier, *Deux monuments funéraires à Tipasa,* dans les *Atti del II° Congresso di arch. crist.,* Roma, 1902, p. 64-65.

De Dei promissa .... (H)ic qu[ies]-
cit in nomine Cris[ti] ..... tra (?)
Salsa .....

Bloc de pierre calcaire, haut de o m. 56, épais de o m. 42. On en a retrouvé trois fragments, tout près et à l'Est des ruines du petit bâtiment à abside qui était situé devant le mur Sud de la basilique de Sainte-Salsa. L'inscription était bordée, à gauche, par une profonde rainure. Elle se composait de trois lignes, et était gravée assez régulièrement, en lettres de o m. 14.

C'était la dédicace d'un monument funéraire, dédicace où était nommée (l. 3) la martyre Salsa, patronne de Tipasa. Suivant M. Grandidier, le petit bâtiment à abside aurait contenu le tombeau primitif de Salsa, et la dédicace aurait été placée au-dessus de l'entrée de la chapelle funéraire : hypothèse ingénieuse, mais qu'on ne saurait contrôler aujourd'hui, étant donné la mutilation du bloc et de la dédicace.

L. 1. — *De Dei (donis).* Sur cette formule, voir plus haut, n. 180; 291. — Le mot *promissa* devait être suivi d'un verbe comme *fecit* ou *solvit.*

(H)ic qu[ies]cit. Cette formule se retrouve à Caesarea; mais la tournure ordinaire en Afrique était *Hic requiescit* ou *requievit.*

L. 2. — On rencontre sur une mosaïque tombale de Tipasa une formule presque identique : *in nomine Cristi requiescit.*

La lecture est incertaine à la fin de la ligne. M. Grandidier propose *lira[ta]*, déchirée, martyrisée : restitution aussi invraisemblable que l'expression est suspecte.

L. 3. — Il ne reste malheureusement qu'un mot, le nom de la martyre; et l'on ne peut dire quel rôle ce mot jouait dans la phrase.

Salsa, l'héroïne de la *Passio Salsae,* est mentionnée encore par une dédicace métrique découverte dans la basilique funéraire qui lui était consacrée (n. 223). Le même nom figure aussi à Tipasa dans l'épitaphe énigmatique de Fabia Salsa. On l'a rencontré récemment dans une inscription de Caesarea et dans les catacombes d'Hadrumète.

---

324. Caesarea (Cherchel). — *C. I. L.*, VIII, 9590.

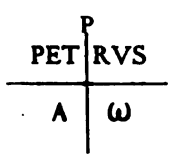

Petrus.

Table de marbre, haute de 0 m. 62, large de 0 m. 74; conservée au Musée de Cherchel, et provenant sans doute de Novi (7 kilomètres à l'Ouest de Cherchel). Sur cette table est gravée une grande croix monogrammatique. Au-dessous de la barre horizontale de la croix, α et ω; au-dessus de cette barre, en lettres de 0 m. 06, le mot *Petrus,* coupé en deux par la barre

verticale. A en juger par les dimensions de la pierre et par la disposition de l'inscription autour d'une croix, *Petrus* paraît être le nom d'un saint : soit de l'apôtre, soit d'un martyr local. On relève le même nom et des dispositions analogues sur des clefs de voûte de Sicca Veneria (n. 247-248).

---

325. Oppidum Novum (Duperré). — Gsell, *Bull. du Comité,* 1897, p. 573, n. 47; *Mélanges de l'École de Rome,* XIX, 1899, p. 80.

FIORAS
VITA
LIO
NIS
TIPASI MAR
CIAE ET CESELIAE.

Fioras, |Vita|lio|nis,
Tipasi, Mar|ciae et Ceseliae.

Table de pierre, creusée de deux écuelles, qui couvrait des reliques. Inscription en six lignes, étranglée aux lignes 2-4 entre les deux écuelles; lettres de 0 m. 04. Cette inscription contient seulement cinq noms de saintes ou de saints au génitif; elle faisait peut-être suite à une autre inscription, gravée sur l'autel, où se lisait une formule comme *Hic memoriae sanctorum.* Voir plus haut, n. 269.

L. 1. — *Fioras = Florae,* martyre inconnue. Nous avons rencontré à Bordj-Rdir un martyr Florus (n. 318).

L. 2-4. — Ce martyr *Vitalio* n'est mentionné dans aucun autre document africain.

L. 5. — *Tipasius* est sans doute le vétéran Tipasius, le héros

de la *Passio Tipasii veterani,* martyrisé le 11 janvier 298 dans la ville voisine de Tigava.

Le nom de *Marcia* figure à plusieurs reprises, le 8 des ides de mai, le 16 des calendes de juillet, le 18 des calendes de janvier, dans des listes africaines du Martyrologe Hiéronymien.

L. 6. — *Ceselia* est mentionnée dans une liste de martyrs d'Orléansville. Voir aussi n. 235.

---

326. Oppidum Novum (Duperré). — *C. I. L.*, VIII, 21496 = De Rossi, *La capsella argentea africana*, p. 30.

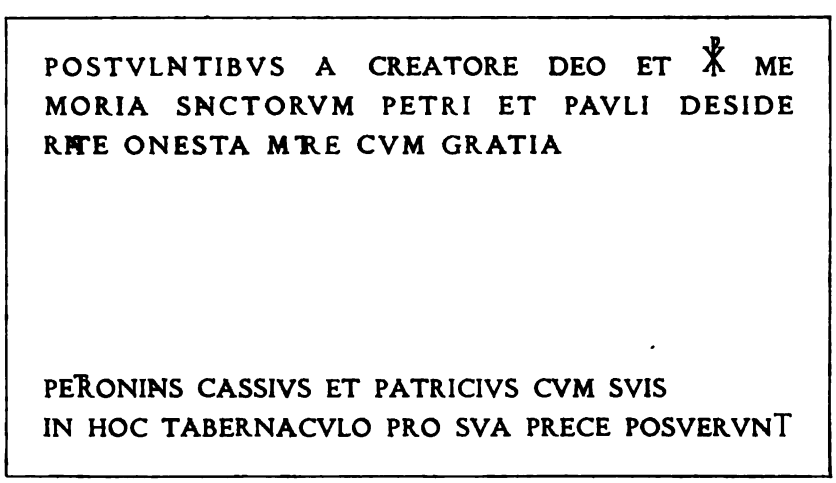
POSTVLNTIBVS A CREATORE DEO ET ☧ ME
MORIA SNCTORVM PETRI ET PAVLI DESIDE
RNTE ONESTA MTRE CVM GRATIA

PETRONINS CASSIVS ET PATRICIVS CVM SVIS
IN HOC TABERNACVLO PRO SVA PRECE POSVERVNT

Postulantibus a Creatore Deo et ☧. *Memoria sanctorum Petri et Pauli. Desiderante Onesta matre cum Gratia,*

Petronianus, Cassius et Patricius cum suis in hoc tabernaculo pro sua prece posuerunt.

Dalle en pierre calcaire, longue de 1 m. 25, large de 1 m. 12, épaisse de 0 m. 15; trouvée dans les ruines d'une chapelle à Kherba (dans la vallée du Chélif, à 12 kilomètres au Nord-

IMPRIMERIE NATIONALE.

Ouest de Duperré). On a découvert en même temps une clef d'arcade, ornée du monogramme constantinien. La dalle, brisée en deux morceaux, est conservée devant l'église de Sainte-Monique, près Saint-Cyprien-des-Attafs. C'était probablement une table d'autel. Elle est encadrée d'une bordure à faible relief. L'inscription est gravée en deux parties le long des bords des grands côtés, trois lignes en haut, deux en bas; le milieu de la table est vide. Les reliques des apôtres Pierre et Paul, mentionnées dans le document, devaient être déposées dans un loculus sous l'autel ou dans le support de l'autel.

L'inscription se compose de trois éléments : formule initiale (l. 1); mention des reliques (l. 2); noms des dédicants et circonstances de la dédicace (l. 3-5). D'après le monogramme constantinien de la première ligne, le document doit dater du IV^e^ siècle. Les ligatures sont assez nombreuses. Le texte a été reproduit au *Corpus* d'après la copie de M^gr^ Toulotte, qu'a publiée De Rossi; une partie des lettres ne sont plus visibles aujourd'hui; une nouvelle copie de M. Gsell prouve que la lecture n'est pas certaine, au moins à la ligne 4.

L. 1. — *Postulantibus a Creatore Deo et* (*Christo*). Exemple unique de cette formule. Le sens en est, d'ailleurs, assez obscur. De Rossi rapportait le mot *postulantibus* aux fidèles, qui demandaient à Dieu et au Christ l'érection du monument. Il est possible que le mot s'applique aux dédicants, et que la formule soit l'équivalent ou plutôt la contre-partie de la formule *De donis Dei :* on demande à Dieu d'accorder ses bienfaits, afin de pouvoir l'honorer dignement. — ☧ = *Christo.*

L. 2. — *Memoria* pourrait désigner la chapelle; mais, l'inscription étant gravée sur une table d'autel, il est peut-être plus naturel de donner au mot le sens de reliques.

Sur le culte des apôtres Pierre et Paul, voir n. 195; 238; 266; 272-274; 317.

Desiderante. Formule dont nous n'avons pas d'autre exemple en Afrique.

L. 3. — *Onesta*=*(H)onesta,* sans doute le nom de la mère des dédicants. — De Rossi a proposé de lire *Cum Gratia* (*sorore*); mais la suppression de *sorore* serait bien invraisemblable, et il n'est pas certain que *gratia* soit un nom propre.

L. 4. — Les noms des dédicants sont d'une lecture fort incertaine. Ces trois personnages sont, d'ailleurs, inconnus.

L. 5. — *In hoc tabernaculo.* Le mot *tabernaculum,* dont nous n'avons pas d'autre exemple dans l'épigraphie africaine, désigne soit le tabernacle qui s'élevait au-dessus de l'autel, soit la chapelle tout entière.

Pro sua prece. C'est l'équivalent de la formule grecque ὑπὲρ εὐχῆς. Il est probable que les dédicants avaient consacré les reliques et bâti la chapelle à la suite d'un vœu.

Posuerunt. Pour cette formule, voir n. 317.

---

327. Cartenna (Ténès). — *C. I. L.,* VIII, 9692; *Additam.,* p. 975.

EGVSA SAT	*Egusa, Sat[urnina?...]*
TA MARTVRAS CIII	*ta, marturas Chr[isti...]*
RATA ET SIMPLICI	*rata et Simplici[a in pa]-*
CE CONVENI	*ce conveni[entes].*

Table de marbre, haute de o m. 28, large de o m. 31 en haut, de o m. 49 en bas. Inscription brisée à droite, en quatre lignes que séparent des traits; lettres de o m. 03. Il s'agit

probablement d'une tombe où l'on avait déposé des reliques. Restitutions de De Rossi.

L. 1. — La martyre *Egusa* est inconnue. La restitution *Sat*[*urnina*] est assez vraisemblable; car l'inscription semble n'avoir mentionné que des femmes. Une *Saturnina* figure parmi les martyrs d'Abitina, en 304; une autre, de Maurétanie, est nommée le 2 décembre par le Martyrologe Hiéronymien.

L. 2. — TA est la fin du nom d'une troisième martyre.

La formule *martur Christi* ne se rencontre dans aucun autre document épigraphique africain; mais elle est fréquente dans les documents littéraires de la région.

L. 3. — RATA, fin d'un autre nom, comme Honorata.

Simplicia est inconnue; il n'est pas sûr que ce soit une martyre.

L. 4. — [*In pa*]*ce conveni*[*entes*]. Formule dont nous n'avons pas d'autre exemple en Afrique. Voici comment elle est expliquée par De Rossi et les éditeurs du *Corpus*. L'inscription se rapporterait à cinq femmes qui auraient souffert pour leur foi; Egusa et deux autres auraient aussitôt succombé; Simplicia et une de ses compagnes auraient survécu aux tortures, seraient mortes en paix avec l'Église, et auraient été alors ensevelies avec les premières. L'explication est peut-être plus simple : les deux premières lignes se rapporteraient à des reliques déposées dans la tombe de Simplicia et d'une autre femme « unies dans la paix » de l'Église ou de la mort.

---

328. Renault. — *C. I. L.*, VIII, 21517 = La Blanchère, *Musée d'Oran*, p. 27 = Gsell, *Bull. du Comité*, 1899, p. 458, n. 8.

Memoria Bennagi et Sexti, K(a)l(end)as (novembres).
Memoria beatissimo-
rum martyrum, id est
Rogati, Maienti, Nass-
ei, Maximae, quem Pri-
mosus, Cambus genito-
res dedicaverunt. Pas-
si XII Kal(endas) nov(e)m(bres) ☧ *CCXC prov(inciae).*

Table de pierre calcaire, haute de 0 m. 65, large de 1 m. 24; trouvée dans le douar de la commune de Mediouna, à 3 kilomètres et demi au Nord-Ouest de Renault. La pierre, qui est aujourd'hui au Musée d'Oran, devait être placée au-dessus de la porte d'une chapelle de martyrs. Dans un cadre orné et à queues d'aronde, inscription en huit lignes. C'est la dédicace de la chapelle. Elle se compose de quatre parties : formule initiale et noms des martyrs (l. 2-5); noms des dédicants (l. 6-7); date du martyre (l. 8); addition postérieure (l. 1).

Ce document est fort intéressant, à plus d'un titre. D'abord, c'est actuellement la plus ancienne inscription datée d'Afrique où apparaisse sûrement le monogramme constantinien. En outre, il nous fait connaître les noms et les jours anniversaires de six martyrs : 21 octobre, Rogatus, Maientus, Nasseus, Maxima; 1er novembre, Bennagius et Sextus. Le document se

termine par la mention de l'année 290 de l'ère maurétanienne, soit 329 de l'ère chrétienne.

L. 1. — Cette ligne, gravée très légèrement et avec négligence, a été ajoutée après coup; elle a été déchiffrée exactement par M. Gsell. L'addition avait pour objet de mentionner deux nouveaux martyrs : *Bennagius* et *Sextus*. Ces deux martyrs ne sont nommés dans aucun autre document africain. Un *Benagius* figure sur une pierre gravée, découverte en Algérie[1].

A la fin de la ligne, il faut peut-être lire : *K(a)l(endas) a(u)g(ustas)*. Dans les inscriptions chrétiennes du pays, le G a souvent une forme voisine de l'S.

L. 2. — *Memoria,* chapelle.

L. 3. — IDEST peut être une erreur du lapicide pour [Mo]DEST[i]. Un martyr *Modestus* est mentionné, au jour indiqué ci-dessous (l. 8), le 12 des calendes de novembre, par le Martyrologe Hiéronymien, avec des martyrs dont les noms se rapprochent de ceux de la ligne 4.

L. 4. — Il s'agit évidemment de martyrs locaux. Cependant, nous connaissons quelques homonymes africains : plusieurs Rogatus, et plusieurs Maxima.

On a proposé d'identifier ces martyrs de Renault avec des martyrs africains, dont les noms présentent quelques analogies, et qui figurent le même jour au Martyrologe Hiéronymien, le 12 des calendes de novembre : *In Africa, Modesti...*, *Matheri, Dissei.* L'identification est loin d'être certaine; mais elle n'est pas invraisemblable, si l'on tient compte de l'altération si fréquente des noms dans les Martyrologes.

Au lieu de MAIENTI, on avait lu d'abord MATENII.

L. 5. — *Quem = quam* (*memoriam*).

[1] *C. I. L.*, VIII, 22658, 6.

L. 6. — *Primosus* et *Cambus* sont inconnus. D'après l'inscription, c'étaient les pères des quatre martyrs nommés aux lignes 4-5. Ce sont eux qui élevèrent et dédièrent la chapelle.

L. 7. — *Dedicaverunt*. Pour cette formule, voir plus haut, n. 319.

L. 8. — *Passi*. Voir n. 238; 249; 275; 293; 310-311.

D'après une observation de M. Gsell, les lettres NO ont été gravées à la place d'un autre mot qu'on avait martelé. Il est probable que le lapicide s'était trompé d'abord pour l'indication du mois et avait écrit D(*e*)C(*e*)M(*bres*).

Noter la disposition du monogramme constantinien, qui est fortement incliné à droite.

La place occupée par ce chrisme, entre l'indication du jour et celle de l'année, a donné lieu à des erreurs d'interprétation sur la date du martyre, comme la date elle-même avait inspiré des doutes sur l'orthodoxie des saints à qui était consacrée la chapelle. On crut d'abord avoir affaire à des martyrs donatistes, victimes d'une querelle avec les catholiques en 329. Nous savons, par bien des témoignages, que les Donatistes rendaient un culte à ceux des leurs qui avaient succombé dans les batailles de ce genre; mais il n'y a pas trace de donatisme dans le document. Plus tard, on a proposé d'identifier les martyrs de Renault avec des martyrs africains qui figurent, le 12 des calendes de novembre, au Martyrologe Hiéronymien. En conséquence, les martyrs de Renault redevinrent catholiques; on les rapporta à la persécution de Dioclétien, et l'on admit que la date donnée par l'inscription était celle de la dédicace du monument.

A cette interprétation, nous voyons deux difficultés. La mention de l'année, qui est éloignée du mot *dedicaverunt*, et qui est séparée seulement de la mention du jour par un monogramme, paraît bien se rapporter au martyre, nettement

indiqué par le mot *passi*. En outre, on a peine à comprendre que les pères des victimes, Primosus et Cambus, aient attendu vingt-cinq ans avant d'élever le monument; d'autant mieux que ce monument, consacré non par l'Église ou par des fidèles quelconques, mais par la famille, a tout l'air d'être un tombeau.

Nous croyons donc que les martyrs ont réellement succombé en 329. Mais on n'en doit pas conclure pour cela qu'ils aient été donatistes. Bien des martyrs authentiques sont postérieurs à la persécution de Dioclétien. Pour ne parler que des Africains, sainte Salsa à Tipasa sous le règne de Constantin, les martyrs de Sufes en 399, la vierge Julia en Corse (443), ont été victimes d'émeutes païennes; Salsa et Julia figurent au Martyrologe Hiéronymien. Plusieurs martyrologes ont admis les martyrs ou confesseurs africains frappés par les Vandales ariens. Le Martyrologe romain, à la date du 9 février, mentionne Primus et Donatus, deux diacres catholiques de Castellum Lemellefense, tués par des Donatistes vers le milieu du IV^e^ siècle [1].

En résumé, les martyrs de Renault sont évidemment des martyrs catholiques, si l'on admet l'identification proposée avec le Matherius et le Disseus du Martyrologe Hiéronymien. Mais ils paraissent avoir succombé réellement en 329, soit dans une émeute de païens, comme sainte Salsa à Tipasa ou les martyrs de Sufes, soit, comme les diacres Primus et Donatus, dans une bataille avec des Donatistes.

---

329. Castellum Tingitanum (Orléansville). — *C. I. L.*, VIII, 9714 = Doublet, *Musée d'Alger*, p. 23 et 61; pl. II, 2.

[1] Optat., II, 18.

A — ⁂
[*Me*]*moria*
[*sanc*]*ti mart*[*yris*]
. . . .*iesi, pas*[*si* . . .]

B — [*s*]*anc*(*t*)*o e*[*t bea*]-
[*t*]*issimo Æ* . . . .
[*marty*]*riam dixit o* . . .
[*Mem*]*oria apostolorum*
[*Pe*]*tri et Pauli. Passa*
. .*I non*(*as*) *mai*(*as*) *ann*[*o* . . .].
[*Ju*]*bente Deo et Chr*(*ist*)*o*
. . . . . .

Fragments d'une brique, trouvés à Orléansville, au bord du Chélif, sur l'emplacement d'une chapelle qui contenait des reliques de saint Pierre et de saint Paul; Musée d'Alger. Outre les reliques des apôtres, l'inscription mentionnait des martyrs (A, l. 2-3; B, l. 1-3; 5-6); mais elle est si mutilée qu'on ne saurait en démêler le contenu exact. Elle est surmontée d'un monogramme constantinien, accosté de l'α et de l'ω; ce qui permet de l'attribuer à la fin du IV^e^ siècle ou au V^e^.

A. — Largeur maxima, o m. 28; hauteur maxima, o m. 22. Débris de trois lignes, au-dessous du chrisme.

L. 3. — IESI est sans doute la fin d'un nom de martyr. La formule *pas*[*si*] était probablement suivie d'une date.

B. — Largeur maxima, o m. 40; hauteur maxima, o m. 30. Débris de huit lignes.

L. 1. — [*S*]*anc*(*t*)*o e*[*t*] [*bea*]*tissimo*. Restitution hypothétique, que nous proposons sous réserves.

L. 2. — Æ est sans doute le début du nom d'un martyr, comme *Æ*[*liano*] ou *Æ*[*miliano*].

IMPRIMERIE NATIONALE.

L. 3. — [*Marty*]*rium dixit*. Restitution très vraisemblable de Le Blant. La formule signifiait « rendre témoignage au Christ, confesser sa foi ». Elle se retrouve dans la *Passio Montani* et dans un document donatiste, la *Passio Donati*. L'expression *testimonium dicere* a le même sens chez saint Augustin[1].

L. 4-5. — [*Mem*]*oria apostolorum* [*Pe*]*tri et Pauli*. Voir plus haut, n. 195; 238; 266; 272-274; 317; 326. — *Passa*. Sur cette formule, voir n. 238; 249; 275; 293; 310-311; 328.

L. 6. — La date se rapportait sans doute à l'anniversaire du martyre.

L. 7. — [*Ju*]*bente Deo et* XPO (= *Christo*). Nous avons déjà rencontré cette formule dans une inscription de martyrs à Satafi (n° 300).

L. 8. — On distingue la partie supérieure de sept ou huit lettres; mais on n'en peut rien tirer.

---

330. Castellum Tingitanum (Orléansville). — *C. I. L.*, VIII, 9716 = Doublet, *Musée d'Alger*, p. 23 et 61; pl. II, 3.

[*Mem*(*oria*)] *marty*⟨*i*⟩*ru*(*m*).
[*Pa*]*ulus*, *Petru*(*s*),
[*Mar*]*cia*, *Ceselia*.
[*Hic S*]*ecundilla*
[*in*] *pace se*[*pulta*].

Tuile, brisée à gauche et en bas; Musée d'Alger. Hauteur du fragment, 0 m. 26; largeur, 0 m. 30. Il reste de l'inscription la partie droite de cinq lignes; lettres de 0 m. 03 à 0 m. 05. Il s'agit probablement de reliques déposées dans une tombe.

[1] Le Blant, *L'épigraphie chrétienne en Gaule et dans l'Afrique romaine*, p. 117-119.

L. 2. — [*Pa*]*alus, Petru*(*s*). On peut douter que cette mention se rapporte aux deux apôtres; car l'ordre traditionnel des noms est interverti. Voir n. 288.

L. 3. — CIA doit être la fin du nom d'une martyre : peut-être [*Mar*]*cia*, nommée avant Ceselia à Oppidum Novum (n. 325).

Ceselia est sans doute la martyre qui figure dans la liste d'Oppidum Novum (n. 325).

L. 4. — [*S*]*ecundilla* est inconnue. C'est peut-être le nom de la femme dont la tombe renfermait les reliques.

L. 5. — Quoique la troisième lettre ait la forme d'un G, on doit probablement lire [*in*] *pace se*[*pulta*] : formule qui se retrouve dans une épitaphe de Calama. Si la restitution est ici justifiée, *sepulta* pourrait se rapporter au nom qui précède, et la défunte se serait appelée Secundilla.

---

331. Castellum Tingitanum (Orléansville). — *C. I. L.*, VIII, 9717; 21519.

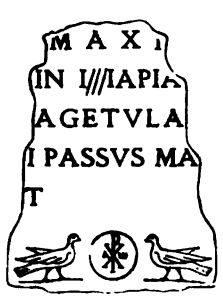

. . . . *Maxi*[*mus?*]
. . . *in*, *I*[*anu*]*aria* (*?*)
. . . *a*, *Getula*,
. . . *i*, *passus ma-*
[*r*]*t*(*yrium?*).

Tuile trouvée, comme les précédentes, aux bords du Chélif, sur l'emplacement d'une chapelle; Musée d'Alger. Hauteur du fragment, 0 m. 25; largeur, 0 m. 28. Il reste des débris de cinq lignes; lettres de 0 m. 03. Au-dessous de l'inscription, un monogramme constantinien, accosté de l'α et de l'ω, dans

un cercle, entre deux colombes. D'après la forme du chrisme, le document doit appartenir au début du v^e^ siècle.

L. 1. — *Maxi*[*mus*] ou *Maxi*[*ma*]. C'était sans doute un nom de saint ou de sainte.

L. 2. — Les éditeurs du *Corpus* avaient lu d'abord : IN MARTIR[*io*]; dans leur *Supplément*, ils ont renoncé à cette lecture. Il est probable que la ligne contenait deux noms de martyrs; le second était peut-être *I*[*anu*]*aria* ou *Iapin* (n. 295).

L. 3. — *Getula* est probablement le nom d'une martyre, d'ailleurs inconnue. On vient de trouver à Timgad l'épitaphe sur mosaïque d'une femme nommée *Getula*.

L. 4. — *Passus*. Voir n. 329.

---

332. Castellum Tingitanum (Orléansville). — *C. I. L.*, VIII, 9715.

⁂ MORIAE	[*Bonae Me*] ⁂ *moriae*
NOCENTIS	[*N... in*]*nocentis.*
T ///IN PACE	[*Precessi*]*t* [*nos*] *in pace*
CTOBRES DIE SEX	[*Domini, o*]*ctobr*[*i*]*s die sex-*
PR CCCLXVII FV	[*ta, anno*] *pr*(*ovinciae*) *CCCLXVII. Fu-*
TRIBVNVS PATER ET	[*scius*] *tribunus pater et*
E MATER EIVS APVT	.....*e mater ejus aput*
S APOSTOLOS PETRV ET	[*sancto*]*s apostolos Petru*(*m*) *et*
N NOM/NE · DEI ET CRI	[*Paulu*(*m*) *i*]*n nom*[*i*]*ne Dei et Cri-*
EMOR RVNT	[*sti m*]*emor*[*iam fece*]*runt.*

Plaque de marbre, brisée à gauche, haute de o m. 61, large de o m. 50; Musée d'Alger. Inscription en dix lignes, surmontée d'un monogramme constantinien accosté de l'α-ω et enfermé dans un cercle; lettres de o m. 035. C'est l'épitaphe

d'un enfant (l. 2); la tombe était placée près de reliques des apôtres saint Pierre et saint Paul (l. 7-8). Le document est daté de l'an 367 de l'ère maurétanienne, soit 406 de l'ère chrétienne (l. 5).

L. 1. — Il ne reste que le groupe de lettres MORIAE, à droite du chrisme. On doit supposer, à gauche du monogramme, une lacune de six ou sept lettres. La restitution [*Bonae Me*]*moriae* est donc très vraisemblable. Cette formule se lit précisément dans plusieurs épitaphes d'Orléansville, du v^e^ siècle.

L. 2. — [*In*]*nocentis*. Ce qualificatif est d'ordinaire appliqué aux enfants. C'est probablement le cas ici, si l'on en juge par les dimensions de la plaque, comme par la mention du père et de la mère (l. 6-7).

L. 3-4. — Restitution hypothétique, mais qui comble exactement la lacune. La formule *precessit nos in pace Domini* et les expressions équivalentes sont d'un emploi fréquent, en Maurétanie, dans l'épigraphie funéraire du IV^e^ et du V^e^ siècle.

La leçon [*o*]*ctobr*[*i*]*s die sex*[*ta*] ne peut être proposée que sous réserves; car cette façon de compter les jours n'est devenue que bien plus tard d'un usage courant (voir n. 305). Cependant la lecture *die sex*[*ta*] paraît certaine.

L. 5-6. — *Fu* est évidemment le début du nom du père. Le titre de *tribunus* se retrouve dans des inscriptions chrétiennes d'Aubuzza (n. 250), de Mascula et de Rusguniae.

L. 7-8. — *Aput* (=*apud*) [*sancto*]*s apostolos Petru*(*m*) *et* [*Paulum*]. Il s'agit soit de reliques des apôtres déposées dans la tombe, soit des reliques placées dans l'autel de la chapelle (n. 329).

L. 9. — [*I*]*n nomine Dei et Cri*[*sti*]. Même formule à Satafi (n. 300), et à Sitifi en 384.

333. Ala-Miliaria (Benian). — Gsell, *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1899, p. 277; *Fouilles de Benian*, Paris, 1899, p. 25; *Monuments antiques de l'Algérie*, t. II, p. 178.

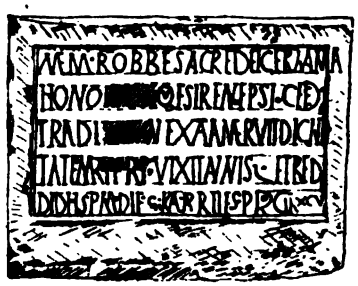

Mem(oria) Robb(a)e, sacr(a)e Dei, germana(e)
Honor[ati, A]qu(a)esiren(sis) ep(i)s(cop)i. C(a)ede
tradit[orum] vexata, meruit digni-
tate(m) martiri(i). Vixit annis L, et red-
didit sp(iritu)m die VIII kal(endas) apriles, pro(vinciae) CCCXCV.

Table rectangulaire de grès, longue de o m. 79, haute de o m. 58, épaisse de o m. 13; Musée du Louvre. Cette table a été découverte dans un caveau rectangulaire, où était ensevelie Robba, une martyre donatiste. Le caveau de Robba occupait le milieu d'une série de sept chambres funéraires, qui étaient disposées en ligne droite au bord du plateau, et où l'on a trouvé des épitaphes de clercs également schismatiques. Il communiquait par une fenêtre avec la crypte d'une basilique, élevée probablement en l'honneur de la martyre. « Au milieu de la courbe que décrit le mur (de la crypte), dit M. Gsell, une sorte de niche quadrangulaire présente, à 1 m. 20 au-dessus du sol, une fenêtre haute de o m. 60, large de o m. 50, bordée d'un cadre en pierre encore intact, où l'on voit des trous qui servaient à assujettir une grille fixe en métal; du côté de la crypte, deux autres trous, percés dans le plafond du cadre,

recevaient les pivots d'un volet à tabatière... La crypte avait été faite pour permettre la visite du tombeau de la sainte; l'ouverture pratiquée dans la niche était une *fenestella confessionis*, ayant vue sur le caveau de Robba. » L'inscription paraît avoir été placée à l'intérieur du caveau, et encastrée dans le mur qui le fermait à l'Est, en face de la *fenestella*, d'où on pouvait lire l'épitaphe.

La table de grès présentait un rebord, très large en bas, qui encadrait une surface rectangulaire de o m. 65 sur o m. 38. Toute cette surface était occupée par l'inscription, gravée assez régulièrement en cinq lignes, et assez bien conservée; lettres de o m. o5 à o m. o6, avec nombreuses ligatures. C'est l'épitaphe de Robba, religieuse donatiste, mise à mort par les catholiques en l'année 395 de l'ère maurétanienne (l. 5), qui correspond à l'an 434 de l'ère chrétienne.

L. 1. — *Mem(oria)*, tombeau. — *Robba* était inconnue avant les découvertes de Benian. Le nom est probablement indigène. Comme la première lettre est endommagée en bas, on pourrait lire aussi *Bobba*.

Sacra Dei (*puella* ou *virgo*), religieuse. Cette formule abrégée se lit sur une épitaphe de Benian, datée de 422. Ordinairement, le mot *Dei* est omis dans les formules de ce genre; cependant, on trouve *virgo Deo sacrata* dans une inscription de Theveste.

L. 2. — Robba était la sœur d'Honoratus, évêque d'Aquae Sirenses (ville située non loin de là, sur la rive droite de l'Oued-el-Hammam). Cet évêque, *Honoratus, episcopus Adquesirensis*, est mentionné parmi les donatistes dans les procès-verbaux de la célèbre Conférence qui siégea à Carthage en 411.

L. 3. — *C(a)ede tradit[oram] vexata, meruit dignitate(m) martiri(i)*. Formules dont nous n'avons pas d'autre exemple dans

l'épigraphie africaine. Robba avait succombé dans quelque bataille entre les donatistes et les catholiques.

Traditores. On sait que les donatistes accusaient les catholiques d'avoir livré les Écritures pendant la persécution de Dioclétien, ou d'être restés en communion avec les traditeurs (*traditores*); d'où ce nom injurieux que les schismatiques donnaient à leurs adversaires, et qui se lit sans cesse chez saint Optat, chez saint Augustin, dans tous les documents relatifs au donatisme.

L. 4-5. — *Reddidit sp(irita)m*. Cette formule apparaît, dès l'année 238, dans une épitaphe chrétienne de Tipasa. Elle se retrouve, plus ou moins abrégée, dans une série de documents africains, surtout en Proconsulaire et en Byzacène.

334[1]. Uppenna (Henchir-Chigarnia). — Raoul, Delattre et Pavard, *Procès-verbaux d'une double mission archéologique aux ruines de la basilique d'Uppenna*, Tunis, 1906, p. 15.

[*Hec sunt nomina martirum*].
[*Petrus, Paulus, Saturninus*]
[*presbyter. Idem S*]*atur-*
[*ninus, Bindemius, Sa*]*turnin-*

[1] Les inscriptions qui suivent n'ont pu être comprises dans le classement géographique; elles ont été découvertes depuis l'achèvement de cette partie du recueil.

5 [*us, Donatus, Saturninus*], *Gudnda*,
[*Paula, Clara, Lucilla, F*]*ortun, Iader*,
[*Cecilius, Emilius. Passi di*]*e IIII non*(*as*) *aug*-
[*ustas. Depositi VI idaum no*]*vembrium.*

Inscription sur mosaïque, trouvée dans la basilique d'Uppenna, sur le sol d'une petite abside qui appartenait à l'église primitive, et qui plus tard avait été en partie recouverte par la grande mosaïque byzantine où sont nommés seize martyrs (voir plus haut, n. 238).

Pour bien préciser l'emplacement, le sens et l'intérêt de cette nouvelle inscription, comme pour compléter nos données sur la mosaïque supérieure (n. 238), il est indispensable d'indiquer brièvement l'objet et les résultats des dernières fouilles entreprises dans la basilique d'Uppenna.

La découverte de la grande mosaïque des martyrs avait attiré l'attention des autorités ecclésiastiques. Le 8 juin 1905, l'archevêque de Carthage institua une commission d'archéologie chrétienne, chargée, entre autres, de procéder à une enquête sur les reliques que pouvait recouvrir la mosaïque. Cette commission était composée de M. le chanoine Raoul, du R. P. Delattre et de M. le chanoine Pavard. Avec le concours de la Direction des Antiquités de Tunisie, elle a exploré méthodiquement le sous-sol dans la partie centrale de la basilique. Les résultats de l'enquête ont été assez inattendus.

On commença par enlever avec précaution la grande mosaïque des martyrs, qui mesurait 2 m. 80 sur 2 m. 60. Vers le milieu du carré, au niveau de la couche de mortier qui soutenait la mosaïque, on aperçut aussitôt un coffret de pierre, long de 0 m. 50, large de 0 m. 32, haut de 0 m. 30. Dans une feuillure s'encastrait un couvercle plat, dont la face présentait des traces de traits à l'encre, probablement les restes

IMPRIMERIE NATIONALE.

d'une inscription. La cavité du coffret, longue de o m. 34, large de o m. 155, profonde de o m. 10, renfermait seulement une petite quantité de poussière grisâtre, qui, d'après l'analyse, paraît être le résidu d'un authentique en parchemin, et un écheveau de fil d'or, de la grosseur d'un œuf, qu'on suppose être les débris d'une étoffe précieuse.

Le coffret était enfoncé dans une couche de terre rapportée, épaisse de o m. 30, remplie de cailloux, avec des fragments de poterie, des débris de fresques et de mosaïques à inscription (lettres en cubes noirs sur fond blanc). Au-dessous de ces décombres, on rencontra une terre noirâtre, qui renfermait huit sépultures, de formes diverses, et disposées en divers sens : deux squelettes d'enfants, l'un dans une amphore, l'autre dans une auge de briques; des squelettes d'adultes, dans des auges de tuiles ou de dalles; çà et là, d'autres ossements. Bien que situées sous la grande mosaïque, ces tombes semblent n'avoir aucun rapport avec les martyrs honorés dans la basilique. Ce sont probablement des sépultures *ad sanctos*, naturellement plus anciennes que la mosaïque supérieure.

En même temps, l'on constata l'existence des soubassements de quatre murs, qui encadraient exactement la mosaïque, et qui soutenaient sans doute un *ciborium*. Le mur de droite s'élevait lui-même au-dessus d'une petite abside, qui était tournée vers la nef principale de la basilique, et dont la plus grande partie s'étendait, à travers la couche de décombres, sous la grande mosaïque. Cette absidiole avait un diamètre d'environ 3 mètres; elle était limitée par un mur demi-circulaire, épais de o m. 40, prolongé en forme de fer à cheval. C'est évidemment un reste de la basilique primitive, qui paraît dater du IV^e^ siècle, et dont les débris avaient été entièrement masqués par les dallages de la basilique byzantine. Dans la

partie centrale de la petite abside, le pavement était constitué par une mosaïque à inscription, que l'on vient de retrouver. Au-dessous de cette mosaïque primitive, les fouilles, poussées jusqu'au sol naturel, n'ont révélé aucune trace d'ossements ni de sépultures. On a découvert seulement, vers le centre de l'absidiole, dans l'angle du mur qui encadra plus tard la mosaïque supérieure, une amphore à large panse, bouchée avec du plâtre, et posée debout. L'amphore renfermait simplement un peu de poussière : d'après l'analyse chimique, cette poussière serait, comme celle du coffret, le résidu d'un authentique en parchemin. L'amphore paraît être en rapport avec la mosaïque inférieure, comme le coffret avec la mosaïque supérieure. Dans aucun des deux récipients, on n'a constaté la présence de débris d'ossements.

Ne trouvant de reliques bien caractérisées ni sous la mosaïque byzantine des martyrs ni dans l'absidiole, la commission étendit ses recherches à la partie voisine de la nef principale. Là, devant l'inscription byzantine des martyrs, avait été aménagé un grand compartiment rectangulaire en mosaïque, long de 3 m. 40, large de 3 m. 15, où étaient encastrées trois épitaphes : dans l'axe et tout près de l'absidiole primitive, la mosaïque tombale de l'évêque Baleriolus; à gauche et en arrière, les mosaïques tombales de deux fidèles, Faustina et Spendeu. On procéda à l'enlèvement du dallage supérieur. Sous la couche de béton qui le supportait, on découvrit d'abord plusieurs tombes, notamment celles de Baleriolus, de Spendeu, de Faustina, toutes sépultures intactes; puis, des mosaïques tumulaires plus anciennes, dont deux à inscriptions; entre l'absidiole et la tombe de Baleriolus, sur la paroi verticale d'un mur, les débris d'une mosaïque où se lisait encore la dernière ligne d'une dédicace aux martyrs (voir ci-dessous, n. 335);

enfin, deux dépôts d'ossements, l'un à droite du tombeau de l'évêque, au-dessous d'un toit de briques, l'autre sous ce tombeau lui-même, dans une excavation, longue d'au moins o m. 75, large et profonde d'environ o m. 38, pratiquée à travers le sol naturel. Rien n'autorise à reconnaître les reliques cherchées dans ces dépôts d'ossements, pas plus que dans les tombeaux trouvés sous le compartiment en mosaïque. Toujours très prudente, la commission incline à y voir encore de simples sépultures *ad sanctos*.

Ainsi, les nouvelles fouilles, d'ailleurs si méthodiques et si intéressantes, n'ont point abouti à un résultat positif. Assurément, les trois inscriptions relatives aux martyrs, le coffret et l'amphore, les tombeaux *ad sanctos* et les dépôts d'ossements découverts sous les deux compartiments des mosaïques supérieures, tout cela prouve jusqu'à l'évidence que la basilique d'Uppenna renfermait des reliques très vénérées, celles des martyrs nommés dans les inscriptions. Mais on ne saurait dire ni en quoi consistaient ni où sont ces reliques. Il est possible que l'enlèvement méthodique de tout le dallage apporte un élément nouveau pour la solution du problème. En attendant, l'on ne peut qu'approuver les conclusions circonspectes de la commission ecclésiastique : « En l'absence de preuves, il est prudent de s'abstenir de toute induction hasardée. »

L'une des surprises de ces fouilles a été la découverte, dans l'absidiole souterraine, d'un second exemplaire de la liste des martyrs honorés à Uppenna. Cette inscription, jusqu'ici cachée par l'autre, appartient au dallage en mosaïque de l'église primitive, construite sans doute au IV^e^ siècle. Elle occupait la partie centrale de l'absidiole; elle était séparée du mur de cette abside par une bordure en fer à cheval, large de o m. 20. Elle se dessinait, sur un fond blanc, en lettres noires, hautes

de o m. o6. Les lignes étaient de plus en plus longues, suivant le contour de la bordure. Il reste environ un tiers de l'inscription, la partie droite des six dernières lignes. On a recueilli aussi trois menus fragments; l'un d'eux présente les lettres RN, débris du nom d'un Saturninus.

Cette inscription primitive, du IVe siècle apparemment, se rapportait sûrement aux seize martyrs mentionnés par l'inscription byzantine de la mosaïque supérieure (n. 238). La restitution est à peu près certaine : si les mots n'occupaient pas toujours la même place dans la même ligne, du moins les noms se suivaient exactement dans le même ordre, et les lacunes se comblent d'elles-mêmes. On constate seulement, aux deux dernières lignes, deux petites variantes dans l'énoncé des dates. On doit remarquer aussi que le *Gloria in excelsis* de l'inscription byzantine (n. 238, l. 8-9) ne figurait pas dans l'inscription primitive. Ces réserves faites, les deux documents coïncident. Les martyrs qui y sont. mentionnés ne sont donc point, comme on avait pu le supposer d'abord, des victimes de la persécution vandale; ce sont des martyrs plus anciens, qui avaient succombé probablement dans la persécution de Dioclétien.

L. 1-2. — De ces deux lignes, il ne reste absolument rien. Cependant, nous n'hésitons pas à les restituer ici. On ne peut douter que l'inscription primitive ait débuté exactement comme l'inscription byzantine de la mosaïque supérieure : la formule *nomina martirum* a été employée surtout au IVe siècle; dès cette époque, les apôtres Pierre et Paul étaient l'objet d'un culte en Afrique, comme le prouvent diverses inscriptions reproduites plus haut; enfin, un *Saturninus presbyter* figure en 304 parmi les martyrs d'Abitina. Ainsi, tous les éléments dont les deux lignes se composent nous reportent au IVe siècle; ils appartiennent donc à l'inscription primitive.

L. 3-6. — Sur ces martyrs, voir n. 238.

L. 7. — [*Passi di*]*e IIII non*(*as*) *aug*(*ustas*). La mosaïque supérieure donne un texte un peu différent : *passi die nonas augustas*. Le document qui a le plus d'autorité est évidemment le plus ancien; on peut donc supposer une erreur, l'omission du chiffre IIII, chez le mosaïste byzantin.

L. 8. — [*Depositi VI iduum no*]*vembrium*. On lit dans l'inscription byzantine : *depositi VI idus nobembres*.

Il n'y a pas trace de lacune, après le mot [*no*]*vembrium*, dans l'inscription de l'absidiole. Par conséquent, le verset biblique *Gloria in escelsis Deo et in ter*(*r*)*a pacs* (*h*)*ominibus*, qui termine l'inscription de la mosaïque supérieure (n. 238, l. 8-9), ne figurait pas dans le document primitif. Cette différence est significative : si le texte liturgique *Gloria in excelsis*, variante du texte usuel *Gloria in altissimis*, paraît être d'origine africaine, c'est surtout pendant la domination byzantine qu'il a été populaire en Afrique.

---

335. Uppenna (Henchir-Chigarnia). — Raoul, Delattre et Pavard, *Procès-verbaux d'une double mission archéologique aux ruines de la basilique d'Uppenna*, Tunis, 1906, p. 22.

. . . . . .

tatis suae beatissimis martiribus.

Inscription sur mosaïque, trouvée dans la basilique d'Uppenna, sur la paroi verticale d'un mur qui séparait de l'absidiole décrite plus haut (n. 334) le compartiment en mosaïque où était encastrée l'épitaphe de l'évêque Baleriolus. La mosaïque où se lisait cette troisième inscription relative aux martyrs était disposée verticalement, tout près, en face et dans l'axe de l'absidiole. Elle appartient à une époque intermédiaire, probablement au v^e^ siècle; car le mur, dont elle tapissait la paroi, était postérieur au dallage primitif du IV^e^ siècle, et antérieur au dallage byzantin.

Le texte était entouré d'un encadrement, large d'environ 1 m. 25, composé d'une ligne de cubes de diverses couleurs. Les lettres, en cubes noirs sur fond blanc, étaient hautes de 0 m. 05. La dernière ligne, seule conservée, devait être moins longue que les précédentes : entre la fin de l'inscription et l'angle de l'encadrement, il y a en blanc un intervalle de 0 m. 25.

D'après les deux derniers mots, le document était une dédicace aux martyrs, certainement aux seize martyrs que mentionnent les deux autres inscriptions (n. 238; 334). On ne peut dire ce qui précédait. Au début, l'on doit sans doute restituer : [ae]*tatis suae,* ou [*civi*]*tatis suae.*

---

336. Ksar-Ouled-Zid (cercle de Tebessa). — Inscription inédite, découverte en 1906, communiquée par MM. Cagnat et Gsell.

ANCTORVMA
DONATIANIHICONFE

[*Memoria s*]*anctorum A*......
..... *Donatiani. Hic confe*[*ssi sunt*].

Fragment d'une corniche, qui était placée sans doute au-dessus de la porte d'une chapelle. Largeur du fragment : en haut, o m. 50; en bas, o m. 60. Inscription en deux lignes, dont la partie centrale a été seule retrouvée. Copie de M. le commandant Guénin.

L. 2. — Nous connaissons plusieurs martyrs du nom de *Donatianus :* un des héros de la *Passio Montani,* en 259; un martyr de Cirta, qui figure le 31 mai au Martyrologe Hiéronymien; un évêque persécuté par les Vandales en 483. Nous avons déjà rencontré ce nom dans les listes de martyrs d'Aubuzza et de Kherbet-Oum-el-Ahdam (n. 250; 317).

Hic confe[ssi sunt]. Formule nouvelle. Si la restitution est justifiée, Donatianus et ses compagnons étaient des martyrs locaux.

---

337. Rouis (cercle de Tebessa, dans le Bahiret-El-Arneb, à 28 kilomètres environ au Sud-Ouest de Tebessa). — Héron de Villefosse, *C. R. de l'Acad. des Inscript.,* 1906, p. 141-144.

A ⊤ *Memoria sanctae Maxim(a)e, [Do]natillae et Secundae.*

B ✝ *Posita a d(o)m(in)o patre Faustino, episcopo urbis Tebestinae, sub die V idus apr(iles), indict(ione) XIII.*

C ✝ *Arcangelus Mikael et Gabriel.*

D [*Mem*]*oria s*(*an*)*c*(*t*)*i Bincenti martiris.*

E *S*(*an*)*c*(*ta*)*e Crispinae martiris.*

Dalle carrée (o m. 50 de côté; o m. 10 d'épaisseur); Musée de Tebessa. Cette dalle a été découverte à Rouis en mars 1906 par M. le commandant Guénin, dans les ruines d'une petite basilique, à l'extrémité de la nef latérale de gauche, à o m. 60 environ au-dessous du béton qui tapissait le sol de la nef. La pierre était retournée, l'inscription en dessous; elle a dû être scellée dans la muraille, qui s'est renversée vers l'intérieur, et a été ensuite recouverte par une couche de béton. Primitivement, la dalle a dû être placée près de l'autel ou devant l'abside. On a reconnu l'emplacement de cet autel, et l'on a trouvé, sur divers points de la basilique, plusieurs tombes en pierres plates sans épitaphes.

La dalle carrée, qui annonçait une série de reliques, présentait des dispositions originales. Au centre, au milieu d'un double cercle (diamètre, o m. 35 et o m. 38), une grande croix monogrammatique, avec R latine et α-ω. Au-dessous, l'inscription A, disposée sur deux lignes qu'encadrent des traits. En exergue, autour du grand chrisme, entre les deux lignes circulaires, l'inscription B, précédée d'une croix latine. Puis, à droite et à gauche du cercle, les trois dernières inscriptions, disposées très irrégulièrement, et précédées d'une autre croix latine. Sur les documents africains datés, la croix latine n'apparaît qu'au milieu du VI^e^ siècle; il est donc probable que les inscriptions de Rouis appartiennent à la période byzantine. Cette conclusion est confirmée par un autre document épigraphique où figure le même évêque Faustinus.

IMPRIMERIE NATIONALE.

D'après l'aspect seul de la dalle, il est évident que toutes les inscriptions ne sont pas du même temps. Les deux premières sont gravées avec assez de soin et régulièrement disposées; les autres sont négligées, coupées au hasard pour remplir les vides autour du cercle, avec des caractères de basse époque, avec des signes différents pour les abréviations. Le document primitif, consacré à Maxima, Donatilla et Secunda, comprenait simplement les inscriptions A et B, c'est-à-dire les noms des saintes de Thuburbo, et, en exergue, la formule de dédicace. Plus tard, on ajouta comme on put, sur la même pierre, la mention d'autres reliques, celles des martyrs Bincentius et Crispina, enfin, les noms des archanges Micael et Gabriel. La hauteur des lettres varie de o m. o1 à o m. o4.

A. — Inscription gravée sur deux lignes encadrées, au bas de la dalle, en dessous du cercle.

Le mot *memoria* paraît désigner ici les reliques ou le reliquaire.

Maxima, Donatilla et *Secunda* sont les trois martyres de Thuburbo, mises à mort le 3o juillet 3o4, connues par le Martyrologe Hiéronymien, par une relation récemment publiée, et par une inscription de Testour (n. 245).

B. — Inscription disposée en exergue dans la bande circulaire qui entoure la grande croix monogrammatique. Entre le début et la fin de l'inscription, une croix latine.

Sur la formule *posita ab... episcopo,* voir plus haut, n. 3o4.

Le titre de *pater* est donné à des évêques dans des inscriptions de Rusicade, de Lamiggiga, de Castellum-Tingitanum, d'Ala-Miliaria. Mais nous n'avions jusqu'ici, dans l'épigraphie africaine, aucun exemple du double titre *dominus pater,* appliqué à un évêque.

Faustinus, évêque de Theveste sous la domination byzantine, était connu déjà par une inscription : la dédicace d'un fortin, trouvée en place au-dessus de la porte à Hr-Bou-Sebaa, près de Tebessa, et datée d'après l'épiscopat de ce personnage : *temporibus biri* (= *viri*) *beatissimi Faustini ep(i)sc(op)i*[1].

C. — Inscription en six lignes, gravée après coup, en haut de la dalle : un peu à gauche, la croix latine initiale et les deux premières lettres; dans l'angle de droite, le reste de l'inscription.

Arcangelus Mikael et Gabriel. La mention des archanges Michel et Gabriel, très fréquente en Orient, est nouvelle dans l'épigraphie africaine. On s'explique difficilement pourquoi ces noms d'archanges ont été gravés ici au-dessus d'inscriptions qui annonçaient des reliques de martyrs.

D. — Inscription gravée après coup, en dix ou onze lignes, à gauche du cercle.

Bincenti martiris. Il s'agit probablement ici, comme dans d'autres inscriptions africaines, de Vincentius d'Abitina, emprisonné à Carthage en 304. Voir plus haut, n. 193; 262; 304.

E. — Inscription gravée après coup, en sept lignes, à droite du cercle.

Crispinae martiris : Crispina de Thagora, martyrisée à Theveste le 5 décembre 304, connue par les *Acta Crispinae,* les martyrologes et des sermons d'Augustin. C'est la première fois que nous la rencontrons dans un document épigraphique.

PAUL MONCEAUX.

[1] *C. I. L.*, VIII, 2079; *Additam.*, p. 942.

LE
CADASTRE DE L'AFRIQUE ROMAINE,
ÉTUDE
SUR PLUSIEURS INSCRIPTIONS
RECUEILLIES PAR M. LE CAPITAINE DONAU
DANS LA TUNISIE MÉRIDIONALE,

PAR

M. J. TOUTAIN.

I

Au sud de la Tunisie, entre la région des plateaux et le Sahara proprement dit, s'allonge d'est en ouest une cuvette de forme légèrement ovale, dont la plus grande largeur ne dépasse pas 45 kilomètres. Cette cuvette se creuse entre deux lignes de hauteurs, à peu près continues, qui décrivent deux arcs de cercle dont la convexité se tourne pour l'un vers le nord, pour l'autre vers le sud. La chaîne septentrionale est composée de plusieurs massifs qui portent d'El-Oudiane à Gabès les noms de Dj. Bou Hellal, Dj. Aroumès, Dj. Tamezid, Dj. Kebiriti, Dj. Zitouna, Dj. Asker, Dj. Halfaya, Dj. Oum Ali, Dj. Batoum, Dj. Lefaya, Dj. Oum el Oguel, Dj. Hadifa, Dj. Stiah, Dj. Haïdoudi et Dj. Fedjedj. La chaîne méridionale porte dans presque tout son développement le nom de Dj. Tebaga; le Dj. Aziza en forme l'extrémité nord-est, aux environs d'El Hamma. Le fond de la cuvette ainsi délimitée est occupé par le Chott el Fedjedj. Au nord et au sud du chott, depuis le rivage jusqu'au pied des montagnes, s'étend une région légèrement ondulée,

coupée de ravins dont les thalwegs ne sont que rarement emplis par un filet d'eau courante. Au nord du chott, cette région porte le nom général de Cherb ou Chareb; on donne parfois le nom de Bahira à la partie de la cuvette située au sud du chott.

Cette contrée de la Tunisie n'a pendant longtemps fourni que de rares documents archéologiques ou épigraphiques; mais depuis quelques années, grâce surtout à M. le capitaine Donau, commandant supérieur du cercle de Kebilli, d'importantes découvertes y ont été faites. Après avoir retrouvé un grand nombre des milliaires qui jalonnaient la route de Tacape à Capsa, après avoir relevé diverses ruines et exhumé plusieurs inscriptions qui ont révélé l'existence d'une voie transversale entre Capsa et Turris Tamalleni, cet officier a recueilli dans le Chareb et dans la Bahira un certain nombre d'inscriptions et de bornes, qui constituent une série jusqu'à présent unique, et dont M. R. Cagnat a, le premier, signalé toute l'importance [1].

Ces documents peuvent être divisés, au point de vue géographique, en trois groupes. Un premier groupe se compose de ceux qui ont été trouvés tout autour de la ruine appelée Henchir Chenah. Cette ruine est située entre le Dj. Stiah au nord, le Chott el Fedjedj au sud, à 5 ou 6 kilomètres au sud-ouest des puits connus sous le nom de Biar Belouffa, puits près desquels passait la route de Tacape à Capsa. Le second groupe comprend trois bornes avec inscriptions découvertes dans le Chareb à l'ouest de l'Henchir Chenah. Le troisième groupe est formé par plusieurs pierres qui proviennent de la Bahira.

[1] Cf. *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1906, p. 40 et 134.

Voici, d'après les observations de M. le capitaine Donau, complétées par les lectures de M. R. Cagnat, la description détaillée de ces documents.

1. A 1500 mètres au sud de l'Henchir Chenah.

Fragment de borne rectangulaire; hauteur : 1 m. 04; largeur de face : 0 m. 38; largeur latérale : 0 m. 28.

LEG·III A[illegible]
LEIMITAVI[illegible]
CVIBIOMARSC[illegible]
PRO■COS·III
D D LXX
VL CCLXXX

Leg(io) tertia A[ug(usta)] leimitavit C. Vibio Marso proco(n)s(ule) tertium. D(extra) D(ecumanam) LXX. Ul(tra) K(ardinem) CCLXXX.

Lecture de M. R. Cagnat sur estampages de M. le capitaine Donau.

2-3. A 1500 mètres environ au sud-sud-est du point où a été trouvé le document précédent, deux bornes anépigraphes, distantes d'environ 70 mètres, taillées dans une pierre calcaire jaunâtre.

2. Partie supérieure brisée; hauteur : 0 m. 62; largeur de face : 0 m. 29; largeur latérale : 0 m. 24. Rongée de toutes parts, elle ne présente aucune trace d'inscription.

3. Pierre rectangulaire, dont la partie supérieure est seule taillée; hauteur : 0 m. 60; largeur de face : 0 m. 19; largeur latérale : 0 m. 19. Aucune inscription n'est visible sur les faces

de cette borne; mais sur la tranche supérieure, deux traits profonds se coupant à angle droit.

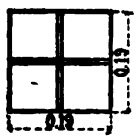

4. Dans la ruine même de l'Henchir Chenah. La description qu'en a donnée M. le capitaine Donau mérite d'être reproduite textuellement : « Cette borne présente cette particularité très intéressante qu'elle est peut-être encore à la place où elle fut posée. Les deux repères à angle droit qui divisent en quatre carrés égaux sa tranche supérieure ont amené sa découverte; cette tranche était exactement au niveau du sol actuel, à peine masquée par un peu de sable. Avant de la dégager, on remarqua qu'un de ses axes s'alignait vers le nord sur le sommet (signal géodésique) du Djebel Hadifa, la même direction prolongée vers le sud passant très peu à l'ouest de la source de Sidi ben Ghelouf.

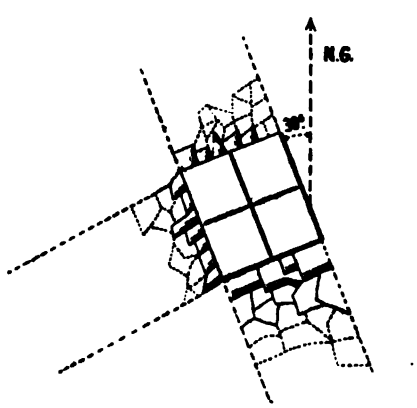

« Si donc cette borne est à sa place, elle prouverait que l'un des axes du lotissement faisait un angle d'environ 30 degrés avec la direction du méridien.

« Cette première observation faite, les côtés de la borne furent dégagés, et on constata que sur trois d'entre eux s'appuyaient des murs de moellons, moins anciens qu'elle; le genre de maçonnerie l'indiqua d'abord; puis on en acquit la certitude, quand on découvrit sur la face Sud de la borne une petite inscription. La face Est en porte une autre. La borne, de section carrée, mesure 0 m. 22 de côté.

« Face Sud. Lettres de 0 m. 06 de hauteur.

) I I

« Face Est. Lettres de 0 m. 07 de hauteur.

Ч I I I

« La marque de la face Sud a souffert du contact avec la maçonnerie qui lui fut accolée; elle a cependant paru certaine. L'inscription de la face Est est très nette; une barre horizontale paraît lier les deux premiers signes; mais elle résulte d'un défaut naturel de la pierre.

« La borne n'a pas été extraite de terre, mais au contraire soigneusement laissée en place. »

5. A environ 2 kilomètres au sud de Biar Belouffa, borne isolée, médiocrement taillée : hauteur : 1 m. 03; largeur de face : 0 m. 41; largeur latérale : de 0 m. 28 à 0 m. 36. Sur la tranche supérieure, les deux repères se coupant à angle droit; sur l'une des faces, dans un cadre haut de 0 m. 36 et large de 0 m. 26, en lettres de 0 m. 07 :

) · III

6. Au 153e mille de la voie romaine, ouverte par le pro-

IMPRIMERIE NATIONALE.

consul L. Asprenas, borne analogue à la précédente. Dans un cadre :

) · III

7. Au pied du versant méridional du Dj. Stiah, à 5 kilomètres environ de l'Henchir Chenah, et à 6 kilomètres à l'ouest de Biar Belouffa, borne rectangulaire; hauteur : 0 m. 72; largeur de face : 0 m. 28; largeur latérale : 0 m. 23.

Sur la tranche supérieure, les deux repères se coupant à angle droit.

Sur l'une des faces :

DDLXV

Sur l'autre :

VꝈCCLXX
NYBG (*sic*)

D(extra) D(ecumanum) LXV | Ul(tra) K(ardinem) CCLXX. Nybg.

Les quatre lettres qui forment la deuxième ligne de la seconde face sont encore énigmatiques. Rapprochées d'un autre document encore inédit, dont deux exemplaires, malheusement mutilés, ont été trouvés dans la même région, elles désignent probablement une des *gentes*, nomades ou sédentaires, qui occupaient cette partie de la province.

8. A 1500 mètres à l'ouest du point où a été découverte la borne n° 1, M. le capitaine Donau a trouvé une pierre taillée, sans aucune lettre ni marque, qu'il estime cependant appartenir à la même série.

9. A 4 kilom. 300 à l'ouest de la borne n° 1, sur un mamelon voisin de l'oued Demerina, borne rectangulaire; hauteur 0 m. 68; largeur de face : 0 m. 28; largeur latérale : 0 m. 21.

La partie inférieure est brisée; la partie supérieure est écornée. Sur deux faces adjacentes, on lit :

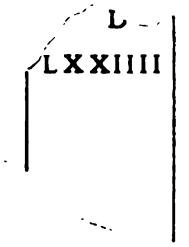

Hauteur des lettres : o m. o6.

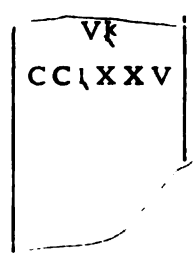

Hauteur des lettres : o m. o6.

[*D(extra)*] *D(ecumanum) LXXIIII* | *Ul(tra) K(ardinem) CCLXXV.*

L'état actuel de la tranche supérieure, ajoute M. le capitaine Donau, ne permet pas de savoir si elle portait ou non les repères trouvés sur d'autres bornes.

10. A 9 kilomètres environ à l'ouest-nord-ouest de la borne précédente, borne rectangulaire, brisée en deux morceaux (qui ont été trouvés à 100 mètres de distance l'un de l'autre). Hauteur : o m. 73; largeur de face : o m. 30; largeur latérale : o m. 21. La tranche supérieure porte les deux repères, se coupant à angle droit, et parallèles aux deux côtés de la pierre.

Sur l'un des côtés larges de o m. 30, on lit :

VKCCLXV■

Ul(tra) K(ardinem) CCLXV ou *CCLXV(I)?*

Le côté adjacent, sur lequel on s'attendait à trouver le sigle DD suivi d'un chiffre, a paru entièrement fruste.

11. A 1300 mètres à l'ouest de la borne précédente, par conséquent à 10 kilom. 300 de la borne n° 9, trouvée près de l'oued Demerina, M. le capitaine Donau a découvert le fragment supérieur d'une borne rectangulaire de la même série. La partie inférieure de la pierre étant brisée, le fragment n'a que 0 m. 46 de hauteur. Largeur de face : 0 m. 28; largeur latérale : 0 m. 23.

Sur un des côtés larges de 0 m. 28 on distingue, malgré la détérioration de la pierre :

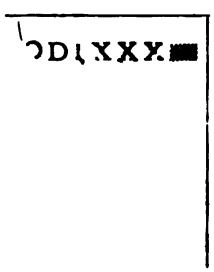

Sur le côté adjacent, large de 0 m. 23, la seconde inscription est plus nette :

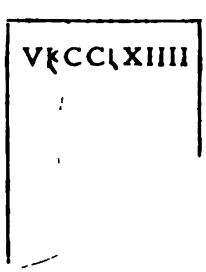

D(extra) D(ecamanum) LXXX[V] | *Ul(tra) K(ardinem) CCLXIIII.*

La tranche supérieure de la borne est fruste. M. le capitaine

Donau a cru néanmoins y reconnaître deux traits gravés suivant les diagonales du rectangle.

12. Dans la Bahira, entre l'extrémité orientale du chott el Fedjedj et el Hamma, à 1430 mètres au sud-est du 159e milliaire de la route construite par le proconsul L. Asprenas, et un peu à l'ouest de la direction générale de cette route, borne découverte par M. le lieutenant Goursaud, des brigades topographiques. La partie gauche et presque tout le haut de l'inscription ont beaucoup souffert, mais le texte peut se restituer par comparaison avec la borne trouvée près de l'Henchir Chenah (n° 1) et une autre borne récemment découverte dans la Bahira, près de Sidi ben Ghelouf (n° 14).

[illegible]VG
[illegible]IT
[illegible]MARSO
[illegible]OS·III
[illegible]DDLV·
[illegible]ꝯCCC·

[Leg(io) tertia A]ug(usta) [leimitav]it [C. Vibio] Marso [proc]o(n)s(ule) tertium. D(extra) D(ecumanum) LV. [U]l(tra) K(ardinem) CCC.

13. A 736 mètres au sud-est de la borne précédente, borne rectangulaire; hauteur : 0 m. 94; largeur de face : 0 m. 40; largeur latérale : 0 m. 32. Aucune trace de texte n'est plus visible sur cette pierre.

14. A environ 7 kilomètres au sud-ouest de Bechima et à 5 kilomètres à l'est de Sidi ben Ghelouf, borne brisée en deux morceaux. Le fragment supérieur est en bon état, le frag-

ment inférieur est malheureusement fruste. Hauteur totale : 1 m. 35; largeur de face : o m. 44; largeur latérale : o m. 35.

Sur la tranche supérieure, double série de repères se coupant à angles droits et parallèles aux côtés de la borne.

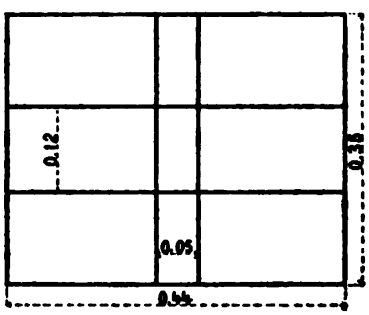

Le fragment supérieur de l'inscription, gravée sur l'un des côtés larges de o m. 44, se lit sans difficulté.

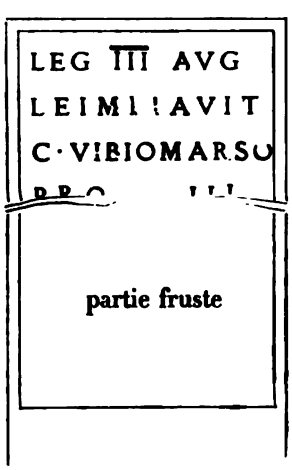

Leg(io) tertia Aug(usta) leim[it]avit C. Vibio Marso pro[co(n)s(ule)] tertium...

Il est tout à fait regrettable que les chiffres des *decumani* et des *kardines* aient disparu.

15. A 3900 mètres à l'est-nord-est d'Aïn Saïden, dans un

bas-fond de l'oued Tamerah, borne en calcaire blanchâtre, probablement intacte, mais très usée. Hauteur : 1 m. 09; largeur de face : 0 m. 43; largeur latérale : 0 m. 23. On distingue fort bien le cadre de l'inscription, qui mesurait 0 m. 39 de haut sur 0 m. 34 de large. Le texte comprenait, semble-t-il, six lignes; les deux dernières seules laissent encore apparaître quelques caractères lisibles, mais très douteux.

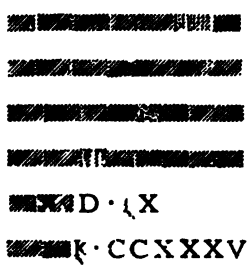

[*Leg(io) tertia Aug(usta) leimitavit C. Vibio Marso proco(n)s(ule) tertium. D(extra)*] *D(ecumanum) LX.* [*U*]*l(tra) K(ardinem)* [*CCX*]*XXV?*

Les bornes découvertes par M. le capitaine Donau dans le Chareb et la Bahira se répartissent en 4 catégories :

1° Les bornes avec l'inscription *Legio tertia Augusta leimitavit C. Vibio Marso proconsule tertium* (nos 1, 12, 14, 15?).

2° Les bornes où n'ont été relevées que des formules du type :

DD LXXIIII
V⟨ CCLXXV

(nos 9, 10?, 11).

3° Les bornes qui portent le sigle ⟩ ou ⟨ suivi d'un chiffre (nos 4, 5, 6).

4° Les bornes anépigraphes, dont quelques-unes présentent sur leur tranche supérieure les deux repères se coupant à angle droit (nos 2, 3, 8, 13).

Le n° 7, où se lit, sur la face qui porte *al(tra) k(ardinem) cclxx,* le mot *Nybg?* mérite, pour plusieurs raisons que nous exposerons plus loin, d'être cité à part.

Le texte des inscriptions et la présence, sur la tranche supérieure de plusieurs bornes, de repères qui se coupent à angle droit, nous indiquent que les documents découverts par M. le capitaine Donau sont des documents relatifs à une opération d'arpentage. Les sigles D D et V K suivis d'un chiffre sont mentionnés à plusieurs reprises dans les traités des *Gromatici veteres* [1]. Les repères se coupant à angle droit se retrouvent sur plusieurs figures qui accompagnent le texte de ces mêmes techniciens [2].

Ces quinze bornes forment un ensemble jusqu'à présent unique. M. Schulten, qui se consacre depuis plusieurs années à l'étude de l'arpentage romain, n'a eu jusqu'à présent à sa disposition que les traces, parfois douteuses, laissées sur le sol même depuis l'antiquité par les *limites* de l'époque romaine. Il pense avoir retrouvé des traces de ce genre autour de Carthage et dans les environs de Sousse [3]; mais nulle part encore une série de bornes comparables à celles du Chareb et de la Bahira n'avait été découverte. Essayons d'en tirer toutes les indications techniques et historiques qu'elles renferment.

II

Il faut d'abord nous représenter avec le plus de précision possible comment procédaient les arpenteurs romains. Leur

[1] *Gromat. veter.*, édit. Lachmann et Rudorff, I, p. 111, 112, 113, 173, 174, 195, 201, 207.

[2] *Gromat. veter.*, édit. Lachmann, pl. XIV, fig. 142, 145; pl. XV, fig. 145; pl. XXVII, fig. 208.

[3] *Bull. archéolog. du Comité*, 1902, p. 129 et suiv.

première opération consistait à tracer deux axes ou lignes de base, l'un appelé le *decumanus maximus*, dont la direction était souvent, mais non toujours, est-ouest; l'autre, appelé le *kardo maximus*, dont la direction était perpendiculaire à celle du *decumanus maximus*. Ils traçaient ensuite parallèlement à ces deux axes, sur toute la surface du terrain qu'ils devaient arpenter, des lignes qui se coupaient à angle droit et qui s'appelaient des *limites*. Tous les *limites* parallèles au *decumanus maximus* étaient équidistants entre eux; de même tous les *limites* parallèles au *kardo maximus*. Une importance particulière était attribuée, dans l'un et l'autre groupe, aux *limites* qui, à partir du *decumanus maximus* et du *kardo maximus* exclus, portaient les numéros 5, 10, 15, etc.; on les nommait *limites quintarii*.

Le *decumanus maximus*, le *kardo maximus* et les *limites quintarii* n'étaient pas des lignes idéales, sans largeur : le *decumanus maximus* devait être large de 40 pieds, le *kardo* de 20, les *quintarii* de 12 (environ 12 mètres, 6 mètres, 3 m. 60). Les uns et les autres étaient des chemins publics, dont l'accès et la largeur étaient garantis par la loi.

Dans certains cas, par exemple lorsque le terrain arpenté était un territoire de colonie (*ager divisus adsignatus coloniarum*), la distance qui séparait les *limites* parallèles au *kardo maximus* était exactement la même que celle qui séparait les *limites* parallèles au *decumanus maximus* : le terrain tout entier se trouvait ainsi divisé en lots carrés, dont le côté était normalement de 2400 pieds, soit 708 ou 710 mètres. Ces carrés étaient les *centuriae*, d'où le nom de *centariation*, *centuriatio*, donné à ce mode d'arpentage. Dans d'autres cas, les deux distances n'étaient pas égales; le terrain se trouvait alors divisé en lots rectangulaires, auxquels on donnait les noms de *scamna* si le plus grand côté était le côté dirigé d'est en ouest, et de *strigae*,

IMPRIMERIE NATIONALE.

si au contraire le plus grand côté était dirigé du sud au nord. Telle était du moins la théorie; mais M. Schulten a montré que le mot *centuria* a été employé dans l'antiquité pour désigner des lots rectangulaires [1]. Souvent aussi, le territoire d'une seule et même ville fut divisé, partie en *centuriae*, partie en *scamna* ou *strigae* [2].

Lorsque les *limites* étaient tracés et que le terrain était ainsi alloti, les arpenteurs plaçaient des bornes aux points de rencontre des *limites*, qui se trouvaient être en même temps les angles des lots, soit carrés, soit rectangulaires. Sur ces bornes étaient gravées des inscriptions; ces inscriptions se composaient de lettres et de chiffres, dont les arpenteurs romains avaient fixé la valeur. Pour bien saisir cette valeur, il convient de se rappeler quelle fut l'origine du *decumanus maximus* et du *kardo maximus*. C'étaient les lignes idéales tracées par les haruspices étrusques : *illi orbem terrarum in duas partes secundum solis cursum diviserunt, dextram appellaverunt quae septententrioni subjacebat, sinistram quae ad meridianum terrae esset; alteram lineam duxerunt a meridiano in septentrionem, et a media ultra antica, citra postica nominaverunt.* La croix fondamentale tracée sur le terrain par les arpenteurs divisait le terrain en quatre parties :

1° La partie située à droite du *decumanus* et au delà du *kardo, dextra decumanum, ultra kardinem;* 2° la partie située à droite du *decumanus* et en deçà du *kardo*, *dextra decumanum, citra kardinem;* 3° la partie située à gauche du *decumanus* et au delà du *kardo, sinistra decumanum, ultra kardinem;* 4° la partie située à gauche du *decumanus* et en deçà du *kardo, sinistra decumanum, citra kardinem.*

Dans la pratique, les expressions *Dextra decumanum, Sinistra*

[1] *Bull. arch. du Comité*, 1902, p. 137-138. — [2] *Ibid.*, p. 132 et suiv.

decumanum, *Ultra kardinem*, *Citra* ou *Kitra kardinem*, se réduisaient aux sigles D D, S D, V K, K K. Quant aux noms que portaient les deux axes du lotissement, *decumanus maximus*, *kardo maximus*, ils s'abrégeaient en D M, K M.

Après ces lettres, des chiffres étaient inscrits sur les bornes. Ces chiffres indiquaient les numéros des *limites*, au croisement desquels chaque borne était placée, l'un par rapport au *decumanus maximus*, l'autre par rapport au *kardo maximus*. Dans un des exemples qu'il emploie, Hygin cite une borne portant l'inscription DD XXXV VK XLVII. Cette inscription signifie que la borne en question se trouve au point de rencontre du *limes* parallèle au *decumanus* n° 35 à droite (c.-à-d. au nord), et du *limes* parallèle au *kardo* et au delà du *kardo* n° 47.

Or, parmi les bornes découvertes par M. le capitaine Donau dans le Chareb et la Bahira, il en est plusieurs, nos n^{os} 1, 7, 9, 10, 11, 12, 15, qui portent précisément des inscriptions de cette nature. Ces bornes étaient donc placées aux points de croisement des *limites* qui avaient été tracés par les arpenteurs romains dans cette région de l'Afrique romaine.

Deux problèmes se posent alors immédiatement.

A. Quelle était la distance qui séparait respectivement deux *limites* parallèles au *decumanus maximus*, et deux *limites* parallèles au *kardo maximus*?

B. Par où passaient les deux axes ou lignes de base de cette opération, le *decumanus maximus* et le *kardo maximus*?

Les éléments fournis par les découvertes de M. le capitaine Donau nous permettent de chercher la solution de ce double problème. Mais, il est nécessaire de le dire très nettement, cette solution ne pourra être qu'approximative. En effet, il n'est pas certain que les bornes trouvées par M. le capitaine Donau aient été rencontrées aux endroits mêmes où elles avaient été

placées par les arpenteurs romains; pour quelques-unes d'entre elles, il est au contraire évident qu'elles ont été déterrées et déplacées; notre n° 10, par exemple, se compose de deux morceaux qui ont été recueillis à 100 mètres de distance l'un de l'autre. Il y a là un premier élément d'incertitude. En second lieu, les distances indiquées par M. le capitaine Donau entre les points où ont été recueillies les diverses bornes sont approximatives; elles ont été mesurées au pas de l'homme ou du cheval et sans que l'on ait pu toujours suivre entre ces points une ligne exactement droite. Voilà donc un second élément d'incertitude. Enfin nous ne savons pas si les opérations d'arpentage exécutées par les Romains aboutissaient à des résultats d'une exactitude mathématique; or c'est à l'aide du calcul que nous essaierons de trouver la solution des problèmes qui se posent. Là encore, il y a un nouvel élément d'incertitude. Mais, ces réserves faites, nous pensons que les documents recueillis par M. le capitaine Donau peuvent nous fournir des indications précieuses.

Puisque le terrain arpenté et alloti présente l'aspect d'un vaste quadrillage en rectangles ou en carrés, et puisque les bornes étaient placées aux points de rencontre des *limites* perpendiculaires entre eux, il en résulte que la ligne droite, joignant entre elles deux bornes placées sur des *limites* différents, est toujours l'hypoténuse d'un triangle rectangle.

Si le quadrillage est en rectangles, l'un des côtés contiendra un certain nombre de fois l'unité de longueur employée comme côté long des rectangles; l'autre côté contiendra de même un certain nombre de fois l'unité de longueur employée comme côté court des rectangles. En formules algébriques, si nous appelons x et y ces deux unités de longueur, l'un des côtés du triangle rectangle représentera nx et l'autre $n'y$; n et n' seront

exprimés par la différence des chiffres de même série inscrits sur les deux bornes. Par exemple, notre n° 1 fournit les chiffres

D D 70
V ⋚ 280

et notre n° 7, les chiffres

D D 74
V ⋚ 275

Si nous joignons par une ligne droite les points où ont été trouvées les deux bornes, cette ligne sera l'hypoténuse d'un triangle rectangle, dont les côtés peuvent être exprimés par

$$(74 - 70)\,x = 4\,x$$
$$(280 - 275)\,y = 5\,y$$

x représentant la distance qui sépare deux *limites* successifs parallèles au *decumanus maximus*, et y représentant la distance qui sépare deux *limites* successifs parallèles au *kardo maximus*.

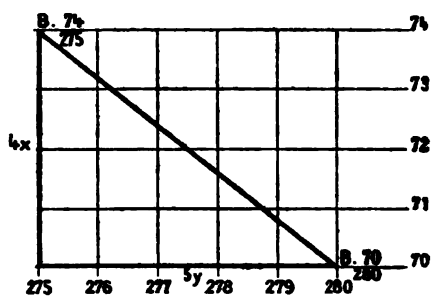

Le nombre des bornes avec double chiffre retrouvées dans le Chareb et la Bahira permet de construire plusieurs triangles rectangles analogues, moins cependant qu'on pourrait le croire. Il faut en effet se rappeler que les arpenteurs romains lotissaient seulement les terrains cultivables ou imposables. Toute portion de territoire non cultivable était laissée en dehors du

lotissement, et les *Gromatici* désignent ces parcelles sous le nom de *loca relicta*[1]. Or, parmi ces *loca relicta*, on comptait les espaces marécageux ou inondés : *dicuntur et ea relicta loca quae vis aquae obtinuit*[2]. Tel était le cas pour le chott el Fedjedj. Ce serait donc s'exposer à des erreurs que de construire des triangles rectangles dans lesquels l'hypoténuse aurait pour extrémités deux points situés, l'un au nord, l'autre au sud du chott. Heureusement, il est possible, avec les données fournies par les découvertes de M. le capitaine Donau, de construire trois triangles rectangles, dont les hypoténuses et les côtés sont tous complètement extérieurs aux chotts. En effet, les bornes qui portent les chiffres

D D 70 n° 1
V K 280

D D 74 n° 9
V K 275

D D 85 n° 11
V K 264

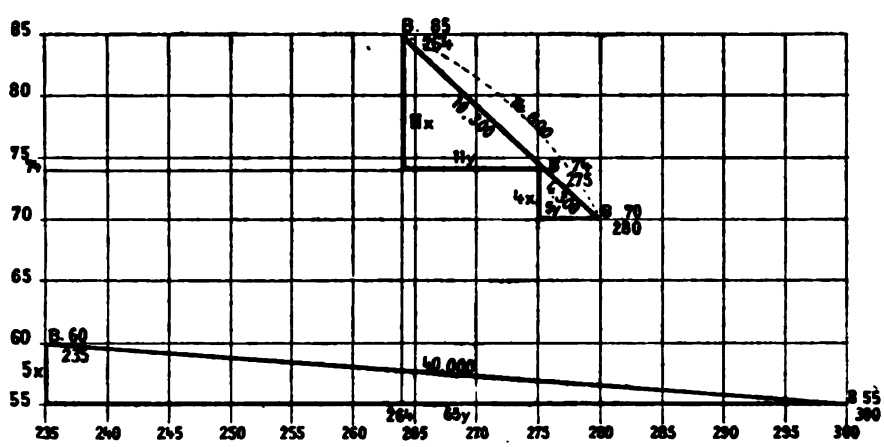

[1] Frontin, *Gromat. vet.*, éd. Lachm., p. 21-22 : *relicta autem loca sunt quae sive locorum iniquitate sive arbitrio conditoris limites non acceperant;* cf. Hygin, *ibid.*, p. 180.

[2] Id., *ibid.*, p. 22. (*Comment. d'Aggenus Urbicus.*)

sont toutes les trois situées au nord du chott; d'autre part, les bornes

D D 55 n° 12
V K 300

et D D 60 n° 15
V K 235

sont toutes les deux situées au sud du chott.

Les trois premières nous permettent de construire deux triangles rectangles; les deux autres nous permettent d'en construire un troisième.

A. De la borne 85-264 à la borne 74-275, M. le capitaine Donau évalue la distance à 10 kilom. 300. L'hypoténuse de notre premier triangle aura donc 10300 mètres; l'un des côtés sera représenté par 11 x, l'autre par 11 y.

B. De la borne 74-275 à la borne 70-280, la distance donnée est 4 kilom. 300; donc pour le second triangle, l'hypoténuse = 4300 mètres; l'un des côtés = 4 x, l'autre 5 y.

C. De la borne 55-300 à la borne 60-235, la distance est évaluée par M. le capitaine Donau à 39 kilomètres; mais mesurée au compas sur la carte au 1/200.000, elle est d'au moins 40 kilomètres. En adoptant ce dernier chiffre, nous croyons être plus près de la réalité. Nous aurons donc pour ce troisième triangle : hypoténuse = 40000 mètres; l'un des côtés = 5 x; l'autre = 65 y, si toutefois notre lecture du texte très effacé est exacte.

Pour obtenir la valeur de x et de y, nous aurons recours au théorème du carré de l'hypoténuse; mais, par prudence, nous ne l'appliquerons qu'aux deux triangles A et B, pour lesquels les données sont épigraphiquement les moins douteuses.

Nous aurons les deux équations

$$(10300)^2 = (11x)^2 + (11y)^2$$
$$(4300)^2 = (4x)^2 + (5y)^2$$

La résolution de ces deux équations nous a donné:

$$x = 617{,}28$$
$$y = 704{,}08$$

Ainsi la distance entre deux *limites* successifs parallèles au *decumanus maximus* était d'environ 617 mètres; la distance entre deux *limites* successifs parallèles au *kardo maximus* était d'environ 704 mètres. Les lots étaient par conséquent des rectangles dont le côté parallèle au *decumanus maximus*, c'est-à-dire dirigé d'est en ouest (ou à peu près), mesurait 704 mètres et dont l'autre côté dirigé du sud au nord ou à peu près mesurait 617 mètres. Ces rectangles allongés d'est en ouest étaient donc, d'après les *Gromatici*, des *scamna*[1].

L'un des chiffres ainsi obtenus, 704 mètres, doit attirer notre attention. Nous savons par les *Gromatici* que le côté des centuries carrées mesurait 20 *actus* ou 2400 pieds, soit 708 ou 710 mètres, et que cette même mesure était souvent appliquée à l'un des côtés des lots rectangulaires *scamna*, *strigae*[2]. L'écart peu considérable entre 704 et 708 ou 710 nous autorise à

[1] Par manière de vérification nous avons appliqué nos deux chiffres au triangle rectangle que l'on peut construire en prenant pour hypoténuse la ligne qui joint la borne 85-264 à la borne 70-280.

L'un des côtés de ce triangle représente $15x$ et l'autre $16y$. D'où $(15x)^2 + (16y)^2$ = hypoténuse^2. La valeur obtenue en considérant $x = 617{,}28$ et $y = 704{,}08$ donne 14579 mètres. Or, d'après M. le capitaine Donau, il y a approximativement 14600 mètres entre les deux points. Nous les avons appliqués également au triangle C. Nous avons obtenu pour la distance entre la borne 55-300 et celle que nous avons lue 60-235 le chiffre de 45870 mètres, tandis que, au compas sur la carte, la distance réelle n'est que de peu supérieure à 40 kilomètres. Mais ici notre lecture est douteuse.

[2] Schulten, *Bull. arch. du Comité.*, 1902, p. 130, 137-138.

mettre, en tenant compte de tous les éléments d'incertitude que nous avons indiqués plus haut, que le côté long des *scamna* tracés par les arpenteurs romains dans le Chareb et la Bahira était de 2400 pieds ou 20 *actus*. Quant au côté court représenté par $x = 617{,}28$, il est intéressant de rechercher quelle est sa valeur approximative par rapport à y. 617 m. 28 représentent 2092 pieds ou 17 *actus* 43. Estimons sa valeur à 2100 pieds ou 17 *actus* 50. Nous aurons un rectangle dont l'un des côtés sera à l'autre comme 20 est à 17,50, c'est-à-dire comme 40 est à 35 ou encore comme 8 est à 7. Dans son remarquable article sur l'*Arpentage romain en Tunisie,* M. Schulten a cité les deux seuls exemples jusqu'alors connus de dimensions des *scamna* ou des *strigae:* d'après Nipsus, il y avait des *scamna* dont les côtés mesuraient respectivement 20 et 24 *actus,* ce qui donne la proportion 6 : 5. D'après Hygin, il y avait des *scamna* dont le côté court était égal aux 2/3 du côté long, ce qui donne la proportion 3 : 2. M. Schulten, après avoir mentionné ces deux textes, ajoutait : « Les *scamna-strigae* étaient donc des rectangles dont la proportion des côtés était variable. Malheureusement nous ne connaissons que les deux exemples cités[1]. » Si nos calculs sont exacts, les documents recueillis dans le Chareb et la Bahira en font connaître un troisième, où la proportion des deux côtés paraît être au moins approximativement 8 : 7.

Puisque nous connaissons les distances qui séparent respectivement les *limites* parallèles au *decumanus maximus* et les *limites* parallèles au *kardo maximus* et puisque, d'autre part, nous savons à peu près exactement où ont été trouvées les diverses bornes aujourd'hui connues, il nous est possible de tracer sur la carte la direction des *limites* et par suite d'indiquer

[1] *Bull. arch. du Comité.*, 1902, p. 137-138.

IMPRIMERIE NATIONALE.

approximativement par où passaient les deux lignes de base de l'opération, le *decumanus maximus* et le *kardo maximus*. Toutefois, il est nécessaire de déterminer d'abord, en étudiant la variation des chiffres inscrits sur les bornes par rapport à la position de ces bornes, la direction générale et pour ainsi dire théorique des deux lignes de base. Cette direction en effet n'était pas toujours la même. Les *Gromatici* nous apprennent que le *decumanus maximus*, toujours tracé le premier, était tantôt dirigé exactement d'est en ouest, tantôt dirigé vers le point où le soleil paraissait se lever ou se coucher, tantôt dirigé du sud vers le nord, tantôt enfin tracé d'après certaines dispositions particulières au terrain qu'il fallait allotir. Mais la région appelée *D(extra) D(ecumanum)* n'était pas fixée arbitrairement. Lorsque la direction du *decumanus maximus* était plus ou moins exactement d'est en ouest, la *regio dextrata* était la partie du territoire arpenté située au nord du *decumanus;* les chiffres, suivant sur les bornes le sigle DD, allaient en croissant du sud vers le nord. Lorsque au contraire la direction du *decumanus maximus* se rapprochait davantage de la direction nord-sud, la *regio dextrata* était la partie du territoire arpenté située à l'est du *decumanus*[1]; dans ce cas les chiffres allaient en croissant de l'ouest vers l'est. Si nous examinons les chiffres inscrits sur la plupart de nos bornes après le sigle DD, nous constatons: 1° qu'ils vont en croissant du sud vers le nord; 2° qu'ils vont également en croissant de l'est vers l'ouest. Une telle variation n'est possible que si le *decumanus maximus* a été tracé approximativement d'est en ouest; si, en effet, cette ligne de base avait une direction plus ou moins voisine de la direction nord-sud, des chiffres, croissant de l'est à l'ouest, devraient suivre non pas l'indication DD (*dextra decumanum*), mais l'in-

[1] *Gromat. veter.*, éd. Lachm., p. 292 (M. Junius Nipsus, lib. II).

dication SD (*sinistra decumanum*). Puisque nous sommes dans la *regio dextrata*, c'est la variation des chiffres du sud vers le nord qui nous fournit l'indication utile; d'où nous conclurons que le *decumanus maximus* passait quelque part au sud de la contrée formée aujourd'hui par la Bahira et le Chareb et que sa direction approximative était est-ouest.

Ce premier point acquis, essayons de préciser davantage cette direction. Si, du point où a été trouvée la borne DD 74 Vk 275, pris comme centre, nous décrivons une circonférence ayant pour rayon $4x = 4 \times 617,28 = 2469$ m. ou 2 kilom. 469, le *limes* parallèle au *decumanus maximus* et passant par le point où se trouvait la borne DD 70 Vk 280 est la tangente menée de ce point à la circonférence. Cette tangente ainsi menée n'est pas exactement dirigée d'est en ouest, mais du nord-est vers le sud-ouest. Si du point où a été trouvée la borne DD 85 Vk 264, pris comme centre, nous décrivons une circonférence ayant pour rayon $11x = 11 \times 617,28 = 6790$ mètres ou 6 kilom. 790, le *limes* parallèle au *decumanus maximus* et passant par le point où a été trouvée la borne DD 74 Vk 275 sera de même la tangente menée de ce point à la circonférence. Cette tangente ainsi menée est dirigée, comme la première, non pas exactement d'est en ouest, mais du nord-est au sud-ouest. Procédons à une troisième expérience. Du point où a été trouvée la borne DD 85 Vk 264, décrivons une circonférence ayant pour rayon $15x = 15 \times 617,28 = 9259$ mètres, soit 9 kilom. 259; le *limes* parallèle au *decumanus maximus* et passant par le point où a été trouvée la borne DD 70 Vk 280 sera la tangente menée de ce point à la circonférence. Cette tangente suit, aussi exactement que possible, la même direction que les deux précédentes. Or, si nous comparons la direction des *limites* ainsi déterminés avec la direction des parallèles tracés sur les cartes

au 200,000^{e}, nous constatons que l'angle formé par ces *limites* et les parallèles est d'environ 30 degrés (pl. I).

La direction des *limites* parallèles au *decumanus maximus* détermine *a priori* celle des *limites* parallèles au *kardo maximus*, puisque le *kardo maximus* était perpendiculaire au *decumanus*. De plus, si nous traçons sur la carte les *limites* parallèles au *kardo maximus* 280, 275, 264 d'après les mêmes procédés que nous avons employés pour tracer les *limites* parallèles au *decumanus maximus* 70, 74, 85, nous constaterons que les lignes ainsi obtenues sont approximativement perpendiculaires aux premières, et qu'elles font avec la direction du méridien un angle d'environ 30 degrés.

Cette inclinaison des deux lignes de base sur le parallèle et le méridien, inclinaison révélée par le seul calcul, se trouve curieusement d'accord : 1° avec l'un des documents découverts par M. le capitaine Donau; 2° avec les observations faites par M. Schulten aux environs de Carthage et de Sousse.

La borne trouvée par M. Donau dans les ruines mêmes de l'Henchir Chenah, et que nous avons reproduite plus haut sous le n° 4, est peut-être de toute la série la seule qui ait été recueillie certainement à sa place exacte. Or les deux lignes repères, gravées sur sa tranche supérieure et qui sont évidemment parallèles au *decumanus maximus* et au *kardo maximus* du territoire arpenté, sont inclinées, d'après M. le capitaine Donau, d'environ 30 degrés, l'une sur le méridien, l'autre sur le parallèle.

D'autre part, M. Schulten, qui pense avoir retrouvé sur le terrain même, en divers points de la Tunisie (Carthage, environs de Sousse, Soliman et Grombalia, plaine du Mornak), des traces nombreuses de l'arpentage romain, a constaté que le *decumanus maximus* et les *limites* qui lui sont parallèles formaient avec la ligne est-ouest : à Carthage, un angle de 30 degrés;

aux environs de Sousse, un angle de 37 degrés; dans la région de Soliman et de Grombalia, un angle de 30 degrés; dans la plaine de Mornak, un angle de 35 degrés[1].

C'est dans les ouvrages des arpenteurs romains qu'on trouve l'explication de cette inclinaison du *decumanus maximus* sur la ligne est-ouest. Frontin et Hygin nous apprennent en effet que, si théoriquement cette ligne de base de l'arpentage devait être dirigée d'est en ouest, pratiquement elle fut tracée maintes fois, soit vers le point où le soleil se lève, soit vers le point où il se couche; quelquefois même, les arpenteurs visaient le point où le soleil apparaissait ou disparaissait derrière une montagne[2]. Des calculs faits par M. Schulten, il résulte que le *decumanus maximus* a été tracé à Carthage vers le lever du soleil au solstice d'été[3]; aux environs de Sousse, vers le coucher apparent du soleil au solstice d'hiver[4]; près de Soliman et de Grombalia, vers le lever du soleil au solstice d'été, comme à Carthage[5]; dans la plaine du Mornak, vers le coucher apparent du soleil au solstice d'hiver[6].

Il est vraisemblable que la même circonstance explique l'angle de 30 degrés environ que forment avec la direction est-ouest nos *limites* parallèles au *decumanus maximus*. Nous le vérifierons mieux lorsque nous aurons vérifié approximativement le tracé de ce *decumanus*. Sachant à peu près où se trouvait le *limes* 55, connaissant la distance qui séparait deux *limites* successifs de même nature, et l'inclinaison que tous avaient par rapport aux parallèles astronomiques, il nous est facile de tracer sur la carte le *decumanus maximus*. Si nous multiplions notre donnée

[1] Schulten, *L'arpentage romain en Tunisie* (*Bull. du Com.*, 1902, p. 148, 163, 168, 170).
[2] Id., *ibid.*, p. 142-143.
[3] Id., *ibid.*, p. 150.
[4] Id., *ibid.*, p. 164.
[5] Id., *ibid.*, p. 168.
[6] Id., *ibid.*, p. 170.

$x = 617{,}28$ par 55, nous obtenons, en chiffres ronds, la distance de 34 kilomètres; or une ligne, inclinée d'environ 30 degrés sur le parallèle et passant à 34 kilomètres du point où a été trouvée la borne marquée DD LV, coupe le littoral de la Tunisie à 8 kilomètres au sud de l'emplacement de Tacape. Prolongée vers l'intérieur du continent africain, elle laisse au nord-ouest toute la région appelée aujourd'hui le Nefzaoua, ainsi que les chotts. Or si l'on observe, à Gabès, le lever du soleil au solstice d'été ou le coucher du soleil au solstice d'hiver, on constate que dans le premier cas l'angle formé avec le parallèle par la ligne tracée du point où se trouve l'observateur au point où le soleil se lève est d'environ 29 degrés; dans le second cas, l'angle formé avec le parallèle par la ligne tracée du point où se tient l'observateur au point où le soleil se couche est sensiblement de même valeur[1]. En tenant compte de toutes les causes d'incertitude dont nous avons parlé, et en se rappelant le caractère forcément approximatif des résultats qu'il nous a été possible d'atteindre, il est permis de croire que l'inclinaison de nos *limites* soit sur la direction est-ouest, soit sur le méridien, s'explique par la même cause que les inclinaisons analogues des *limites* retrouvés par M. Schulten aux environs de Carthage, de Sousse, de Soliman et dans la plaine du Mornak.

Il nous paraît de plus intéressant et utile de rappeler à ce propos les curieuses découvertes faites par M. Clermont-Ganneau en Palestine près de la ville de Gezer. M. Clermont-

[1] Ces renseignements nous ont été fort obligeamment donnés par M. Jean Mascart, astronome adjoint à l'Observatoire de Paris, à qui nous sommes heureux de témoigner ici notre gratitude.

En prenant comme lieu d'observation Gabès, en négligeant la réfraction, et en supposant que le lever et le coucher observés coïncident avec l'instant même du solstice, la valeur des deux angles doit être en 1906 de 28° 36′; cette valeur n'est pas constante. En l'année 900 ap. J.-C., cette valeur fut de 28° 48′.

Ganneau a exposé et commenté ces découvertes dans son grand ouvrage : *Archaeological Researches in Palestine*, vol. II, p. 257 et suiv. Plusieurs inscriptions bilingues, grecques et hébraïques, gravées sur le rocher, jalonnaient, semble-t-il, la limite du territoire entourant la ville antique[1]. Leur teneur, « Limite de Gezer », confirme formellement l'identification géographique proposée par M. Clermont-Ganneau plusieurs années avant cette trouvaille pour des raisons jusque-là purement théoriques. Ces inscriptions, qui peuvent remonter au Ier siècle avant l'ère chrétienne, avaient peut-être, en outre, un rapport avec la zone du *migrach*, véritable *pomoerium* enveloppant les cités lévitiques (Gezer était justement du nombre), et aussi avec la fameuse limite sabbatique (σαββάτου ὁρός) marquant la distance qu'on ne pouvait franchir sans violer la loi religieuse. Or ces textes étaient disposés sur une ligne à peu près droite, dirigée du sud-est au nord-ouest et inclinée d'environ 28° (exactement 27° 55′) sur le parallèle astronomique. M. Clermont-Ganneau explique cette direction par l'habitude qu'avaient les arpenteurs antiques d'observer, non pas l'est ou l'ouest astronomiques, mais les points de l'horizon sensible où le soleil paraissait se lever ou se coucher, soit lors du solstice, soit à l'équinoxe. Le territoire de Gezer formait probablement un carré, orienté par ses angles sur les points cardinaux, et dont les côtés étaient ainsi inclinés sur la direction des parallèles et sur celle des méridiens. Cette inclinaison avait la même origine que celle de nos *limites* d'Afrique[2].

[1] Ces inscriptions sont situées dans la région est. Quelques années plus tard, un autre exemplaire a été découvert dans la région sud sur les indications de M. Clermont-Ganneau, qui estime qu'il doit y en avoir encore d'autres à découvrir dans les régions ouest et nord (voir à ce sujet son *Recueil d'archéologie orientale*, t. III, p. 116 et suiv.; p. 264 et suiv.; pl. III, IV, V).

[2] Nous tenons à exprimer ici notre gratitude à M. Clermont-Ganneau, qui

D'autre part, puisque la distance qui séparait deux *limites* successifs parallèles au *kardo maximus* était d'environ 708 mètres, ce *kardo* passait à $300 \times 708 = 212$ kilom. 400 de la borne marquée VK 300. La ligne tracée à cette distance du point où ladite borne a été trouvée et avec l'inclinaison d'environ 30 degrés sur le méridien traverse du nord-ouest au sud-est la partie orientale du Maghreb; elle coupe le littoral de la Méditerranée près de Bougie, passe dans le voisinage de Sétif et de Batna, et se rencontre avec le *decumanus maximus* en plein désert, au sud du chott el Djerid, à 30 kilomètres environ au nord-est de Berresof[1] (pl. II).

L'opération d'arpentage dont les bornes découvertes par M. le capitaine Donau dans le Chareb et la Bahira sont autant de témoins fut effectuée sur un très vaste terrain. Il ne s'agissait pas seulement, comme dans la très grande majorité des cas que signalent les *Gromatici*, de mesurer et d'allotir le territoire d'une cité; l'opération s'étendait à une région pour ainsi dire infinie, puisqu'elle s'appliquait à une partie des pays désertiques qui bornent au sud le Maghreb. Aussi l'on peut se demander si les arpenteurs employèrent exactement leurs procédés habituels; s'ils se placèrent tout d'abord au point d'intersection

nous a signalé cette analogie curieuse et qui a bien voulu nous aider de ses conseils pour la rédaction de cette partie de notre travail.

[1] Dans tous les calculs qui précèdent, nous avons négligé un de nos documents en apparence les plus clairs, la borne trouvée par M. le capitaine Donau au pied du versant méridional du Dj. Stiah, à 5 kilomètres environ au nord de l'Henchir-Chenah (n° 7).

Si l'on compare en effet les chiffres inscrits sur cette borne avec les chiffres inscrits sur les autres bornes, on constate un désaccord complet. Le chiffre qui suit les lettres DD est plus faible que le chiffre de la même série inscrit sur la borne trouvée aux environs de l'Henchir Chenah, et cependant le Dj. Stiah est à plusieurs kilomètres au nord de l'Henchir Chenah. Il n'est pas invraisemblable que la pierre ait été déplacée. Quelle que soit d'ailleurs l'hypothèse que l'on admette pour expliquer cette anomalie, il est impossible de tirer parti des indications numériques portées sur cette borne.

du *decumanus maximus* et du *kardo maximus*, pour ensuite tracer au fur et à mesure sur le terrain les divers *limites*. Une autre hypothèse nous est suggérée par l'examen des points approximatifs où les deux lignes de base rencontraient le littoral africain. Le *decumanus maximus* coupait la côte de la petite Syrte à 8 kilomètres environ au sud de Gabès. Le *kardo maximus* coupait la côte septentrionale de l'Afrique à peu de distance de Bougie. Or, d'après Strabon, c'était précisément aux environs de Saldae, colonie romaine dont Bougie occupe aujourd'hui l'emplacement, que de son temps, c'est-à-dire au début de l'empire, aboutissait à la Méditerranée la frontière entre la province romaine d'Afrique et le royaume en apparence indépendant encore de Juba II. D'autre part, le fond du golfe de la Petite Syrte semble avoir été chez les géographes de l'antiquité un point de démarcation assez net : c'est de Tacape (aujourd'hui Gabès) que partait la voie stratégique construite par le proconsul L. Asprenas entre la mer et le camp permanent de Theveste. Est-il invraisemblable que les arpenteurs romains, pour déterminer la direction du *decumanus maximus*, se soient placés, par exemple, en un point voisin de Tacape et du fond de la petite Syrte — et, pour déterminer la direction du *kardo maximus*, aient choisi, sur la côte septentrionale de l'Afrique, un point correspondant à peu près à l'extrémité de la frontière qui séparait dans cette région le territoire romain du royaume de Maurétanie ? L'étude de l'époque à laquelle s'est faite cette opération et des circonstances qui probablement en furent la cause donnera peut-être quelque appui à cette hypothèse.

IMPRIMERIE NATIONALE.

III

Plusieurs renseignements précis sur l'époque et les circonstances de cette vaste opération d'arpentage nous sont fournis par les textes nos 1, 12, 14. Ces textes, qui se complètent et se vérifient réciproquement, reproduisent une formule identique :

Legio $\overline{III}$ *Augusta leimitavit C. Vibio Marso proconsule* $\overline{III}$.

L'opération d'arpentage a été exécutée par la légion d'Afrique, la troisième année du proconsulat de C. Vibius Marsus. Ce proconsul est déjà connu. Il administra la Proconsulaire et commanda en même temps la légion d'Afrique du mois de juillet de l'année 27 après J.-C. au mois de juillet de l'année 30. Son troisième proconsulat est compris entre juillet 29 et juillet 30[1].

L'intervention de l'armée doit être ici remarquée. Elle ne donnerait lieu à aucune observation, s'il s'agissait du lotissement d'un territoire restreint destiné à la fondation d'une colonie militaire. On sait qu'en pareil cas la direction du travail était confiée d'habitude à un officier et que l'exécution incombait à la main-d'œuvre militaire[2]. Mais l'étendue du territoire ici mesuré exclut l'hypothèse de la fondation d'une colonie; l'opération, dont les bornes, retrouvées par M. le capitaine Donau, nous ont conservé le témoignage, a beaucoup plutôt les caractères d'une cadastration que d'un lotissement. Le cadastre des pays soumis à Rome, entrepris par César l'année même de sa mort en 44 avant J.-C., fut continué après lui et terminé sous

[1] Pallu de Lessert, *Fastes des provinces africaines*, I, p. 112 et suiv. — [2] *Gromat. veter.*, II, p. 334-335.

Auguste. En particulier, le cadastre des provinces méridionales, parmi lesquelles était comptée l'Afrique proconsulaire, fut terminé en 19 avant J.-C.; il avait fallu 25 ans pour le mener à bonne fin[1]. Ce cadastre, *peragratio vel mensuratio orbis,* fut dirigé par quatre techniciens grecs, Nicodemos (Orient), Didymos (Occident), Theodotos (Nord), Polyclitos ou Polycletos (Sud). L'opération, exécutée en 29/30 après J.-C., sous le règne de Tibère, semble avoir été une opération complémentaire de celle-ci. Si donc, comme le dit formellement Julius Aethicus[2], le cadastre, entrepris par César et exécuté par les soins d'Auguste, comprit *omnem orbem jam Romani nominis,* nous devons en conclure que la *limitatio,* exécutée sous Tibère en Afrique, porta sur un territoire, qui ne faisait pas partie intégrante de l'empire un demi-siècle plus tôt, c'est-à-dire sur un territoire récemment conquis.

Or de graves événements militaires et politiques se déroulèrent en Afrique quelques années avant le proconsulat de C. Vibius Marsus. De l'an 17 à l'an 24, Tacfarinas, à la tête de diverses tribus telles que les Musulamii et les Cinithii, infligea de graves échecs, puis opposa une résistance souvent habile aux forces romaines. Les proconsuls Furius Camillus, L. Apronius, Q. Junius Blaesus, P. Dolabella durent faire contre lui et contre ses alliés les Garamantes plusieurs expéditions. Battu près d'Auzia, en Maurétanie, Tacfarinas se tua; ses troupes se dispersèrent; le roi des Garamantes envoya des ambassadeurs à Rome pour demander la paix[3]. Si l'épisode final et décisif de la guerre se passa près d'Auzia (auj. Aumale, au sud-est d'Alger), les autres campagnes eurent certainement pour théâtre la région de hauts plateaux qui s'étend au sud de Constantine,

[1] *Cosmogr. Julii Caesaris,* in *Geogr. latini minores,* éd. Riese, p. 22.

[2] *Cosmographia,* éd. Riese, p. 72.

[3] Tac., *Ann.*, IV, 26.

de Guelma, de Souk Ahras et du Kef. C'est là que se trouvaient et le *praesidium Thala* (auj. Thala, en Tunisie) et l'*oppidum Thubursicum* (auj. Khemissa, au sud-est de Guelma), que Tacfarinas investit[1]. Les principaux combats se livrèrent dans cette zone; après chaque rencontre, Tacfarinas et ses alliés se retiraient au sud, dans ce que Tacite appelle les *solitudines Africae;* ils disparaissaient dans le désert et se cachaient peut-être dans les oasis et les montagnes de la Tripolitaine, puisque en l'an 22 le proconsul Q. Junius Blaesus envoya son aile gauche à Leptis Magna pour protéger la ville contre les attaques des rebelles et pour surveiller les routes par lesquelles ils se réfugiaient chez les Garamantes[2]. Par conséquent, la guerre s'étendit sur tout le pays qui forme aujourd'hui le sud du département de Constantine, le Sud tunisien, et la partie nord-ouest de la Tripolitaine.

Après la mort de Tacfarinas, le gouvernement impérial dut prendre les mesures nécessaires pour éviter le retour de pareils soulèvements. Il est vraisemblable que les régions désertiques, d'où chaque année Tacfarinas sortait pour attaquer les garnisons romaines et les villes soumises, n'avaient pas été jusqu'alors comprises dans la province d'Afrique proprement dite. Pour bien affirmer sa victoire, Rome annexa à l'empire ces territoires. Par là ils devinrent des *arva publica,* suivant l'expression de Frontin, des *agri vectigales,* suivant celle d'Hygin[3]; leur condition fut désormais celle de terres provinciales. Or l'opération de la *limitatio* était appliquée aux terres provinciales comme aux terres coloniales. Frontin et Hygin l'affirment en termes très nets.

[1] J. Toutain, *Le territoire des Musulamii,* dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France,* ann. 1896, p. 279 et suiv.

[2] Tac., *Ann.*, III, 74.

[3] *Gromat. veter.*, p. 3, p. 204; cf. Beaudouin, *La limitation des fonds de terre,* p. 237.

Le plus souvent ces terres provinciales étaient *per strigas et per scamna divisae*[1], au lieu de l'être *per centurias*. Nous avons vu plus haut que le territoire, cadastré par la légion d'Afrique, fut divisé en *scamna*. Nous sommes donc bien en présence d'une *limitatio* de terres provinciales.

Dans la pratique, les opérations de ce genre avaient deux fins. Elles servaient d'abord à établir un plan cadastral de la région, *forma;* c'était d'après cette *forma* que l'on procédait, dans la suite, aux divers actes de délimitation, de bornage, d'assignation de terre, etc.; c'était cette *forma* qui faisait loi en cas de contestation entre deux propriétaires voisins, entre deux cités dont les territoires étaient limitrophes. La *forma,* qui fut dressée à la suite de la *limitatio* effectuée par la légion d'Afrique sous le proconsulat de C. Vibius Marsus, semble bien être mentionnée dans une inscription encore inédite, trouvée au nord du Chareb, et qui fait allusion à une délimitation de territoire : on lit, en effet, sur ce texte la formule : *secundum formam ab eo* (l'empereur Trajan) *missam.* D'autre part, plusieurs documents épigraphiques recueillis dans les environs de Tebessa et de Mdaourouch nous apprennent qu'au début du IIe siècle après J.-C., sous le règne de Trajan, entre 103 et 105, le territoire de parcours des *Musulamii* fut délimité dans ces parages, et qu'en particulier on fixa à l'aide d'inscriptions la frontière entre ce territoire et celui de la ville de Madaura[2]. On peut croire qu'ici encore la *forma* dressée à l'époque de Tibère fut utilisée.

Mais une *forma* de ce genre n'était pas seulement un document géographique ou topographique. Elle servait aussi à l'administration financière pour établir ou pour contrôler l'as-

[1] *Gromat. veter.*, p. 3-4; *id.*, p. 205-206.

[2] *C. I. L.*, VIII, 4676, 10067; *Bull. arch. du Com.*, 1896, p. 275-276, n° 213.

siette et la répartition de l'impôt foncier[1]. On nous objectera peut-être qu'un telle opération ne paraît ni bien utile ni bien opportune dans des régions en grande partie désertiques. A nos yeux, l'objection est plus spécieuse que sérieuse. Le territoire, à la *limitatio* duquel il fut procédé en 29/30, ne se compose pas uniquement de déserts; même en nous bornant à la région voisine des chotts, au Chareb et à la Bahira d'où proviennent nos documents, on y trouvait, outre des oasis nombreuses telles que celles du Djerid et du Nefzaoua, des terres cultivables; à l'époque romaine, ces terres furent exploitées grâce à la création de nombreux travaux hydrauliques, barrages, aqueducs, réservoirs[2]; la décadence économique du Chareb est précisément attribuée par M. le capitaine Donau à l'abandon de tous ces travaux. En second lieu, les tribus nomades, dont les territoires de parcours se trouvaient sur les confins du Sahara, n'échappaient pas plus que les peuplades sédentaires du Nord de la province à l'obligation de payer un impôt. Nous en avons la preuve dans un épisode bien connu du règne de Domitien, l'expédition du légat Flaccus contre les Nasamons. Les Nasamons, déjà cités par Hérodote, habitaient la région située au sud de la Grande Syrte; au I^er^ siècle de l'empire, ils durent reconnaître la domination romaine; Zonaras, le seul des auteurs qui raconte avec quelque détail la campagne dirigée contre eux sous Domitien, les range parmi les peuples *ὑποτέλεις Ῥωμαίοις*. Ce fut même parce que les personnages, chargés de lever la contribution imposée aux Nasamons, se montrèrent trop rapaces ou trop violents dans l'exercice de leur fonction que les Nasamons se révoltèrent :

[1] *Gromat. veter.*, p. 205-206; cf. E. Beaudouin, *La limitation des fonds de terre*, p. 224 et suiv.

[2] M. le capitaine Donau signale de nombreuses traces d'exploitations agricoles au nord du chott.

τοὺς τῶν χρημάτων πράκτορας ἔφθειραν, dit l'historien antique[1]. Il semble bien qu'il s'agisse ici, non d'un tribut global payé au nom de toute une peuplade par son chef, mais d'un impôt véritable levé par des collecteurs. Or le pays occupé par les Nasamons était beaucoup plus désertique et beaucoup plus éloigné du centre même de la province que la région où fut effectuée la *limitatio* de C. Vibius Marsus. Il n'y a donc aucune témérité, croyons-nous, à admettre que l'une des fins de cette opération fut, en même temps que l'établissement d'une *forma* officielle, l'institution d'un impôt sur les populations sédentaires ou nomades de cette partie de l'Afrique.

En résumé, l'opération d'arpentage ou plutôt cadastrale, dont l'existence a été révélée par les importantes découvertes de M. le capitaine Donau, fut entreprise, croyons-nous, par le gouvernement impérial, pour affirmer, par un signe matériel, la prise de possession de territoires restés jusqu'à la fin du règne de Tibère en dehors des limites de la province proprement dite. Cette opération, en outre, assurait et réservait l'avenir, puisque Rome par là affirmait sa domination sur les régions situées entre les quatre branches de la croix.

IV

Les inscriptions gravées sur les bornes du Chareb et de la Bahira nous suggèrent encore quelques remarques de détail.

1° Outre les textes qui indiquent la position des bornes par rapport au *decumanus maximus* et au *kardo maximus*, il en est d'autres qui se composent uniquement d'un sigle ⟩ ou Ч, suivi d'un chiffre (nos 4, 5, 6). L'une des bornes trouvée dans

[1] Zonar., XI, 19. Cf. R. Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique*, p. 35 et suiv.; Vivien de Saint-Martin, *Le Nord de l'Afrique dans l'antiquité*, p. 45 et suiv.

la ruine appelée Henchir Chenah porte deux de ces inscriptions sur deux faces adjacentes : d'une part on lit ⟩II, d'autre part 𐆖IIII. Le sigle ⟩ correspond d'habitude aux mots *centurio*, *centuria*[1]. Le sigle 𐆖 paraît bien n'être qu'une déformation ou une variété du sigle ⟩ plus fréquent. Comme M. Schulten l'a prouvé, le mot *centuria* a été certainement employé dans l'antiquité pour désigner des lots rectangulaires[2]. La borne de l'Henchir Chenah délimitait, suivant toute vraisemblance, deux de ces lots, la *centuria secunda* et la *centuria tertia*. Quelle était l'origine de cette numérotation? Il est bien difficile de le dire avec certitude. L'hypothèse suivante mérite peut-être quelque crédit. M. le capitaine Donau a constaté qu'à l'endroit appelé aujourd'hui Henchir Chenah se trouvait dans l'antiquité un établissement, fortin ou plutôt ferme fortifiée. Cet établissement, dont il a déblayé quelques parties et relevé le plan[3], était sans doute le centre d'une exploitation agricole, qui comprenait un certain nombre des *centuriae* rectangulaires dessinées sur le sol par l'opération d'arpentage effectuée en 29/30 après J.-C. Il n'est pas invraisemblable que ces *centuriae* aient été numérotées, et que les *centuries* 1, 2, 3, 4 aient été précisément les plus voisines de la ferme. Or la borne qui porte les numéros II et III a été trouvée dans les ruines mêmes de l'établissement. Notre borne n° 5, découverte dans le voisinage des puits de Belouffa, et notre n° 6, relevée par M. le capitaine Donau près du 153e milliaire de la voie Capsa-Tacape, appartiennent à la même catégorie; mais, comme il n'est pas certain qu'elles aient été recueillies en place, on ne peut en tirer aucune

(1) En particulier le sigle ⟩ signifie *centurie* dans le sens indiqué ici sur l'inscription *C. I. Lat.*, XIII, 6488.

(2) Voir plus haut, p. 354.

(3) J. Toutain, *Les nouveaux milliaires de la route de Capsa à Tacape*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires*, t. LXIV (1903), p. 223-226.

conclusion, sinon qu'elles attestent l'existence dans toute cette région d'un lotissement local et par conséquent d'exploitations agricoles.

2° Les bornes qui portent les sigles DD et V$\underline{K}$ se divisent en deux catégories : α) les bornes qui portent uniquement ces sigles, suivies de chiffres ; β) celles sur lesquelles a été gravée, en outre, la formule : *leg. III Aug. leimitavit C. Vibio Marso procos. III.* Quelle est la raison de cette différence? Des bornes de la seconde catégorie, il n'en est que deux sur lesquelles les chiffres inscrits après les sigles DD et V$\underline{K}$ se lisent avec certitude; ce sont :

notre n° 1 :	DD LXX
	V$\underline{K}$ CCLXXX
et notre n° 12 :	DDLV
	[V]$\underline{K}$ CCC

Quant à notre n° 14, toute la partie inférieure du texte a disparu; et à notre n° 15, notre lecture des deux dernières lignes est vraiment trop douteuse pour que nous fassions fond sur elle.

Sur les bornes de la première catégorie, les chiffres sont les suivants :

n° 9	DD LXXIIII
	V$\underline{K}$ CCLXXV
n° 10	V$\underline{K}$ CCLXVI
n° 11	DD LXXX[illegible]
	V$\underline{K}$ CCLXIIII

Il convient de remarquer que les chiffres de la première catégorie sont tous des multiples de cinq : 70-280; 55-300. Ce n'est pas le cas des autres. Or, si nous nous rappelons ce que

IMPRIMERIE NATIONALE.

les *Gromatici* disent des *limites quintarii*[1], nous y trouverons peut-être la raison pour laquelle les bornes placées au croisement de deux *limites quintarii* recevaient une inscription plus complète que les autres. Ces *limites* étaient des chemins publics, dont la largeur était fixée à 12 pieds (environ 3 m. 60); leur rencontre formait un véritable carrefour, un *tetrans* suivant l'expression des *Gromatici*. Il était, par conséquent, naturel de placer dans ces carrefours des bornes plus explicites qu'aux points de croisement des autres *limites*.

3° Les *Gromatici* nous apprennent également que le *decumanus maximus* et le *kardo maximus* étaient de véritables routes, larges le premier de 40 pieds, le second de 20, soit respectivement de 12 mètres et de 6 mètres environ. Il nous a paru intéressant de rechercher si dans la région désertique où se trouvait, d'après nos calculs, le point de rencontre du *decumanus* et du *kardo*, il ne restait point aujourd'hui quelque souvenir de ces deux voies. Nous avons été frappé de constater que la direction générale suivie par les caravanes qui se rendent de Biskra au Souf sans passer par l'Oued Ghir et Touggourt, puis du Souf et particulièrement d'El Oued à Ghadamès en passant par Berresof était à peu près exactement parallèle à la direction de notre *kardo maximus*. Sur la grande carte de Lanneau de Bissy par exemple, les lignes qui représentent les diverses routes très voisines les unes des autres entre Biskra, El Oued du Souf, Berresof et Ghadamès, vont du nord-ouest au sud-est en formant avec le méridien un angle d'environ 30 degrés (pl. II). D'autre part, il est impossible d'oublier qu'un détachement de la légion d'Afrique tenait garnison, au début du IIIe siècle de l'ère chrétienne, dans l'oasis de Ghadamès. La route par laquelle cette

[1] *Gromat. veter.*, éd. Lachm., p. 5, l. 17; p. 174, l. 13 et suiv.; *passim;* cf. Index verborum, s. v. *quintarius.*

oasis et le poste qui l'occupait communiquaient avec Lambèse, quartier général de la légion et capitale militaire de l'Afrique romaine, n'était-elle pas précisément le *kardo maximus* de la *forma* établie en l'an 29/30 après J.-C.? C'est là une question à laquelle il serait imprudent de répondre par une affirmation absolue; l'affirmative n'est pas sans présenter quelque vraisemblance. Les routes d'El Oued à Ghadamès ont été suivies par plusieurs voyageurs, dont le plus célèbre est Duveyrier. L'itinéraire de Duveyrier, resté longtemps inédit, a été publié par les soins de M. et Mme Maunoir et de M. H. Schirmer[1]. Aucune trace matérielle de l'antiquité romaine n'a été relevée par Duveyrier entre El Oued et Ghadamès; voici cependant quelques indications fournies par l'auteur qui ne sont pas sans rapport avec la question ici posée.

A El Oued, en mars 1860, Duveyrier acheta un certain nombre de monnaies romaines, qu'il s'amusa, suivant sa propre expression, à décrasser. « Presque toutes, écrit-il, sont très petites. Les principales sont de Constantin; d'autres portent des figures de souverains avec une couronne, ressemblant aux couronnes les plus primitives du moyen âge; enfin j'en ai où l'on reconnaît l'éléphant et le palmier et qui doivent venir de Carthage. . . » Ces médailles, d'après Duveyrier, seraient trouvées dans les ruines de Besseriani et de Hedra (*sic*). Quelle que soit l'origine de ces monnaies, il est curieux de constater, non seulement leur présence à El Oued, mais même leur emploi. « Elles courent, dit Duveyrier, comme les *felous* de Tunis. »

A Kouïnin, dans la même région du Souf, Duveyrier raconte que les habitants actuels, lorsqu'ils creusent le sable pour créer

[1] *Journal de route de H. Duveyrier,* publié et annoté par Ch. Maunoir et H. Schirmer, Paris, A. Challamel, 1905.

un nouveau jardin, trouvent des chaudrons de fer et d'autres objets dans des endroits aujourd'hui inhabités.

Au sud d'El Oued, entre cette oasis et Berresof, Duveyrier s'arrêta au puits de Mouï er Rebah : on lui dit que ce puits, très célèbre dans le Sahara, avait été creusé par les *Djohala;* or sous ce nom les habitants de cette contrée désignent des géants auxquels ils attribuent les tombeaux mégalithiques.

Au delà de Berresof, notre voyageur signale que la route d'El Oued à Ghadamès par Bir Djedid est *la plus ancienne* et la plus directe. Les mots *la plus ancienne* sont soulignés par Duveyrier lui-même dans le texte de son *Journal de route.* Dans la même région le capitaine de Bonnemain, qui se rendit d'El Oued à Ghadamès en novembre-décembre 1856, rapporte, d'après les Arabes, que le puits appelé Bir Moui Aïca, situé au sud-ouest de Berresof, passe pour avoir été creusé par une tribu disparue depuis des siècles.

Ces détails n'indiquent-ils pas qu'il reste dans toute la région traversée par les caravanes qui se rendent d'El Oued à Ghadamès comme une vague conscience de la haute antiquité des relations entre ces deux oasis? Loin de nous la pensée d'affirmer ou même d'insinuer que ces relations aient été établies par la création d'une voie romaine, qui se confondrait avec notre *kardo maximus.* Nous croyons toutefois qu'il n'est pas inutile d'attirer l'attention sur les trois faits suivants :

1° Direction approximative du *kardo maximus* de la *forma* établie en 29/30 après J.-C.;

2° Parallélisme de cette direction avec la direction générale de toutes les caravanes par lesquelles Biskra et El Oued communiquent avec Ghadamès, jadis occupée par une *vexillatio* de la *legio* $\overline{III}$ *Augusta;*

3° Présence de traditions qui attestent la haute antiquité des relations établies entre Ghadamès et El Oued.

En ce qui concerne la direction que nous avons assignée au *decumanus maximus*, Duveyrier nous donne aussi, dans son *Journal de route*, quelques indications qui ne sont pas sans valeur. De ces indications il ressort clairement que des relations fréquentes existent entre le Souf d'une part, d'autre part le Nefzaoua et la région de Gabès. Gabès est un des principaux marchés où s'alimente le commerce d'El Oued[1]; cette ville est reliée au Souf par une route directe. Duveyrier rapporte qu'en juillet 1860 il a rencontré à El Oued des Ourghamma de Kasr Medenin (Kessar Moudenin), venus pour voir si on leur ouvrirait le marché de cette oasis[2]. Leur route passe, dit notre auteur, par le pays de Sabriya, au sud du Nefzaoua.

Sans vouloir établir de relations trop précises entre l'antiquité romaine et le temps présent, il est permis cependant de constater que le *decumanus maximus* et le *kardo maximus* établis en l'an 29/30 présentent un parallélisme remarquable avec deux des principales directions suivies par les routes de caravanes au sud de l'Algérie orientale et de la Tunisie. Ces deux directions sont à peu près perpendiculaires entre elles; c'est au Souf, vers El Oued, qu'elles se croisent, c'est-à-dire à peu de distance vers le nord du point que nos calculs, forcément approximatifs, nous ont désigné pour le point de rencontre du *decumanus* et du *kardo*.

Quelle que soit d'ailleurs l'importance que l'on veuille attacher à ces dernières remarques, il est du moins certain que les nouvelles découvertes de M. le capitaine Donau sont d'un vif intérêt

[1] *Journal de route*, p. 121-122; p. 141. — [2] *Ibid.*, p. 138.

pour l'histoire de l'Afrique romaine. Elles prouvent que dès le Ier siècle de l'ère chrétienne Rome prit officiellement possession de tout le pays situé autour des chotts, que le cadastre en fut fait, qu'une carte en fut sans doute dressée, et que toutes les mesures furent prises pour en assurer dans un délai plus ou moins long la mise en valeur. La construction de la grande voie militaire qui reliait Theveste à Tacape avait été, à la fin du règne d'Auguste et au début du règne de Tibère, l'œuvre capitale accomplie dans cette région; une quinzaine d'années plus tard, après la révolte de Tacfarinas, la domination romaine faisait un pas considérable vers le sud; toute une portion du désert était annexée à l'*orbis romanus*.

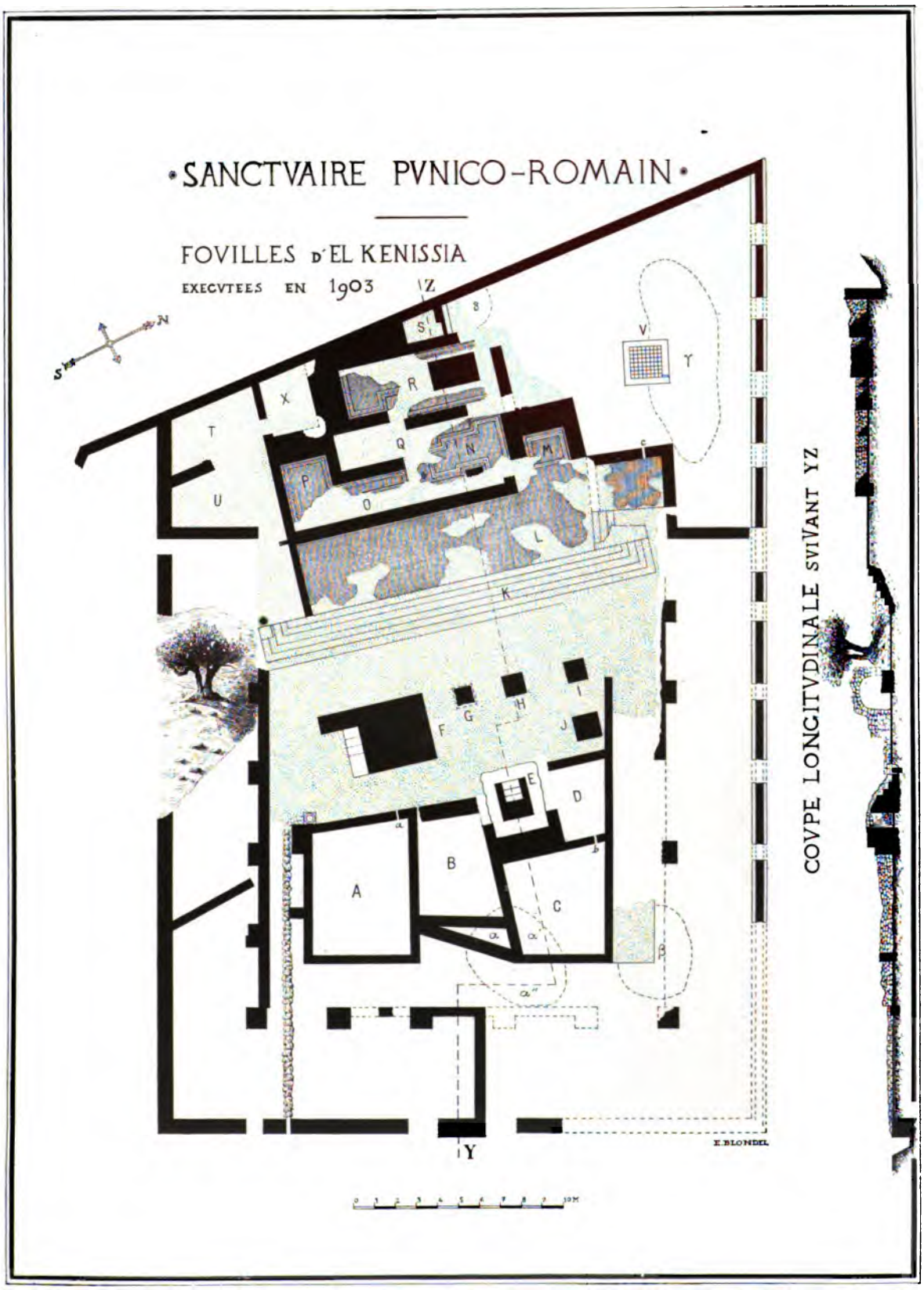
SANCTVAIRE PVNICO-ROMAIN
FOVILLES D'EL KENISSIA
EXECVTEES EN 1903
COVPE LONGITVDINALE SVIVANT YZ
E. BLONDEL

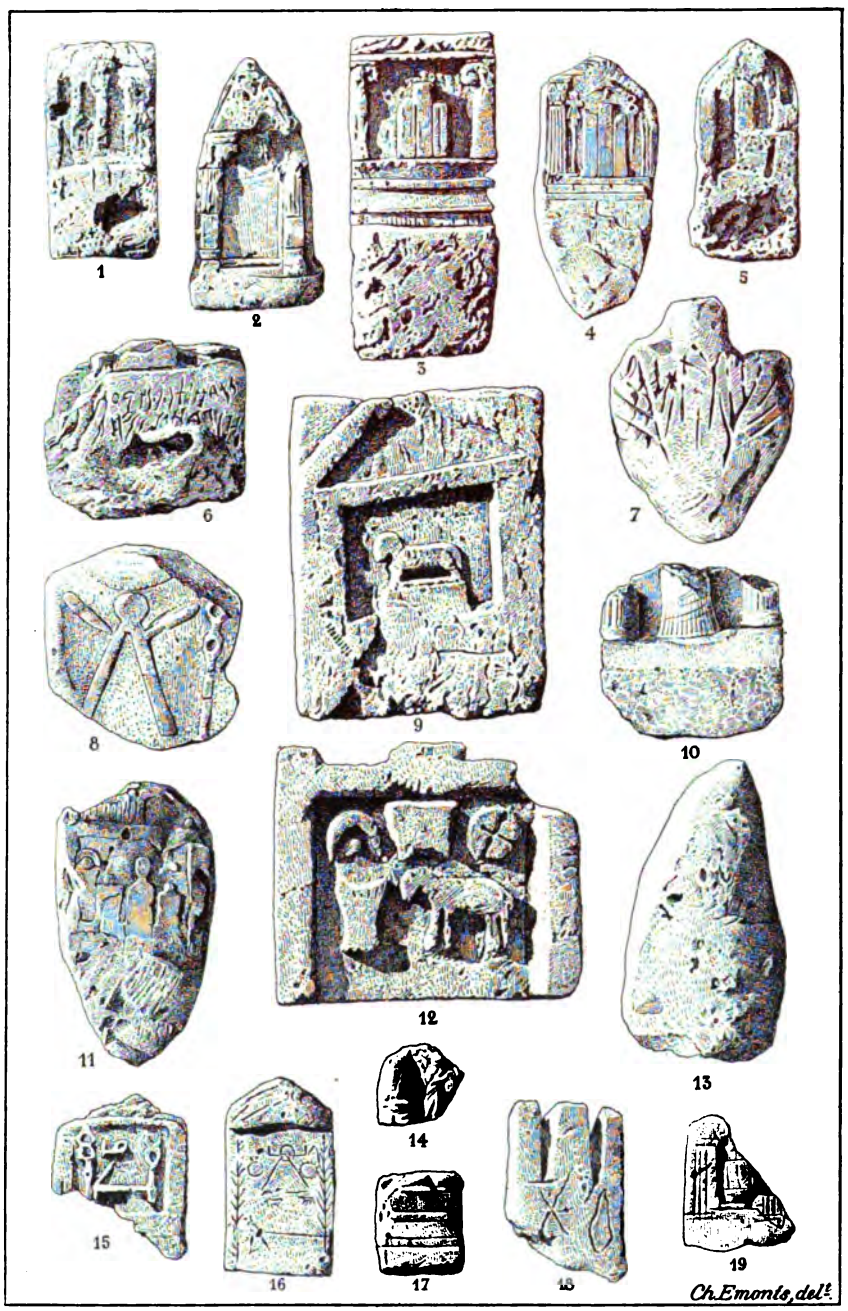
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
Ch.Emonts, del.

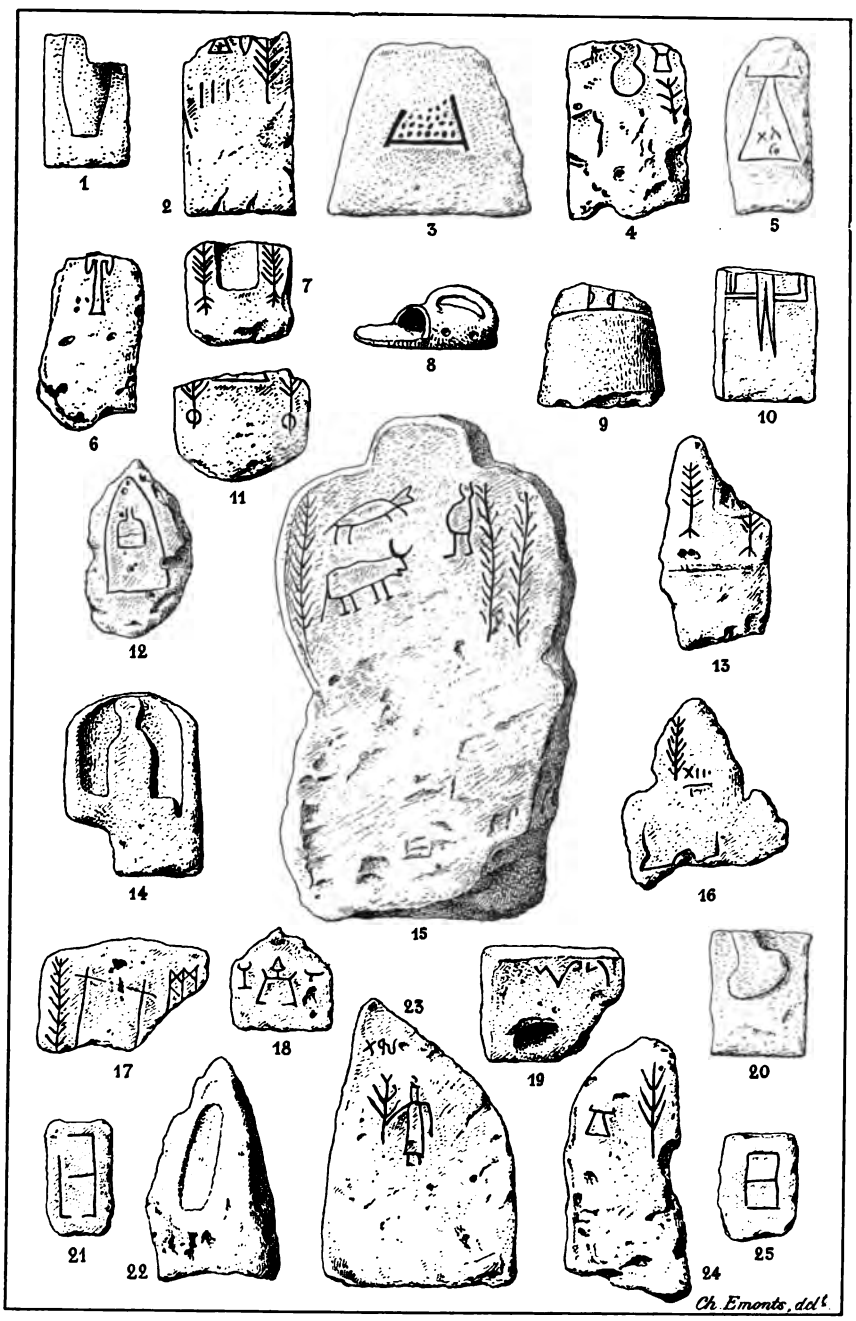
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
Ch. Emonts, del.

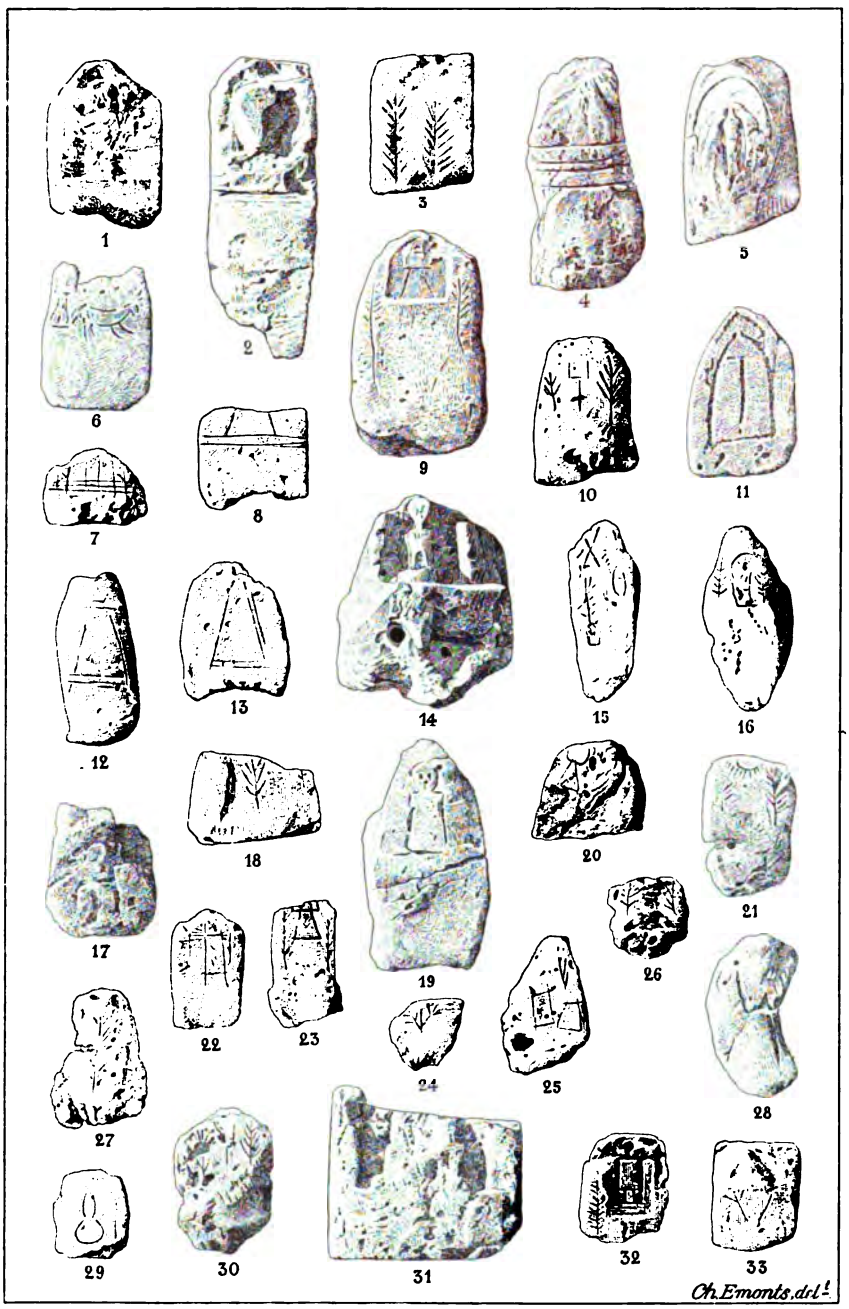
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
Ch. Emonts. dril.

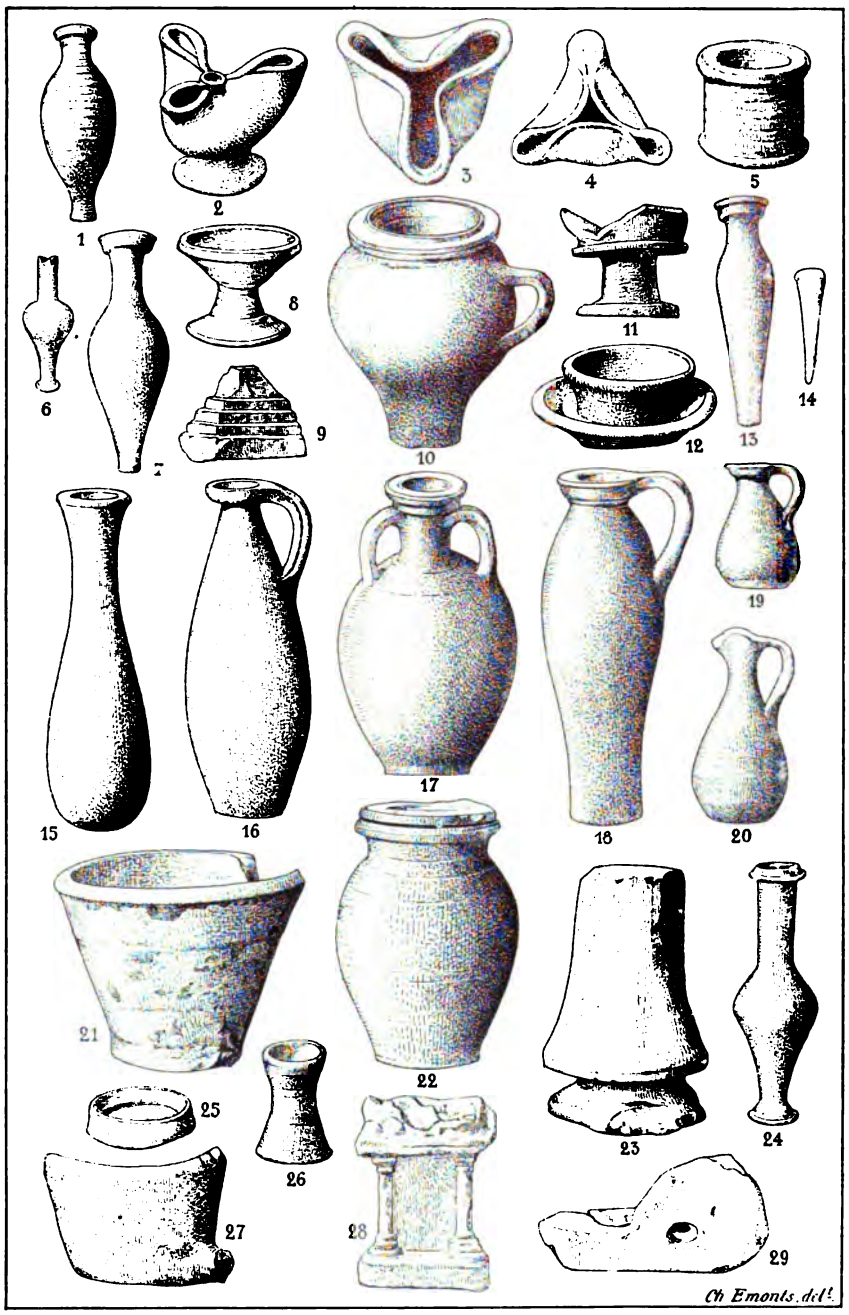
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
Ch Emonts. del.

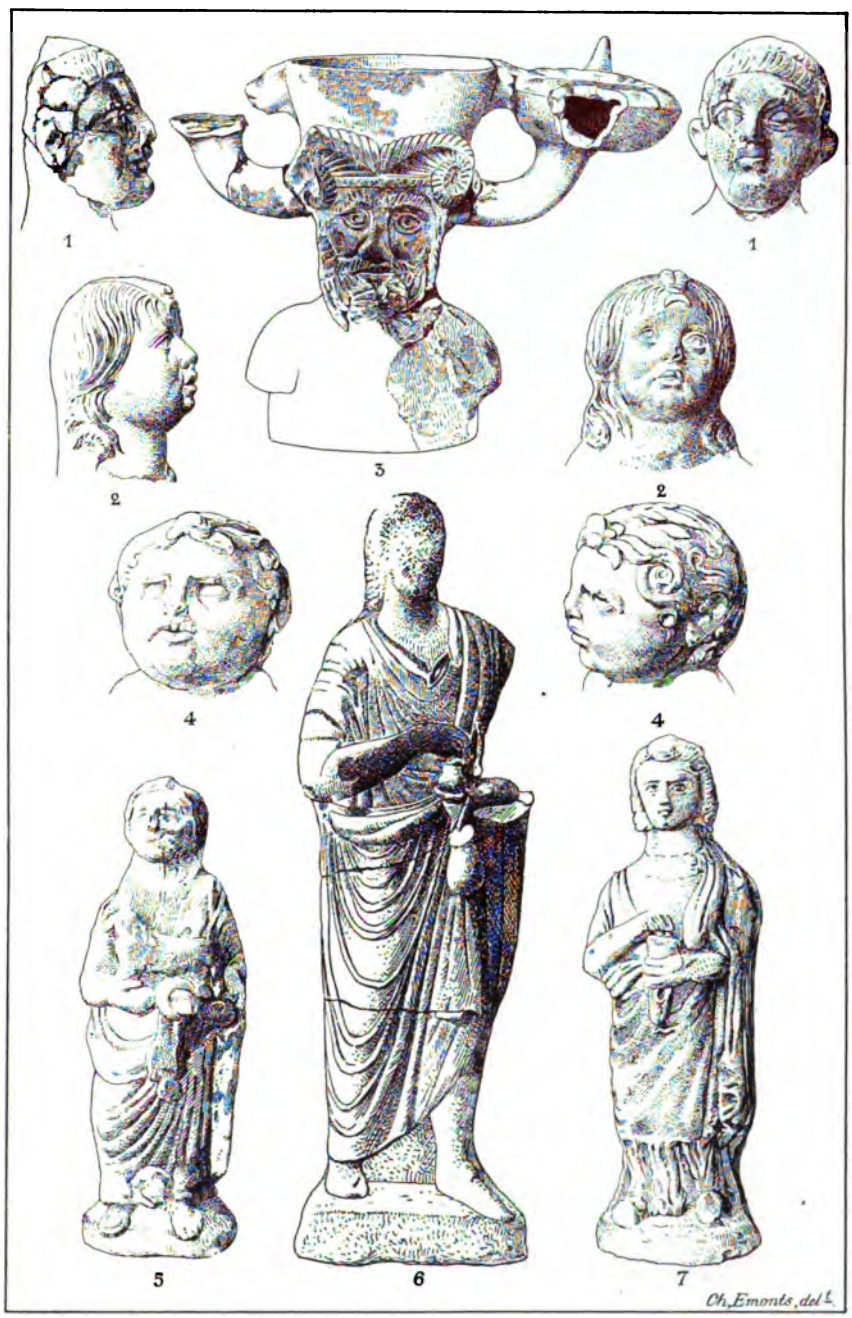
1
1
3
2
2
4
4
5
6
7
Ch. Emonts, del.

Sanctuaire Punico-Romain.

Fouilles d'El Kenissia exécutées en 1903

Détails d'Architecture

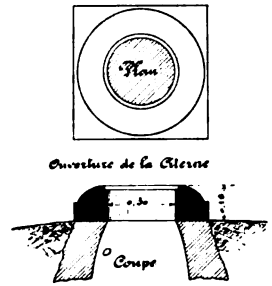

Ouverture de la Citerne

Fig.1

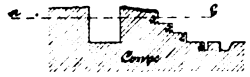

Escalier piédestal de l'area

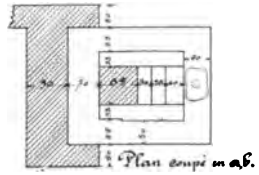

Fig.3.

Fig.7.

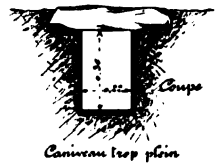

Canivau trop plein de la Citerne

Fig.2.

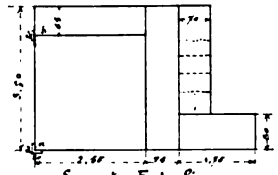

Suggestus F de l'area

Plan indiquant les additions successives faites au massif

Fig.4.

Reliefs verticaux sur les parois des Citer.

Fig.6.

Perspective

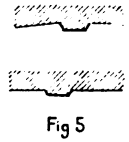

Fig 5

c *c′* *b* *a*

LES SALLES DU SANCTUAIRE VUES PAR LEUR PARTIE POSTÉRIEURE.

c c′, chambres avec reliefs longitudinaux en stuc de la pl. VII, fig. 5 et 6; *b*, le socle aux trois marches situé en face du grand escalier dans la cour; *a*, le grand massif de maçonnerie ou *suggestus*.

a *b* *c*

Au premier plan, la cuvette pour les sacrifices. Au-dessous de *c*, banc ou lit en maçonnerie. Sous *a* et *b*, revêtement des parois en stuc offrant les reliefs étudiés pl. VII, fig. 5 et 6.

LE GRAND ESCALIER DU SANCTUAIRE.

En avant, un des massifs en maçonnerie de la cour.

Pl. I.

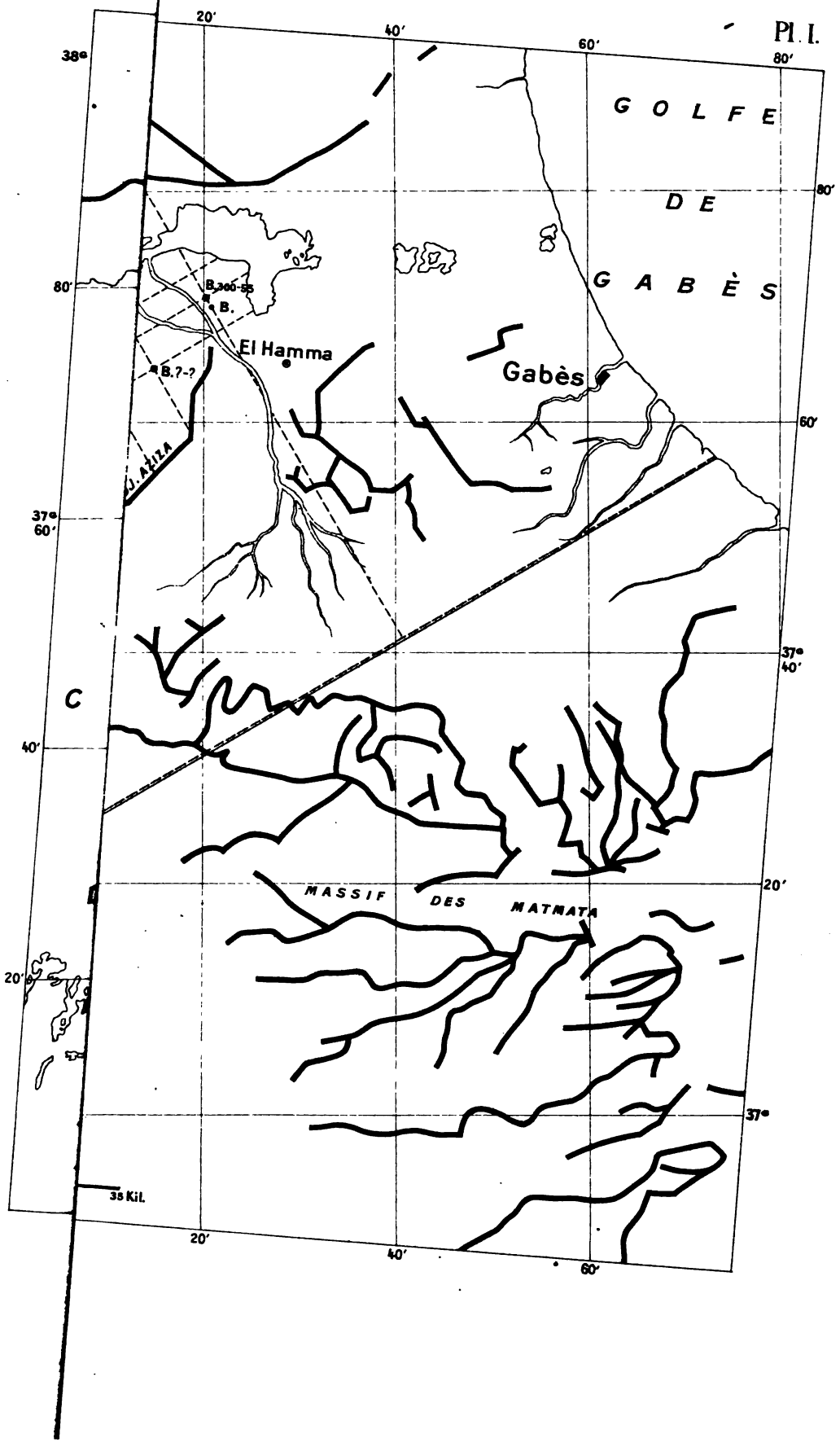
20'
40'
60'
80'
38°
80'
60'
37°
60'
37°
40'
40'
20'
20'
37°
GOLFE
DE
GABÈS
B.300-55
B.
El Hamma
B.?-?
Gabès
J. AFIA
C
MASSIF DES MATMATA
35 Kil.

Pl. I.

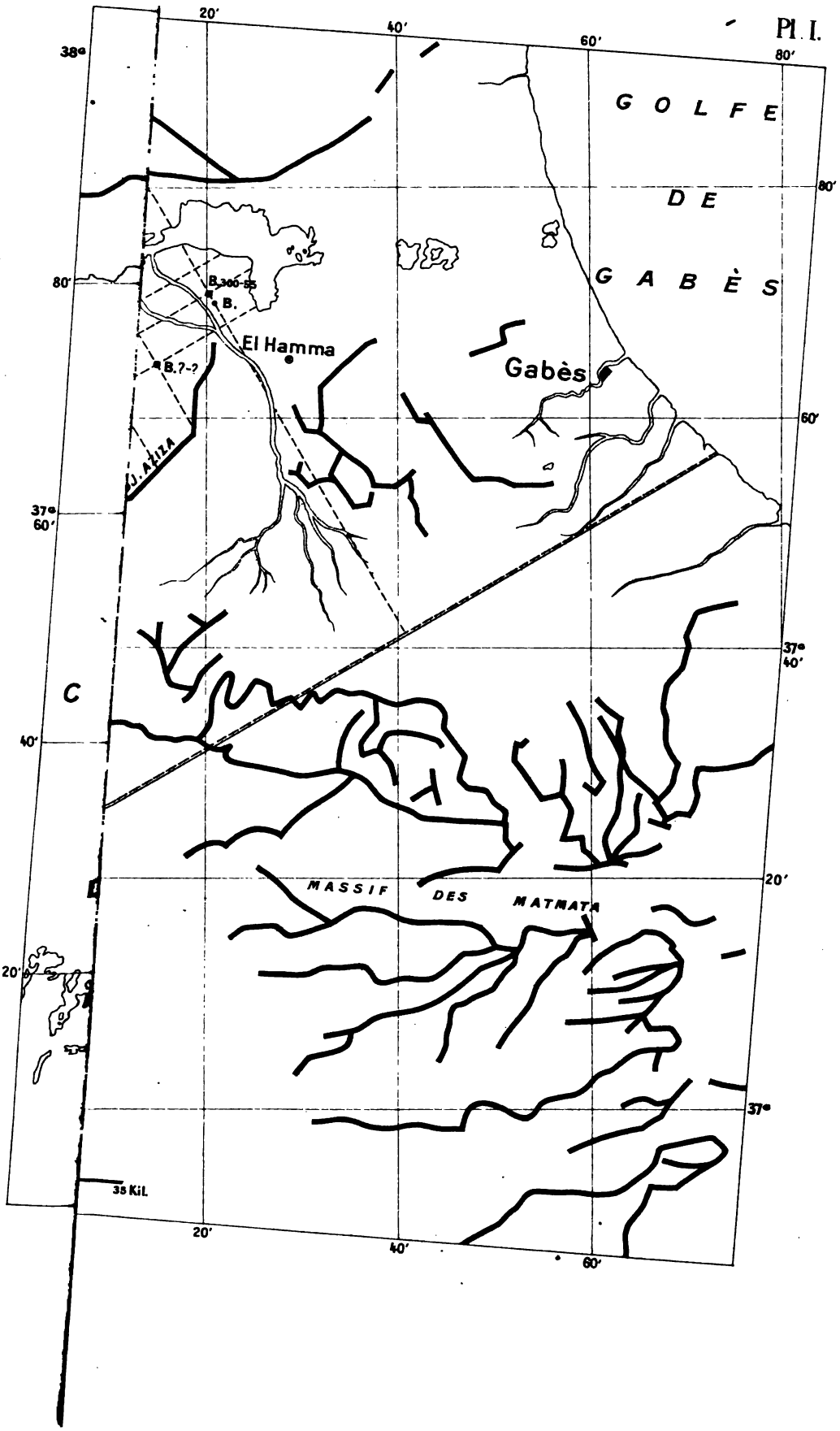
20'
40'
60'
80'
38°
80'
GOLFE
DE
GABÈS
80'
B.300-55
B.
El Hamma
B.7-?
Gabès
60'
J. AFIZA
37°
60'
37°
40'
C
40'
MASSIF DES MATMATA
20'
20'
37°
35 Kil.
20'
40'
60'

Pl. II.

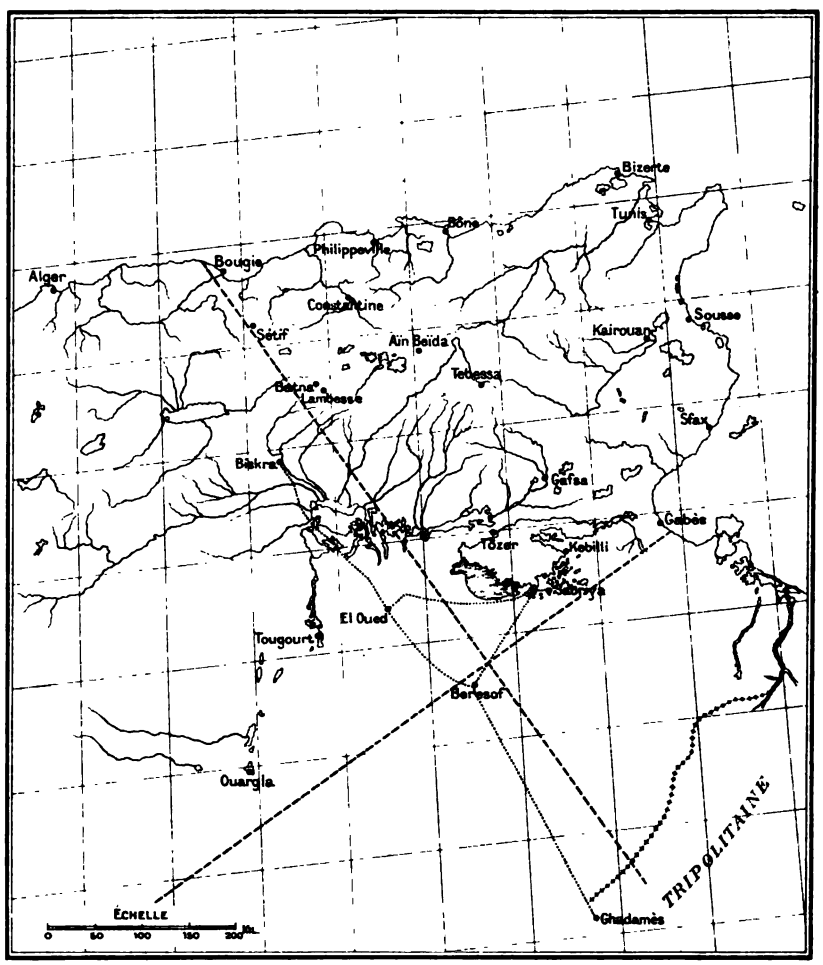
Bizerte
Tunis
Bône
Philippeville
Bougie
Alger
Constantine
Sétif
Ain Beida
Tebessa
Batna
Lambèse
Kairouan
Sousse
Sfax
Biskra
Gafsa
Gabès
Tôzer
Kebilli
El Oued
Tougourt
Berresof
Ouargla
Ghadamès
TRIPOLITAINE
ÉCHELLE
0 50 100 150 200 Kil.

A FINE IS INCURRED IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW.

44 151
CANCELLED
DUE JAN 75 H
MAR 6 1974